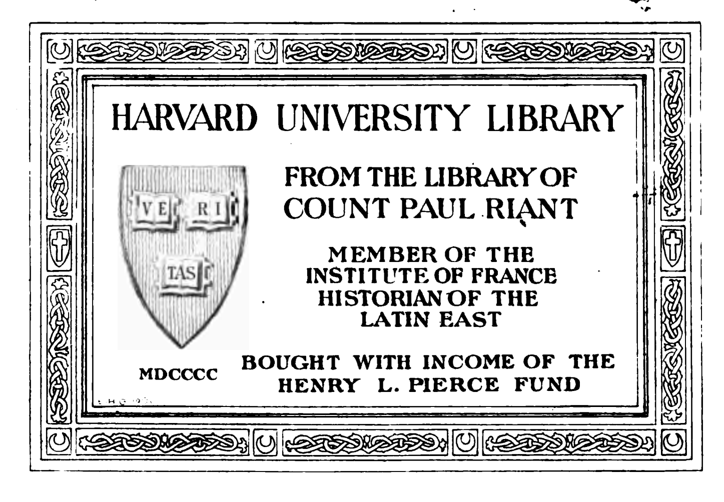
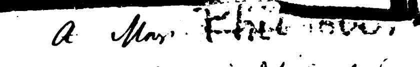








JEAN DE SALISBURY

PAR

L'ABBÉ M. DEMIMUID

DOCTEUR ÈS-LETTRES
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES CARMES.



PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR
LIBRAIRE DU COLLÉGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
7, RUE DE MÉDICIS, 7

—

1873

JEAN DE SALISBURY

JEAN DE SALISBURY

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

JEAN DE SALISBURY

PAR

L'ABBÉ M. DEMIMUID

DOCTEUR ÈS-LETTRES
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES CARMES.



PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR
LIBRAIRE DU COLLÉGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1873

A M. L'ABBÉ THENON

SUPÉRIEUR DE L'ÉCOLE DES CARMES

HOMMAGE D'AFFECTUEUX DÉVOUEMENT

M. D.

JEAN DE SALISBURY

CHAPITRE PREMIER

SES ÉTUDES

Introduction. — Naissance de Jean de Salisbury; sa patrie, son nom. — État des études en Angleterre au douzième siècle. — J. de Salisbury en France; ses premiers maîtres : Abélard, Albéric, Robert de Melun, Guillaume de Conches, Richard l'Évêque, Thierri, Pierre Hélie, Adam du Petit-Pont. — J. de Salisbury professeur; conjecture sur le lieu où il enseigna. — Il redevient disciple des écoles de Paris; ses derniers maîtres : Gilbert, Robert Pullus, Simon de Poissy. — Son séjour à l'abbaye de Moutier-la-Celle; sa liaison avec l'abbé Pierre; son départ pour l'Angleterre.

Dans le courant de l'année 1136, Abélard reprenait ses leçons publiques sur la montagne Sainte-Geneviève (1).

(1) Ce fait est aujourd'hui hors de doute. V. M. de Rémusat, *Abélard*, t. I, p. 170-171. — Salisbury, *Metal.*, II, x; éd. Giles, vol. V, p. 78 : « Anno altero postquam illustris rex Anglorum « Henricus, Leo justitiæ, rebus excessit humanis. » Henri I[er] Beauclerc, « le Lion de justice, » mourut au mois de décembre 1135 (Orderic Vital, *Hist. eccl.*, part. III, lib. XIII, c. VIII; Lingard, trad. de Roujoux, t. II, c. III, p. 234) : c'est donc en 1136 que Jean de Salisbury trouva Abélard enseignant à Paris : car c'est à tort, selon nous, que Fleury (*Hist. eccl.*, LXX, XXXV) et D. Ceillier (*Hist.*

Dix-sept ans auparavant (1), il avait quitté sa chaire pour se cacher dans le cloître, et depuis lors sa voix ne s'était pas élevée dans l'enceinte des écoles de Paris. Les événements romanesques qui avaient traversé sa carrière, tant de mécomptes, tant d'hostilités qui n'avaient cessé de le poursuivre, loin d'amoindrir sa popularité, n'avaient fait qu'ajouter à la gloire du docteur l'attrait touchant d'une grande destinée brisée. Aussi, à la première nouvelle que le maître allait enfin rompre le silence, les disciples affluèrent, avides de l'entendre et ardents à l'applaudir. Dans le nombre il s'en trouvait quelques-uns peut-être qui, à l'exemple de ce Geoffroy d'Auxerre dont Hélinand (2),

des aut. sacr., t. XXIII, p. 270) traduisant *altero anno* par « la seconde « année après la mort de Henri », reportent à 1137 l'arrivée en France de Jean de Salisbury.—Une erreur plus grave est celle des auteurs de l'*Histoire littéraire* (t. IX, p. 66), lesquels, se rappelant qu'Abélard était moine de Saint-Denis dès 1120, et ne pouvant pas admettre qu'il ait reparu dans la suite sur la montagne Sainte-Geneviève, font remonter à 1118 ou 1119 le voyage de Jean de Salisbury, sans tenir aucun compte de son assertion, pourtant si formelle. Il est évident qu'Abélard se retira à Saint-Denis en 1119. (Rémusat, *Abélard*, t. I, p. 68.) Mais on ne peut guère mettre en doute le fait allégué si clairement par Jean de Salisbury dans le passage cité; et tout s'explique pourvu qu'on suppose, ce qui est de la plus grande vraisemblance, qu'Abélard revint enseigner à Paris, dans l'intervalle du concile de Soissons au concile de Sens. V., outre M. de Rémusat (loc. cit.), l'étude de M. de Pastoret sur Jean de Salisbury, dans le tome XIV de l'*Hist. litt.*, et Petersen, *J. Saresb. Entheticus*, Hambourg, 1842, p. 73.

(1) En 1119. V. de Rémusat, *Abélard*, t. I, p. 68.

(2) Hélinand, *Chronique*, liv. XLVIII, an. 1142, col. 1035, éd. Migne. « Ego mihi aliquando magistrum fuisse recordor, qui cum « pedibus et intestinis nihil amplius de agno paschali aut ipse vo- « rans, aut discipulis exhibens, et se pariter et suos non modica « ejus parte fraudabat. »

dans sa *Chronique*, nous a conservé les amères censures, devaient se repentir un jour d'avoir laissé surprendre leur admiration, et, s'élevant contre la main qui les avait nourris, reprocher au professeur de ne leur avoir donné, de n'avoir pris lui-même que des aliments insuffisants, « les pieds « seulement et les intestins de l'agneau pascal et non pas « la tête (1), » c'est-à-dire ce qu'il y a de plus haut, de vraiment divin dans les enseignements de la foi. Mais au milieu de cette foule on pouvait distinguer un tout jeune Anglais (2), d'assez petite taille (3), qui, « assis aux pieds « du docteur, recueillait avec toute l'avidité de son âme « chaque parole qui sortait de cette bouche éloquente (4). » Celui-là devait continuer jusqu'à la fin son estime et sa reconnaissance au maître qui lui avait appris les premiers éléments de l'art dialectique (5). Il devint l'ami, le protégé de saint Bernard; il n'encourut jamais le moindre soupçon d'hérésie, ce qui ne l'empêcha pas d'écrire que « le péripa- « téticien Palatin (6) avait effacé la renommée de tous les « logiciens de son temps, au point de passer pour jouir, à « l'exclusion des autres, de l'entretien familier d'Aris-

(1) Cf. *Exode*, XII, 9.
(2) *Adolescens admodum*. Salisb., *Metal.*, II, x; éd. Giles, vol. V, p. 78.
(3) *Homuncio*. Id., Ep. 68, éd. Giles, vol I, p. 72. Cf. Ep. 113, 142, 172, 217, 304.
(4) Id. *Met.*, II. x : « Ad pedes ejus, prima artis hujus rudi- « menta accepi, et pro modulo ingenioli mei, quidquid excidebat « ab ore ejus, totâ mentis aviditate excipiebam. »
(5) Id., ibid.
(6) Sur ce nom, fréquemment donné à Abélard par les écrivains contemporains, voir M. de Rémusat, *Abélard*, t. I, p. 2, not. 1. — *Hist. litt. de la Fr.*, t. IX, p. 66.

» tote (1). » Les contemporains appelaient ce jeune étranger Jean de Salisbury.

Il était né en Angleterre, au comté de Wilts, peut-être dans la ville dont il portait le nom (2). Au douzième siècle, la province de Salisbury était encore appelée, du nom de l'empereur Sévère, *Severia*, d'où Jean lui-même dérive la désignation plus répandue de *Saresberia* (3), forme latine de Salisbury. De là, pour notre étudiant, un autre surnom, celui de *Severianus*, qui lui est donné notamment par Leland (4).

Quel était le nom de sa famille? Lui-même, dans un passage qui ne laisse pas d'être ambigu, semble se désigner en latin sous le nom de *Parvus* (5). Mais, supposé même qu'on dût prendre à la lettre une indication si peu décisive, serait-on en droit, comme l'ont cru les rédacteurs

(1) Salisb., *Metal.*, I, v; éd. Giles, t. V, p 21 : « Peripateticus pa- « latinus, qui logicæ opinionem præripuit omnibus coætaneis suis, « adeo ut solus Aristotelis crederetur usus colloquio. »

(2) Duboulai, *Hist. Univ. Paris.*, t. II, p. 751 : *Natione Anglus, patria Wiltunensis*. Balée, *Illust. Brit. script. Catal.*, cent III, xii, n. 1, éd. 1559, p. 211. « Natus in provincià Vuilcheriæ, quæ alio « nomine Vilugia dicitur. »

(3) « In catalogum imperatorum ille, a quo genti meæ nomen « est, Severus occurrit, qui adversus Christi nomen tyrannidem « gravem exercuit, illum adhuc solum adjiciam, ne Severiæ vel « Saresberiæ nostræ parcere videar. » (Salisb., *Policrat.*, VIII, 19, éd. Giles, vol. IV, p. 332.) Cf. Id., ibid., VI, 18, t. IV, p. 44.

(4) « Joannes Severianus, alias Saresberiensis, natus in provincia Severiæ, quæ nunc *Wilugia* vocatur... » (Leland, *Comment. de script. Brit.*, cap. CLXXVI; éd 1700, p. 206.)

(5) Salisb., Ep. 202, t. II, p. 37. « Hominem Parvum nomine, « facultate minorem, minimum merito. » V. le jugement que le docteur Giles porte sur cette phrase, dans la préface de son édition, t. I, p. vij.

du *Gallia christiana* (1), Dom Ceillier (2), et, de nos jours, M. de Pastoret (3), de traduire à son tour cette première traduction et d'appeler notre auteur Jean Petit ? N'est-il pas à craindre qu'au lieu de lui restituer son vrai nom, on ne l'ait singulièrement dénaturé, en le faisant ainsi passer dans notre idiome, à travers la langue latine (4) ? A défaut de renseignements suffisants, le mieux est donc de ne pas se prononcer sur ce point, de se résoudre à ignorer le nom que Jean avait reçu de ses pères, de lui conserver celui qu'il tenait de sa patrie et qui avait prévalu de son temps (5).

On est réduit aussi à des conjectures touchant la date

(1) *Gall. christ.*, t. VIII, p. 1146.

(2) *Hist. des aut. sacrés*, t, XXIII, p. 270.

(3) *Hist. litt.*, t. XIV, loc. cit. On peut mettre sur la même ligne Fabricius, qui commence ainsi son article sur Jean de Salisbury : « Joannes Petitus sive Parvus... » *Bibl. med. et infim. latinit.*, l. IX, t. II, p. 131.

(4) Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici les judicieuses observations de M. Hauréau : « A son nom de *Joannes*, il joint celui de *Parvus*, qui paraît être la traduction latine de son nom de famille. Mais à quel mot anglais répond ce mot latin *parvus?* Les auteurs du *Gallia christiana* et M. de Pastoret (auxquels il faut ajouter D. Ceillier) l'appellent sans hésiter Jean Petit. N'est-ce pas suivre l'exemple de ces historiens français qui, trouvant en latin le nom de Jean de Torquemada, le célèbre dominicain, sous la forme de *Joannes de Turre Cremata*, l'ont naïvement nommé Jean de la Tour Brûlée? Il vaut mieux, à notre avis, ne pas traduire que traduire ainsi. » (*Biograph. univers.*, t. XXVI, p. 534.)

(5) C'est ainsi qu'il est désigné dans les ouvrages et les correspondances de son temps, notamment dans deux pièces qui ont un caractère officiel et qui se trouvent l'une et l'autre dans le recueil des lettres de Jean de Salisbury : le testament de Thibaut, archevêque de Cantorbéry (Ep. 57, t. I, p. 61), et la lettre que le roi de France Louis VII lui écrivit à l'occasion de son élection à l'évêché de Chartres (Ep. 323, t. II, p. 291).

précise de sa naissance : les uns le font naître en 1110 (1), mais prématurément, croyons-nous; les autres (2), à meilleur droit, ce semble, reculent jusqu'en 1120 le jour où il vint au monde. Cette dernière date paraît mieux s'accorder avec l'épithète de « tout jeune homme » (*admodum juvenis*) (3) qu'il s'applique à lui-même, en parlant de son premier voyage à Paris. Dans cette supposition, il aurait eu alors seize ou dix-sept ans (4).

C'est à lui que nous devons la première révélation positive sur sa vie. Dans un chapitre de son *Métalogique* (5), dont nous avons cité plus haut quelques lignes, il nous apprend que le désir de faire ses études l'amena en France, l'année qui suivit la mort du roi d'Angleterre Henri I[er], surnommé par ses sujets le *Lion de justice* (6). La France était alors l'institutrice de l'Europe, et parmi tous les étudiants venus de l'étranger dans ce royaume, on comptait principalement des Anglais (7). Ce n'est pas que leur île fût entièrement dépourvue de maîtres et d'écoles. Au commencement du siècle (8), quelques religieux du monastère

(1) Bayle, *Dict.*, art. Sarisberi, t. V, p. 55.
(2) M. de Pastoret, *Hist. litt.*, loc. cit.; Giles, préface citée.
(3) Salisb., *Met.*, II, x.
(4) Chose assez singulière, Bayle veut qu'il ait eu cet âge à ce moment, et il est de ceux qui adoptent l'année 1110. Cf. Petersen, *Entheticus*, déjà cité, p. 73, qui cite une lettre de Jean de Salisbury, laquelle confirme le passage du *Métalogique*, sur lequel nous nous appuyons. Parlant du temps de ses études, il s'exprime ainsi : « Cum adhuc adolescentior essem. » Ep. 143, t. I, p. 206.
(5) *Metal.*, II, x ; t. V, p. 78.
(6) Cf. *Policrat.*, VII, xviii ; t. IV, p. 44.
(7) *Hist. litt.*, t. IX, p. 76.—Duboulai, *Hist. Univ. Paris.*, II, 737. Cf. Thurot, *de l'Organ. de l'Univ. de Paris au moyen âge*, p. 5.
(8) En 1109. Orderic Vital, *Hist. eccl.*, part. II, lib. IV, c. xxii, éd.

de Croïland avaient posé les premiers fondements de la future université de Cambridge. Pendant près de deux ans, on vit chaque jour quatre moines du couvent partir de grand matin pour Cambridge, l'abbé à leur tête, et là, dans un grenier qu'ils avaient loué, donner des leçons publiques de grammaire, de rhétorique, de dialectique. Tel fut le succès de leur enseignement qu'au bout de ces deux années, il n'y avait plus dans la ville ni grenier, ni maison, ni église assez vastes pour contenir la foule de leurs disciples, et qu'ils durent ouvrir plusieurs écoles, où l'on commentait tour à tour Priscien, Aristote et Porphyre, Cicéron et Quintilien. Oxford, longtemps avant Cambridge, était connu comme foyer d'instruction. A la vérité, l'amour-propre national des historiens anglais nous doit mettre en défiance, quand nous les entendons avancer que cette école cache son origine dans la nuit des âges, et qu'Alfred, au neuvième siècle, n'a fait que restaurer cette institution, dès lors vénérable par sa haute antiquité (1). Quels que soient, au surplus, les quartiers de noblesse et la célébrité de cette vieille école d'Oxford, toujours est-il qu'à l'époque où nous sommes et de l'aveu même de ses apologistes, elle était bien déchue de l'éclat qu'on lui prête (2). C'est au

Migne, t. CLXXXVIII, col. 367.—Duboulai, II, 28.—L'abbé Ingulfe, prédécesseur de celui auquel nous faisons ici allusion, avait étudié la grammaire à Westminster et la philosophie à Oxford. (Duboulai, II, XXVII.) Cf. *Notitia Oxon. Academ. auct. incert.* Lond., 1665, p. 4 et 182.

(1) Wood, *Hist. et Antiquit. Univ. Oxon.*, p. 13. — Cf. *Notitia Oxoniensis Academiæ*, Lond., 1665, p. 4. *Assertio antiquit., Oxon. Acad. incerto authore.* Lond., 1574, p. 1. Lingard est plus en garde contre son patriotisme. V. éd. citée, t. I, c. IV, p. 286.

(2) Wood, ibid., p. 49. Cf. *Antiquitatis Acad. Oxon. apologia*, au-

douzième siècle qu'elle commença de se relever, sous la direction de Robert Pullus, depuis cardinal et chancelier de l'Église romaine. Mais il n'est pas probable qu'au moment où Jean de Salisbury quittait l'Angleterre, Robert Pullus y fût de retour et eût déjà remis en honneur, dans sa patrie, des études qu'on y délaissait depuis longues années (1). Ce n'est donc pas à Oxford, ce n'est pas non plus à Cambridge, qui vraisemblablement se ressentait de l'abandon où languissaient les lettres dans la Grande-Bretagne, que les jeunes Anglais avides de s'instruire pouvaient espérer de trouver la science et l'émulation. Ils passaient le détroit, abordaient en France, et, pour la plupart, s'arrêtaient à Paris (2).

On regardait Paris comme une seconde Athènes (3). Il est vrai que le séjour dans les écoles de cette ville était nécessaire à qui ambitionnait le titre de savant, comme autrefois, chez les Romains, le voyage d'Athènes était l'in-

thore Briano Twyno. Oxon., 1608, p. 225 : *R. Pullus... Oxoniensium studia pene neglecta ressuscitavit.*

(1) Nous avons une lettre de S. Bernard, précieuse pour qui veut fixer la date de la restauration de l'école d'Oxford. C'est la 205e du recueil (éd. Migne, t. CLXXXII, col. 372). Elle est évidemment antérieure à cet événement et remonte au séjour de Robert Pullus en France. S. Bernard s'adresse à l'évêque de Robert, qui réclamait son diocésain, et il le prie de permettre à ce dernier de demeurer quelque temps encore à Paris, où il répand la plus saine doctrine. Or D. Mabillon a établi, à une année près, la date de ce document. Il est de 1139 ou 1140. V. son argumentation dans l'édit. Migne, loc. citat.

(2) *Hist. litt.*, t. IX, p. 76. — Duboulai, II, p. 737 : *Gilbertus de Semprinham cum in Anglia parum profecisset in litteris, in Franciam, pro more hujus seculi missus est ad liberalium artium ingeniique cultum felicius capessendum.*

(3) *Hist. litt.*, t. IX, p. 78.

dispensable complément d'une éducation brillante (1). Mais, au reste, quelle distance de la montagne Sainte-Geneviève aux bosquets d'Académus (2) ! Jean de Salisbury ne nous fait point confidence de l'impression dont il fut touché à son entrée dans cette ville, que, par une réminiscence hébraïque, mieux appropriée à l'enseignement qui s'y donnait, on appelait *Cariath Sepher*, ou la cité des livres (3). Toutefois, malgré le renom de tant de professeurs qui l'avaient honorée, malgré le récent éclat jeté par Abélard sur les écoles parisiennes, il est douteux que notre jeune étudiant se soit pris à ses souvenirs de l'émotion que ressentait Cicéron, lorsque, se promenant dans Athènes, il ne pouvait faire un pas sans heurter quelque grande mémoire (4). Là chaque lieu lui rendait l'image et comme la présence d'un hôte illustre : l'Académie, Platon et son cortége de philosophes; Colone, Sophocle en compagnie d'Œdipe mourant; la tribune aux harangues, Démosthène aux prises avec Eschine.

Le bagage scolaire que Jean apportait à Paris était apparemment fort léger. Il nous dit lui-même qu'il aborda, sous Abélard, les premiers rudiments de la dialectique (5), et il fait également honneur à des maîtres

(1) Walckenaer, *Histoire d'Horace*, t. I, p. 25.

(2) Horace. Ep., II, II, 45.

(3) Philippe de Harveng. Ep. 3, éd. Migne, t. CCIII, col. 31. — *Hist. litt.*, t. IX, p. 78. — L'abbé Lebœuf, *Dissertat. sur l'hist. eccl. et civ. du diocèse de Paris*, t. II, p. 11.

(4) Cicéron, *de Finibus*, V, XII ; « *Quocumque ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus.* »

(5) « *Ad pedes ejus prima artis hujus rudimenta accepi.* » *Metal.*, II, x, p. 78.)

français de ses connaissances en grammaire et en rhétorique (1).

Mais il apportait au pied de la chaire d'Abélard la meilleure de toutes les préparations, de rares facultés naturelles, un esprit vif, ouvert à toutes choses, curieux des connaissances les plus diverses, nullement enclin à s'enfermer dans un étroit horizon, avec une âme éprise de la science et du génie, et disposée à honorer l'une et l'autre, à leur rendre un véritable culte dans la personne de ses maîtres.

Il ne fut pas longtemps le disciple d'Abélard. Celui-ci avait à peine repris son enseignement, qu'il le suspendait de nouveau (2). On ignore le motif de cette brusque retraite (3) : peut-être cédait-il aux ombrages que soulevait partout sa parole, et qui devaient bientôt le conduire en accusé devant le concile de Sens. Il fut suivi par les regrets de ses élèves, dont, près de quinze ans plus tard, Jean de Salisbury se faisait encore l'interprète (4).

Abélard parti, Jean s'attache à la fois à maître Albéric et à Robert de Melun, qui tous deux tenaient école sur la montagne Sainte-Geneviève (5). C'était le temps où la querelle des universaux partageait les professeurs et les jeunes étudiants en dialectique (6). Jean de Salisbury témoigna tou-

(1) Id., ibid., p. 79-80.
(2) *Metal.*, II, x, t. V, p. 78.
(3) Rémusat, *Abélard*, t. I, p. 171.
(4) *Metal.*, II, x, t. V, p. 78 : *Post discessum ejus, qui mihi præproperus visus est.*
(5) Id., ibid.
(6) V. notamment les vers rimés, à la mode du temps, de Geoffroy de Saint-Victor, sous le titre de *Fons philosophiæ*. Migne, *Patrol.*, t.CXCVI, col. 1419.

jours à l'égard de ces disputes une impartialité voisine de l'indifférence. Pourtant les leçons qu'il reçut alors auraient dû l'incliner vers le réalisme. Au sortir de l'école d'Abélard, il passait, en effet, dans celle de deux maîtres : l'un qu'il qualifie lui-même d'ardent adversaire de la secte des nominaux (1); l'autre, tenant déclaré du réalisme, dont un parti le prit pour chef et porta son nom (2).

On a cru assez généralement, sur la foi du *Gallia christiana* et de l'auteur du discours qui ouvre le tome neuvième de l'*Histoire littéraire* (3), qu'on pouvait reconnaître dans le premier des nouveaux maîtres de Jean le fameux Albéric de Reims, lui aussi ennemi redouté du nominalisme, et qui, par d'autres côtés, ressemble encore à celui de ses homonymes que dépeint le *Métalogique*. Mais il n'enseignait déjà plus à Paris, ayant été élevé, l'année d'auparavant, sur le siége archiépiscopal de Bourges (4). D'ailleurs il y avait alors, dans les rangs des professeurs de Paris, un autre Albéric, surnommé *de Porta Veneris*, et appelé aussi Albéric de Reims, du lieu de sa naissance (5). Il enseignait encore avec éclat, en 1166, au témoignage de l'*Histoire littéraire* (6), et Duboulai le donne pour un maître de grand

(1) *Metal.*, ibid. : *Nominalis sectæ acerrimus impugnator.*

(2) Sur les Robertins, v. l'abbé Lebœuf, *Dissert.*, t. II, p. 255 et sq. — *Hist. litt.*, t. IX, p. 68.

(3) *Gallia christ.*, t. VIII, p. 1146. — *Hist. litt.*, t. IX, p. 67. M. de Pastoret, dans le tome XII de la même Histoire, a hérité de l'erreur de ses devanciers les bénédictins, laquelle cependant avait été précédemment relevée dans ce recueil par l'auteur de l'article sur Albéric de Reims, t. XII, p. 75. — Cf. Petersen, *Entheticus*, p. 80.

(4) Duboulai. *Hist. Univ. Paris.*, t. II, p. 141.

(5) Salisb., Ep. 143, t. I, p. 206.

(6) *Hist. litt.*, t. IX, p. 83.

renom (1). Nous pensons que c'est à son école que Jean de Salisbury alla continuer ses études commencées sous Abélard. Jean connaissait ce philosophe : il le désigne clairement dans une lettre (2), où il parle de relations littéraires qui les réunirent au temps de son exil.

Albéric nous serait peu connu, si son élève n'avait pris soin d'esquisser de lui un crayon rapide et animé (3). « C'était, » nous dit-il, « un dialecticien des plus réputés ; mais esprit méticuleux à l'excès, un rien éveillait ses scrupules, toute chose lui était matière à controverse ; il aurait vu des montagnes dans la plaine la plus unie, des nœuds sur un jonc (4) ; nulle proposition où il ne trouvât à reprendre, et, pour ainsi dire, à émonder. Tout autre était Robert, singulièrement prompt à la répartie, jamais en quête d'un subterfuge par où éluder la difficulté proposée ; aussi net,

(1) *Hist. Univ. Paris.*, t. II, p. 724.

(2) Salisb., Ep. 143, t. I, p. 206.

(3) *Metal.*, II, x, t. V, p. 78-79 : « Inter cæteros opinatissimus dialecticus enitebat... ad omnia scrupulosus, locum quæstionis inveniens ubique : ut quamvis polita planities, offendiculo non caveret, et, ut aiunt, scirpus ei non esset enodis. Nam et ibi monstrabat quid oporteat enodari. Alter autem, in responsione promptissimus, subterfugii causa propositum numquam declinavit articulum... Ille ergo in quæstionibus subtilis et multus ; iste in responsionibus perspicax, brevis et commodus. Quæ duo pariter eis, si alicui omnium contigissent, parem utique disputatorem nostra ætate non esset invenire. Ambo enim acuti erant ingenii, et studii pervicacis ; et, ut reor, magni præclarique viri in physicis studiis enituissent, si de magno litterarum niterentur fundamento, si tantum institissent vestigiis majorum, quantum suis applaudebant inventis. Hæc pro tempore quo illis adhæsi. »

(4) Cf. C. Lucilius, Satire I, 24, éd. Panckoucke, p. 25.

« Nodum in scirpo insanè facere vulgus. »

Ennius, *Incert. sat. rel.* x, éd. Vahlen, p. 162.

« Quærunt in scirpo soliti quod dicere nodum. »

aussi simple et concis dans ses réponses que son collègue était subtil et verbeux dans ses questions. S'ils avaient pu mettre en commun les facultés qu'ils se partageaient, ils auraient fait, à eux deux, un logicien qui n'eût point rencontré son pareil en notre siècle. Ils avaient l'un et l'autre une grande pénétration dans l'esprit et une ardeur infatigable au travail; et je ne doute point qu'ils n'eussent excellé parmi les plus grands philosophes, s'ils avaient donné pour fondement à leurs études une meilleure culture littéraire, s'ils s'étaient plus rapprochés des vestiges des anciens et moins épris de leurs propres découvertes. Tels je les ai connus, » ajoute Jean de Salisbury, « du temps où j'étais leur disciple. » Puis il nous dit qu'Albéric, s'en étant allé à Bologne, y désapprit ce qu'il avait enseigné, comme en témoignèrent les leçons qu'il fit au retour, lesquelles démentaient son enseignement d'autrefois (1). Son séjour en Italie l'avait donc fort changé: était-ce en bien? était-ce en mal? Jean ne se prononce pas et laisse à d'autres le soin de décider. Quant à Robert de Melun, il s'éleva dans la suite à des études plus hautes et conquit une brillante renommée comme théologien (2). Il prit part aux luttes dogmatiques de son temps, et son orthodoxie en sortit pure de toute atteinte; une fois même, s'étant mesuré avec Pierre Lombard, l'avantage lui resta, et son adversaire dut rétracter quelques proposi-

(1) Id., ibid. Nous ne pouvons donner un autre sens à la phrase de J. de Salisbury, que voici : « Didicit quod docuerat, siquidem et reversus dedocuit. » Pourtant l'*Histoire littéraire* (t. IX, p. 68) trouve moyen de traduire ainsi : « Il y oublia ce qu'il avait enseigné, et revint ensuite à Paris enseigner ce qu'il avait oublié. »

(2) Id., ibid.

tions relatives au mystère de l'Incarnation (1). A en croire Duboulai, il faudrait admirer chez Robert, outre l'intégrité de la doctrine, la pureté, l'élégance de la latinité ; il ferait honte aux théologiens venus dans la suite, qui, ayant sous les yeux un pareil modèle de grâce et de correction, portèrent dans les sciences sacrées une déplorable barbarie de langage (2). A l'appui de son sentiment, l'historien de l'Université de Paris cite d'abord quelques lignes de la Somme théologique de Robert, afin de permettre au lecteur, dit-il, de juger du lion sur la vue de ses ongles (3). Plus loin, il emprunte au même auteur de longs fragments de ses traités de la Trinité, de Dieu, de l'Incarnation (4). Oudin les apprécie à son tour, et, à la différence de Duboulai, les trouve diffus, traînants, en un mot, fastidieux *usque ad nauseam* (5). Il le faut bien avouer, quiconque entreprendra, les pièces en main, de contrôler ces jugements opposés, sera tenté de se ranger plutôt de l'avis du censeur que de déférer à l'admiration trop complaisante du panégyriste. Robert de Melun finit sa carrière en Angleterre, où il avait pris naissance et où il retourna fort avancé en âge, pour y devenir évêque d'Hereford (6).

(1) Martène, *Thesaur. anecdot.*, t. V, p. 1669.

(2) Duboulai, *Hist. Univ. Paris.*, t. II, p. 264 : « Porrò vir iste tam latine, tam terse et nitide exprimit omnes quæstiones... ut non possit non probro verti posteris, qui, tanti nitoris et elegantiæ præ oculis habentes exemplar, tantam in res philosophicas et theologicas barbariem invexerunt. »

(3) Id., ibid. : « ut ex ungue leonem discat lector. »

(4) Id., ibid., p. 585-628.

(5) Oudin, *Comment. de Script. Eccl.*, t. II, p. 1482.

(6) Robert du Mont, cité par Duboulai, t. II, p. 324. « Grandævus factus est episcopus Herefordi. » Sur Robert de Melun, dis-

Revenons à Jean de Salisbury, que Robert ne conduisit pas dans le domaine de la théologie. Sous la discipline de ce maître et d'Albéric, il passa deux années entières à ferrailler dans le champ clos de la dialectique. Il se fortifia dans cette escrime, au point d'en connaître, nous dit-il, tous les secrets comme ses ongles et ses doigts (1). La logique était pour lors en grande faveur, et, de toutes les branches de la philosophie, la seule, ou peu s'en faut, qu'on cultivât dans les écoles (2). Passe encore si c'eût été la bonne logique, si cette gymnastique de l'intelligence, en l'assouplissant, l'avait rendue plus robuste et plus saine ; mais le plus souvent on apprenait à raisonner sans souci de la raison (3). Les bons esprits avaient beau protester : « Prenez garde, » disaient-ils ; « n'allez pas remuer toute cette poussière d'arguties : elle vous enveloppera, elle aveuglera votre jugement (4). Vous croyez, « ajoutaient-ils en se souvenant de Sénèque, « vous croyez être armés de toutes pièces : contre votre adversaire, vous dardez un fétu ; pour parer l'assaut du lion, vous prenez une alène (5). » Bien peu écoutaient

ciple d'Abélard, professeur à Paris, puis à Melun, maître de Thomas Becket comme de Jean de Salisbury, enfin évêque d'Hereford en remplacement de Gilbert Folioth, son parent, et mort en 1167, voir *Hist. litt. de la Fr.*, t. XIII, p. 371.

(1) *Metal.*, II, x, p. 79 : « Ut hæc omnia mihi viderer nosse tanquam ungues digitosque meos. »

(2) *Hist. litt.*, t. IX, p. 183.

(3) Ibid., p. 184-186.

(4) Pierre le Chantre, *Verbum abbreviatum*, c. III, éd. Migne, t. CCV, col. 29 : « Pulverem ne moveas et dispergas, ne eo moto involvatur et obscuretur, imo excæcetur oculus mentis tuæ. »

(5) « Quid ergo adversus mortem tu tam minuta jacula jacularis? Subula leonem excipis? « Sénèque, Ep. 82, cité par le même, *ibid.*

ces avis et savaient se garder de l'engouement général. Jean de Salisbury lui-même en fut dupe un instant. Il était jeune, il argumentait aussi bien que logicien de son temps ; ses maîtres, hommes habiles, expérimentés entre tous, applaudissaient à ses succès. Quoi d'étonnant si l'amour-propre peu exigeant de son âge lui fit accroire qu'il était « un petit savant (1) ? » L'illusion fut de courte durée. « Je rentrai en moi-même, » écrit-il, « je mesurai mes forces (2). » Aussitôt, voyant la carrière qu'il avait encore à fournir, il alla trouver un nouveau maître, un maître de grammaire (3).

La grammaire après la dialectique : n'est-ce point intervertir les rangs ? C'était souvent alors le caprice de chacun, des professeurs ou des élèves, qui réglait la marche et le progrès des études. On ne s'entendait guère sur la hiérarchie qu'il convenait d'établir dans le double système des sciences connues, le *Trivium* et le *Quadrivium* (4). Dans quel ordre fallait-il échelonner les diverses facultés du *Quadrivium ?* Jean de Salisbury propose de les classer suivant leur mérite et leur difficulté, d'ouvrir la liste par la plus humble, l'arithmétique, pour la clore par la plus relevée, l'astronomie (5) ; d'autres voulaient commencer par la physique, d'autres enfin par l'astronomie (6). Même désaccord, même incertitude au sujet du *Trivium*. Il semble pourtant que la grammaire, la rhétorique, la dialectique, ne puissent guère se disputer la préséance et se doivent ranger d'elles-mêmes

(1) Salisb., *Metal.*, II, x, p. 79 : « Videbar mihi sciolus. »
(2) Id., ibid. : « Deinde reversus in me et metiens vires meas. »
(3) Id., ibid.
(4) Id., *Metal.*, I, xii, t. V, p. 33.
(5) Id., *Policrat.*, II, xviii, t. III, p. 99.
(6) L'abbé Lebœuf, *Dissertat.*, t. II, p. 87-88.

chacune à sa place. Au douzième siècle, il est vrai, ces dénominations ne répondaient pas exactement aux objets qu'elles représentent aujourd'hui. Pour ce qui est de la grammaire, beaucoup plus compréhensive qu'à présent, elle ne se séparait pas des belles-lettres (1) : elle embrassait, avec les éléments du langage, la lecture des poëtes et des historiens, celle de Virgile et d'Horace, de Tite-Live et de Tacite (2), aussi bien que de Donat, de Servius et de Priscien (3). Toutefois on ne peut que souscrire aux plaintes de Pierre de Blois (4) contre ces docteurs malavisés, qui jetaient leurs élèves au milieu des chicanes de la dialectique, avant que leur esprit se fût affermi dans le commerce des maîtres de la pensée. Cet écrivain, l'un des hommes les plus cultivés de son temps, qui fut étroitement lié avec Jean de Salisbury, s'était chargé d'instruire les neveux d'un archidiacre de ses amis. L'aîné avait déjà travaillé sous un

(1) *Hist. litt.*, t. IX, p. 145.

(2) C'est à tort que les auteurs de l'*Histoire littéraire* avancent (t. IX, p. 145) qu' « aucun des auteurs qui ont entrepris de nous faire connaître de quelle manière la grammaire fut cultivée en ce siècle, ne fait nulle mention des bons historiens de l'antiquité. » Pierre de Blois dit formellement, à propos de ses études de grammaire (Ep. 101, Bibl. max. PP., t. XXIV, p. 4019) : « Profuit mihi frequenter inspicere Trog. Pompeïum, Josephum, Suetonium, Egesippum, Q. Curtium, Corn. Tacitum, Titum Livium. »

(3) Pierre de Blois, ep. 101, Bibl. max. PP., t. XXIV, p. 1049.

(4) Ibid. Voici encore un passage de la même lettre, lequel nous a paru digne d'être transcrit ici, moins pour la subtilité naïve de la forme, que pour le sentiment qu'il exprime à l'endroit des anciens : » Nec Jeremias de lacu educitur, donec in funibus ei submittantur vestes veteres et attritæ. (Jerem., xxxviii, 11, 12, 13.) Nam de tenebris ignorantiæ ad lumen scientiæ non ascenditur. nisi antiquorum scripta propensiore studio relegantur. »

logicien, qui l'avait introduit de plain pied dans les spéculations les plus ardues, sur l'âme, le destin et le libre arbitre, la matière et la forme, sur l'origine des choses. « Il aurait fallu, » écrit Pierre à l'archidiacre, « initier son esprit naissant aux règles de la grammaire. » Aussi ne partage-t-il nullement les espérances que son oncle mettait en ce jeune homme, et fait-il beaucoup plus de fond sur son frère puîné, dont l'intelligence toute neuve, mais suivant un développement régulier, a déjà pris l'avance ; si bien, dit-il en terminant, que ce nouveau Jacob ravira le droit d'aînesse à cet autre Ésaü. L'auteur du *Métalogique* n'aurait pas désavoué Pierre de Blois, lui qui plus tard condamnant, à son insu peut-être, la conduite qu'il avait tenue dans sa jeunesse, voyait dans la grammaire le berceau de la philosophie et l'appelait encore une nourrice qui doit recevoir l'esprit de l'enfant des mains de la nature (1).

Son premier professeur de grammaire fut Guillaume de Conches (2), qu'il regarde comme le plus docte des grammairiens du temps, après Bernard de Chartres, et dont il nous a conservé une spirituelle comparaison. C'est à propos des sophistes, qui se payent de mots et se livrent à tous les hasards de l'argumentation sans en prévoir l'issue : ils ressemblent, dit Guillaume, à Heschelin, forgeron de Conches, lequel frappait sur son enclume sans aucun parti pris, et s'en remettait à la fortune du soin de décider ce qui sortirait de dessous le marteau, un couteau, une faux ou un

(1) *Metal.*, I, XIII.
(2) Probablement de 1139 à 1141 ; suivant Oudin, *ad annum* 1140. (Oudin, t. II, col. 1228.)

soc de charrue (1). Dans ses ouvrages, Guillaume de Conches présente volontiers sa pensée sous la forme du dialogue, qu'il manie habilement ; sa latinité, simple et claire, n'est pas dénuée d'élégance (2). Mais il y a loin de ces qualités aux flatteuses hyperboles de son épitaphe, que Duboulai (3) nous a transmise : « Lui mort, le jour n'a « plus de soleil. La Grèce a pleuré son Apollon, l'Italie son « Virgile : la France pleure Guillaume, leur égal à tous « deux. Il illustre à la fois la Normandie par sa naissance, « la France par sa vie, Paris où repose son corps, le ciel « enfin où son âme réside. » Jean de Salisbury, dans un langage plus humble, mais qui peut-être fait plus d'honneur à son maître, nous dit qu'il suivit ses leçons trois années durant, et qu'il n'aura jamais regret de ce temps (4). Tout en écoutant Guillaume de Conches, Jean se livrait à part lui à de nombreuses lectures (5). C'est, on peut le croire, dans ses entretiens familiers avec les plus beaux génies de la double antiquité profane et sacrée, qu'il puisa cette abondance de souvenirs, ce savoir à la fois sûr et délicat dont ses ouvrages portent partout l'empreinte.

(1) *Metal.*, III, x, p. 153.

(2) *Hist. litt.*, t. XII, p. 455.

(3) Duboulai, *Hist. Univ. Paris.*, t. II, p. 743.

Fit sine Guillelmo, fit sine sole dies.
Flevit Apollinem sua Græcia, Roma Maronem;
Gallia Guillelmum luget utique parem.
Ejus præclaret natu Normannia, victu
Gallia, Parisius corpore, mente polus.

(4) *Metal.*, II, x, p. 79 : « *Nec me unquam pœnitebit temporis hujus.* » Nous n'avons parlé de Guillaume qu'en tant que grammairien ; sur le philosophe et ses témérités doctrinales, v. *Hist. litt.*, t. IX, p. 68; XII, p. 455.

(5) Id., ibid. *Interim legi plura.*

Au bout de ces trois années si bien remplies, Jean ajoute un nouveau nom à la liste de ses maîtres. Richard, surnommé l'Évêque, avant même qu'il fut investi de la dignité épiscopale (1), lui fit repasser tout ce qu'il avait appris avec ses premiers professeurs (2). A l'école de Richard, Jean ne se borna pas à revenir sur ses traces ; il pénétra, sous la conduite de ce maître, en des domaines qu'il n'avait pas explorés jusque-là, ou qu'il n'avait fait qu'entrevoir. Dans cette revue de ses études, nous n'avons encore mis en ligne de compte que la logique et la grammaire : il s'y adonnait de préférence, sans préjudice toutefois des autres branches de la science, auxquelles il ne demeurait pas entièrement étranger. Par exemple, il s'était fait initier au *Quadrivium* par un certain Hardewin, Allemand d'origine (3) ; il y fit de nouveaux progrès, grâce au savoir universel de Richard (4). Il avait pris également quelque teinture de la rhétorique, en suivant les leçons de Thierri ; celles de Richard ne le rendirent pas encore maître en cet art, qu'il étudia plus à fond dans la suite sous la discipline de Pierre Hélie (5).

De ces trois nouveaux professeurs, les deux derniers seulement nous sont connus. Thierri, Breton de naissance, prit place au premier rang des docteurs de cet âge (6), et

(1) Id., *Metal.*, I, xxiv, p. 50 : « Ricardus, cognomento Episcopus, officio nunc archidiaconus Constantiensis. »

(2) *Metal.*, II, x, p. 80. « Quæ ab aliis audieram, ab eo cuncta relegi. »

(3) *Metal.*, II, x, p. 80. Cf. Duboulai, II, 746.

(4) Id., ibid.

(5) Id., ibid.

(6) Otton de Frisingue, parlant de lui et de son frère Bernard,

se signala dans la lutte qui agitait vers ce temps les écoles, et que soulevait une secte de sophistes, hostiles aux belles-lettres et à la saine philosophie. Nous les retrouverons sous le nom de Cornificiens, en butte aux trop justes sarcasmes de Jean de Salisbury. Celui-ci compte Thierri parmi leurs plus ardents adversaires, à la suite d'Abélard et de Bernard de Chartres (1). Mais cette orthodoxie qu'il professe dans les choses littéraires, Thierri ne semble pas l'avoir portée dans la philosophie. Gauthier de Mortagne se crut obligé de lui écrire, pour le ramener à des sentiments plus corrects touchant l'ubiquité de Dieu (2). Tenu en haute estime par les physiciens les plus renommés du siècle, qui se faisaient gloire de lui dédier leurs écrits (3), il a laissé, sur l'œuvre des six jours, deux livres qui compromettent à nos yeux sa compétence scientifique, surtout quand nous le voyons faire naître les animaux du sein des eaux, sous l'action fécondante des étoiles du ciel (4). Ce physicien, ce

autre professeur en renom (*de Gest. Fred.*, I, XLVII), les appelle *viri doctissimi*, et Abélard (Marten., *Anecd.*, t. V, p. 1315) loue en eux deux docteurs *qui se inter summos commemorant magistros*.

(1) *Metal.*, I, v, p. 21. Dans cet endroit, Jean de Salisbury appelle Thierri *artium studiosissimus investigator*.

(2) *Spicileg. Acherii*, t. II, p. 467. — On l'avait accusé de discréditer les *Topiques* d'Aristote; Jean de Salisbury (*Metal.*, IV, XXIV, p. 181) le disculpe de cette accusation et affirme qu'il s'agissait des *Topiques* d'un certain Progon, de Troyes en Champagne, lequel ne nous est connu que par ce passage. Cf. *Hist. litt.*, t. IX p. 69 et 185.

(3) Témoin Bernard de Chartres, qui lui dédia son *Megacosme* et son *Microcosme;* et Rodolphe de Bruges, qui lui fit hommage de sa traduction latine du planisphère de Ptolémée. *Hist. litt.*, t. XIII, p. 876.

(4) Mss. Bibl. imp., n° 3584, fol. 4, verso: « Ex motu et calore

philosophe quelque peu téméraire se hasarde aussi sur le terrain de la théologie et n'y marche guère d'un pas mieux assuré. Par une rencontre assez piquante, Abélard, sujet lui-même à errer dans la foi, lui reproche de soutenir que les paroles sacramentelles portent en elles-mêmes toute leur vertu, à tel point que, prononcées par un laïque, par une femme, elles sortiraient à l'instant leur effet (1).

Autant Thierri était aventureux, autant Pierre Hélie se montra circonspect : il contint dans les plus sages limites l'activité de son esprit. Il commenta Priscien, et son ouvrage, fort accrédité dans les écoles, y devint bientôt classique (2). N'oublions pas cependant qu'il fut poëte, ou plutôt qu'il versifia une grammaire et un lexique (3).

Dans le temps qu'il fréquentait l'école de Richard, Jean de Salisbury instruisait en particulier quelques fils de famille ; ce qui lui fut, nous dit-il, doublement profitable : n'ayant ni patrimoine ni amis à portée de lui venir en aide, il vivait du salaire qu'il recevait en échange de ses soins ; d'autre part, obligé par sa conscience et la studieuse curiosité de ses élèves à repasser fréquemment les leçons de ses maîtres, il éprouvait la justesse du proverbe et apprenait une fois de plus en enseignant les autres (4).

stellarum generatio animalium in aquis sumpsit initium. » Cité par l'*Hist. litt.*, t. XIII, p. 376.

(1) Martène, *Anecd.*, t. V, p. 1315. — Sur Thierri, v. *Hist. litt.*, t. IX, p. 69, 91, 179; t. XIII, p. 376 et sq.; Duboulai, t. II, p. 475.

(2) *Hist. litt.*, t, IX, p. 144; t. XII, p. 487.

(3) *Hist. litt.*, t. XII, p. 487. Cf. Duboulai, t. II, p. 142.

(4) *Metal.*, II, x, p. 80 : « Et quia nobilium liberos, qui mihi, amicorum et cognatorum auxiliis destituto, paupertati meæ solaciante Deo, alimenta præstabant, instruendos susceperam, ex ne-

Il se lia, bientôt après, d'une étroite amitié avec un des professeurs les plus en renom d'alors, Adam du Petit-Pont, homme d'un esprit pénétrant et d'un grand savoir, attaché plus que personne aux opinions d'Aristote. Jean ne fut pas son disciple, mais son ami, et c'est à quoi peut-être il dut d'être traité par lui plus généreusement que beaucoup d'autres. Adam passait pour jaloux; et de fait, peu prodigue de ses connaissances, il ne les livrait jamais qu'en partie et comme à regret à ses auditeurs (1). On lui reprochait dans son enseignement, comme aussi dans ses écrits, une obscurité calculée, dont il rejetait la faute sur le public, qui l'aurait abandonné, disait-il, s'il s'était contenté d'exposer en termes simples des idées claires (2). Ce défaut était sensible surtout dans le traité qu'il avait intitulé *Ars disserendi*, et où l'on eût dit qu'il voulait, par la confusion des noms et des mots, par d'inextricables subtilités, troubler l'esprit du lecteur et se réserver à lui seul l'intelligence d'Aristote. Ainsi pensait Jean de Salisbury (3), qui recon-

cessitate officii, et instantia juvenum urgebar quod audieram, ad memoriam crebrius revocare. »

(1) Id., ibid. : « Unde ad magistrum Adam, acutissimi virum ingenii, et, quidquid alii sentiant, multarum litterarum, qui Aristoteli præ cæteris incumbebat, familiaritatem contraxi ulteriorem : ut, licet eum doctorem non habuerim, mihi sua benigne communicaret, et se, quod aut nulli faciebat aut paucis alienis, mihi patentius exponebat. »

(2) *Metal.*, III, III, p. 129 : « Dicebat se aut nullum aut auditores paucissimos habiturum, si ea simplicitate sermonum et facilitate sententiarum dialecticam traderet, qua ipsam doceri expediret. »

(3) *Metal.*, IV, III, p. 159 : « Qui Aristotelem sequuntur, in turbatione nominum et verborum, et intricata subtilitate, ut suum vendicent, aliorum obtundunt ingenia... quo quidem vitio Anglicus noster Adam mihi præ cæteris visus est laborasse, in libro

naît lui être obligé de plusieurs acquisitions en philosophie, bien qu'ils n'aient jamais eu ensemble, nous l'avons déjà dit, des rapports de maître à élève. Mais Jean avait su se concilier la bienveillance de l'ombrageux docteur, qui se départait, en sa faveur, de ses réticences accoutumées, et, dans des conversations presque quotidiennes sur les questions remuées dans les écoles, s'en expliquait à cœur ouvert devant notre jeune Anglais, et se livrait tout entier, lui, et sa science, et ses livres (1).

Peut-être même l'avait-il associé à son enseignement. Il est permis de l'inférer, avec Duboulai (2), d'une phrase de Jean de Salisbury, où nous voyons qu'à cette époque, il initia Guillaume de Soissons aux éléments de la logique, pour le remettre, ainsi préparé, aux mains de maître Adam (3). Il est douteux que Jean se fit honneur d'un tel

quem *Artem disserendi* inscripsit... et licet familiares ejus et fautores hoc subtilitati ascribunt, plurimi tamen hoc ex desipientia vel invidentia vani, ut aiunt, hominis, contigisse interpretati sunt. » Cf. Cousin, *Fragments de philosophie du moyen âge*, p. 334.

(1) *Metal.*, III, III, p. 129 : « Habui enim hominem familiarem assiduitate colloquii, et communicatione librorum, et quotidiano fere exercitio super emergentibus articulis conferendi. Sed nec ulla die discipulus ejus fui, ei tamen habeo gratias, quod eo docente plura cognovi. » — Adam tint d'abord école près du Petit-Pont, d'où son surnom; dans la suite, il devint professeur de théologie à l'école épiscopale de Paris, et chanoine de cette église; il mourut évêque de Saint-Asaph, en Angleterre. V. *Hist. litt.*, t. IX, p. 62, 64, 70; t. XIV, p. 189; Duboulai, t. II, p. 715.

(2) « Cujus (Adami) in schola videtur promagistri seu hypodidascali munus obiisse. » Duboulai, t. II, p. 744.

(3) « Interim Willelmum Suessionensem... prima logices docui elementa et tandem jam dicto præceptori apposui. » (*Metal.*, II, x, p. 80.) Avec quelle légèreté l'auteur du discours sur l'état des lettres au douzième siècle (*Hist. litt.*, t. IX, p. 70) a-t-il dû lire

disciple. Celui-ci, en effet, esprit chimérique et subtil, ne nous est connu que pour avoir inventé une machine dialectique, on ne sait laquelle, à l'aide de quoi il se flattait de mettre à néant la logique surannée des anciens et d'en édifier une nouvelle, fondée, semble-t-il, sur la négation du principe de contradiction (1). Jean ajoute qu'en dépit de cette machine et des instances de l'inventeur, il ne put jamais condescendre à admettre l'absurde.

A quelque titre que Jean ait pu prêter son concours à Adam du Petit-Pont, nous voici arrivés au moment où d'étudiant il va devenir maître à son tour. Il écoute enfin les sollicitations de ses condisciples, qu'il primait par son savoir et son esprit (2), celles aussi de ses amis, qui se promettaient pour lui un brillant avenir; il prend également conseil de l'humble état de sa fortune, qui ne pouvait suffire à ses besoins, et il ouvre une école (3). Mais en quel lieu? Ce ne fut pas sans doute à Paris: car lui-même semble dire qu'il fut absent de cette ville pendant les trois

cette phrase pour en tirer cette assertion : « Jean de Salisbury s'attacha quelque temps à ce professeur (Guillaume de Soissons) et enseigna chez lui les premiers principes de la logique. » M. de Pastoret, dans le tome XIV du même ouvrage, est tombé dans la même erreur, qu'il aggrave encore par des développements nouveaux.

(1) *Metal.*, II, x, p. 80. — Cf. Duboulai, t. II, p. 743; *Hist. litt.*, t. IX, p. 70. L'*Histoire littéraire* (t. IX, p. 191) nous apprend, en outre, que Guillaume fit un traité de la nature de l'homme, intitulé : *Microcosmographie*.

(2) Salisb., ep. 143, t. I, p. 206.

(3) *Metal.*, II, x, p. 8 : « Extraxerunt me hinc rei familiaris angustia, sociorum petitio et consilium amicorum, ut officium docentis aggrederer. »

années que dura son enseignement (1). D'ailleurs à Paris, les rangs des professeurs étaient bien serrés pour qu'un nouveau venu y pût aisément trouver place. Parfois même la foule était si grande que l'un d'eux émigrait, en quête d'un lieu moins encombré où s'établir, d'un lieu surtout plus calme où se faire entendre (2). Et puis Paris, n'était-ce point un redoutable théâtre pour un jeune débutant? N'eût-il pas été bien téméraire à lui d'aller, sans expérience de la lutte, s'attaquer tout d'abord à si forte partie? D'ordinaire on faisait ses premières armes dans les environs (3), et quand on avait quelque nom déjà, on osait alors se mesurer avec les athlètes éprouvés des écoles de Paris.

A l'égard de la ville où Jean tint son école, nous ne saurions présenter qu'une conjecture. Plus tard, devenu secrétaire du primat de Cantorbéry, il rappelle à son ami Pierre de Celle le temps où, réunis à Provins, ils ne possédaient pas autant à eux deux, que lui tout seul dans la maison de l'archevêque (4). Déjà, dans une autre lettre, il avait prié

(1) Voulant nous marquer l'époque où il mit fin à ses leçons, voici comment il s'exprime : « Reversus itaque in fine triennii, reperi magistrum Gilbertum. » (*Metal.*, II, x, p. 81.) Il ne s'agit point, comme on l'a cru (Petersen, *Enthet.*, p. 74), de son retour dans sa patrie. Nous montrerons plus loin qu'il n'y rentra qu'à l'issue de ses études, c'est-à-dire douze ans après l'avoir quittée.

(2) Duboulai, *Hist. Univ. Paris.*, t II, p. 264 : « Quum enim non possent omnes qui ad regendum admissi fuerant, Lutetiæ commode docere, in locis circumvicinis, annuente Universitate, scholas suas aperiebant. »

(3) C'est ainsi qu'Abélard enseigna d'abord à Melun, puis à Corbeil, se rapprochant de Paris par degrés. V. Duboulai, t. II, p. 264; Rémusat, *Abélard*, t. I, p. 15.

(4) Salisb., ep. 82, t. I, p. 114.

le même correspondant de lui faire tenir quelques livres, laissés par lui en dépôt au prieur de Provins (1). Ce n'est pas tout : on sait que Provins appartenait alors au comte de Champagne. Or, dans une lettre adressée au comte Henri et toute pleine des témoignages de sa reconnaissance : « C'est sur votre territoire, » dit Jean de Salisbury, « que la « fortune commença de me sourire (2). » Nous ne prétendons pas tirer de ce texte une preuve irrécusable. Ne pourrait-on du moins y voir une présomption, qui ferait de Provins le siége possible, sinon probable, de l'enseignement de Jean de Salisbury ?

Celui-ci, nous l'avons vu, suspendit ses leçons au bout de trois années, et depuis lors il ne fit jamais œuvre de professeur. Une si rapide apparition dans la carrière de l'enseignement ne donne pas à penser qu'il y fut retenu par de brillants succès. Lui-même, dans une de ses lettres, nous parle à deux reprises de sa langue embarrassée (3). Avait-il un vice de prononciation, ou manquait-il seulement de talent pour la parole ? Au surplus, sa modestie, parfois exagérée, le portait à se déprécier souvent plus que de raison ; et dans le même passage, ne se traite-t-il pas d'esprit obtus, *animi obtusioris ?* N'attachons donc pas trop d'importance à ce qui n'est peut-être que la boutade d'un ami conversant familièrement avec son ami ; mais d'ailleurs, y avait-il en lui l'étoffe d'un professeur éminent, surtout au sens du moyen âge ? Il est permis d'en douter.

(1) Id., ep. 75, t. I, p. 101.
(2) Id., ep. 143, t. I, p. 206.
(3) Ep. 60, p. 72, t. I : « Impeditioris linguæ homuncio. »

Esprit fin et ouvert, voyant d'un seul regard le fort et le faible de chaque opinion, il était fait pour critiquer celle des autres, nullement pour imposer la sienne propre. Dans cette vive mêlée des systèmes, où se heurtaient les partis ennemis, où tout docteur aspirait à être chef d'école, ce lettré libre d'attaches philosophiques, cet académicien flottant, de son aveu, à tout vent de doctrine (1), bienveillant à chacun, mais indépendant à l'égard de tous, devait demeurer en suspens au milieu des camps opposés, sans se rallier à aucun, sans prendre non plus, faute de décision, une position à part. Pouvait-il espérer d'attirer au pied de sa chaire cette jeunesse ardente, passionnée, partiale, venue d'Allemagne, d'Angleterre, de Suède même (2), à la recherche d'un drapeau philosophique? Au reste, en tout temps, la majorité des esprits, des plus jeunes surtout, est ainsi faite qu'ils exigent d'un professeur, non une critique, mais une doctrine; ils lui demandent, non de leur mettre à la main un bâton pour le voyage, mais de les porter au terme, non le moyen, mais le but, non des instruments, une méthode par où trouver la vérité, mais la vérité toute faite, positive, absolue; ils ne veulent pas entrer en possession d'eux-mêmes, mais s'enrôler sous un chef, se réclamer d'un nom, d'une école. Jamais homme ne fut moins apte à les satisfaire que Jean de Salisbury.

Aussi ne fit-il point difficulté, à peine descendu de sa chaire, de redevenir auditeur et disciple. Il s'attacha successivement à trois nouveaux professeurs. En nous donnant

(1) Ep. 59, t. I, p. 70 : « Academicum fere ad omnia fluctuantem. »
(2) *Hist. litt.*, t. IX, p. 136.

leur nom, celui des deux premiers du moins, sans y joindre des renseignements suffisants, il nous a préparé de véritables problèmes. Ce qui les aggrave et les multiplie, c'est qu'il est malaisé, parfois même impossible, de concilier les dates fournies par lui avec la biographie des personnages qu'il paraît désigner. Quoi qu'il en soit, il ne saurait être loisible, pour accorder ces divergences, de remanier le texte de notre écrivain, d'en troubler la chronologie, d'en fausser le sens littéral, et de l'adapter, à ce prix, à des indications venues d'autre part, dont il devrait bien plutôt servir à éprouver la valeur. En effet, ce chapitre dixième du second livre du *Métalogique* est digne de créance au premier chef et demande à être pris à la lettre. Rien de plus clair, de mieux suivi ; tout s'y tient, tout s'y lie dans le plus étroit enchaînement. Jean de Salisbury se plaît à ces souvenirs de jeunesse et ne se fait pas faute, pour mieux circonstancier son récit, d'accumuler les détails. Avec quelle complaisance il fait passer devant nous ses vieux maîtres, presque année par année, dans l'ordre où ils se sont succédé devant lui ! C'est donc sur sa narration que nous allons nous appuyer, y subordonnant chacune de nos hypothèses, et, toutes les fois que nous n'y pourrons plier les témoignages relatifs à ses professeurs supposés, écartant ceux-ci au risque de ne leur substituer personne et de laisser la question pendante.

Et d'abord, commençons par fixer exactement les dates. Jean de Salisbury nous dit formellement qu'il mit deux ans à étudier la logique sous Albéric et Robert de Melun (1),

(1) *Metal.*, II, x, p. 78.

trois ans à apprendre la grammaire avec Guillaume de Conches (1), enfin, que son enseignement dura trois années aussi (2) : en tout huit ans, et cela sans compter son passage à l'école d'Abélard, son séjour dans celle de Richard l'Évêque, ni ses relations avec maître Adam : autant de circonstances qu'on ne peut faire tenir dans ces huit années, mais qui réclament une date à part. En effet, on voit clairement, aux expressions dont il se sert (3), qu'il ne fut point, par exemple, simultanément élève de Guillaume et de Richard, mais qu'il quitta le premier pour s'attacher à l'autre. C'est bien peu d'ajouter une année, ce qui donnerait un total de neuf ans. C'est en 1136 que Jean arrive à Paris: nous sommes donc maintenant pour le moins en 1145.

Parmi ses nouveaux professeurs, Jean cite en premier lieu maître Gilbert (4). Plusieurs docteurs du même siècle ont porté ce nom. Si l'on en croit la plupart des biographes, dont quelques-uns du reste ne proposent leur opinion que sous forme de conjecture (5), il serait ici question du célèbre Gilbert de la Porrée. A la date que nous venons de marquer, Gilbert de la Porrée, depuis trois ou quatre ans déjà (6), gouvernait, en qualité d'évêque, le diocèse de Poitiers. Il est vrai qu'il continua d'enseigner la théologie (7)

(1) *Metal.*, II, x, p. 79.
(2) Ibid., p. 81.
(3) *Deinde, postmodum, unde...*
(4) *Metal.*, II, x, p. 81.
(5) Bul., t, II, p. 735; *Hist. litt.*, t. IX, p. 71; t. XII, p. 466.
(6) Suivant Duboulai, t. II, p. 204, c'est en 1141 que Gilbert fut élevé à l'épiscopat; suivant l'*Histoire littéraire*, t. XII, p. 466; ce ne serait qu'en 1142.
(7) *Hist. litt.*, t. IX, p. 45.

dans cette ville, après sa promotion à l'épiscopat. C'était primitivement l'évêque lui-même qui régissait l'école attachée à sa cathédrale, et instruisait en personne les plus âgés et les plus avancés des élèves, les formant non-seulement aux sciences, mais au chant et aux cérémonies ecclésiastiques (1). A la longue, cette coutume tomba en désuétude; et, comme il devenait de plus en plus difficile aux évêques de mener de front le soin de leur troupeau et les devoirs du professorat, ils se reposèrent peu à peu de l'accomplissement de ceux-ci sur des scolastiques ou écolâtres (2). Toutefois, au commencement du douzième siècle, l'ancien usage subsistait toujours dans quelques églises, notamment dans celles de Chartres et de Lisieux (3). Gilbert de la Porrée s'y montra fidèle encore, et, en acceptant la charge pastorale, il ne renonça point aux fonctions qui avaient rempli sa vie et illustré son nom. A la rigueur, on le voit, Jean aurait pu être son disciple, à une condition cependant : c'est qu'il eût quitté vers ce temps le séjour de Paris pour celui de Poitiers. Or, pas un mot, dans son récit, ne peut le faire supposer. Bien au contraire, venant à son second maître, Jean de Salisbury s'exprime ainsi : « A Gilbert succéda Robert Pullus (4). » A prendre ces termes en toute rigueur et dans le sens que leur attribuent la plupart des critiques, entre autres les auteurs de l'*Histoire littéraire* (5), Robert Pullus remplaça Gilbert dans sa

(1) *Hist. litt.*, t. IX, p. 30.
(2) Ibid., p. 31.
(3) Ibid.
(4) *Metal.*, II, x, p. 81.
(5) *Hist. litt.*, t. IX, p. 71.

chaire et recueillit réellement sa succession. Or ce n'est pas à Poitiers, mais à Paris, que Robert tint école durant son séjour en France, et l'on doit lui chercher un autre prédécesseur que Gilbert de la Porrée. Celui-ci mis hors de cause, il faut bien l'avouer, nous n'avons personne à substituer à sa place. De tous ses homonymes rangés par Duboulai parmi les académiciens illustres du temps (1), pas un seul, à notre avis, ne peut être pris, avec quelque apparence, pour le professeur du *Métalogique.* N'importe : nous aimons mieux renoncer à le connaître que de n'avoir point égard aux invraisemblances qui ont ébranlé, dans notre esprit, l'hypothèse accréditée jusqu'ici.

Après maître Gilbert vient Robert Pullus (2). Ce nom, beaucoup moins commun que le précédent, limite le champ de nos recherches, et ne leur permet pas de s'égarer longtemps. Deux docteurs seulement, à notre connaissance, s'appelaient ainsi au douzième siècle; encore l'un d'entre eux doit-il être éliminé tout d'abord. De beaucoup plus jeune que notre étudiant, il ne fleurit guère que vers l'an 1200 (3) : c'est tout au plus s'il aurait pu être le disciple de Jean. Reste donc le célèbre cardinal Robert Pullus. C'est lui que Jean de Salisbury désigne ici, et dont il dit que sa vertu ne le recommandait pas moins que sa science. Peut-être était-il déjà revêtu de la pourpre à l'époque où nous sommes parvenus. Mais nous ne voyons pas pourquoi les fonctions de professeur eussent fait déroger un cardinal, quand elles honoraient un évêque. Le second du moins ne

(1) *Bul.*, t. II, p. 735-737.
(2) *Metal.*, II, x, p. 81.
(3) Oudin, t. II, col. 1121.

pouvait pas toujours concilier deux charges également onéreuses ; mais ce n'était pas le cas du premier, dont la dignité n'impliquait aucune attribution active. Aussi Robert lui-même refusa-t-il un évêché, sur ce qu'il lui aurait fallu renoncer à la philosophie (1), et accepta-t-il un titre d'honneur, qui lui laissait toute liberté de vaquer à l'étude (2). Une question que nous pouvons trancher avec moins d'hésitation, est celle de savoir si Jean de Salisbury entendit Robert Pullus en France ou en Angleterre. Quelques critiques, des Anglais surtout, dans une vue de patriotisme littéraire (3), lui font repasser le détroit au milieu de ses études et le comptent au nombre des élèves de l'école d'Oxford. Entre toutes les lettres que Jean adressera plus tard de Cantorbéry à son ami, à son ancien protecteur Pierre de Celle, il en est une qu'on se plaît à relire, parce qu'elle respire les sentiments les plus délicats et les plus élevés. Celui qui l'écrit est dans une situation brillante : investi de la confiance de son maître, le vieil archevêque Thibaud, il se voit en possession de l'estime et de la faveur

(1) Bul., t. II, p. 153.

(2) Leland, *Comment. de script. Brit.*, p. 180. — Au surplus, il règne une assez grande incertitude sur l'année précise de son élévation au cardinalat : les uns la font remonter au pontificat d'Innocent II, mort en 1143; d'autres la placent tour à tour sous ses successeurs Célestin II et Lucius II, dont le dernier tint le Saint-Siége jusqu'au 25 février 1845. V. *Art de vérifier les dates*, t. I, p. 285. — Guillaume Cave, *Script. eccl.*, p. 582 ; — Duboulai, t. II, p. 153; — Oudin, t. II, p. 119; — Robert Pullus, opp., Migne, *Patrol.*, t. CLXXXVI, col. 637; — S. Bernard, opp., Migne, *Patrol.*, t. CLXXXII, col. 372-373.

(3) Wood, *Hist. et Ant. Univ. Oxon.*, p. 49; Petersen, *Enthet.*, p. 74.

des personnages les plus considérables du royaume (1) ; au sein de la prospérité, il n'oublie pas les épreuves de sa laborieuse jeunesse, et moins encore l'assistance qu'il reçut alors de son ami : « C'était beaucoup, » lui dit-il, « d'avoir « pourvu aux besoins d'un exilé, de l'avoir fait jouir, à « l'étranger, de tous les biens que l'on peut trouver parmi « ses compatriotes ; mais je vous dois bien plus : grâce à « vos bons offices, j'ai remis enfin le pied sur le sol natal, « dont le charme se fait sentir à tous les hommes, et vu le « terme d'un exil qui menaçait d'être perpétuel (2). » Ce retour auquel Jean de Salisbury fait ici allusion, nous en pouvons fixer la date : c'est à l'époque où, ses études achevées, il allait entrer au service de l'archevêque de Cantorbéry. Était-il revenu auparavant parmi les siens ? Nous ne le croyons pas. Ce regret de la patrie absente, cette joie de la retrouver après avoir pensé la perdre pour toujours, tout cela ne serait plus qu'une déclamation sans objet, si sa vie d'étudiant s'était passée moitié en France, moitié en Angleterre ; si, une fois sorti de son pays, il avait pu y retourner pour ainsi dire à volonté, au lieu d'en être séparé, comme il nous le donne à entendre, par des obstacles presque insurmontables. Ces obstacles, du reste, nous sont connus, et nous savons de quel service il remercie son correspondant : celui-ci avait fourni aux frais du voyage. Jean de Salisbury était pauvre, nous l'avons déjà dit. Plus tard, au

(1) Salisb., ep. 85, t. I, p. 117.

(2) Ep. 86, t. I, p. 117 : « Magnum quidem erat sic exuli providere, ut apud exteras nationes civium commoditatibus fruerer ; sed multo magis est quod mihi diligentia vestra prospexit, ne a natalis soli dulcedine, qua totius humani generis universitas capitur, perpetuo exularem. »

temps où son emploi auprès du premier prélat de l'Angleterre aurait dû le mettre à l'abri du besoin, il lui arrivera encore (1) de se plaindre de l'embarras de ses affaires et de l'importunité de ses créanciers. Avait-il plus de ressources alors que pour vivre il était obligé de donner des leçons particulières et d'ouvrir un cours public? C'est, on le voit, une difficulté bien vulgaire mais bien impérieuse qui l'attachait au rivage de France; et, loin qu'il ait pu le quitter si aisément pour le seul plaisir d'écouter maître Pullus, il lui eût été impossible, sans le secours de ses amis, d'aller remplir en Angleterre, à quelques années de là, les fonctions importantes qui l'y attendaient. Concluons donc : c'est à Paris que Jean devint le disciple de Robert Pullus (2).

Avec Gilbert, Jean s'était appliqué tout ensemble à la logique et à la théologie; c'est à la théologie qu'il s'adonna exclusivement sous la direction de Pullus, et, peu après, sous celle de Simon de Poissy (3), le dernier en date de ses professeurs, comme aussi probablement l'un des derniers au regard du mérite : car son élève, en reconnaissant l'exactitude de sa doctrine, lui refuse tout talent pour la discussion (4).

(1) Ep. 59, t. I, p. 63 : « Me quidem rei familiaris sub onere alieni æris et importunitate creditorum urget augustia. »

(2) Rien d'ailleurs n'empêche d'admettre que Robert séjournât à Paris vers ce temps. C'est en 1140 qu'il entreprit de relever l'école d'Oxford et y ouvrit des lectures de théologie. Or celles-ci, d'après le témoignage de Wood, ne durèrent que cinq ans. V. Wood, lib. II, p. 31. Cf. id., p. 51.

(3) *Metal.*, II, x, p. 81.

(4) Ibid. — Sur Simon de Poissy, v. Bul., t. II, p. 142, 207, 775; *Hist. litt.*, t. IX, p. 71; t. XIV, p. 7. — Oudin (II, col. 1199)

Jean de Salisbury avait passé près de douze années à cultiver ainsi les diverses branches de la science de son temps (1). Arrivé au terme, il voulut revenir un moment au point de départ. «Il me prit envie,» dit-il, «d'aller revoir sur la montagne Sainte-Geneviève les anciens condisciples que j'y avais laissés, et que la dialectique y retenait toujours; mon dessein était de me mesurer avec eux sur le terrain de nos vieilles équivoques : cette rencontre devait nous éclairer de part et d'autre sur nos progrès relatifs. Je les retrouvai tels qu'ils étaient autrefois, et juste au même point : ils n'avaient pas avancé d'un pas dans l'art de dénouer les difficultés, ni ajouté à leur avoir philosophique l'ombre d'une proposition. Les objections dont ils pressaient leur adversaire, les tenaient eux-mêmes en échec. Un seul changement s'était produit en eux : ils avaient perdu toute réserve et désappris la modestie ; aussi fallait-il désespérer de leur amendement. L'expérience m'apprit alors une chose évidente : savoir que la dialectique, utile auxiliaire des autres sciences, du moment qu'elle est réduite à ses seules forces, languit stérile et sans vie. Loin de suffire à jeter

et Duboulai (t. II, p. 142) comptent aussi Gauthier de Mortagne au nombre des professeurs de Jean de Salisbury. Celui-ci parait bien le désigner par ces mots : *Lauduni gloria* (*Metal.*, I, v, p. 22), en parlant des professeurs célèbres de son temps et des adversaires des cornificiens. Mais cela suffit-il pour conclure qu'il dut suivre ses leçons ? — Plus tard Jean, dans une lettre datée de son exil, nous apprendra qu'à cette époque il se rendait au pied de la chaire d'Eudes Shirton, célèbre professeur de théologie. (Salisb., ep. 284, t. II, p. 191. Cf. Fabricius, t. III, p. 159; Duboulai, t. II, p. 758.) — Inutile de réfuter l'allégation de Trithémius, qui fait de Jean un disciple de Thomas Becket. *De Script. eccl.*, p. 166.

(1) *Metal.*, II, x, p. 81.

dans l'âme les semences de la sagesse, elle a besoin d'être elle-même fécondée par la philosophie (1). » On le voit, il était bien guéri de ses premières illusions. Autrefois, quand il entrait dans la carrière des études par la dialectique, il l'avait regardée, lui aussi, comme le dernier mot de la science; mais peu à peu, à mesure qu'il s'en éloignait parcourant les autres provinces du savoir, il la voyait décroître à ses yeux, et prendre, à distance, des proportions plus modestes et plus vraies.

Assurément, Jean de Salisbury avait droit, dans son bon sens caustique, de s'égayer ainsi aux dépens de ses vieux et subtils camarades; mais, richement pourvu du côté de la science et du talent, il était dénué, beaucoup plus peut-être que ces logiciens infatigables, des biens de la fortune. Sans asile et sans ressources, en pays étranger, il n'avait pas de quoi faire le voyage d'Angleterre, pour chercher à s'établir dans sa patrie. C'est alors qu'il reçut l'hospitalité la plus cordiale dans l'abbaye de Moutier-la-Celle, proche de

(1) *Metal.*, II, x, p. 81 : « Jucundum itaque visum est, veteres quos reliqueram et quos adhuc dialectica detinebat in monte, revisere socios, conferre cum eis super ambiguitatibus pristinis : ut nostrum invicem, ex collatione mutua, commetiremur profectum. Inventi sunt qui fuerant et ubi : neque enim ad palmam visi sunt processisse ad quæstiones pristinas dirimendas, neque propositiunculam unam adjecerant. Quibus urgebant stimulis, eisdem et ipsi urgebantur, profecerant in uno duntaxat : dedidicerant modum, modestiam nesciebant; adeo quidem ut de reparatione eorum posset desperari. Expertus itaque sum quod liquido colligi potest, quia sicut dialectica alias expedit disciplinas, sic si sola fuerit, jacet exsanguis et sterilis, nec ad fructum philosophiæ fœcundat animam, si aliunde non concipit. » — Cf. *Hist. litt.*, t. IX, p. 187.

Troyes, en Champagne (1). L'abbé Pierre ne se borna pas à fournir à sa subsistance; il voulut qu'entre eux tout fût mis en commun les études, les pensés, les affections, l'âme tout entière (2). Vivant dans cette intimité, en parfaite correspondance d'idées et de sentiments, les nœuds qui les unirent tout d'abord se resserraient de jour en jour. Sur la terre d'exil, Jean croyait retrouver la sollicitude d'un père et jusqu'à la tendresse d'une mère (3). De son côté, Pierre de Celle bénissait le jour où la Providence lui avait amené son meilleur ami (4). Il semble résulter des lettres qu'ils échangèrent par la suite, qu'une espèce de société intellectuelle s'était formée entre eux, où chacun avait mis son apport : Jean, les trésors de son érudition ; l'abbé Pierre, son expérience de la vie religieuse et les lumières de sa piété. L'un y gagnait en science, l'autre en vertu (5). C'est à Moutier, sans doute, que Jean prit les ordres : Pierre de Celle l'appelle

(1) Salisb., ep. 85, t. I, p. 117; Duboulai, t. II, p. 375; *Gall. christ.*, t. VIII, col. 147.

(2) Pierre de Celle, ep. IV, 9. Bibl. PP., t. XXIII, p. 86 : « Communicavi namque tibi non solum substantiam, sed et animam. Non est occultatum os meum a te, non consilium, non denique quantumlibet remotissimum arcanum. »

(3) Salisb., ep. 85 : « Mihi vestra benignitas alimentorum subsidia procuravit, quæ sic meam in terra aliena paupertatem excepit, ut nec patris munus, nec maternus mihi deesse videretur affectus. »

(4) Pierre de Celle, ep. IV, 5, p. 858 : « Dies illa sit benedicta qua Joannem meum feci, qua talem et tantum amicum in filiis hominum apprehendi. »

(5) Pierre de Celle, ep. IV, 7, p. 859 : « Qui nescientem instrueret... pigrum excitaret. » Salisb., ep. 96, p. 142 : « Gratia siquidem Domini et vestra, sum quidquid sum, si quid tamen sum, et institutionis vestræ beneficio me spero semper futurum meliorem. »

toujours son clerc (1). Cette vie à deux, qu'ils avaient menée de la sorte dans la paix et les studieux loisirs (2) d'un monastère de Champagne, laissa au cœur des deux amis les plus chers et les plus fidèles souvenirs. Aussi, à quelques années de là, lorsque Pierre se croyait négligé, que les lettres du confident des archevêques de Cantorbéry devenaient moins fréquentes : « Ne savez-vous plus où me trouver ? » lui écrivait-il ; « vos lettres ne connaissent-elles plus le chemin de ma demeure ? C'est ici pourtant que, dans nos longs colloques, nous nous asseyions côte à côte, ici sous ce toit que vous avez dormi, ici que s'est écoulée une part de votre vie ; c'est ce séjour que vous disiez aimer, autrefois, pardessus tous les lieux de la terre (3). » Il avait fallu un jour se séparer. Jean ne devait pas mourir dans le cloître : une destinée moins tranquille et plus brillante lui était dévolue. Pierre de Celle ne voulait pas le retenir. Il sentait bien que cette lumière était sous le boisseau et se consumait en pure perte dans l'obscurité du couvent ; il fallait la mettre en haut lieu, afin qu'elle pût luire au loin, et que sa renommée s'étendît en même temps que ses rayons (4). Au reste, il ne fut pas seul à s'employer en faveur de son hôte pour aider à son retour en Angleterre et lui ménager un

(1) Pierre de Celle, ep. VII, 67, p. 886.

(2) Sur les études qui remplissaient la vie des moines de Moutier, v. *Hist. litt.*, t. IX, 102 ; Pierre de Celle, Ep. VII, 7, p. 886.

(3) Id., ep. IV, 9, p. 860 : « Ignoras quo me requirere debeas ?... Sed hic tu mecum frequenter sedisti, dormisti, fuisti : taceo quod aliquando præ multis aliis locis et terris dilexisti. »

(4) Id., ep. IV, 7, p. 859 : « Sub modio humilitatis nostræ aliquando latuisti, jam lucerna ardens quidem conscientia, sed non

accueil bienveillant de la part de l'archevêque de Cantorbéry. Saint Bernard écrivit à ce prélat; il avait vu et apprécié le protégé de Pierre de Celle : « C'est mon ami, » dit-il à l'archevêque Thibaud, « et l'ami de tous les miens. Les meilleurs juges témoignent de la pureté de sa vie et de l'étendue de ses connaissances. Je vous l'avais recommandé de vive voix; maintenant, à distance et par écrit, je vous le recommande plus instamment encore et avec d'autant plus de confiance que, depuis, les hommes les plus dignes de créance m'ont renseigné sur sa conduite et son caractère; si je peux quelque chose, ou mieux, puisque je peux beaucoup sur vous, veuillez le pourvoir de quelque honorable emploi, et cela au plus tôt, car il ne sait plus de quel côté se tourner (1). » Jean était toujours dans une détresse aussi grande : ces derniers mots en font foi. Porteur de la lettre de saint Bernard, il partit pour Cantorbéry. Il est à croire que Pierre de Celle ne le vit pas sans alarme quitter le couvent qui l'abritait et s'éloigner du sein qui l'avait un moment réchauffé. Mais bientôt, Dieu aidant et par la faveur de l'archevêque son maître, ce pauvre clerc avait pris

adeo lucens fama. Posuit autem te Dominus in lucem gentium. »

(1) S. Bernard, ep. 361, éd. Migne, t. 182, col. 562 : « Præsentium latorem Joannem, amicum meum et amicum meorum, mittam ad sublimitatem vestram... Testimonium enim bonum habet a bonis, quod non minus vita quam litteratura promeruit... Præsens vobis commendaveram eum; sed nunc absens multo magis commendo, utique tanto securius, quanto sincerius et vitam et mores hominis fidissimis relatoribus didici. Si quid ergo ego possum, imo quia possum plurimum ante faciem vestram, providete ei, unde honeste. imo honorabiliter vivere possit; sed et hoc velociter, quia non habet quo se vertat. »

rang parmi les hommes d'église les plus considérables de son temps (1).

(1) Pierre de Celle, ep. VIII, 21, p. 889 : « Archiepiscopus Theobaldus, de gremio et sinu nostro magistrum Joannem Carnotensem episcopum, inopem et pauperem suscepit, sed Deo juvante, usque ad nómen magnorum qui sunt in terra fomentis suis provexit. » — Sur Pierre de Celle, v. D. Ceillier, t. XXIII, p. 280; *Hist. litt.*, t. XIV, p. 236.

CHAPITRE II.

SA VIE POLITIQUE

Jean de Salisbury à l'archevêché de Cantorbéry. — Caractère de l'archevêque Thibaud. — Jean de Salisbury à la Cour de Rome : Affaire d'Irlande; amitié de Jean et du pape Adrien; remontrances qu'il lui adresse; l'antipape Victor. — Concile de Londres à l'occasion du schisme; influence de Jean de Salisbury dans cette assemblée et à la Cour d'Angleterre.

Le prélat qui accueillit Jean de Salisbury à son retour dans sa patrie et l'attacha aussitôt à sa personne, n'était pas seulement le chef du clergé d'Angleterre; c'était aussi l'un des premiers parmi les hommes politiques de ce royaume. Son nom revient fréquemment dans l'histoire du règne d'Étienne (1), qui occupait encore le trône à l'époque où nous avons conduit ce récit. Rarement l'intervention de Thibaud dans les affaires publiques fut favorable au roi, lequel du reste se montra presque toujours hostile au clergé (2). Et tel était l'ascendant du primat que, dans leurs

(1) V. Lingard, éd. cit., t. II, c. IV, p. 275 et sq.
(2) Ibid., p. 272-274.

différends, c'est le roi le plus souvent qui fut obligé de plier. Il eut le dessous notamment dans une circonstance qui décela les secrètes attaches de l'archevêque au parti de Mathilde, et dont Étienne dut garder un profond ressentiment. Celui-ci, afin de garantir sa succession à son fils, voulut le faire couronner de son vivant (1). Thibaud s'y refusa, et fit prévaloir son avis dans une assemblée d'évêques tenue à ce sujet, si bien que le roi dut renoncer à son dessein. On comprend que, sous ce règne, le vieil archevêque ne fut point en faveur; mais son action ne s'en fit pas moins sentir dans les événements, et c'est à lui que revient la part principale dans les négociations qui, après la mort soudaine d'Eustache, fils d'Étienne, rapprochèrent les deux maisons rivales et se terminèrent à assurer la couronne au jeune Henri, fils de Mathilde (2). Par contre, Thibaud reçut plus tard de ce dernier tous les témoignages de reconnaissance qu'il avait droit d'en attendre, après avoir encouru, pour la cause des Plantagenets, la disgrâce d'Étienne, et puissamment contribué à l'avénement de la dynastie nouvelle : il eut, jusqu'à sa mort, la première place dans la confiance du souverain et dans les conseils du royaume (3).

Tel était le prélat (4) au service de qui Jean de Salisbury entrait à titre de clerc domestique. On ne voyait pas alors auprès des évêques ces vicaires généraux et ces autres dignitaires auxquels ils commirent en partie, dans la suite, le gouvernement de leur diocèse. Ils réunissaient dans leurs

(1) Lingard, p. 296.
(2) Ibid., t. II, c. IV, p. 297.
(3) Id., c. V, p. 317.
(4) Sur Thibaud, voir aussi *Hist. litt. Fr.*, t. XIII, p. 309.

mains toutes les attributions que ces ecclésiastiques se partagent aujourd'hui ; et, s'ils ne pouvaient y suffire par eux-mêmes, ils les exerçaient par ces clercs familiers qu'ils nourrissaient dans leur demeure, et qui étaient leurs secrétaires et leurs confidents. C'est un poste de ce genre que Jean de Salisbury occupa chez l'archevêque Thibaud (1).

Si humble que parût alors sa personne, il ne tarda pas à se ressentir de la haute situation de son maître, à la fois homme d'État et d'Église, et son activité ne fut pas longtemps contenue dans les limites d'un diocèse et dans le cercle des affaires purement ecclésiastiques. Parmi ses lettres, il en est quelques-unes, à la vérité, qui roulent sur des démêlés qu'on pourrait appeler domestiques : ce sont des moines qui réclament une redevance et le titulaire d'une église qui la leur dénie (2) ; c'est un prêtre qui, témoin d'un homicide commis par des laïques, en est réputé complice, et, comme tel, frappé de suspense (3). Mais deux années ne s'étaient pas écoulées depuis le retour de Jean dans sa patrie (4), qu'il repassait le détroit, traversait la France,

(1) *Anglia sacra*, t. II, *Præf.*, p. xj.
(2) Salisb., ep. 1, éd. Giles, t. I, p. 1.
(3) Id., ibid., ep. 3, p. 3.
(4) Suivant M. Petersen (*Entheticus, Proœmium*, p. ix), ce serait en 1149 que Jean de Salisbury aurait quitté la France ; ce ne serait qu'en 1151, d'après M. Hauréau. (*Biogr. univ.*, t. XXVI, p. 531.) Cette dernière date semble plus voisine de la vérité. Il est probable, en effet, qu'après ses douze années d'études, Jean séjourna plus d'un an à Moutier-la-Celle. — Quant à la date de son premier voyage à Rome, il nous la fournit lui-même (ep. 59, t. I, p. 64). *Eram enim Romæ, præsidente Beato Eugenio, quando, prima legatione missa in regni sui initio*... Il s'agit de l'ambassade envoyée au Pape par Frédéric Barberousse, au début de son règne, en 1152. V. Fleury, l. LXIV, c. LVI, t. XIV, p. 673.

et se rendait à Rome auprès du pape Eugène III. Il était député vers lui par le roi d'Angleterre (1). Dès lors il entrait dans la période la plus brillante, la plus laborieuse aussi et la plus agitée de sa vie publique. Dix fois dans l'espace de douze ans il franchit les Alpes, et alla soutenir devant le Saint-Siége les intérêts de ses maîtres et de ses amis (2). Nous ignorons quel était le but précis de ce premier voyage et quels en furent les effets ; nous savons seulement que Jean se concilia l'estime et l'affection du Souverain Pontife (3). Pourtant, suivant un biographe (4), il avait trouvé à Rome des ennemis, dont les fausses accusations surprirent un moment la religion d'Eugène. Celui-ci mourut bientôt (5). Il se peut que Jean de Salisbury fût encore en Italie à l'avénement d'Anastase IV, lequel s'assit ensuite dans la chaire de saint Pierre (6). Quoi qu'il en

(1) *Hist. litt.* t. XIV, p. 89; *Gall. christ.*, t. VII, p. 1146; Bayle, *Diction. crit.*, t. V, p. 55 : « Il eut commission du Roi son maître de se tenir auprès du Pape Eugène pour les affaires d'Angleterre. » — *Regi quoque Angliæ acceptus, ab ipso publicis gerendis negotiis adhibitus est.* (*Gall. christ.*, t. VIII, p. 1146.)— Le roi d'Angleterre était encore Étienne, mort seulement le 25 octobre 1154.

(2) *Metal.*, III, *Proœm.*, éd. Giles, p. 113 : « *Alpium juga transcendi decies ;... dominorum et amicorum negotia in Ecclesia Romana sæpius gessi.* »

(3) *Eugenio gratiosus* (Fabricius, t. II, p. 131). — *Charissimus* (Leland, p. 206).—*Notus et charissimus* (*Gall. christ.*, t. VII, p. 1146). — *Eximie charus* (Balée, art. 3, p. 211).

(4) Bayle, *Dict. crit.*, t. V, p. 55. Bayle donne ces détails comme « tirés de la vie de Jean de Salisbury à la tête de la traduction française des *Vanités de la Cour,* » probablement la traduction de Mézeray, in-4°, Paris, 1640, introuvable aujourd'hui; nous l'avons cherchée en vain dans les grandes bibliothèques de Paris.

(5) Dans la nuit du 7 au 8 juillet 1153. Jean de Salisbury loue le désintéressement de ce Pape. *Policrat.*, V, xv, t. II, p. 323.

(6) *Biogr. univ.*, t. XXVI, p. 531. — *Hist. litt.*, t. XIV, p. 89.

soit, à partir du règne d'Adrien IV, son rôle à la Cour pontificale semble grandir, mais seulement peut-être parce qu'il nous est alors mieux connu.

Il y avait bien peu de temps qu'Adrien était élu, lorsqu'en 1155 une ambassade solennelle vint le trouver de la part du roi d'Angleterre (1), sous la conduite de Jean de Salisbury. Henri II reprenait pour son compte un projet plusieurs fois formé par ses prédécesseurs, à qui le temps ou la résolution avaient manqué pour le mener à fin. L'Irlande, cette île sœur et voisine de l'Angleterre, en était jusque-là indépendante. La proximité de ce royaume, déjà convoité par Guillaume le Conquérant et Henri Ier, le peu de résistance dont il semblait capable en raison des antagonismes de races qui divisaient ses habitants, tout cela éveilla l'ambition du fils de Geoffroy Plantagenet (2). Mais, voulant couvrir son ardeur de conquête du voile d'un pieux dessein de croisade, il trouvait des prétextes à tout le moins spécieux dans l'état religieux et moral de l'Irlande, presque païenne dans ses mœurs, bien que chrétienne par la foi ; le clergé, régulier et instruit en général, mais entièrement isolé de la société, avait trop peu de zèle ou trop peu d'influence pour réprimer les abus les plus criants, soit dans les familles, où les mariages étaient loin d'être réglés par les principes de l'Évangile (3), soit dans l'Église elle-même, dont les biens et les plus beaux titres étaient tombés, pour la plupart, en des mains laïques (4). Aussi Jean de

(1) Matth. Paris, *Hist. Angl. maj., ad ann.* 1155.
(2) Lingard, éd. cit., t. II, p. 407.
(3) Aug. Thierry, *Conquête de l'Anglet.*, l. X, t. III, p. 183.
(4) Id., ibid., p. 191. — Lingard, t. II, p. 404.

Salisbury avait-il mission de dire au Pape que le roi, en bon prince catholique, désirait étendre les limites de l'Église, extirper les semences du vice répandues dans le champ du Seigneur; que, s'il voulait entrer dans l'île d'Hibernie, c'était pour en soumettre le peuple au joug de la foi, pour y faire payer au bienheureux Pierre un impôt annuel d'un denier par maison, tout en maintenant dans leur pleine intégrité les droits des églises : afin que son entreprise fût de tout point légitime, il sollicitait l'aveu et l'agrément du Siége apostolique (1). On tenait généralement pour certaine, à cette époque, la prétendue donation de Constantin à saint Sylvestre, laquelle assignait à l'Église romaine la possession de toutes les îles (2). C'est pour reconnaître ce droit non moins que pour justifier l'invasion d'une terre libre, qu'Henri s'adressait au Pontife. Cet acte de déférence devait toucher celui-ci; les sentiments si chrétiens dont on colorait des vues toutes politiques et guerrières, s'ils ne lui donnaient pas le change, pouvaient du moins lui fournir les considérants d'une réponse favorable; enfin l'ambassadeur était habile, pressant (3), et de plus lié d'amitié avec Adrien (4). Le Pape remit à Jean pour son maître une bulle, où se lisaient ces phrases : « Que l'Irlande « et toutes les îles éclairées par le Christ, soleil de justice, « appartiennent de droit à saint Pierre et à la très-sainte « Église romaine, c'est ce qu'on ne saurait mettre en doute,

(1) Bulle d'Adrien à Henri II, ap. Migne, *Patrol.*, t. CLXXXVIII, col. 1441.

(2) Salisb., *Metal.*, IV, XLII, p. 206. — *Hist. litt.*, t. XVIII, p. 161.

(3) *Ad preces meas.* Salisb., *Metal.*, IV, XLII, p. 205.

(4) Id., ibid.

« et Votre Seigneurie ne fait pas difficulté de le professer...
« Nous accueillons donc votre pieux et louable désir avec la
« faveur qu'il mérite, et nous avons pour agréable que vous
« fassiez votre entrée dans cette île et que vous y exécutiez
« ce qui peut concourir à l'honneur de Dieu et au salut des
« âmes (1). » Indépendamment de cette bulle, Jean de Salisbury avait reçu du Pape un anneau d'or, enrichi d'une émeraude de grand prix, qu'il devait présenter à Henri en signe d'investiture (2). Au retour de l'ambassadeur, la bulle fut lue solennellement par lui en synode public (3), et l'anneau déposé dans le trésor royal. Mais la versatilité habituelle du caractère d'Henri, une autre conquête à faire, d'autres guerres à soutenir sur le continent, par-dessus tout l'opposition de sa mère et de ses barons, lui firent bientôt perdre de vue la concession du Pape et l'Irlande (4). La bulle pontificale fut ensevelie dans les archives du château de Winchester, d'où on ne la tira qu'après vingt années révolues, par suite d'événements étrangers à notre sujet, et qui avaient ramené sur l'Irlande l'attention et les visées conquérantes d'Henri II (5).

Jean de Salisbury, nous l'avons dit, était l'ami d'Adrien: ils s'étaient rencontrés, et, je suppose, pris d'affection l'un pour l'autre au monastère de Saint-Ruf, près d'Avignon (6),

(1) Mansi, *Concil.*, XXI, 788, ap. Migne, t. CLXXXVIII, col. 1441.
(2) Salisb., *Metal.*, IV, XLII, p. 206.
(3) Girald. Cambrens., *Hibern. expugnat.*, II, VI.
(4) Lingard, t. II, p. 409. — Aug. Thierry, t. III, p. 197.
(5) Lingard, t. II, p. 418.
(6) Ce fut, selon toute apparence, pendant un des voyages de Jean de Salisbury à Rome, sous les deux Papes précédents.

où, avant son exaltation, Adrien fut successivement prieur et abbé. Plus tard, dans une de ses lettres, Jean lui rappelle leurs entretiens de Saint-Ruf : « Votre Sainteté, dit-« il, se plaisait alors à converser avec moi (1). » Ce qui agréait à l'abbé dans ces causeries, c'était sans doute le savoir et l'esprit de son interlocuteur ; c'était encore de voir et d'entendre un compatriote : car il était, lui aussi, Anglais de naissance. Peu de destinées réunirent à ce point les conditions les plus extrêmes. Il s'appelait de son nom Nicolas Breakspeare (Brise-lance). Son père l'avait laissé dans le siècle, sans ressources, sans appui, pour aller faire profession au monastère de Saint-Alban. L'enfant vécut quelque temps des aumônes du couvent ; puis, parvenu à l'adolescence, il sollicita pour lui-même l'habit religieux. Mais l'abbé de Saint-Alban le lui refusa, à cause de son ignorance et du peu d'ouverture qu'il avait montré jusque-là pour les sciences sacrées (2). Il en conçut tant de dépit et son père lui en fit de si amers reproches, qu'il résolut de s'expatrier. A Paris, où il séjourna d'abord, il fréquenta les écoles et devint, en peu de temps, un savant clerc. Ses études achevées, comme il ne trouvait pas de quoi subsister à Paris, il alla, cherchant fortune, jusqu'à Avignon, et reçut asile à Saint-Ruf. Les agréments de sa personne, sa prudence et son humeur serviable plurent à tout le monde (3),

(1) *Dum essetis in Ecclesia Beati Rufi..., mihi servo vestro communicare solebat inter loquendum dignatio vestra.* Salisb., ep. 28, t. I, p. 31.

(2) *In arte clericali satis supinus.* Matth. Paris, ap. *Histoire littéraire,* t. XIII, p. 287.

(3) *Quoniam erat corpore elegans, vultu jucundus, prudens in verbis, ad injuncta impiger, placuit omnibus.* Guillelm. Neubrig., *de Reb. Angl.*, II, VI.

et décidèrent les chanoines de cette église à lui ouvrir leurs rangs ; bientôt même, édifiés de la régularité de sa vie, frappés de son éloquence et de sa pénétration, ils le portèrent tout d'une voix à leur tête. Mais ils ne tardèrent pas à s'en repentir : il leur en coûtait d'obéir à un étranger ; ils allèrent jusqu'à l'accuser devant le Pape. Eugène, qui tenait alors le Saint-Siége, prit connaissance de leurs plaintes, en reconnut l'injustice ; mais, désespérant de calmer cet orage : « Allez, dit-il aux moines, choisissez « quelqu'un avec qui vous puissiez, ou plutôt vous vouliez « vivre en paix ; celui-ci ne vous sera plus à charge (1). » En effet, il retint Nicolas auprès de lui, et le nomma cardinal et évêque d'Albano. Envoyé ensuite comme légat en Norwége, il se conduisit avec autant de zèle que de sagesse au milieu de ce peuple encore barbare. A son retour, les suffrages unanimes des évêques et des cardinaux l'élevèrent sur le trône pontifical (2).

Quelle que fût la distance que cette éclatante fortune mettait désormais entre Nicolas et son ancien hôte de Saint-Ruf, l'amitié l'effaça. Cette amitié, Jean lui-même en a consacré le souvenir dans la dernière page du *Métalogique.* Adrien IV venait de mourir. « Sa mort, dit-il, a ému toutes les nations chrétiennes, mais surtout notre Angleterre, d'où il tirait son origine et qui témoigne l'amertume de sa douleur par l'abondance de ses larmes. Tous les hommes de bien doivent le pleurer ; mais quel autre plus que moi-même ? En effet, bien qu'il eût une mère et un frère

(1) Id., ibid.

(2) Bul., t. II, p. 265 et sq. — Fleury, t. XV, p. 4. — *Hist. litt.*, t. XIII, p. 287. — Lingard, t. II, p. 309.

qu'il aimait, il m'aimait encore davantage. Il répétait en public ce qu'il me disait en tête à tête, qu'il m'affectionnait plus que personne au monde. Telle était sa confiance en moi que, toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, il se plaisait à répandre son âme en ma présence. Tout Pontife romain qu'il était, il se faisait une joie de m'avoir pour convive ; non-seulement je m'asseyais à sa table, mais j'avais beau m'en défendre, il fallait que la même coupe nous fût commune à tous deux (1). » Jean de Salisbury fut-il le confesseur d'Adrien ? On l'a dit et on pourrait l'inférer de quelques-unes des paroles que nous venons de citer (2). Toujours est-il que le Pape lui ouvrait volontiers son cœur et le prenait pour confident de ses chagrins : car il n'en manquait pas, ce Pontife dont les quatre années de règne furent troublées par des luttes presque continuelles contre le roi de Sicile ou l'empereur Frédéric. Souvent, dans ses épanchements avec son cher compatriote, il se laissait aller à tant d'amertume, que celui-ci pouvait écrire au sortir de ces entretiens que le Pontife romain était le plus à plaindre des hommes et qu'il n'y avait pas de condition pire que la sienne (3). Pourtant, à la première nouvelle de son élection, la joie avait été grande parmi les Anglais, qui voyaient pour la première fois un des leurs s'asseoir dans la chaire de saint Pierre (4). Le roi lui avait aussitôt écrit une lettre pleine de vœux emphatiques et de verbeux éloges, laquelle

(1) *Metal.*, IV, XLII, p. 205.

(2) *Conscientiam suam in conspectu meo effundere lætabatur.* Ibid. — Bul., II, p. 751 : *Adriano IV pontifici factus est a confessionibus et conscientiæ secretis.*

(3) *Policrat.*, VIII, XXIII, t. II, p. 366.

(4) Ce fut aussi le dernier Pape de cette nation.

lui fut probablement remise par Jean de Salisbury lui-même lors des négociations relatives à l'Irlande (1). Grâce aux métaphores d'Henri II ou plutôt de son secrétaire, Adrien est tour à tour un soleil, qui se lève en Occident pour remplacer celui qui vient de s'éteindre du côté de l'Orient (2), et un arbre de vie, transplanté, par la main divine, de la terre d'Angleterre dans le verger du Seigneur. Quel contraste entre cet hyperbolique enthousiasme et le douloureux langage que le Pape tenait un jour à Jean de Salisbury, apparemment vers ce temps (3), peut-être même en réponse à l'épître royale ! A en croire cette confidence, Adrien souffrait tant sur le Saint-Siége, qu'au prix de ses épreuves présentes, toutes celles d'autrefois lui paraissaient douceur et félicité. C'est à bon droit, ajoutait-il, que la tiare semble brillante, car elle est de feu. Il affirmait ensuite que, n'était son respect pour les dispositions de la Providence, il aimerait mieux n'être jamais sorti d'Angleterre ou avoir à tout jamais enseveli sa vie dans le cloître de Saint-Ruf, plutôt que de se voir jeté dans de pareils embarras. Le Seigneur, dit-il enfin, m'a toujours fait croître entre l'enclume et le marteau ; mais maintenaut, qu'il

(1) Petr. Bles., ep. 168, *Max. Bibl. Patr.*, t. XXIV, p. 1072. Cf. Lingard, t. II, p. 310.

(2) A coup sûr, Racine ne songeait guère à la lettre latine de Henri II, lorsque, dans son ode intitulée : *la Nymphe de la Seine*, il reproduisait ce trait de bel esprit, et disait, en parlant de Marie-Thérèse :

Des rives du couchant elle prendra son cours,
Et cet astre surpasse encore
Celui que l'Orient voit naître tous les jours.

(3) Baronius, ann. 1155, t. XIX, p. 97.

soutienne, s'il lui plaît, de sa main, le fardeau dont il a chargé mon infirmité, car il m'écrase (1).

En retour de la confiance que lui marquait le Souverain Pontife, Jean mettait à le conseiller et à l'avertir la plus courageuse indépendance, et on ne sait lequel mérite le plus d'estime, du confident qui usait de cette franchise, ou du maître qui la tolérait. « Je me souviens, dit l'auteur du *Policratique*, d'avoir été visiter en Apulie mon seigneur le Pape Adrien IV, qui m'avait admis dans sa familiarité; je demeurai près de trois mois avec lui à Bénévent. Un jour que nous nous entretenions de mille sujets, il vint à me demander, et cela avec beaucoup d'insistance, ce qu'on pensait de lui et de l'Église romaine. Moi, en toute liberté et très-ouvertement, je lui fis part du mal que j'avais entendu dire en diverses provinces. Voici, en effet, ce qu'on répétait presque partout : l'Église romaine, qui devrait être la mère de toutes les Églises, se conduit moins en mère qu'en marâtre.

« Dans ses chaires, s'asseyent des scribes et des pharisiens, qui font porter à autrui des fardeaux écrasants, et ne les touchent pas du bout du doigt. Dominateurs du clergé, ils ne se rendent point l'exemple du troupeau, lequel suit sans dévier le sentier qui mène à la vie. Ils entassent les meubles précieux, chargent leur table d'or et d'argent, tout en lésinant sur d'autres points par avarice : chez eux, en effet, nul accès pour les pauvres, sinon de loin en loin, et alors ce n'est pas Jésus-Christ, mais la vaine gloire qui ouvre la porte. Ils troublent les

(1) *Policrat.*, VIII, xxiv, t II, p 366

Églises, en fomentant les procès, en excitant l'un contre l'autre le clergé et le peuple ; ils n'ont nulle pitié des affligés, ils s'enrichissent des dépouilles des églises ; toute espèce de lucre passe à leurs yeux pour une œuvre pie. Rendent-ils la justice, ils donnent gain de cause, non pas à l'innocent, mais au plus offrant. Aujourd'hui, vous obtiendrez tout avec de l'argent ; demain, vous n'aurez rien sans payer. Ils font souvent du mal, semblables en ce point aux démons, qu'ils paraissent faire du bien quand ils cessent de nuire : un petit nombre cependant doivent être exceptés, qui honorent le titre de pasteur et en remplissent les devoirs. Mais le Pontife romain lui-même est à charge à tous et presque insupportable. On se plaint que, tandis que les églises élevées par la piété de nos pères tombent en ruines, que les autels sont négligés, il se bâtit des palais et marche, non-seulement couvert de pourpre, mais tout brillant d'or. Les prêtres habitent des demeures splendides, et l'Église du Christ se flétrit entre leurs mains. Ils multiplient leurs exactions, comme s'ils s'efforçaient d'égaler Crésus en richesses. Mais le Très-Haut les traite avec équité : car ils sont devenus la proie d'autrui, et souvent des plus vils d'entre les hommes. J'en ai la confiance, aussi longtemps qu'ils seront ainsi égarés, ils ne cesseront de sentir la verge du Seigneur. Le Seigneur n'a-t-il pas dit en effet : Comme vous aurez rendu justice aux autres, il vous sera fait à vous-mêmes, et la mesure dont vous aurez usé, vous sera appliquée à votre tour ? L'Ancien des jours ne sait pas mentir. Voilà, Saint-Père, ajoutai-je, ce que dit le peuple, dont vous avez voulu connaître le sentiment. — Et

vous, dit le Pape, qu'en pensez-vous? — Vous me jetez, répondis-je, dans une grande perplexité. Je crains, en effet, d'être taxé de dissimulation et de flatterie, si je m'oppose tout seul à l'opinion publique. D'autre part, ne serai-je pas criminel de lèse-majesté, si j'élève, pour ainsi dire, la voix contre le ciel? ne serai-je pas digne alors du dernier châtiment? Cependant, puisque Gui Clément, cardinal-prêtre de Sainte-Potentienne, se range au jugement du peuple, je ne prendrai pas sur moi de contredire un tel témoin, Il soutient, en effet, qu'il y a dans l'Église romaïne un fonds de duplicité et d'avarice, qui est la source et la racine de tous les maux. Et ce n'est pas en secret qu'il s'est exprimé ainsi, c'est publiquement, dans une assemblée de cardinaux, où présidait le saint Pape Eugène. Toutefois je proteste, avec l'assurance de ne point mentir à ma conscience, que nulle part je n'ai trouvé des ecclésiastiques plus réguliers, plus ennemis de l'avarice que dans l'Église romaine. S'agit-il de Bernard de Rennes, cardinal-diacre de Saint-Côme et de Saint-Damien: la pureté de sa vie, son mépris pour les richesses font l'admiration de tous. Il est encore à naître, celui qui lui aurait fait accepter un présent. Quel objet d'étonnement que cet évêque de Préneste, qui se ferait scrupule de prendre sa part des biens mis en commun! Ceux-là et plusieurs autres, leur modération, la gravité de leurs mœurs les égalent à Fabricius, qu'ils surpassent infiniment par la connaissance de la vraie religion. Vous insistez, vous me pressez, vous exigez que je parle: puis donc qu'il n'est pas permis de mentir au Saint-Esprit, je déclare, pour déférer à vos ordres, qu'il faut obéir à vo-

tre parole, mais non pas vous imiter dans toutes vos œuvres. En effet, qui diffère avec vous sur la doctrine, est hérétique ou schismatique. Mais à Dieu ne plaise que tous les fidèles prennent exemple sur la conduite d'un grand nombre d'entre vous! La corruption de quelques-uns est une tache même pour ceux qui sont restés purs, et déshonore l'Église universelle. Aussi je crois que la mort les frappe de préférence aux autres, pour qu'ils ne gâtent point toute l'Eglise. Et lorsque les bons sont parfois enlevés avant le temps, c'est pour qu'ils échappent à l'atteinte du mal, et parce que Rome gangrenée n'est point, aux yeux de Dieu, digne de les posséder. Mais vous, dont c'est le devoir, recherchez et attirez auprès de vous les humbles, les contempteurs de la vaine gloire et des richesses. Mais je crains qu'à force de m'interroger sur ce que vous désirez savoir, vous ne finissiez par entendre, de la bouche d'un imprudent ami, ce que vous voudriez ignorer. Tandis que vous surveillez avec le plus grand soin la conduite des autres, vous négligez entièrement l'examen de la vôtre. Vous êtes entouré de gens qui vous flattent, qui vous appellent père et seigneur. Si vous êtes père, pourquoi exiger de vos enfants des présents et des salaires? si vous êtes seigneur, pourquoi ne pas tenir en respect les Romains, réprimer leur audace, les faire rentrer dans le devoir? Mais vous voulez conserver Rome à l'Église par vos présents. Est-ce à ce prix que saint Sylvestre l'a acquise? Vous êtes, Saint-Père, hors du droit chemin. Les moyens qui ont servi à acquérir cette ville, doivent la conserver. Ce que vous avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement. La justice est la reine des vertus,

elle aurait honte de trafiquer d'elle-même.... Le Pontife se prit à rire, loua ma franchise, et m'ordonna que, toutes les fois que quelque propos malsonnant frapperait mes oreilles, je lui en fisse part (1). »

Il fallait citer de telles pages : je n'en sais point qui fassent plus d'honneur à Jean de Salisbury ; elles lui assignent une place parmi ces courageux champions de la discipline qui, depuis saint Bernard jusqu'au cardinal Julien, adressèrent aux Papes de respectueuses et fermes remontrances, et dont les avis, s'ils avaient été suivis, auraient ramené dans les mœurs la pureté primitive, tout en maintenant l'intégrité de la doctrine, et prévenu sans doute cette formidable scission du seizième siècle, que Bernard était loin de pressentir, mais dont le conseiller d'Eugène IV put voir, de son temps, les signes avant-coureurs (2). Le langage de Jean respire la même hardiesse dans la censure des abus, mais aussi le même attachement à l'unité doctrinale de l'Église, dont le livre *De la Considération* est empreint à chaque page. Saint Bernard n'avait pas craint de poursuivre les désordres jusque dans les rangs les plus élevés, au risque d'y éveiller de puissantes et dangereuses susceptibilités : ce sont les cardinaux qu'il traite de « satrapes plus jaloux des

(1) *Policrat.*, VI, xxiv, t. II, p. 59 et sq. — Cette liberté de langage dont Jean fit preuve en cette rencontre, il la portait habituellement dans sa correspondance avec Adrien, témoin ces lignes qui terminent une de ses lettres au Pape : *Valeat in ævum Paternitas Vestra, et utinam memoriter teneat quod omnes sciunt et in auribus vestris paucissimi profitentur, Romanum Pontificem non posse diu pontificari.* (Ep. 30, t. I, p. 33.)

(2) V. Bossuet, *Hist. des Variations*, liv. III, n° 1, éd. Vivès, t. XIV, p. 18 et sq.

droits de leur dignité que soucieux des devoirs de leur saint état (1). » Mais au-dessus des cardinaux, Jean de Salisbury a osé s'attaquer au Souverain Pontife lui-même, lui reprocher l'éclat de ses vêtements, la somptuosité de ses palais, en contraste avec la misère du peuple et le délabrement des églises (2). Par contre, si c'est à grand tort que les Réformés alléguèrent en faveur de leur rupture saint Bernard (3), l'adversaire le plus ardent de toutes les hérésies qui, au douzième siècle, menacèrent d'altérer la foi, ils n'auraient pas eu la main plus heureuse en cherchant à s'appuyer sur Jean de Salisbury : car, selon lui, c'est se retrancher volontairement du corps des fidèles, que de contredire l'enseignement qui émane de la chaire pontificale.

Maintenant que nous connaissons les relations qui unirent Jean de Salisbury et Adrien, serons-nous surpris des larmes que la mort de celui-ci fit répandre à son ami (4) ? Jean ne perdait pas seulement un protecteur ; il perdait un maître, capable d'entendre la vérité et de souffrir des conseils qui ne fussent point des flatteries. Or un homme de cœur mesure sa reconnaissance et son estime envers les souverains qu'il approche, moins aux grâces qu'ils lui accordent, qu'aux vertus qu'ils lui permettent : peu lui importerait que sa fortune prospérât, si sa conscience était à la gêne, s'il ne pouvait faire le bien en toute franchise de

(1) *Satrapis plus majestati quam veritati faventibus.* (*De Consideratione*, lib. IV, c. III.)
(2) *Policrat.* loc. cit.
(3) Bossuet, *Hist. des Variations*, loc. cit.
(4) *Metal.*, IV, XLII, p. 205.

parole comme en toute liberté d'action. Assurément Jean de Salisbury se rappelait avec attendrissement les bontés touchantes du dernier Pape à son égard ; nul doute cependant que son souvenir et sa gratitude ne s'attachassent de préférence au droit qu'il avait eu de le servir, lui et l'Église, avec un dévouement qui pouvait aller jusqu'à la hardiesse.

Mais il ne tarda pas à voir son chagrin s'augmenter des misères de l'Église, en proie aux déchirements d'un schisme. « Un nouveau Judas, s'écrie-t-il, s'est fait le ministre de Satan, et répand partout l'amertume et les scandales. Il s'élève des guerres plus que civiles, guerre entre prêtres, entre frères (1). » Ce suppôt de l'enfer, c'était l'antipape Victor III, qui disputait la tiare à Alexandre III, pontife légitime, et tenait l'Église en suspens. Huit jours n'étaient point encore écoulés depuis la mort et les funérailles d'Adrien, que le schisme s'était déclaré (2). Le conclave pour l'élection du nouveau Pape n'avait duré que trois jours, au bout desquels toutes les voix, moins trois, s'étaient réunies sur la tête de Roland, chancelier de l'Église romaine. Deux des dissidents nommèrent le troisième, qui était le cardinal Octavien, du titre de Sainte-Cécile, et, nullement émus de l'avantage numérique de l'autre parti, résolurent de faire prévaloir leur choix. Sans perdre de temps, les cardinaux de la majorité avaient donné à leur élu, qu'ils appelaient Alexandre III, l'investiture du souverain pontificat, c'est-à-dire qu'ils l'avaient revêtu, selon l'usage, de

(1) *Metal.*, IV, XLII, p. 206.
(2) Fleury, l. LXX, c. XXXVII; t. XV, p. 66.—Cf. *Art de vérifier les dates*, t. I, p. 288.

la chape d'écarlate. A cette vue, Octavien arracha la chape de dessus les épaules de son rival, et l'aurait emportée, sans l'intervention d'un sénateur indigné qui la lui enleva des mains : alors, se tournant vivement vers son chapelain, il lui demanda celle qu'en cas de besoin celui-ci avait apportée, et dans sa précipitation, la mit le devant derrière, cherchant en vain la capuce, aux éclats de rire des assistants et à la grande joie de ses adversaires, qui allaient répétant que Victor — c'était le nom qu'il avait pris — avait été élu à rebours. Bientôt après, les deux prétendants furent consacrés, à quinze jours de distance, par des évêques de leurs factions respectives (1). Il y avait donc sacre et investiture de part et d'autre, avec cette différence toutefois qu'Octavien avait été investi par lui-même et sacré indûment. Il n'en prenait pas moins occasion de dire et peut-être de penser qu'il ne manquait à son élection aucune des formalités de rigueur. De plus, si Alexandre avait le bon droit pour lui, Victor avait pour lui l'empereur, fort prévenu contre l'ancien chancelier d'Adrien, l'ancien organe des prétentions ultramontaines de ce Pape (2), et persuadé à juste titre qu'il trouverait en lui un adversaire, au premier conflit entre les deux pouvoirs. On comprend dès lors que les dispositions connues de Frédéric, comme aussi le caractère des événements, dont les apparences pouvaient tromper de loin, durent gagner à la cause de l'antipape les esprits timides et mal informés, ou du moins les jeter dans le trouble et la perplexité. Jean de Salisbury n'hésita

(1) Fleury, loc. cit.
(2) V. Fleury, l. LXX, c. XXIII ; t. XV, p. 38.

pas : dès le premier moment il se rangea du parti d'Alexandre.

Il se trouvait en Italie lors de l'élection pontificale (1) ; avant son départ, qui eut lieu à très-peu de temps de là (2), il eut à Ferentino une entrevue avec le nouveau Pape, en reçut les plus grands témoignages de bienveillance, et, entre autres présents, un anneau qu'Alexandre ôta de son doigt pour le lui offrir (3). On a même pensé qu'il s'en retournait dans son pays à la prière du Pontife lui-même et pour y appuyer sa cause (4). Toujours est-il que, sans surfaire son rôle, on peut dire qu'il contribua pour sa part à faire entrer l'Angleterre dans l'obédience d'Alexandre. Quand il y revint, personne n'avait encore pris parti, ni le roi, ni le clergé. Henri II était circonvenu par l'empereur, et l'on pouvait craindre qu'il ne se laissât ébranler (5). L'archevêque de Cantorbéry semblait balancer encore, ou du moins, si, dans la première lettre qu'il écrit au roi à ce sujet, il incline du côté d'Alexandre, il n'ose pas se prononcer ouvertement et paraît attendre qu'une décision

(1) Salisb., ep. 42, t. I, p. 43.

(2) L'élection eut lieu au mois de septembre 1159; la lettre dont nous parlons, écrite d'Angleterre, est datée de la même année. Ce départ si prompt de Jean de Salisbury, qui, une fois de retour dans sa patrie, ne semble plus l'avoir quittée avant son exil, nous empêche d'admettre l'assertion suivante du *Gallia christiana* (t. VIII, col. 1146) : *Alexandro Papæ a secretis et epistolis fuit; eo enim potissimum usus est ad scribendum adversus Octavianum antipapam ejusque fautores*. Il écrivit, en effet, en faveur d'Alexandre, mais comme secrétaire de l'archevêque de Cantorbéry, et non du Pape.

(3) Salisb., ep. 42, t. I, p. 43.

(4) Petersen, *Enthet., proœm.*, p. v.

(5) Salisb., ep. 59, t. I, p. 64.

royale tranche la question et mette fin au partage des évêques anglais, les uns favorables à Alexandre, les autres disposés à recevoir son compétiteur (1). Cependant Jean de Salisbury restait ferme dans son sentiment. On a de lui une lettre fort curieuse, datée de cette époque (2) et adressée à l'un de ses amis, Raoul de Serres, qui résidait alors en France. Il y parle fort au long du conciliabule de Pavie (3), où des cardinaux et des évêques, réunis sur l'ordre et délibérant sous l'inspiration de l'empereur, avaient proclamé Octavien et condamné Alexandre. A ce propos, il dévoile les vues ambitieuses de Frédéric. « Je sais, dit-il, ce que le Teuton roule dans son esprit. J'étais à Rome lorsqu'au début du règne d'Eugène il y envoya sa première ambassade (4). L'arrogance et l'indiscrétion de l'un des députés découvrirent les projets audacieux de son maî-

(1) Salisb., ep. 44, t. I, p. 45.

(2) Salisb., ep. 59, t. I, p. 63 et sq. — Nous ne saurions, en effet, nullement admettre l'assertion suivante de M. de Pastoret (*Hist. litt.*, t. XIV, p. 124) : « Les hésitations avaient cessé et l'Angleterre s'était rangée du parti d'Alexandre, lorsque Jean de Salisbury écrivit sa cinquante-neuvième lettre. » Dans le dernier paragraphe de cette cinquante-neuvième lettre (p. 70), Jean nous dit qu'il se rend en compagnie de son maître au concile de Londres, après lequel seulement cessèrent les hésitations de l'Angleterre. Il y a plus : dans le même paragraphe, Jean parle positivement des dissensions qui, alors encore, divisaient les évêques du royaume, dont quelques-uns, comme ceux de Winchester et de Durham, ne cachaient pas leur préférence pour Octavien. Il nous paraît donc de toute impossibilité de reporter cette lettre après le concile de Londres, et c'est à bon droit que nous nous appuyons sur elle pour montrer Jean de Salisbury devançant la plupart de ses compatriotes dans la défense de la cause d'Alexandre.

(3) V. Fleury, l. LXX, c. XLI et sq.; t. XV, p. 76.

(4) V. Fleury, l. LXIV, c. LVI; t. XIX, p. 673.

tre : il voulait rétablir à son profit l'empire universel, soumettre le monde à la ville de Rome, et se promettait un succès facile, pourvu qu'il pût compter sur la faveur du Souverain Pontife (1). » Ce qu'il n'avait pas obtenu d'Eugène, il l'attendait de Victor, sa créature. Mais l'injustice des prétentions de ce dernier ne saurait faire question. Il n'y a pas lieu de douter un instant, même pour un académicien flottant, ou peu s'en faut, à tout vent de doctrines (2). « Met-on en regard les personnes : l'un est lettré, modeste, humble, zélateur de la justice; l'autre a toujours vécu dans une frivole oisiveté. Oppose-t-on les causes entre elles : l'un s'est intrus par la violence, par la ruse ; en présence de l'époux indigné, il s'est rué sur l'épouse ; l'autre, dans sa modestie, s'arrête, attendant que l'épouse l'introduise (3). » Bientôt la conviction de Jean se répandit autour de lui. Thibaud, dans sa correspondance avec le roi, prend un ton de plus en plus décidé ; pour lui écrire, il emprunte à son secrétaire, non-seulement sa plume, mais encore quelques-unes des expressions que nous venons de citer (4). Enfin, sur les instances de l'archevêque, un concile s'ouvre à Londres. Thibaud s'y fait accompagner par Jean (5) ; il y portait d'ailleurs les arguments, les lu-

(1) Salisb., ep. 59, t. 1, p. 64.
(2) Ibid., p. 70.
(3) Ibid.
(4) Salisb., ep. 48, p. 50. — Cf. ep. 63, p. 77; 64, p. 79. — Au surplus, Jean de Salisbury était sans doute l'auteur de ces lettres que Thibaud se bornait à signer. A propos d'une lettre écrite au nom de l'archevêque, au roi et à Thomas Becket, Jean dit à ce dernier : *Litteras domini mei ad dominum regem et vos conceperam.* (Salisb., ep. 78, t. I, p. 105.)
(5) Id., ep. 49, p. 70.

mières que celui-ci avait pu lui fournir d'original, à son retour d'Italie, où il avait vu de près l'élection, l'investiture, le sacre des deux prétendants. L'autorité de son âge et de ses vertus, jointe au prestige de son rang, assurait au primat de Cantorbéry la prépondérance au sein de l'assemblée : c'est lui qui, dans une circulaire écrite au nom de ses collègues, informe le clergé et les fidèles du royaume de la décision du concile, et leur enjoint de prêter obéissance et respect à Alexandre comme au véritable Pontife romain (1). Dans ce décret synodal (2), qui déjouait les menées de l'Empereur et apportait au rival d'Octavien l'hommage de l'Angleterre et de son roi, une assez large part, on le voit, revient à Jean de Salisbury, le conseiller intime, l'inspirateur de l'archevêque Thibaud.

Nous ne croyons pas exagérer son ascendant ni grandir outre mesure son rôle. Jusqu'ici nous l'avons suivi surtout à l'étranger, et nous avons vu croître son importance et son autorité, dans les missions qu'à diverses reprises il alla remplir à la cour des Papes. Mais en Angleterre, il était en quelque sorte le second de l'archevêque, auprès de qui l'on peut dire qu'il exerçait, sans en avoir le titre, les fonctions

(1) Id., ep. 65, t. I, p. 82. — Cf. Fleury, LXX, XLVIII; t. XV, p. 98; Lingard, éd. cit., t. II, p. 327.

(2) C'est avec beaucoup de précautions, à la vérité, et beaucoup de formules d'humble soumission, que Thibaud fait connaître au roi les résolutions du concile : à l'entendre, les évêques n'ont point voulu décider la question, ce qui n'appartient qu'au souverain ; ils lui soumettent seulement leur avis ; toujours est-il que, par cet avis, la volonté du roi, chancelante jusque-là, fut définitivement fixée, et qu'en dernière analyse, c'est bien une sentence portée par des évêques et non émanée d'un caprice royal, qui vint obliger les consciences anglaises. V. Salisb., ep. 64, t. I, p. 78.

et l'influence d'un coadjuteur. Dans les années dont nous parlons, Thibaud, vieux et infirme, se déchargeait volontiers sur lui du poids des affaires. « Mon père et mon seigneur, qui est aussi le vôtre, » dit-il en s'adressant à Thomas Becket à la fin du *Métalogique* (1), « est tombé malade, et si gravement que nous ne savons jusqu'où nous devons espérer, jusqu'où il nous faut craindre. Ne pouvant, comme d'habitude, vaquer au travail, il m'a chargé d'un lourd fardeau : je porte la sollicitude de toutes les Églises. » Et ailleurs : « La volonté de mon maître, à qui je ne saurais désobéir, fait peser sur moi le soin de toute la Bretagne, pour les causes du moins qui ressortissent au for ecclésiastique (2). » Il ne se tenait pas toujours dans ces limites. On n'a pas oublié le double caractère politique et religieux de son maître. Ce n'est pas seulement l'archevêque, c'était parfois aussi l'homme d'État que Jean était appelé à seconder. Deux ans auparavant, pendant l'absence du roi, alors en guerre avec les Bretons du continent (3), Thibaud, étant le premier personnage du royaume, s'était vu à la tête du gouvernement. Son secrétaire eut sa part de travail et de responsabilité. Il écrit à son ami, à son ancien protecteur Pierre de Celle, qu'il ne s'appartient plus : « Les affaires de l'État nous occupent tout entiers, » lui dit-il, « et par-dessus tout il nous faut veiller auprès de la reine et des jeunes princes : car mon maître est commis à leur garde, et je ne quitte pas un

(1) *Metal.*, IV, XLII, p. 206.
(2) *Metal.*, prologue, p. 9.
(3) V. Lingard, t. II, p. 313; Aug. Thierry, *Conquête d'Angl.*, liv. VIII, t. III, p. 66.

moment ses côtés (1). » Il y a loin de l'humble clerc de l'abbaye de Celle au favori de Thibaud de Cantorbéry. Cependant six années à peine (2) s'étaient écoulées depuis le jour où, sans autre bagage que les recommandations de l'abbé Pierre et de saint Bernard, il venait frapper à la porte du palais primatial. Maintenant il y occupe la première place après le maître. Chargé de pourvoir au bonheur de l'État, à la sécurité de la famille royale, son nom, inconnu naguère hors des murs de l'école, est devenu familier aux habitués des cours. Heureux le siècle où le mérite tout seul peut aussi rapidement franchir les degrés qui mènent à la réputation, aux honneurs, à l'influence !

(1) Salisb., ep. 87, t. I, p. 144.
(2) La lettre que nous venons de citer est datée de 1157.

CHAPITRE III.

SES PRINCIPAUX OUVRAGES.

(LE POLICRATIQUE.)

Occasion du livre. — L'Épitre dédicatoire. — Idée générale de l'ouvrage; abus de l'érudition. — Peintures morales : la chasse au moyen âge; la musique d'église au douzième siècle; le théâtre; la magie; opinion de Jean sur les prophéties de Merlin. — Digression sur le libre arbitre. — Retour aux mœurs du temps : les courtisans. — Doctrine de l'auteur sur le tyrannicide. — Partie dogmatique de l'ouvrage : l'*Institution de Trajan*, attribuée à Plutarque; l'amour du peuple; le pouvoir des Papes. — Appréciation du *Policratique*.

En ces années, la cour de Londres était plus brillante que jamais : au luxe qui partout y régnait, on reconnaissait l'ascendant du fastueux chancelier, Thomas Becket, maître alors de l'esprit d'Henri II (1). Avant lui, le palais des rois, vieux et délabré, n'était plus qu'une ruine : il le fit restaurer à grands frais; et les travaux furent conduits

(1) V. Giles, *Vie de S. Thomas Becket*, c. v, t. I, p. 294 et sq.

avec une telle célérité que, dans l'intervalle de Pâques à la Pentecôte, au dire d'un témoin, tout fut achevé. Aussi le nombre des charpentiers et des autres artisans était si grand, si grande était leur activité, que l'air, tout à l'entour, retentissait d'un bruit assourdissant et qu'on ne pouvait, si près qu'on fût l'un de l'autre, se faire entendre de son voisin (1). Ces splendeurs étaient loin d'éblouir Jean de Salisbury. Au milieu du tumulte et de l'éclat des fêtes, il avait regret aux obscures années de sa jeunesse, où il n'avait d'autre compagnie que celle des philosophes, d'autre occupation que l'étude (2). Cette existence d'inutiles loisirs lui était comme une mort anticipée, où l'homme s'ensevelissait tout vivant (3). Ses goûts étaient au rebours de ceux des courtisans. « Je méprise tout ce qu'ils recherchent, » disait-il, « et je recherche tout ce qu'ils méprisent (4). » Peu s'en était fallu que, pris de dégoût pour une société si futile, il

(1) Guillaume fils d'Étienne, *Vita S. Thomæ*, ap. Migne, *Patrol.*, t. CLXXX, col. 114 : « Cancellarius Thomas regni sedem, palatium Londoniæ, prius fere ruinam, reparari facit; mira celeritate tantum opus perficiens intra quoddam Pascha et Pentecosten, tot fabris lignariis, et aliis operariis tantæ instantiæ motu et sonitu operantibus, ut vix alter alterum proxime admotum posset audire loquentem. »

(2) Salisb., *Policrat.*, I, prolog.; t. I, p. 13 : « Jam enim annis fere duodecim nugatum esse tædet, et pœnitet me longe aliter institutum, et quasi sacratioris philosophiæ lactatum uberibus, ablactatumque decuerat ad philosophantium transisse cœtum, quam ad collegia nugatorum. » Quand Jean dit : *annis fere duodecim*, nous croyons à une distraction de sa part. Il s'était écoulé seulement neuf ou dix ans depuis qu'il avait quitté la France. Nous ne pensons pas qu'il comprenne dans les années perdues celles qu'il avait passées à Moutier-la-Celle.

(3) Id., ibid., p. 16.

(4) Id., ibid., p. 13.

ne se dérobât de la cour, et n'allât chercher, parmi les gens d'école, un meilleur emploi de son temps et de ses talents. Thomas Becket l'avait retenu. Il lui avait conseillé, pour surmonter ses ennuis, d'imiter les manœuvres qui allégent le poids du travail, et les voyageurs qui abrégent la longueur de la route par des chansons et d'agréables contes : « Appliquez-vous, » lui avait-il dit, « à lire, à faire des ouvrages, dussiez-vous ne trouver d'autre sujet que vous et vos chagrins, d'autre lecteur que moi et les Muses (1). » Jean se rendit à ces avis, et, se mettant aussitôt à l'œuvre, il commença le plus étendu, le plus intéressant de ses écrits, le *Policratique*, qu'il intitula aussi : « Des Vanités de la Cour (2). »

Le livre une fois terminé, il le dédia à celui qui lui avait mis la plume à la main, à Thomas Becket, dans une épître en vers, élégante et ingénieuse, où il se souvient d'Horace (3) et de Martial (4), et qu'il adresse à son ouvrage, en

(1) Id., ibid., l. VII, prolog.; t. II, 79-80 : « Si aliud non conceditur, de me ipso et variis fortunæ formis conqueri, saltem mihi et Musis. »

(2) *Policraticus, sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum.* Nous adoptons, pour le titre de cet ouvrage, l'orthographe et l'étymologie proposées par M. de Pastoret (*Hist. litt.*, t. XIV, p. 159) et M. le duc de Caraman (*Histoire des révolutions de la philosophie*, t. II, p. 329). Scaliger et Pithou croyaient qu'il fallait l'écrire avec un *y* au lieu d'un *i*, comme venant de πολύ et signifiant que l'ouvrage contient beaucoup de choses. Dans les premières éditions, il est écrit avec un *i;* et il semble qu'il vient de πόλις et de κρατεῖν : ce qui veut dire qu'il est question dans ce livre des grands et des princes, de leurs travers et aussi des vertus nécessaires pour bien gouverner.

(3) Horace, *Ep.*, I, xx.

(4) Martial, *Epig.*, I, IV.

apparence pour le mettre en garde contre les périls où il va s'exposer, et pour affermir ses premiers pas dans le monde; au fond pour faire, sous cette forme piquante, l'éloge du chancelier et lui demander indulgence et protection en faveur de ces pages, dont il est juste qu'il soit le parrain :

« Mon petit livre, si tu m'en crois, tu retiendras ta langue, et ton pied ne passera point le seuil de la cour : reste à la maison. Souviens-toi d'éviter avec soin les regards des hommes ; tiens secrètes les pensées que je te confie. Défie-toi de tout le monde : on te traitera d'ennemi public ; on t'accusera du crime de lèse-majesté. Le feu dévorant, le glaive cruel t'attendent peut-être ; ou bien on te jettera dans une eau immonde. Cependant si tu sors, dissimule tes traits sous ton manteau ; que ta peau paraisse hâlée et souillée de poussière ; porte un bâton à la main, une besace sur le dos ; que ton bonnet soit tout usé, et ta chaussure grossière. Que l'on reconnaisse, à ton costume et à ton air, un pèlerin venu de loin ; parle une langue étrangère et barbare. On te croira né chez les Pictaves : il est permis à ce peuple d'user librement de sa langue. Avant tout, mets-toi en quête d'un hôte sûr, chez qui tu sois à l'abri des embûches qu'on ne manquera pas de te tendre. Évite les sots, les gens trop timorés, les petits, les bavards. Si tu rencontres un ami de la vérité, accepte avec empressement son hospitalité ; si c'est quelque courtisan de la vaine gloire, fuis-le. Choisis pour ton patron celui qui veut, qui sait, qui peut te protéger partout et toujours. Cherche donc cette lumière du clergé, cette gloire du peuple anglais, le bras droit du roi, le modèle des vertus : cherche le chancelier d'Angleterre... Il n'est pas difficile de trouver sa demeure:

tu n'as pas besoin qu'un guide t'y conduise. Le chemin en est connu de tous, excepté des méchants ; il est ouvert aux riches et aux pauvres, aux malheureux comme aux heureux : tout étranger se réjouit d'y rencontrer un père. Sitôt qu'on t'aura ouvert la porte, dirige-toi vers la chambre à coucher du maître. Attends que la foule se soit écoulée et cesse de s'agiter dans les appartements. Quand le maître viendra pour donner un peu de repos à ses membres fatigués, alors approche-toi ; change de visage et tire de ta besace ta provision de bagatelles. »

Si mihi credideris, linguam cohibebis, et aulæ
  Limina non intret pes tuus ; esto domi.
Aspectus hominum cautus vitare memento,
  Et tibi commissas claude, libelle, notas.
Omnia sint suspecta tibi, quia publicus hostis
  Et majestatis diceris esse reus.
Ignis edax, gladiusque ferox tibi forte parantur
  Aut te polluta subruet hostis aqua.
Quum tamen exieris, faciem velabit amictus,
  Deformetque tuam pulvis et aura cutem,
Dextra ferat virgam, premat et sua mantica dorsum :
  Trita tegant frontem pilea, pero pedem.
Sit gradus et cultus, habitus peregrinus eunti,
  Nonnisi barbariem barbara lingua sonet.
De Pictavorum dices te gente creatum :
  Nam licet his lingua liberiore loqui.
Hospitiique fidem quæres super omnia, quo sis
  Tutus ab insidiis, quas tibi quisque parat.
Stultos, prudentes nimium, parvosque cavebis.
  Et quos insignes garrula lingua facit.
Si quis amat verum, tibi sit gratissimus hospes,
  Et quem delectat gloria vana, cave.
Jure patronatus illum cole, qui velit esse,
  Et sciat, et possit, tutor ubique tuus.
Ergo quæratur lux cleri, gloria gentis
  Anglorum, regis dextera, forma boni.

Quæsitus regni tibi cancellarius Angli,
Primus sollicita mente petendus erit.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Hujus nosse domum non est res ardua; cuivis
Non duce quæsito, semita trita patet.
Nota domus cunctis, vitio non cognita soli,
Lucet, ab hac lucem dives, egenus habent.
Illa patet miseris, patet et domus illa beatis,
Hic patre lætatur advena quisque suo.
Quum reserata semel fuerit tibi janua, currens
Ad thalamum domini progrediere tui.
Expecta dum turba fluat, quæ fervet in aula,
Fessaque sint domini membra fovenda toro.
Accedes, vultum mutabis, mantica nugas
Excutiat. . . . . (1).

Sous quel nom cet enfant des veilles de Jean de Salisbury devait-il se présenter à son puissant protecteur? Jean ne le dit pas. Nous ne savons, quant à nous, à quel genre il convient de rattacher cet ouvrage (2) si complexe, où l'infinie

(1) Salisb., *Policrat.*, *Entheticus in Policraticum*, t. I, p. 1-2.

(2) Il y a un traité d'Hugues de Saint-Victor qui rappelle un peu le *Policratique*: c'est le dialogue *de Vanitate mundi*. Nous n'oserions dire toutefois que Jean l'eût présent à l'esprit en composant son livre. Le *de Vanitate mundi* est divisé en quatre livres. Dans les deux premiers figurent un maître et un élève, désignés le premier par la lettre D (*docens*); le second par la lettre I (*interrogans*). Toutes les conditions, toutes les occupations humaines sont tour à tour passées en revue, et le maître en démontre successivement la vanité. Les deux derniers livres présentent des nouveaux personnages : l'âme et la raison; il y est question des révolutions de l'histoire jusqu'au sixième siècle. — Vers 1180, un auteur anglais, Gautier Mapes, contemporain de Jean, quoique beaucoup plus jeune que lui, attaché comme lui à la personne de Thomas Becket, écrivit un livre *de Nugis curialium*. Il empruntait à Jean le titre de son ouvrage, mais non pas

variété des matières n'est pas exempte de confusion, et où l'auteur passe tour à tour de la morale à la politique, les quitte pour aborder les questions les plus abstruses de la philosophie de son temps, prend tous les tons, depuis l'ironie légère du satirique jusqu'à la gravité du docteur, et cela sans transition, se mettant peu en peine de vous épargner les heurts et les brusques secousses, mais suivant que le caprice ou l'inspiration du moment le jette d'un côté ou d'un autre. L'explication, sinon l'excuse, de ce défaut d'unité, d'ordre et de proportion, se trouve sans doute dans les circonstances où est né ce livre et au travers desquelles il s'est peu à peu développé. Commencé au milieu des cours, soit dans le palais de Londres, soit à l'archevêché de Cantorbéry (1), il se poursuivit, s'acheva peut-être en Italie, auprès du Pape Adrien (2). Pour le mener à fin, Jean

ses idées : car Gautier, ennemi de saint Bernard et des moines, raille et attaque presque tout ce que Jean avait défendu et exalté; de plus, une grande partie de l'ouvrage est remplie de fables et de traditions populaires. Il y a cependant de singulières analogies entre le livre de Gautier et celui de Jean : tous deux, par exemple, contiennent un récit de la prise de Jérusalem. V. *Hist. litt.*, t. XV, p. 494; t. XVI, p. 187; t. XXII, p. 139-154; t. XXIII, p. 250. — Beaucoup d'ouvrages furent écrits dans la suite sur la cour et les courtisans; nous n'en connaissons pas qui puisse prêter à un parallèle avec le *Métalogique*. Nous ne parlerons donc ni du *Curial* d'Alain Chartier, ni du *del Cortegiano* de Balthazar Castiglione, ni de l'*Aristippe* de Balzac. V. sur ces trois ouvrages, sur le second surtout, la thèse latine de M. A. Joly, doyen de la faculté de Caen, *de Balthassaris Castilionis opere cui titulus Il libro del Cortegiano*. (Paris, 1856.)

(1) Salisb., *Entheticus in Policrat. Policrat*, t. I, p. 5 :

Cantia te felix genuit, te Cantia fovit.

(2) Salisb., *Policrat.*, VIII, XXIII; t. II, p. 367 : *Nihil enim, quum præsens sum, sui gratia vult apud se absconditum esse ab oculis meis.*

devait disputer quelques lambeaux de ses jours et de ses nuits aux tracas des cours et aux fatigues des voyages (1). Est-il surprenant qu'il règne un peu de hasard et d'imprévu dans la composition d'un ouvrage écrit au jour le jour, par un auteur dont mille préoccupations étrangères venaient à tout instant interrompre la plume et intercepter la verve (2) ?

Toutefois, comme s'il eût voulu nous mettre dès l'abord en main le fil qui nous doit conduire à travers les détours de la route, Jean de Salisbury expose, dans le premier chapitre, une vérité morale qui semble avoir inspiré le livre, qui en est comme l'idée dominante et peut servir à en relier toutes les pièces, si fortuitement qu'elles paraissent, à première vue, rassemblées. « De tous les périls semés sur le chemin des grands, je n'en connais pas de plus à craindre que les séductions d'une fortune brillante, qui leur dérobe la vue de la verité, tandis que le monde étale autour d'eux ses trésors et ses délices, qui tour à tour flattent les sens en allumant leurs désirs, si bien que l'esprit, dupe des faux attraits qui le captivent, s'abdique en quelque sorte lui-même, et renonce au vrai bien qu'il trouverait au-dedans de lui, pour se répandre au dehors et courir après des biens mensongers. La prospérité, véritable marâtre de la vertu, ne caresse ses favoris que pour l'étouffer en eux ; elle ne s'attache à leurs pas que pour les mener à leur perte : au

(1) Salisb., *Policrat.*, VII, prolog.; t. II, p. 80 : *Dies et nox necessariis et alienis occupationibus transiguntur.*

(2) Lui-même semble avoir prévu la critique, et il y répond d'avance : *Inæqualitas autem voluminum, variis et occupationibus adscribenda, quibus in curia sic distractus sum, ut vix aliquid scribere quandoque licuerit.*

commencement elle sert à ses convives les plus doux breuvages, et lorsque l'ivresse les a gagnés, elle y mêle un poison mortel. Plus son éclat est radieux, plus profond est l'aveuglement de ceux qui se laissent tromper à ses appas (1). » Ne dirait-on pas la paraphrase du *Beati pauperes* (2), ou de cette autre parole divine : « Il est difficile qu'un riche entre dans le royaume des cieux (3) ? »

Cette maxime, Jean ne la perd jamais de vue, pas même dans ses plus lointaines digressions. Mais c'est dans les premiers chapitres surtout qu'il l'a présente à l'esprit, qu'il la commente, nullement en prédicateur, bien plutôt en moraliste et en satirique. N'allons pas toutefois prendre Jean de Salisbury pour un précurseur de La Bruyère. Ce serait nous promettre de la lecture de son livre beaucoup plus qu'elle ne saurait nous tenir. Sans doute l'auteur du *Policratique* avait bien de l'esprit, avec une pointe de malice ; il savait observer aussi, et l'indépendance de son caractère aidait à la clairvoyance de son regard ; de plus il était lettré, et capable, nous l'avons vu, de tailler finement sa plume ; mais dans son érudition même était l'écueil, dont il ne sut se garder. Il est savant, à la manière de son siècle, où la science, pour incomplète qu'elle soit, est toujours entachée d'un peu de pédanterie. Il reste un docteur de collége ; et, chez lui, le savoir acquis dans les écoles ne se tourne pas assez, au contact du monde et par le libre développement de son talent, en culture élégante et polie. Passe-t-il en revue les vaines occupations où se consume la

(1) *Policrat.*, I, I; t. I, p. 17.
(2) Matth., V, 3 ; Luc., VI, 20.
(3) Matth., XIX, 23.

vie des courtisans : vous vous attendez à un tableau de mœurs, à des portraits peints d'après nature. Mais auparavant, il faut que Jean consulte ses souvenirs scolaires. Il ne peut se railler des chasseurs et des musiciens de son temps, qu'il n'ait préalablement recherché l'origine de la musique et de la chasse. Les premiers chasseurs, à l'en croire, furent les Thébains, race souillée des plus grands crimes, le parricide, le parjure et l'inceste. Leur détestable invention, ils la transmirent d'abord aux Phrygiens, nation molle et lâche, légère et dépravée (1). Les Grecs, plus sérieux et mieux avisés, n'eurent garde de se laisser entraîner à ces exemples. Leurs fables prouvent leur éloignement pour un art aussi funeste. C'est parce qu'il était chasseur (2) que Ganymède fut enlevé par « l'aigle du tonnerre (3). » Heureuse invention ! s'écrie Jean : cet enfant vain et léger n'était pas un fardeau trop lourd pour un oiseau (4). Où Jean de Salisbury a-t-il puisé ces renseignements ? Ils n'ont pas même le mérite d'être exacts, du moins si l'on s'en rapporte à Xénophon, qui, lui aussi, a retracé les origines de la chasse, invention des dieux, selon lui, et toujours en grand honneur parmi les héros de la Grèce : « D'Apollon et de Diane viennent la chasse et les

(1) *Policrat.*, I, v ; t. I, p. 19.

(2) Ganymède passe généralement pour avoir été plutôt berger que chasseur. Dans Lucien, *Dialogues des dieux*, XX, 6, Mercure, racontant l'enlèvement de Ganymède par Jupiter, dit : « Ce fut, si j'ai bonne mémoire, de dessus cette roche qu'il l'enleva ; votre berger était alors occupé à jouer de la flûte près de son troupeau. » (Traduction de M. Talbot, t. I, p. 89-90.)

(3) Lamartine, IIe *Méditation*.

(4) *Policrat.*, I, v ; t. I, p. 20.

chiens ; ils en ont fait présent à Chiron pour honorer sa justice. Celui-ci reçut ce don avec joie, et eut pour disciples, dans la chasse aussi bien que dans les autres arts. Céphale, Esculape, Mélanion, Nestor, Amphiaraüs, Télamon, Méléagre, Thésée, Hippolyte, Palamède, Ulysse, Ménesthée, Diomède, Castor, Pollux, Machaon, Podalire, Antiloque, Énée, Achille, honorés des dieux chacun dans son temps (1). » Si la chasse n'a pas trouvé grâce devant Jean de Salisbury, la musique est plus heureuse : aussi bien a-t-elle pris naissance en meilleur lieu. « C'est un art libéral, dit-il, et, soit qu'il se vante d'avoir pour père Pythagore, ou Moïse, ou Jubal (2), il est de noble race (3). » C'est par cet indiscret usage de la réminiscence et de la citation que Jean de Salisbury, malgré son fin sourire et tout ce qu'il y a en lui d'aimable et d'attrayant, conserve quelque chose d'archaïque et d'un peu revêche, qui sent son écolier du moyen âge. Cette nourriture classique, mal digérée, s'arrête dans sa mémoire, qu'elle surcharge et appesantit, au lieu de se mêler à sa substance pour fortifier son talent et lui prêter ces riches couleurs qui sont à l'esprit ce que la vivacité du teint est au visage de l'homme, la fleur de la

(1) Xénophon, *de la Chasse*, I, traduction de M. Talbot, t. I, p. 310.

(2) Genèse, IV, 21 : *Et nomen fratris ejus Jubal : ipse fuit pater canentium cithara et organo.* C'est par erreur évidemment que dans l'édition des Bénédictins (*Bibl. max. PP.*, t. XXIII, p. 251) et dans l'édition du docteur Giles (t. I, p. 36) on a imprimé *Tubal* au lieu de *Jubal*. Il ne peut être question, en effet, de Tubalcaïn, mentionné au verset suivant du même chapitre de la Genèse, et dont il est dit : *Qui fuit malleator et faber in cuncta opera æris et ferri.*

(3) *Policrat.*, I, VI ; t. I, p. 36.

santé. Nous avons nommé La Bruyère. Il commença par traduire Théophraste : il s'appuyait sur lui à l'entrée de la carrière ; mais, une fois ses pas affermis, il marche seul et va plus loin que son guide (1). Dès lors il n'est plus le traducteur, mais l'émule des anciens ; il parle en son propre nom et dit comme sien ce qu'Horace a dit avant lui (2). Mais le nom même de La Bruyère nous avertit qu'il serait injuste de chercher au douzième siècle ce que le dix-septième pouvait seul nous offrir, l'un des fruits les plus exquis de notre maturité littéraire, l'une des œuvres les plus accomplies du savoir, du goût et du génie.

Au surplus, qu'on ait le courage de traverser les épines qui encombrent un peu les abords du *Policratique :* on ne tardera pas, en pénétrant plus avant, à être récompensé de sa constance. En effet, si l'auteur se retourne trop fréquemment en arrière, du côté de l'antiquité et de la mythologie, d'autres fois, et plus souvent, il ramène ses regards et appelle notre attention sur son temps. Alors ce n'est plus l'érudit, c'est l'observateur qui nous parle. En poursuivant

(1) Je crois que La Bruyère n'a jamais été mis au-dessous de Théophraste que par Charpentier, qui le reçut à l'Académie française. V. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I, p. 404.

(2) La Bruyère, *des Ouvrages de l'esprit.* — Cf. id., *de la Société et de la Conversation :* « *Lucain a dit une jolie chose; il y a un bon mot de Claudien; il y a cet endroit de Sénèque;* et là-dessus une longue suite de latin, que l'on cite souvent devant des gens qui ne l'entendent pas et qui feignent de l'entendre. Le secret serait d'avoir un grand sens et bien de l'esprit : car ou l'on se passerait des anciens, ou, après les avoir lus avec soin, l'on saurait encore choisir les meilleurs et les citer à propos. » Quel dommage que Jean de Salisbury n'ait pas lu ou deviné ce passage de La Bruyère !

les « vanités » des courtisans, c'est bien aux courtisans du douzième siècle, et à ceux d'Angleterre, qu'il fait le procès. Cette préoccupation de la société contemporaine est visible dans le catalogue qu'il dresse des amusements à l'usage des grands. Le choix qu'il fait de ces passe-temps, l'ordre où il les range, nous révèlent la vie des seigneurs du règne d'Henri II. C'est à bon droit que cette longue liste s'ouvre par la chasse. Nul divertissement n'eut plus de vogue au moyen âge : c'était la passion des nobles ; c'était, ou peu s'en faut, un de leurs titres de noblesse. Rarement on rencontrait un chevalier qui n'eût le faucon sur le poing ou son lévrier derrière lui. C'est dans cet équipage que la célèbre tapisserie de Bayeux nous représente Harold et ses compagnons. Même témoignage nous est rendu par les sépultures du temps. Voyez-les, tous ces brillants gentilshommes, couchés sur leur lit de pierre, les pieds appuyés sur leur fidèle lévrier (1). Si peu compatible qu'un tel exercice nous paraisse aujourd'hui avec les convenances de l'état religieux, l'Église n'avait pu se défendre de l'universelle contagion. On comprend à la rigueur que les évêques

(1) Hallam, *l'Europe au moyen âge,* Ire partie, ch. IX, trad. Dudouit. Paris, 1822. T. IV, p. 144. — « La chasse et même les animaux qu'on chassait furent tellement en honneur au moyen âge, qu'une infinité de nobles familles allemandes, ainsi qu'une grande quantité de villes, ont pris leur nom d'un ours, d'un loup, d'un cerf, d'un lièvre, d'un chien, parce que probablement ces bêtes ont fourni jadis des épisodes intéressants à l'origine de ces villes et de ces familles. Berne et Uri viennent d'un ours et d'un buffle ; les Hischleben, les Wolfenbutel, les Hasenfratz, les Hundsleben et mille autres nous offrent des étymologies analogues. » *Le Moyen Age et la Renaissance*, publié sous la direction de M. Paul Lacroix ; article *Chasse*, § 1er, fol. IV.

et les abbés, vrais seigneurs féodaux, prissent exemple sur leurs pairs restés dans le siècle. C'était sans doute un homme de noble race, entré dans les ordres sans autre vocation que les vues ambitieuses de sa famille, que cet archevêque d'York qui, au commencement du quatorzième siècle, faisait ses tournées pastorales en chassant de paroisse en paroisse, avec une meute nombreuse et une suite de deux cents personnes, entretenues aux frais des abbayes dont il traversait les terres (1). Ce qui surprend davantage, c'est que des moines aient revendiqué, contre les interdictions canoniques ou royales, le droit de chasser, ou, tout au moins, de faire chasser dans les forêts de leurs domaines. Celles de Saint-Denis regorgeaient de gibier, dont l'empereur Charlemagne était particulièrement friand : aussi ne voulait-il pas qu'on le détruisît sans sa permission ni pour une autre table que la sienne. Cependant, à force d'instances, les religieux de l'abbaye finirent par lui arracher l'autorisation de faire tuer quelques cerfs par leurs gens et pour leur compte : ils lui avaient représenté que la chair de ces animaux devait servir à la nourriture des frères infirmes, et les peaux à couvrir des missels ou à faire des ceintures et des gants pour les moines (2). Sans doute Jean de Salisbury avait en vue des abus de ce genre lorsqu'il écrivait ces lignes : « Chaque condition a ses devoirs et ses bienséances. Qu'avons-nous de commun, vous et moi, avec la profession de chasseur ?... Le prince doit commander au peuple ;

(1) Hallam, *l'Europe au moyen âge*, Ire partie, ch. IX ; éd. cit., t. IV, p. 146.

(2) Hallam, ibid., p. 145. — Cf. *le Moyen Age et la Renaissance*, art. cit., fol. V.

le docteur, l'enseigner; le juge, châtier les coupables... Ne vous indigneriez-vous pas si un chasseur aspirait à la royauté ou au pontificat? Croyez-moi, je m'indigne à bien plus juste titre quand je vous vois déchoir d'un si haut rang, jusqu'à l'office méprisable et meurtrier de chasseur (1). »

Cette passion de la chasse n'avait pas seulement pour effet de confondre les conditions et d'intervertir les rangs; elle donna naissance, en Angleterre surtout, à un code vraiment tyrannique, à ces lois forestières (*forest laws*) (2), au moyen desquelles les seigneurs, les rois principalement, assuraient leurs plaisirs, sans aucun égard à la justice et à l'humanité. Cet odieux système remontait à Guillaume le Conquérant, dont les chroniques saxonnes nous ont conservé les ordonnances oppressives: « Il établit plusieurs *deer friths* (3), et il fit à cet égard des lois portant que quiconque tuerait un cerf ou une biche perdrait la vie. Ce qu'il avait établi pour les biches, il le fit pour les sangliers: car il aimait autant les bêtes fauves que s'il eût été leur père. Il en fit autant pour les lièvres, qu'il ordonna de laisser courir en paix. Les riches se plaignirent et les pauvres murmuraient; mais il était si dur qu'il n'avait aucun souci de la haine d'eux tous. Il fallait suivre en tout la volonté du roi si l'on voulait vivre, si l'on voulait avoir des terres ou des biens, ou sa faveur. Hélas! un homme peut-il être aussi capricieux, aussi bouffi d'orgueil, et se croire lui-

(1) Salisb., *Policrat.*, I, IV; t. I, p. 29-30.

(2) Hallam, *l'Europe au moyen âge*, Ire partie, ch. IX; éd. citée, t. IV, p. 147.

(3) Les *deer-friths* étaient des forêts dans lesquelles les bêtes fauves étaient sous la protection ou *frith* du roi.

même autant au-dessus de tous les autres hommes ? Puisse Dieu tout-puissant avoir merci de son âme et lui accorder le pardon de ses fautes (1) ! » Ce code étrange fut renouvelé par Henri Ier, lequel sut si bien protéger ses forêts contre les incursions des hommes et des chiens, que la contrée était couverte de bêtes fauves, qui depuis disparurent comme par miracle. De son vivant, on les voyait errer par troupes innombrables ; quelques jours après sa mort, vous n'auriez pas découvert deux têtes de cerf dans la forêt royale (2). Jean de Salisbury trouva ces prohibitions encore en vigueur, et peut-être aggravées ; car de son temps la peine de mort punissait le meurtre du gibier, placé sous la protection du souverain : « Telle est, » dit-il, « la démence où se laissent emporter les partisans de ces vains plaisirs, qu'ils méconnaissent la voix de la nature, méprisent les jugements du ciel, et ne craignent point de venger la mort des bêtes fauves sur l'image de Dieu, qu'ils soumettent aux supplices les plus raffinés. Ils n'ont pas eu honte d'exiger pour rançon de leur gibier la vie d'un homme que le Fils de Dieu a racheté de son sang. Ces animaux sauvages, qui appartiennent de droit au premier qui s'en saisit, quelques hommes téméraires ont osé, sous le regard de Dieu, s'en arroger la propriété, en quelque lieu qu'ils se trouvent, comme s'ils avaient enclos l'univers dans l'enceinte de leurs domaines. Chose à peine croyable ! tendre des piéges et des lacets aux oiseaux devient crime par l'effet d'une loi,

(1) Chron. saxon., ap. Scr. Fr., XIII, 51, trad. de M. Michelet, *Hist. de France*, IV, I ; t. II, p. 197. — Cf. Lingard, *Hist. d'Angleterre*, t. II, c. I, p. 115.
(2) Lingard, t. II, ch. IV, p. 255.

et mérite la confiscation des biens, la mutilation des membres et même la perte de la vie. Tu croyais que les oiseaux du ciel comme les poissons de la mer étaient biens communs à tous les hommes; ils appartiennent au fisc, qui réclame les premiers partout où leur vol peut les avoir portés. Il faut s'en abstenir et réprimer ton bras, de peur que, coupable du crime de lèse-majesté, tu ne deviennes la proie des chasseurs royaux (1). »

Ce despotisme des rois chasseurs avait d'autres conséquences, qui, sans atteindre directement les personnes, augmentaient la misère du peuple en le privant du fruit de ses sueurs et en faisant dépérir l'agriculture. « Les laboureurs, » dit Jean de Salisbury, « sont forcés d'abandonner les champs qu'ils viennent de défricher, et de quitter la place aux bêtes qu'il faut laisser courir en pleine liberté. Afin d'étendre leurs pâturages, on enlève au paysan ses terres ensemencées, ses vergers, ses prairies, où il ne peut plus conduire ses troupeaux; les ruches sont exclues des jardins; à peine si les abeilles peuvent encore aller butiner les fleurs des champs à l'aventure (2). » Les campagnes laissées à l'abandon; de vastes forêts couvrant des espaces immenses, qui, mis en culture, auraient nourri des provinces; des étangs et des marais, qu'on n'avait garde de dessécher, de peur de nuire aux oiseaux malfaisants qui les hantaient; tel était l'aspect de l'Angleterre sous l'inique régime que nous venons de rappeler (3). De semblables

(1) Salisb., *Policrat.*, I, IV; t. I, p. 28. — Cf. Lingard, *Hist. d'Angleterre*, c. V, t. II, p. 459 et sq.
(2) Salisb., *Policrat.*, I, IV; t. I, p. 28.
(3) Hallam, *l'Europe au moyen âge*, Ire partie, ch. IX; t. IV, p. 148.

abus ne devaient point prévenir Jean de Salisbury en faveur de la chasse. Il la jugeait par ses œuvres, qui de son temps étaient mauvaises. S'il poursuit avec trop d'âpreté et condamne avec trop de rigueur un divertissement, à nos yeux plus innocent qu'il ne le donne à entendre, c'est qu'au douzième siècle, la passion immodérée de la chasse avait engendré des injustices et des désordres, trop bien faits pour révolter le sentiment de l'humanité chez tout homme de cœur et pour dicter les plus légitimes remontrances à tout esprit désireux de la prospérité de son pays.

Par cela même qu'il écrit ainsi les yeux fixés sur son temps, Jean de Salisbury devient un des témoins les plus instructifs de la société d'autrefois. Dans cette revue qu'il fait des divers passe-temps où s'oubliait l'oisiveté des grands, il nous livre plus d'un curieux détail sur les usages et les mœurs, le luxe et les arts, l'esprit et les préjugés du siècle où il vivait et qu'il observait d'un regard attentif et pénétrant. Par exemple, nous parle-t-il de la musique : il ne s'attarde pas longtemps sur les personnages à qui l'on attribue tour à tour la paternité de cet art ; de Jubal, de Moïse et de Pythagore, il descend rapidement jusqu'aux artistes chargés d'amuser le désœuvrement des courtisans d'Henri II. Il nous apprend alors que la musique d'église commençait à dégénérer, qu'elle s'éloignait de la religieuse gravité dont elle s'était empreinte sous l'inspiration de saint Ambroise et de Grégoire le Grand (1). « On entend, » dit-il, « jusque dans le sanctuaire ces voix molles et efféminées, qui ne cherchent

(1) V. Cantu, *Histoire universelle*, X^e^ époque, ch. XXIV ; 3e éd. parisienne, t. IX, p. 454.

qu'à se faire valoir et ne peuvent qu'énerver les âmes..... Écoutez-les : vous croiriez entendre des sirènes plutôt que des hommes ; la merveilleuse souplesse de leur gosier défie les rossignols et les perroquets. Ces savantes modulations charment les auditeurs et les ravissent au point de leur enlever la liberté de leur jugement. Si cet art est poussé trop loin, il attise le feu des passions au lieu de nourrir la dévotion. Renfermez-le dans de justes limites, il affranchit l'âme de ses peines, met en fuite les soucis et les inquiétudes de la vie, et, nous élevant doucement à la pensée de Dieu, nous donne part à la sérénité et à la joie des anges (1). »

Un contemporain de Jean, disciple de saint Bernard et abbé en Angleterre, le bienheureux Aëlrède a décrit en détail toutes les innovations mondaines qui, à cette époque, dénaturaient le chant et la musique d'église. On allait jusqu'à simuler le hennissement des chevaux ; les hommes s'efforçaient de rendre leur voix aussi aiguë que celle des femmes. Parfois on ouvrait la bouche sans émettre aucun son : c'était pour figurer l'agonie des mourants ou l'extase des martyrs. Ajoutez à cela des gestes à l'avenant. A l'exemple des histrions, on roulait les yeux, on agitait les épaules et les bras (2). Le peuple admirait la puissante harmonie des orgues (3), mais ne pouvait se tenir de rire aux éclats, à l'aspect de la pantomime indécente des chanteurs. Il se croyait au théâtre et non pas à l'église.

(1) Salisb., *Policrat.*, I, VI ; t. I, p. 38.

(2) Aëlrède, *Speculum charitatis*, II, II, ap. S. Bernard., *Epist.* 398, not. 1040 ; éd. Migne, t. CLXXXII, col. 609 et sq.

(3) Sur les orgues, durant cette période du moyen âge, v. Cantu, *Hist. univers.*, X^e^ époque, c. XXIV ; éd. cit., t. IX, p. 458.

« On ne craint donc pas, » s'écrie le pieux abbé, « la redoutable majesté de Dieu! on oublie que le Christ est là, sous les voiles mystiques, et qu'il répand son divin sang dans le calice; que les cieux s'entrouvrent pour laisser descendre les anges, pour que la terre touche le ciel et que les hommes entrent en société avec les esprits bienheureux. » Aëlrède n'avait pas oublié les leçons de son maître. Consulté par un abbé sur la manière de solenniser dignement la fête d'un patron, saint Bernard répond : « Que vos chants soient graves, ni trop raffinés ni trop incultes; qu'ils aient de la suavité sans mollesse. Ce n'est pas assez qu'ils charment l'oreille s'ils ne touchent le cœur; qu'ils soient de nature à en dissiper la tristesse, à en adoucir l'amertume. Au lieu d'affaiblir le sens des paroles, qu'ils les rendent plus fortes et plus frappantes. C'est un grand préjudice pour la piété, lorsque le charme de l'harmonie nous détourne des pensées utiles et nous rend plus attentifs aux inflexions de la voix qu'aux choses mêmes que celle-ci doit servir à insinuer dans les âmes (1). » Jean de Salisbury ne parlait pas autrement. Au reste, les âmes religieuses de tous les temps se rencontrent et n'ont qu'un sentiment sur ce point. Pour traduire Jean de Salisbury, Aëlrède et saint Bernard, nous aurions pu emprunter à Fénelon plus d'une expression, des phrases même tout entières : « La poésie et la musique, » dit l'auteur du *Traité de l'Éducation des filles*, « si on en retranchait tout ce qui ne tend point au vrai but, pourraient être employées utilement à exciter dans l'âme des senti-

(1) S. Bernard, ép. 398, ap. Migne, *Patrol.*, t. CLXXXII, col. 610-611. Nous n'avons pu traduire le jeu de mots de la dernière phrase : *plus sinuandis intendere vocibus quam insinuandis rebus.*

ments vifs et sublimes pour la vertu... L'Église a cru ne pouvoir consoler mieux ses enfants que par le chant des louanges de Dieu. Une musique et une poésie chrétiennes seraient le plus grand de tous les secours pour dégoûter des plaisirs profanes; mais, dans les faux préjugés où est notre nation, le goût de ces arts n'est guère sans danger (1).»

Dans un siècle où l'esprit mondain altérait, comme on l'a vu, le caractère des cérémonies religieuses, comment espérer que le théâtre conserve assez de décence et de gravité pour éviter les censures d'un moraliste chrétien et d'un homme d'église? Aussi Jean de Salisbury se montre-t-il sévère pour les spectacles de son temps. Ceux-ci méritaient d'abord, entre beaucoup d'autres reproches, celui qu'Horace adressait déjà aux représentations scéniques du siècle d'Auguste (2) : au lieu de parler à l'esprit en charmant les oreilles, on ne songeait qu'à occuper et à divertir les yeux. Ce n'était plus le comique de Ménandre ni celui de Plaute, moins encore l'art délicat du poëte que Jean appelle « notre Térence (3): » on ne voyait que des histrions qui s'efforçaient de provoquer les éclats d'un rire grossier par leurs gestes indécents et leurs bouffonneries licencieuses (4). Pourtant le siècle précédent avait vu les premières ébauches d'un drame chrétien. Un abbé d'Angleterre, Geoffroi de Saint-Alban, avait composé ou fait composer des tragédies de piété, dont l'une roulait, à ce que l'on croit, sur les

(1) Fénelon, *de l'Éducation des filles*, c. XII; éd. Gaume, t. V, p. 595. — Cf. Bossuet, *Maximes et Réflexions sur la comédie*, XXI; éd. Vivès, t. XXVII, p. 49.

(2) Horace, *Ep.*, II, I, 187-188.

(3) Salisb., *Policrat.*, I, VIII; t. I, p. 43.

(4) Id., ibid., p. 44.

miracles de sainte Catherine. Avant d'être mis à la tête du monastère de Saint-Alban, Geoffroi avait ouvert une école non loin de là, à Dunestaple. Il faisait jouer par ses élèves ces pièces chrétiennes, les plus anciens antécédents, semble-t-il, de ces comédies scolaires qui devaient un jour avoir tant de vogue dans les collèges des Jésuites (1). Mais, sans remonter si haut, un contemporain de Jean de Salisbury, le frère de son ami Pierre de Blois, Guillaume s'était exercé dans l'art de Sophocle et dans celui de Ménandre. « Votre nom, » lui écrit Pierre, « sera longtemps en honneur, grâce à votre tragédie de *Flaura et Marco* et à votre comédie de *Alda* (2). » Quel était ce Marc, quelle était cette Flore (3) dont Guillaume avait fait les héros de sa tragédie ? Que signifie ce titre intraduisible (4) sous lequel Pierre de Blois désigne la comédie de son frère ? A peine en peut-on inférer, à l'exemple des auteurs de l'*Histoire littéraire* (5), que le sujet de ces pièces était tout profane, et que, par suite, Guillaume de Blois avait quitté la route ouverte par Geoffroi de Saint-Alban. Si Jean de Salisbury ne mentionne aucun de ces essais, probablement bien informes, de poésie dramatique, c'est que sans doute les tragédies représentées

(1) *Hist. litt.*, t. VII, p. 66. Cf. Hénault, *Abrégé chron.*, éd. Walckenaer, 1821, t. I, p. 216.

(2) Pierre de Blois, ép. 93, ap. *Bibl. max. PP.*, t. XXIV, p. 1012. — Sur Guillaume de Blois, v. *Hist. litt.*, t. XV, p. 413.

(3) L'*Histoire littéraire* (loc. cit.) suppose que cette *Flaura* peut être une courtisane du douzième siècle, nommée par Ives de Chartres, dans sa 67e lettre.

(4) Faut-il lire, au lieu de *Alda, Aldea* ou *Aldia*, féminin de *Aldius*, que Ducange définit : *qui adhuc servit patrono?* Ducange, t. I, p. 175.

(5) *Hist. litt.*, t. IX, p. 171.

par la jeunesse de Saint-Alban n'avaient jamais franchi les murs du collége, et que les pièces de Guillaume, composées en Sicile, écrites d'ailleurs en langue latine (1), n'avaient jamais été appelées à égayer les loisirs de la cour de Londres. On ne voyait donc sur la scène que des facéties ridicules ou odieuses, que le goût réprouvait lors même qu'elles n'alarmaient point la conscience. C'est à bon droit que Jean de Salisbury s'élève contre de semblables spectacles et qu'il réclame leur suppression. Mais, à la différence de Bossuet, il ne paraît pas croire que le plaisant touche de si près au licencieux, qu'on ne les puisse séparer qu'en métaphysique (2). On le rangerait presque au nombre de ceux qui entreraient volontiers « dans l'expédient de réformer le théâtre (3). » Non pas assurément qu'il ait en pensée de casser l'arrêt de tant de Pères de l'Église, unanimes à condamner un art trop souvent corrupteur. « On ne saurait mettre en doute, » dit-il, « que les histrions et les mimes sont excommuniés aussi longtemps qu'ils persévèrent dans leur détestable condition: c'est l'avis de tous les Pères (4). »

(1) Lingard nous apprend le peu de crédit que les ouvrages écrits en latin trouvaient auprès des gens du monde : « Ces compositions latines n'excitèrent d'autre curiosité ni d'autre admiration que celle des écoliers latins. Les riches et les grands, qui seuls pouvaient récompenser les travaux du poëte, ne connaissaient d'autre langage que le leur, le franco-normand, qui, depuis la conquête, s'était introduit à la cour du prince et dans les salles des barons, et qui était parlé par tous ceux qui aspiraient aux places et au pouvoir. » Lingard, *Hist. d'Angleterre*, t. II, c. III, p. 250.

(2) Bossuet, *Maximes et Réflexions sur la comédie*, XXXV; éd. Vivès, t. XXVII, p. 74.

(3) Id., ibid., p. 75.

(4) Salisbury, *Policrat.*, I, VIII; t. I, p. 45.

Mais il avait dit plus haut que le sage ne saurait frapper d'anathème les fables dramatiques et les spectacles capables de porter à la vertu et qui n'offrent rien de déshonnête (1). Sans doute il hésitait à envelopper dans une même proscription les pantomimes obscènes, seules en possession de divertir ses contemporains, et le sel de Plaute avec la grâce et le pathétique de Térence. Le lettré en lui modérait le casuiste au point de le contredire un peu. S'il avait insisté davantage sur l'art dramatique, j'imagine qu'il se serait plu à nous montrer comment on le pourrait « réduire à quelque chose d'honnête et de supportable (2), » et à nous en tracer des règles inspirées par ces incomparables modèles de l'antiquité, sauf à prendre ses sûretés au début et à dire comme Fénelon : « Je dois commencer en déclarant que je ne souhaite point qu'on perfectionne les spectacles, où on ne représente les passions corrompues que pour les allumer. Nous avons vu que Platon et les sages législateurs du paganisme rejetaient loin de toute république bien policée les fables et les instruments de musique qui pouvaient amollir une nation par le goût de la volupté. Quelle devrait donc être la sévérité des nations chrétiennes contre les spectacles contagieux ! Loin de vouloir qu'on perfectionne de tels spectacles, je ressens une véritable joie de ce qu'ils sont chez nous imparfaits en leur genre (1). »

Continuant à explorer la cour en tous sens, pour y pren-

(1) Salisb., *Policrat.*, I, VIII; p. 45.

(2) Bossuet, *Maximes et Réflexions sur la comédie*, XXXV; éd. Vivès, t. XXVII, p. 74.

(3) Fénelon, *Lettre sur les occupations de l'Académie*, VI; éd. Jouby et Gaume, t. VI, p. 633.

dre en flagrant délit les travers, les abus, et nous les dénoncer, Jean de Salisbury rencontre les superstitions les plus grossières, la foi aux devins, à la magie, la pratique des sciences occultes : car la crédulité populaire n'était pas seule à accueillir les imposteurs qui faisaient métier de ces arts chimériques. Ceux-ci étaient en honneur et en crédit dans les palais des grands. Le chancelier d'Angleterre, Thomas Becket, sur le point d'entrer en campagne contre les Bretons, fait venir un chiromancien et le consulte sur l'issue de la guerre. Jean de Salisbury le lui rappelle et lui fait honte de sa curiosité coupable, qui fut bien mal satisfaite : car le devin ne put lui découvrir l'avenir, qu'il ignorait (1). Telle était alors la vogue de la sorcellerie et de la divination, que le clergé lui-même n'avait pu échapper à l'universelle contagion. Jean de Salisbury connaissait, il nous signale des prêtres adonnés à ces pratiques, frappées maintes fois des anathèmes des Pères et des Conciles. « Je dois, » dit-il, « rendre grâces à Dieu, qui, dès mon plus jeune âge, m'a préservé de ces embûches de l'ennemi. Tout enfant, j'avais été remis aux mains d'un prêtre pour qu'il m'apprît à chanter les psaumes : il se livrait à la magie spéculatoire (2). Il voulut nous initier à son art, moi et un autre enfant un peu plus grand : nous devions voir apparaître sur ses ongles frottés d'huile, ou sur un bassin lisse et poli, tout ce qu'il lui plairait d'évoquer devant nous.

(1) Salisb., *Policrat.*, II, xxvii; t. I, p. 135.

(2) V. Ducange, v. *Specularii : qui rerum quæsitarum figuras in speculis politis exhibent.* — Du reste, Jean de Salisbury a pris soin de définir, entre beaucoup d'autres, cette variété de la magie. *Policrat.*, I, xii; t. I, p. 48. — Cf. Alf. Maury, *la Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et au moyen âge;* IIe partie, ch. iv, p. 438.

Il commença par prononcer certains noms, si durs, que je les pris aussitôt pour des noms de démons ; puis il en vint à des adjurations que je ne saurais reproduire, Dieu m'en est témoin : au bout de quelque temps, mon compagnon dit qu'il voyait certaines images, quoique légères et pareilles à des ombres. Pour moi, je demeurais aveugle et ne voyais rien, si ce n'est les ongles et le bassin, et les objets que j'avais eus auparavant sous les yeux. Mon maître me tint pour incapable et me regarda comme un sacrilége, qui ne lui serait qu'un obstacle dans ses opérations. Aussi toutes les fois que depuis il voulut recommencer, eut-il soin de me faire d'abord sortir. C'est ainsi que Dieu eut pitié de moi. Dans la suite je pris de telles infamies de plus en plus en horreur. Ce qui me confirma dans mon sentiment, c'est que, parmi les adeptes de l'art spéculatoire, tous ceux que j'avais connus ont été tôt ou tard privés de la vue, soit par maladie, soit par violence. Deux seulement font exception : le prêtre dont j'ai parlé et un diacre, lesquels abandonnèrent un art aussi funeste et firent pénitence, l'un d'eux sous l'habit de chanoine régulier, l'autre dans une cellule de Cluny (1). » Ces malheureux frappés de cécité pour s'être crus doués de seconde vue, cela ne rappelle-t-il pas ces devins que Dante nous montre, dans son *Enfer*, si étrangement paralysés, et condamnés à regarder éternellement en arrière, à marcher toujours à reculons, pour avoir voulu devancer les temps et lire prématurément dans l'avenir (2) ? Peut-être est-il permis de croire que Jean de

(1) Salisb., *Policrat.*, II, xxviii; t. I, p. 155.
(2) Dante, *Enfer*, ch. xx.

Salisbury n'avait pas trop de semblables leçons, et que, s'il avait eu la vue aussi perçante que son jeune camarade, lui aussi se serait plu aux évocations magiques de leur maître. Son bon sens, d'ordinaire si ferme, n'a pas toujours suffi à le défendre des illusions communes à tous ses contemporains. Sans doute, il n'hésite pas, dans le *Policratique*, à faire justice des sciences occultes et de leurs variétés infinies : enchantements, divinations, présages, toutes choses dès longtemps réprouvées par les saints Pères, comme autant de maléfices qui reposent sur un damnable commerce de l'homme avec le démon (1). Mais ses lettres ne nous le montrent pas toujours assez fermement attaché à une doctrine si orthodoxe. On sait quelle fut, en ce siècle, la faveur des prophéties attribuées à l'enchanteur Merlin. Les historiens le citaient, aimaient à remarquer l'accord de ses prédictions avec les événements accomplis, à appuyer sur sa seule autorité leurs conjectures au sujet de l'avenir (2). Les solitaires le lisaient, dans leur cellule, la nuit, à la lueur de leur lampe, au bruit des vents et des flots de la mer, comme pour ajouter à l'horreur du livre divin (3). Les docteurs le commentaient, et appliquaient à l'éclaircissement des révélations du célèbre devin la méthode en usage dans les gloses de l'Ancien Testament (4). Peu s'en était fallu que le nom de l'enchanteur ne pénétrât dans une hymne

(1) Salisb., *Policrat.*, I, IX ; t. I, p. 45.
(2) Le vicomte de la Villemarqué, *l'Enchanteur Merlin*, III, I, p. 296.
(3) Id., ibid.
(4) Le vicomte de la Villemarqué, *l'Enchanteur Merlin*, III, I, p. 299.

de l'Église, et, n'eût été la rime qui lui donna l'exclusion, il aurait pris la place de la Sibylle à la fin de la première strophe du *Dies iræ*, laquelle se fut terminée par la variante *Teste David cum Merlino* (1). Jean de Salisbury n'est pas à ce point dévot à Merlin. Souvent même, il faut bien le dire, il s'élève au-dessus de la superstition de son temps, et refuse toute créance au prétendu prophète. Mais c'est lorsque les prédictions de l'enchanteur pourraient attiédir le zèle des partisans de Thomas Becket, et les tenter de découragement, à la pensée de l'inutilité de leurs efforts (2). D'autres fois, le besoin d'un peu de réconfort pour ses amis, pour l'archevêque, pour lui-même, le dispose à se montrer plus crédule : « Soyez-en sûr, » écrit-il alors (3), «Dieu, qui a déjà consolé son Église dans son chef, ne tardera pas à l'affermir aussi dans ses membres. Si l'on en croit les astrologues (auxquels, quant à moi, je ne daigne guère ajouter foi), cette année sera mémorable : elle apportera de grands changements dans les conseils des princes ; elle verra les guerres se multiplier sur notre globe, et les séditions ébranler la terre ; au commencement les sages seront abaissés, mais avant la fin de l'année ils reprendront autorité et crédit. Ce ne sont là, selon moi, que de vains songes ; et pourtant il semble qu'il y ait dans tout cela une grande part de vérité. » Un autre jour, il écrit à Thomas Becket (4), au moment où le roi d'Angleterre entrait en guerre contre les princes bretons qui, réunis en confédéra-

(1) Le vicomte de la Villemarqué, *l'Enchanteur Merlin*, III, I, p. 299.
(2) Salisb., ep. 289, t. II, p. 212. — Cf. Ep. 297, t. II, p. 236.
(3) Id., ep., 225, t. II, p. 83.
(4) Salisb., ep. 176, t. I, p. 284.

tion contre lui, se prévalaient de l'alliance et de la protection de Louis le Jeune. « Voici le temps, » dit-il, « où, d'après la prédiction de Merlin, l'aigle doit enchaîner le sanglier. » L'aigle, c'est Louis le Jeune, désigné d'ordinaire sous cette image dans les prophéties de Merlin et dans les interprétations qu'on en fit au moyen âge (1). Le sanglier, c'est Henri II, que l'enchanteur a plus d'une fois figuré sous les traits d'un moins noble animal (2). « Bientôt, » ajoute Jean de Salisbury, « le sanglier que nous voyons ravager et fouler aux pieds la vigne du Seigneur, sera dompté et réduit en captivité. » Gardons-nous de surfaire Jean de Salisbury en le séparant arbitrairement du siècle dont il fait partie. Forcément et comme tous les hommes, il dut tenir de son temps ; seulement, sur cette pente de la superstition où beaucoup de ses contemporains ne s'arrêtaient plus, il fit à peine quelques pas, retenu qu'il était et par l'indépendance de son esprit et par la docilité de sa foi : car ce que rejetait la raison du philosophe, l'Église l'interdisait à la conscience du fidèle. Mais devait-on se faire scrupule de prêter par instants l'oreille à des prédictions revêtues, aux yeux de tous, d'une incontestable authenticité, et consultées comme la voix du ciel par tant de doctes et saints personnages ? D'autre part, la raison se trouve faible en face de certaines épreuves, alors que les calamités présentes semblent troubler les lois de l'histoire, et rompre, pour ainsi dire, les chaînes qui lient les effets à leurs causes : on se sent alors

(1) Le vicomte de la Villemarqué. *l'Enchanteur Merlin*, II, I, p. 255.

(2) Id., ibid. « L'âne s'est levé pour exciter ceux qu'il commande. »

sous la main d'un pouvoir supérieur, seul maître de l'avenir, seul capable de nous le dévoiler; aussitôt naissent de tous côtés mille prophéties, anciennes et nouvelles, que lisent les plus sceptiques et qu'ils voudraient croire, ne fût-ce que pour trouver dans l'espoir d'un meilleur lendemain un refuge contre la réalité du moment.

Jusqu'ici nous avancions sans encombre dans l'ouvrage de Jean de Salisbury. L'auteur paraissait suivre un plan, et, bien qu'il prît quelquefois des détours, ou se permît, chemin faisant, quelques haltes, encore ne perdait-il pas sa route. Mais à partir des chapitres sur la magie, commencent les écarts les plus imprévus, d'interminables digressions, qui font brusquement dévier le cours des pensées de l'écrivain et déconcertent le lecteur, qui ne sait plus où on le mène. Jean parle-t-il des présages : il y en a de faux, et c'est le plus grand nombre; mais il y en a de vrais aussi, à l'aide desquels le ciel nous signifie parfois l'avenir : témoin les prodiges qui annoncèrent la ruine de Jérusalem (1) ; et voilà que l'auteur prend de là occasion de nous raconter fort au long, d'après l'historien Josèphe, le siége et le sac de la ville, et cela sans omettre aucune circonstance, ni l'atroce action de cette mère qui, pressée par la faim, dévora son enfant (2); ni le nombre des morts, des blessés, le nombre aussi et l'âge des jeunes gens réservés au triomphe du vainqueur ou destinés aux mines de l'Égypte et aux jeux du cirque (3). Ce n'est pas tout : car à peine l'historien a-

(1) Salisb., *Policrat.*, II, IV; t. I, p. 64.
(2) Id., ibid., II, VI; t. I, p. 73.
(3) Id., ibid., II, VII; t. I, p. 75.

t-il épuisé ses souvenirs, le philosophe paraît qui veut avoir son tour, et se demande en présence de ces signes certains d'un avenir arrêté par avance dans la pensée du Créateur, comment on peut mettre d'accord la prescience divine et la liberté humaine. Au ton décisif que tout d'abord il prend, vous diriez qu'il vous apporte une solution définitive : « De même, » dit-il, « que l'enchaînement des effets et des causes ne contrarie pas les conseils de la Providence, pareillement les dispositions de la volonté divine ne traversent en rien le développement naturel du cours des choses. Parce que Dieu savait d'avance que l'homme pécherait, ce n'est pas à dire que celui-ci ne pouvait pas ne point pécher ; de même, de ce que l'homme était libre de pécher ou de ne pécher pas, il ne s'ensuit nullement que Dieu ignorât la chute avant qu'elle devînt un fait accompli (1). » Mais l'accent dogmatique ne saurait longtemps convenir à cet esprit plus souple et délié que ferme et vigoureux. A la différence de saint Augustin, dont pourtant il se réclame dans cette discussion même (2), il n'a garde de faire le procès à Cicéron, sous prétexte de timidité et d'indécision de sa part (3) ; au contraire, il se range à son doute et à celui des académiciens ses maîtres. « Avec eux, » dit-il, « j'aime mieux douter de toutes choses que de faire montre d'une science mensongère, et de trancher témérairement sur ce que j'ignore ou n'entrevois qu'à peine (4). » Ce n'est pas qu'il consente à rien rabattre des principes qu'il a posés dès l'abord. Son

(1) Salisb., *Policrat.*, II, xx ; t. I, p. 106.
(2) Id., ibid., II, xxii ; t. I, p. 122.
(3) S. Augustin, *de Civitate Dei*, V, ix.
(4) Salisb., *Policrat.*, II, xxii ; t. I, p. 115.

doute, calme et serein, n'ébranle aucune des convictions que la foi a enracinées dans son âme : c'est un souffle léger qui dissipe les nuages ; ce n'est pas un ouragan qui soulève les tempêtes. Aussi, porté par lui dans la digression qui nous occupe, loin d'échouer sur les écueils, il aborde doucement à une conclusion, circonspecte et ferme à la fois, où l'on reconnaît le fond de sa philosophie, qui n'exclut pas la certitude, mais la renferme dans les bornes de la faiblesse humaine : « Si je ne puis terminer le débat de la Providence et du libre arbitre, » dit-il, « si je ne puis concilier la prescience divine avec la liberté de l'homme, je n'en tiendrai pas moins l'une et l'autre pour certaines. En jurisprudence, l'avantage est d'ordinaire du côté du défendeur ; c'est le contraire en philosophie, où l'accusateur paraît avoir la meilleure part. Cela tient, je crois, à l'infirmité de notre nature, à l'aveuglement de notre esprit, qui ne peut pénétrer les premiers principes ni percer l'obscurité qui enveloppe des mystères comme celui de la Providence et la plupart des articles de notre foi (1). »

De retour de ses excursions sur le terrain de l'histoire et de la philosophie, Jean de Salisbury déroule à nos regards de nouvelles scènes de la comédie humaine. L'image est de lui, ou plutôt de Pétrone, qui nous la présente en des vers ingénieux, cités et loués par l'auteur du *Policratique* (2). « Le monde est comme une scène où chacun joue son personnage : tel acteur est père ; tel autre fils de famille, celui-ci millionnaire : à peine ont-ils déclamé la dernière page de

(1) Salisb., *Policrat.*, II, XXVI ; t. I, p. 133.
(2) Id., ibid., III, VII ; t. I, p. 179.

leur rôle, le masque tombe et l'homme reparaît (1). » « Similitude pleine de grâce et de vérité, ajoute Jean de Salisbury. L'Esprit-Saint a dit : « C'est un combat que la vie de l'homme sur la terre (2). » Mais, s'il avait eu en vue notre temps, aucun doute qu'il n'eût dit : « C'est une comédie que la vie de l'homme sur la terre (3). » Dans cette pièce, les acteurs, ce sont les sots, c'est la foule qui se laisse entraîner à ses folles passions ; le spectateur, c'est le sage qui, du haut de sa vertu, contemple la scène du monde et juge le drame qui s'y développe (4). Jean de Salisbury nous invite à être spectateurs avec lui. Mais observons tout d'abord qu'au point où nous en sommes de la pièce, la troupe des acteurs se renouvelle : nous avons désormais affaire à des personnages d'une autre taille et d'une autre famille. Jean a sans doute épuisé la liste des passe-temps en usage dans les cours ; il a mis à nu la frivolité des seigneurs de son siècle : il en vient maintenant à leurs vices.

De toutes les difformités morales qui s'abritent dans les palais des rois, la plus contagieuse et la plus funeste, au gré de Jean, c'est la flatterie ; c'est même, à l'en croire, un des péchés dominants de l'âge où il écrit. « De nos jours, dit-il, » « la faction des flatteurs a prévalu..., et il est aisé de voir par là combien notre temps a dégénéré de la vertu des aïeux (5). » Il nous semble qu'ici Jean de Salisbury est dupe d'une illusion commune à bien des moralistes. « Ho-

(1) Petron., *Satyricon*, LXXX.
(2) Job, VII, 1.
(3) Salisb., *Policrat.*, III, VIII ; t. I, p. 179.
(4) Id., ibid., III, IX ; t. I, p. 187.
(5) Id., ibid., III, XIV ; t. I, p. 209.

race et Aristote,» dit Montesquieu, «nous ont déjà parlé des vertus de leurs pères et des vices de leurs temps, et les auteurs de siècle en siècle nous en ont parlé de même. S'ils avaient dit vrai, les hommes seraient à présent des ours (1).» Au reste, le flatteur de Jean ressemble à tous ceux qu'on a pu observer dès l'origine des sociétés, et son langage n'a rien qui le distingue de ses pareils, si l'on en juge du moins par ce vocabulaire des hyperboles dont il abordait sa victime : « Mon soleil, mon sauveur, mon refuge, mon cœur, ma vie, chef invincible, ô le plus sage des mortels, le plus libéral et le plus bienfaisant des hommes, modèle de toutes les vertus, miroir de sagesse (2). » Il n'y a pas de langue qui n'offre pour chacune de ces expressions un parfait équivalent.

Mais là où Jean cesse de marcher à la remorque des moralistes ses devanciers, c'est lorsqu'après avoir sévèrement condamné la flatterie, il affirme qu'elle est pourtant légitime en un cas, à savoir quand elle s'attaque au tyran. « Il est permis de flatter le tyran, » dit-il, « puisqu'il est permis de le tuer (3). » Ce n'est pas seulement dans l'ouvrage qui nous occupe, en passant et sous forme épisodique, que Jean de Salisbury avait émis cette étrange doctrine du tyrannicide. Il avait composé, lui-même nous l'apprend (4), tout un traité sur la matière. Ce livre, intitulé *de Exitu tyrannorum*, ne nous est point parvenu. Il eût été curieux de rapprocher les principes qui s'y trouvaient développés de ceux de Mariana, de les opposer aussi à ceux de Bossuet et

(1) Montesquieu, *Pensées diverses*, Op., éd. Hachette, t. II, p. 436.
(2) Salisb., *Policrat.*, III, vi; t. I, p. 175.
(3) Id., ibid., III, xv; t. I, p. 217.
(4) Id., ibid., VIII, xx; t. II, p. 333.

de Fénelon : le premier, qui avance que « la personne des rois, même infidèles et injustes, est sacrée, et qu'attenter sur eux est un sacrilége (1) ; » le second, qui, d'accord sur ce point avec l'évêque de Meaux, a reproduit la même doctrine en plus d'un endroit de ses écrits (2), et l'avait exposée fort au long dans des entretiens, recueillis plus tard par un hôte et un ami qui s'était fait son disciple, et qui les résume à l'aide d'une image où l'on reconnaît non-seulement l'esprit, mais quelque chose de la touche et du pinceau de son illustre maître : « Il est vrai que les rois ne sont que des hommes faibles et quelquefois méprisables par leurs qualités personnelles ; mais leur caractère est auguste, sacré et inviolable. Ce ne sont que des statues, des images, des hiéroglyphes, mais des hiéroglyphes de la majesté souveraine, qui sont respectables à cause de celui qu'ils représentent. C'est lui qui donne à chaque statue sa place, et qui les arrange les unes au-dessus des autres, selon différents degrés. Il se réserve à lui seul le droit de briser, dans sa fureur, la statue suprême, quand elle ne répond pas à ses desseins adorables (3). »

(1) Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture sainte*, liv. III, art. 2, 2e proposition ; éd. Vivès, t. XXIII, p. 534. — Cf. liv. VI, art. 2, 5e et 6e propositions ; t. XXIV, p. 14 et 16.

(2) V. notamment le *Télémaque*, liv. III, éd. Jouby et Gaume, t. VI, p. 413, et liv. VII, p. 446.

(3) *Essai philosophique sur le gouvernement civil, selon les principes de feu M. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, archevêque de Cambrai*, par le chevalier de Ramsai, c. XVIII, t. VII, p. 147. — Cf. c. X, p. 120-122. — Sur ce livre et sur sa valeur comme expression des idées de Fénelon, v. le cardinal de Bausset, *Histoire de Fénelon*, pièces justificatives, liv. IV, n° 3, éd. cit., t. X, p. 354, et l'*Histoire littéraire de Fénelon*, en tête de l'édition citée, t. I, p. 146.

Mais, en l'absence du traité que nous avons perdu, le *Policratique* suffit à nous édifier sur l'opinion de Jean et à nous faire entrevoir les arguments dont il l'appuyait. On sait que, d'après Mariana, l'autorité du peuple est supérieure à celle des rois, laquelle n'en est qu'une émanation (1). De là, le droit pour le peuple de refuser son obéissance à qui ne tient pas de lui le souverain pouvoir ou ne lui paraît plus digne de l'exercer en son nom. Le point de départ de Jean de Salisbury est tout différent. Selon lui, la puissance vient de Dieu, en qui, de toute éternité, elle réside en sa plénitude. Par suite, quiconque résiste à l'autorité établie, s'élève contre l'ordre de Dieu lui-même, qui seul a pu la constituer, qui seul aussi la peut restreindre ou renverser quand il lui plaît (2). Voilà, croyons-nous, la royauté fondée sur une base inébranlable, et désormais à couvert des entreprises de l'esprit de rébellion. La royauté, peut-être ; mais non pas la tyrannie. Jean se hâte de faire la distinction : car, si le roi est l'image de Dieu, le tyran est l'image de Lucifer (3). Or, le tyran, ce n'est pas seulement celui qui usurpe le trône par la violence ou par la ruse ; c'est aussi le prince qui, légitimement élu ou succédant par droit de naissance à des aïeux respectés, oublie ses devoirs

(1) « A republica, unde ortum habet regia potestas, rebus exigentibus, regem in jus vocari posse, et si sanitatem respuat, principatu spoliari, neque ita in Principem jura potestatis transtulit, ut non sibi majorem reservavit potestatem. » (Mariana, *de Rege et Regis institutione*, lib. I, c. VI, cité par Bayle, *Diction. hist. et crit.*, art. Mariana, t. IV, p. 125.)

(2) Salisb., *Policrat.*, IV, I ; t. I, p. 220.

(3) Id., ibid., VIII, XVII ; t. II, p. 308.

et déchoit de la majesté de son rang (1). Mais qui donc décidera que ce souverain, roi la veille, n'est plus aujourd'hui que tyran ? Le peuple, qui avait hier le devoir d'obéir, et qui a maintenant le droit de se révolter. A la vérité, Jean lui conseille la patience (2), et ne voudrait point qu'une seule faute du prince lui coûtât la privation de sa couronne; il y faut l'obstination dans le mal et une impénitence qui menace d'être finale. Toujours est-il que, dans ce système, si le peuple ne fait pas les rois, du moins il les juge, et, à ce titre, les peut défaire. Parti d'un point diamétralement opposé, Jean de Salisbury se rencontre avec Mariana dans les conséquences et dans la pratique. Chez ce dernier, le peuple a de plus qu'il crée le souverain ; chez tous les deux, il est investi du droit de le détrôner et de le mettre à mort.

A l'appui de sa théorie, Jean allègue des exemples; il commence, à son ordinaire, par les tirer de l'histoire ancienne. Il se montre sans pitié pour César. « César, » dit-il, « n'était pas cruel; bien au contraire, il aimait à pardonner les injures. Supérieur par le courage, il le fut aussi par la prudence. Il voulait être juste, et ne négligea rien pour devenir sage... Mais il s'était emparé, à main armée, du souverain pouvoir; il passait à bon droit pour un tyran : il méritait de tomber, du consentement de la majorité du sénat, sous les coups de Brutus (3). » Mais bientôt Jean franchit les limites qui séparent l'antiquité des temps modernes, et s'avance même jusque sur le terrain de l'histoire contemporaine. Il explique alors, au profit de sa cause, la

(1) Salisb., *Policrat.*, VIII, XVII; t. II, p. 308.
(2) Id., ibid., V, VI; t. I, p. 278.
(3) Id., ibid., VIII, XIX; t. II, p. 326.

fin mystérieuse de deux princes, dont l'un, au siècle précédent, avait gouverné l'Angleterre par droit de conquête (1), et dont l'autre, mort tout récemment, semblait appelé par sa naissance à tenir un jour le même sceptre (2). « En lisant notre histoire, » dit-il, « nous voyons Dieu se servir du bras du glorieux et royal martyr saint Edmond, pour comprimer et punir les excès de la tyrannie. Lorsque Swen ravageait et pillait l'île de Bretagne, qu'il avait conquise en grande partie, il la soumit à un impôt que les Anglais, dans leur langue, appellent le *danegheld* (3), et refusa d'en exempter l'abbaye dédiée à notre martyr. On lui adressa des prières ; il les méprisa. Le martyr lui envoya un religieux, pour le menacer de châtiment s'il ne déchargeait l'Église du Christ, le sanctuaire du martyr et sa famille, d'une injuste servitude. Mais l'impie resta sourd aux supplications, s'emporta contre la défense, tourna les menaces en raillerie, et accabla l'humble émissaire d'invectives et de propos outrageants ; si bien que Dieu, dont il méprisait la patience, résolut d'appesantir sa main sur lui, de s'armer de son fouet et de le faire périr dans son aveuglement. Sa mort, en effet, suivit de près le départ du religieux. Au milieu de son camp rempli de soldats, comme il se trouvait seul dans sa tente, il crut voir, lui-même l'a déclaré, le bienheureux Edmond debout devant lui, l'épée

(1) V. Lingard, *Hist. d'Angl.*, t. I, c. v, p. 395; Aug. Thierry, *Conquête d'Angl.*, l. II, t. I, p. 195.

(2) V. Lingard, *Hist. d'Angl.*, t. II, c. iv, p. 297; Aug. Thierry, *Conquête d'Angl.*, l. VIII, t. III, p. 47.

(3) V. Ducange, t. II, p. 740 : *Danegeldum*, tributum Anglis indictum ob pacandos vel vi propulsandos *Danos*, Angliam sæpius incurrentes.

à la main, la menace à la bouche et le frappant d'un coup mortel. A partir de ce jour, bien que l'île ait vécu sous de cruels tyrans, l'église de Saint-Edmond est toujours demeurée affranchie de cet impôt. Nul d'entre eux n'osa provoquer le saint martyr, et s'attirer sa juste vengeance en opprimant son église. De nos jours cependant, Eustache fils d'Étienne sévit contre l'Église de Dieu. Après avoir porté le pillage presque partout, il vit l'opulence de l'abbaye de Saint-Edmond, et, comme il n'avait plus, par suite de ses folles prodigalités, de quoi payer ses soldats, il s'empara des biens de cette église. Mais il n'avait pas encore digéré le festin qu'il venait de faire aux dépens du saint lieu, que, le jour même, avant qu'il eût pu gagner son palais, tout proche de là, il fut touché de la main du martyr et frappé d'une maladie mortelle, à laquelle il succomba en moins de huit jours (1). »

Avec Eustache fils d'Étienne, nous revenons à la cour des rois d'Angleterre, d'où nous étions sortis sur les pas de Jean de Salisbury, et pour le suivre dans une de ces digressions dont il n'est que trop coutumier. On n'a pas oublié quelle a été l'occasion de ces réflexions incidentes sur le régicide. Il nous parlait des flatteurs, ces hôtes nés des demeures royales, mais non pas les seuls, car on en pourrait citer nombre d'autres qui marchent à leurs côtés, et, en premier lieu, les médisants (2). Ici nous retombons dans cette morale, d'une vérité universelle, dont les observations, prises sur la nature humaine et non sur l'homme

(1) Salisb., *Policrat.*, VIII, XXII; t. II, p. 355.
(2) Id., ibid., VII, XXIV; t. II, p. 186.

de tel siècle et de tel pays, ne peut le faire connaître ni aider à le définir. Les détracteurs et les médisants ! quand donc n'ont-ils pas eu leurs entrées à la cour? Parfois c'est par simple passe-temps et dans l'unique dessein de remplir des heures oisives, qu'une spirituelle marquise souhaitera « de découvrir tous les dessous de cartes de toutes les choses que nous croyons voir et que nous ne voyons point, tout ce qui se passe dans les familles, où nous trouverions de la haine, de la jalousie, de la rage, du mépris, au lieu de toutes les belles choses qu'on met au-dessus du panier, et qui passent pour des vérités (1). » D'autres fois c'est un sentiment plus noble, sans mesure peut-être, mais loyal et sincère, qui allume le flambeau dont une main impitoyable éclairera tous les recoins du palais et les derniers replis du cœur humain. « Servons-nous des facultés qu'il a plu à Dieu de nous donner, » dit Saint-Simon, « et ne croyons pas que la charité défende de voir toutes sortes de vérités, et de juger des événements qui arrivent et de tout ce qui en est l'accompagnement. Nous nous devons pour le moins autant de charité qu'aux autres : nous devons donc nous instruire pour ne pas être des hébétés, des stupides, des dupes continuelles... Connaissons donc tant que nous pourrons la valeur des gens et le prix des choses; la grande étude est de ne s'y pas méprendre au milieu d'un monde la plupart si soigneusement masqué (2). » Cette morale dont nous parlons, et où Jean de Salisbury se complaît trop peut-être, est applicable à tous les temps et à tous les peu-

(1) Sévigné, lettre du 24 juillet 1675, éd. Hachette, dans *les Grands Écrivains de la France*, t. III, p. 522.
(2) Saint-Simon, Introduction, éd. Chéruel, t. I, p. XXXII.

ples, et, à ce titre, ne saurait vieillir; il la faudrait rajeunir un peu cependant, si l'on voulait qu'elle agréât au lecteur autant qu'elle le peut instruire. Jean de Salisbury n'y a pas toujours manqué : chez lui, le développement didactique est fort à propos coupé de mainte anecdote, heureusement choisie, qui nous rappelle des sphères abstraites, pour nous faire toucher la terre et nous montrer des êtres concrets, ayant une physionomie, un costume, une date. «Le vénérable Gilbert, évêque d'Hereford,» raconte-t-il, en traitant de la médisance, «m'a souvent entretenu de ce vice des cloîtres, dont lui-même, il l'avouait, ne fut pas toujours exempt. Lors de son entrée en religion, tout brûlant de son zèle de novice, il accusait la tiédeur de ses anciens. Bientôt, élevé à quelque modeste charge, il devint indulgent à ses égaux; mais il n'épargnait pas encore les supérieurs. Peu après il fut fait prieur : plein dès lors de facilité pour les prieurs, il ne cessait de déchirer les abbés. Promu abbé à son tour, il s'adoucit envers ses pareils, et commença d'ouvrir les yeux sur les vices des évêques. Le voilà évêque enfin : il ne médit plus de ses collègues, et n'a plus de fiel contre personne (1). »

Dans cette revue des travers et des vices des cours, Jean de Salisbury ne pouvait oublier les gens d'Église, dont les plus haut placés vivaient de pair avec les grands seigneurs, et, trop souvent, d'une vie tout aussi mondaine. Si la médisance et la flatterie sont les fléaux des cours, la plaie de l'Église d'alors c'est l'ambition, qui engendre la simonie. « Voyez-les, » dit Jean, « tous nos candidats d'aujourd'hui,

(1) Salisb., *Policrat.*, VII, xxiv; t. II, p. 191.

comme ils flairent les siéges vacants, bien supérieurs par l'ardeur et l'agilité, comme aussi par la force et la finesse de l'odorat, aux chiens les plus habiles à dépister un lièvre ou à éventer la voie d'une bête fauve (1). » En vain leur objectez-vous que leur ambition ne peut s'autoriser d'aucun titre valable : l'intrigue et la corruption y sauront suppléer, outre qu'ils ont à leur usage mille arguments en forme qui vont déconcerter vos plus solides raisonnements. « Il est obscur, » dites-vous : « mais saint Pierre était-il patricien? où donc s'est-il fait gloire de l'illustration de sa race? Il est incapable : il vous alléguera Jérémie et le précurseur du Sauveur. C'est un enfant : il vous rappellera les vieillards confondus par le jeune Daniel. Il est sans lettres : lit-on quelque part que les Apôtres aient fréquenté les écoles? Il est marié : mais l'Apôtre prescrit d'élire un homme qui n'a épousé qu'une femme... Il est muet : cette infirmité n'a pas exclu Zacharie du sacerdoce. Il est aveugle : mais saint Paul avait perdu la vue quand Ananias le consacra au Seigneur... Il a enseigné l'hérésie : mais saint Augustin confesse qu'il fut manichéen. Il a adoré les idoles : mais Marcellin, martyr et Pape illustre, leur a offert de l'encens. Il n'est pas encore chrétien : mais saint Ambroise n'était, dit-on, que catéchumène lorsqu'il fut élu. Il a persécuté l'Église de Dieu : saint Paul, lui aussi, devint, de persécuteur qu'il avait été, prédicateur de l'Évangile. Il n'a pas été élu : mais les Apôtres furent envoyés à des peuples qui ne souhaitaient pas leur venue (2). »

(1) Salisb., *Policrat.*, VII, XIX; t. II, p. 156.
(2) Id., ibid., VII, XIX; t. II, p. 156 et sq.

On devine que, sur ce chapitre de la simonie, les anecdotes ne devaient point faire défaut : Jean de Salisbury n'a vraiment que l'embarras du choix. « Sous le règne de Roger de Sicile, un siége vint à vaquer dans le royaume de Naples. Le chancelier du roi était pour lors un certain Robert, homme d'une grande activité, et, quoique sans beaucoup de littérature, d'un esprit très-pénétrant, d'une élocution abondante et facile, imposant à tous le respect par son autorité comme par la dignité de ses mœurs ; ce qui frappait surtout en lui, c'est que, parmi ces Lombards, si parcimonieux, pour ne pas dire si avares, il faisait de grandes dépenses et déployait un luxe inconnu de cette nation : il était Anglais de naissance. Trois solliciteurs vinrent donc le trouver, un abbé, un archidiacre et un laïque, officier du roi, qui recommandait son frère engagé dans les ordres : chacun offrait de grandes sommes pour obtenir l'évêché en question. Il prit chacun d'eux à part, et convint du prix qu'ils y mettraient. Le marché conclu, on échangea les gages et les cautions ; vint enfin le jour de l'élection. Les archevêques, les évêques, grand nombre de vénérables personnages se réunirent : le chancelier leur exposa les mérites des compétiteurs, les mit au fait de la conduite de chacun, les pria de prononcer et de faire choix d'un évêque. On exclut les candidats simoniaques, et un pauvre moine, ignoré de tout le royaume, mais légitimement élu, fut approuvé et intronisé. Les autres furent contraints de payer jusqu'à la dernière obole la somme qu'ils avaient promise (1). » Un autre jour, « un moine avait payé d'a-

(1) Salisb., *Policrat.*, VII, xix ; t. II, p. 155.

vance une abbaye. Le prince, Henri I[er] ou le duc Robert, Jean ne sait au juste lequel, le fait venir pour le mettre en possession; lui, d'autant plus humble qu'il est plus ambitieux, veut se soustraire à un si lourd fardeau et proteste qu'il est indigne d'un si grand honneur: «En effet, » dit le prince, «vous en êtes indigne, puisque vous l'avez acheté de moi, en secret, au prix de telle somme (et il lui rappelle le chiffre). Si le pacte ne tient pas, ce n'est pas que j'y aie manqué; vous venez de me rendre ma parole; retournez donc chez vous; un plus digne sera mis à la tête de cette église (1). »

Nous venons de voir les principaux personnages que Jean de Salisbury fait tour à tour figurer sur la scène. La toile peut maintenant se baisser. Il nous reste aussi bien à entendre l'auteur tirer lui-même la moralité de la pièce. C'est un soin qu'il n'a pas voulu laisser au lecteur. On peut faire deux parts dans le *Policratique*, et mettre d'un côté la satire des travers et des vices, de l'autre les exhortations morales et les exemples de vertus. Après nous avoir peint le courtisan tel qu'il est, un homme de plaisir, Jean nous le montre tel qu'il doit être, c'est-à-dire l'homme du devoir. Afin de rendre la leçon plus complète et de mieux marquer aux grands, qu'il a surtout en vue d'instruire, leur place dans la société et les obligations qui s'y trouvent attachées, il commence par nous décrire l'État dans son ensemble et dans toutes les parties qui le composent. Pour cela, il emprunte une image à Plutarque, ou plutôt à un livre alors attribué au prétendu précepteur de Tra-

(1) Salisb., *Policrat.*, VII, XVIII; t. II, p. 151.

jan (1). Dans ce traité, intitulé l'*Institution de Trajan*, et qui, selon toute apparence, est l'œuvre d'une époque très-moderne, la République est comparée au corps humain, dont tous les membres se prêtent un mutuel secours : les pieds représentent le peuple, qui foule la terre et la féconde par son labeur ; les bras figurent les hommes de guerre, armés pour la défense de la patrie ; les yeux et les oreilles, ce sont les magistrats, attentifs à réprimer les abus et à rendre justice à chacun ; la tête, c'est le roi. Mais ce n'est pas assez, et pour que ce corps vive et marche, il lui faut une âme, laquelle n'est autre chose que la religion, personnifiée dans ses ministres, et surtout, ajoute le commentaire de Jean, dans le Souverain Pontife (2). Peut-être trouvera-t-on que, pour faire accepter une similitude tombée dès longtemps dans le domaine public, Jean de Salisbury n'avait pas besoin d'en appeler à l'autorité de Plutarque. Toujours est-il que, d'une figure un peu usée, il a su tirer mainte observation judicieuse, élevée, parfaitement appropriée au temps qu'il avait dessein d'éclairer et de convertir.

(1) Voir, sur l'authenticité de l'*Institution de Trajan* et de la *Lettre de Plutarque à Trajan*, citée par Jean de Salisbury dans le chapitre précédent, comme aussi sur la question de savoir si Plutarque fut le précepteur de Trajan, la thèse de M. Gréard, *de la Morale de Plutarque*, ch. I, § 1, p. 5 et sq. L'auteur adopte l'opinion que l'*Institution* serait « l'œuvre de quelque sophiste du Bas-Empire. » Il incline seulement à croire que « l'auteur de la traduction latine était quelque homme d'église des premiers siècles, qui aura modifié le texte primitif, conformément à l'esprit de son temps. » (Ouvr. cité, p. 16, note 3.) Jean de Salisbury nous prévient, au reste, qu'il cite plutôt l'esprit que la lettre de cette traduction : *Curavi inserere, ita tamen ut sententiarum vestigia potius imitarer quam passus verborum.* (Salisb., *Policrat.*, V, II ; t. I, p. 262.)

(2) Salisb., *Policrat.*, V, II ; t. I, p. 262-263.

Quoi de plus sensé, par exemple, quoi de plus touchant et de plus opportun à la fois, que ses réflexions sur le peuple? « Les pieds sans cesse attachés à la terre, voilà bien, » dit-il, « nos paysans, sur qui la tête doit veiller avec d'autant plus de sollicitude que, rampant sur le sol pour le service des autres membres, ils sont exposés à tous les heurts et portent le poids de tout le corps, qu'ils soutiennent et font mouvoir. Enlevez au corps le mieux constitué l'appui de ses pieds, il ne pourra plus marcher; il lui faudra se traîner sur les mains ou emprunter les secours d'une bête de somme (1). » — « Lorsque le peuple souffre, » dit-il ailleurs, « c'est comme si les grands étaient atteints de la goutte. Voulez-vous que l'État soit brillant de santé et de force : il faut que les membres supérieurs se dévouent aux membres inférieurs; que ceux-ci payent les premiers de retour, qu'il y ait entre eux échange de bons offices, et que chacun se persuade que le meilleur moyen de ménager ses intérêts est de pourvoir à ceux d'autrui (2). » Est-ce là un lieu commun, imité des déclamations de l'école et développé à froid dans le cabinet? Gardons-nous de le croire. Les misères du peuple, Jean les connaissait d'expérience. De son temps, les chaumières et les pauvres demeures des villes devaient se ressentir encore des récentes calamités du règne d'Étienne. Sous ce prince, l'anarchie, portée à son comble, avait pesé principalement sur le peuple, épuisé de corvées et d'impôts. Les luttes intestines, sans cesse renaissantes, avaient dépeuplé les campagnes et jeté

(1) Salisb., *Policrat.*, V, II; t. I, p. 263.
(2) Id., ibid., VI, XX; t. II, p. 52.

partout la terreur. On pouvait voyager tout un jour durant, disent les chroniques, sans rencontrer âme vivante ni voir une pièce de terre en culture. Parfois, à l'approche de deux ou trois cavaliers, tous les habitants d'une ville, craignant que ce ne fussent des pillards, avaient pris la fuite (1). Le souvenir et les suites de ces désordres duraient toujours, on le peut croire, au temps où Jean de Salisbury écrivait. Sachons-lui gré d'avoir eu compassion des opprimés; mais surtout d'avoir compris que leur oppression retombait sur ceux-là mêmes qui en étaient les auteurs, et que les souffrances d'en-bas remontaient jusqu'à la tête du corps social, dont un membre ne peut languir que tous les autres ne s'en trouvent affaiblis. Il a prouvé par là qu'il n'avait pas moins de pénétration d'esprit que de bonté d'âme. A ce titre, peu s'en faut que nous ne préférions les deux phrases de Jean à ce cri d'une sombre et pathétique éloquence, arraché à La Bruyère par l'aspect de ces êtres « noirs, livides et tout brûlés du soleil, » qui n'ont de l'homme, avec les traits du visage, que l'obligation de travailler et de souffrir (2). Le cœur du moraliste est profondément ému, et c'est beaucoup pour un contemporain de Mme de Sévigné (3); mais son regard, blessé par les abus, ne va pas au delà, pour en prévoir les effets; et cependant le temps n'était pas loin où cette société fastueuse, véritable statue d'or aux

(1) *Chron. saxon.*, citée par Hallam, *l'Europe au moyen âge*, IIe partie, ch. IV; t. II, p. 70, n° 2.
(2) La Bruyère, ch. XI, *de l'Homme*.
(3) V. Sévigné, lettres du 24 juillet 1675; des 16, 27 et 30 octobre 1675, éd. Hachette, dans *les Grands Écrivains de la France*, t. III, p. 524; t. IV, p. 183, 202, 207.

pieds d'argile, allait justifier l'image de Jean de Salisbury et s'affaisser sur elle-même.

Nous avons cru devoir, pour expliquer ces pages de Jean sur le peuple, prendre en main l'histoire et nous reporter au siècle où il vécut. Si nous passons aux chapitres qui roulent sur les deux pouvoirs, le temporel et le spirituel, plus que jamais il nous faut devenir, en esprit, le contemporain de l'auteur, sous peine de ne pas le comprendre, et, par suite, de le mal juger. On se souvient que, dans la pensée de Jean, si le roi est la tête du corps social, l'Église représentée par son chef en est l'âme. Aussi n'hésite-t-il point à professer la subordination des princes au Souverain Pontife. « Le prince, » dit-il, « a reçu le glaive des mains de l'Église. Le glaive, en effet, appartient à l'Église; mais elle en fait usage par le bras des rois séculiers, à qui elle confère l'autorité qui s'exerce sur les corps, se réservant à elle-même de régir le domaine spirituel. Le prince est donc le ministre du sacerdoce. Son pouvoir a été détaché des fonctions sacrées des prêtres, dont il est la part la moins digne (1). » Si l'on essayait aujourd'hui de remettre au jour une semblable conception de la souveraineté, nul doute qu'on ne fût aussitôt taxé d'extravagance et accusé de porter un défi à l'opinion publique. Mais au douzième siècle, cette théorie ne pouvait choquer personne, étant conforme aux idées de tout le monde. Dans la croyance des princes comme des peuples, le roi était le vicaire de Dieu, qui l'avait préposé à la conduite de son royaume terrestre, et

(1) Salisb., *Policrat.*, IV, III; t. I, p. 223. Cf. ibid., V, IV; t. I, p. 274.

lui avait mis le glaive à la main pour qu'il défendît l'Église contre ses ennemis, et extirpât de son sein le mal et l'erreur. « S'il néglige de s'y employer, » dit une constitution anglaise émanée de saint Édouard et confirmée par Guillaume le Conquérant, « il cesse de mériter le titre de roi, que le Pape Jean a raison de lui dénier (1). » Ces derniers mots annoncent et contiennent les conséquences de la doctrine, conséquences qui n'ont effrayé ni Jean ni ses contemporains. Ces rois qui, établis de Dieu, exercent leur autorité sous la dépendance et pour le bien de l'Église, sont justiciables du Souverain Pontife, qui les peut déposer : « car, » dit Jean de Salisbury, « c'est un axiome en jurisprudence, que qui peut consentir peut aussi refuser, que qui peut donner peut reprendre également (2). » En s'exprimant ainsi, Jean ne faisait que traduire les idées de son temps et prêter sa plume à des convictions que les princes, pas plus que les peuples, n'auraieut voulu ébranler : les uns parce qu'ils y trouvaient un abri contre les abus du pouvoir ; les autres, parce qu'ils y voyaient un rempart contre les excès de l'indépendance. C'est en effet vers le Pape, représentant d'une loi de justice et de charité, que se tournaient les regards des sujets opprimés ; c'est lui seul qui, par son immense ascendant moral, pouvait tenir en respect

(1) « Rex autem, qui vicarius summi Regis est, ad hoc est constitutus, ut regnum terrenum et populum Dei, et super omnia sanctam veneretur Ecclesiam ejus, et regat, et ab injuriosis defendat, et maleficos ab ea evellat et destruat, et penitus disperdat. Quod nisi fecerit, nec nomen regis in eo constabit, verum, testante Papa Joanne, nomen regis perdit. » (Labb., Concil., t. IX, p. 1023.)

(2) Salisb., *Policrat.*, IV, III ; t. I, p. 225.

les souverains temporels, que nulle entrave légale ne défendait alors contre les tentations et les caprices de la toute-puissance. D'autre part, cette suprématie du Pontife romain, cet arbitrage que l'opinion contemporaine lui déférait dans les conflits entre les peuples et leurs chefs, tournaient au profit et à la sécurité des trônes. Du moment que l'infidélité aux devoirs de la royauté entraînait la perte du titre de roi, les couronnes auraient souvent changé de maître, si l'on s'en était remis aux sujets du soin de juger en dernier ressort du mérite de leurs rois : car les passions populaires n'auraient jamais manqué de prétextes pour arracher le sceptre des mains qui le portaient. Ce qui maintenait la stabilité dans l'État et garantissait aux princes l'obéissance de leurs peuples, c'est que la déchéance devait être prononcée par un juge élevé au-dessus des emportements de la foule, plus à même que personne de s'inspirer de la seule équité, et qui savait qu'une nation n'a pas moins à souffrir des secousses des révolutions que du poids de la tyrannie. Aussi les souverains de cette époque n'ont-ils point réclamé contre cette prééminence pontificale, qui affermissait leur pouvoir en le réglant, et Jean de Salisbury, en prenant ces maximes à son compte, a, suivant nous, apporté un correctif utile à sa doctrine du tyrannicide. D'après celle-ci, on s'en souvient, l'autorité et jusqu'à la vie des rois se trouvaient à la merci du bon plaisir de leurs sujets : il vaut mieux que l'une et l'autre dépendent d'une sentence émanée de la chaire de saint Pierre (1).

(1) V. sur cette question l'introduction de l'abbé Jager, en tête de sa traduction de l'*Histoire de Grégoire VII*, par J. Voigt. Paris, Aug. Vaton, 1854. — Vers la fin du dix-septième siècle, ce sys-

Il est temps de nous arrêter dans l'analyse et l'appréciation du *Policratique*. Nous l'avons, croyons-nous, parcouru en tous sens (1), cherchant de préférence, comme il est naturel à qui étudie l'œuvre d'un moraliste, ce qui pouvait nous faire connaître l'auteur et son temps, le peintre et les originaux qu'il avait sous les yeux et dont il devait, qu'il le voulût ou non, reproduire les traits en décrivant les travers généraux de la cour. Aussi, arrivé au terme, est-il pris d'un scrupule : il a peur d'en avoir trop dit, d'avoir trop bien vu, trop bien fait voir surtout ; il craint de tomber sous le coup des reproches qu'on a peine à éviter en écrivant sur la morale, et d'être accusé d'avoir moins songé à condamner le vice qu'à dénoncer les vicieux. « Si les courtisans me lisent, » écrit-il à la dernière page de son livre, « qu'ils sachent que je n'ai voulu manquer à aucun d'entre eux. Ce que j'ai dit des vanités de la cour, ce n'est pas sur

tème trouva un défenseur célèbre dans les rangs des luthériens. En 1667, Leibniz publia, sous le pseudonyme de *Cesarinus Fustenerius*, son livre : *de Jure suprematûs ac Legationis Principum Germaniæ*, à propos duquel Fontenelle s'exprime ainsi : « Il (Leibniz) prétendait que tous les états chrétiens, du moins ceux d'Occident, ne font qu'un corps, dont le Pape est le chef spirituel, et l'empereur le chef temporel; qu'il appartient à l'un et à l'autre une certaine juridiction universelle ; que l'empereur est le général né, le défenseur, l'*advoué* de l'Église, principalement contre les infidèles ; et de là lui vient le titre de sacrée Majesté, et à l'empire celui de saint-empire ; et que, quoique tout cela ne soit pas de droit divin, c'est une espèce de système politique, formé par le consentement des peuples, et qu'il serait à souhaiter qu'il subsistât en son entier. » (Fontenelle, *Éloge de Leibniz*.)

(1) C'est à dessein que nous avons laissé de côté la partie philosophique du livre. Nous aurons à en faire usage dans le chapitre suivant, où, à propos du *Métalogique*, nous devrons présenter une esquisse de la philosophie de Jean de Salisbury.

eux que je l'ai observé, mais sur moi et mes pareils, et ce serait en vérité m'astreindre à une loi trop sévère que de m'interdire de me reprendre et de me corriger, moi et mes amis. Si ces pages portent ombrage à quelqu'un, que son front se rembrunisse, que son visage rougisse et pâlisse tour à tour, que ses lèvres se contractent et s'agitent convulsivement, que sa langue se dessèche, que ses genoux tremblent, que sa main s'avance d'un geste menaçant, par là il s'avouera lui-même atteint et convaincu des ridicules que j'ai dépeints (1). » Juvénal n'a point de plus vives couleurs pour nous peindre le trouble du coupable, qui n'a pas plus tôt senti la pointe du glaive étincelant de Lucilius, que la rougeur lui monte au front et que son âme est comme glacée de la sueur du remords (2). Aussi pensons-nous que Jean s'exagère quelque peu l'émotion que produiront ses censures et les rancunes qu'il doit encourir, lui dont la satire nous paraît bien réservée au prix de celle de Lucilius et de Juvénal, et chez qui l'attaque personnelle perce à grand'peine, du moins à nos yeux, sous le voile discret qui la recouvre. Mais peut-être n'est-ce point à nous de faire, à sept siècles de distance, la part de ce qui est actuel, de ce qui est universel dans ses esquisses morales. Si les contemporains voyaient de trop près, et se trouvaient exposés à prêter à l'auteur plus d'une intention dont il n'avait nullement conscience, ne sommes-nous pas, de notre côté,

(1) Salisb., *Policrat.*, VIII, xxiv; t. II, p. 379.

(2) Juvénal, sat. I, v. 165 :

Ense velut stricto, quoties Lucilius ardens
Infremuit, rubet auditor cui frigida mens est
Criminibus: tacita sudant præcordia culpa.

placés trop loin pour bien juger des ressemblances, et voir autre chose que des peintures générales là où il a tracé des portraits vivants et fidèles? Ce qui nous inclinerait à le croire, c'est que ses scrupules à cet égard ne lui ont pas seulement dicté la page que nous venons de transcrire : ils se font jour en plus d'un endroit de son ouvrage (1); il y a plus, et l'on peut soupçonner qu'ils n'étaient pas sans fondement, quand on voit son ami, Pierre de Celle, l'avertir dans une lettre que son humeur caustique a éveillé quelques susceptibilités en haut lieu, et qu'on l'accuse d'avoir parlé de la cour en termes peu mesurés (2). C'est sans doute en réponse à ces bons avis et pour expliquer les inculpations dont il est l'objet, qu'il se plaint à l'abbé Pierre qu'on lui ait dérobé les pages inachevées du *Policratique*, pour les mettre sous les yeux de ses ennemis, dans cet état d'imperfection où elles prêtaient plus encore aux interprétations défavorables. « J'avoue d'ailleurs, » ajoute-t-il, « que mon livre a la langue un peu intempérante, et que ses indiscrétions ne lui feront guère d'amis à la cour. Je ne voudrais pas cependant m'aliéner les courtisans. Je vous prie donc de n'épargner pas les ratures : corrigez-le sans pitié, et renvoyez-le à votre ami, qui l'attend impatiemment (3). » Il est à présumer qu'en dépit de sa déférence pour les volontés de son ami et de son zèle pour son repos et sa réputation, la censure de Pierre de Celle laissa subsister bien des allusions, dont nous avons aujourd'hui perdu

(1) V. *Policrat.*, VI, prolog.; t. II, p. 1-2.

(2) Pierre de Celle, *Epist.* IV, IV, *ap. Bibl. max. PP.*, t. XXIII, p. 868 : *Insusurraverunt te de curia dixisse quædam inhonesta.*

(3) Salisb., *Epist.* 81, t. I, p. 113.

la clef, et grâce auxquelles maint passage, qui pour nous tient du lieu commun et nous semble, par suite, froid et rebattu, offrait aux lecteurs du temps l'intérêt le plus présent et le plus vif.

Aussi le succès de l'ouvrage fut-il grand : on pouvait suspecter les intentions de l'auteur ; son talent et son savoir ne furent mis en doute par personne. « Je viens de lire votre livre sur les vanités de la cour, » lui écrit Pierre de Blois ; « j'y ai trouvé, dans une large mesure, plaisir et profit : quelle abondance d'érudition ! quel art dans l'ingénieuse disposition des matières, d'où naît la plus séduisante variété (1) ! » Les siècles suivants ne professèrent pas moins d'estime pour le *Policratique*. On l'imprima pour la première fois sur la fin du quinzième siècle (2). Dans sa préface, l'éditeur anonyme ne crut pouvoir mieux faire, pour donner une juste idée du livre, que de reproduire les éloges mêmes de Pierre de Blois. Dès lors les éditions se succédèrent rapidement : l'année 1513 en vit paraître deux nouvelles, l'une à Lyon, l'autre à Paris (3). Celles-ci, toutes deux soignées par le « très-grave et très-docte confesseur du Roi, » Guillaume Petit, portent un sous-titre des plus flatteurs, conçu en ces termes : « Ouvrage exquis, d'une lecture propre à charmer toutes les conditions ; » *Festivum*

(1) Pierre de Blois, *Epist.* 23, *ap. Max. Bibl. PP.*, t. XXIV, p. 953.

(2) Cette édition est sans date ; on s'accorde à la rapporter à l'année 1475. V. *Hist. litt.*, t. XIV, p. 111. La Bibliothèque Sainte-Geneviève en possède un exemplaire.

(3) V. *Hist. litt.*, ibid. On trouve un exemplaire de l'édition de Paris à la Bibliothèque nationale, un autre à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

opus et omni statui delectabile lectura. Au dix-septième siècle, ce vieux livre latin compte encore des lecteurs et des admirateurs : un des coups d'essai de Mézeray fut une traduction du *Policratique* (1). Déjà, il est vrai, l'œuvre de Jean de Salisbury avait senti les atteintes de la critique : deux savants de l'âge précédent lui avaient été sévères : « C'est un centon, » dit Juste-Lipse, « où l'on rencontre quantité de lambeaux de pourpre et de fragments d'un meilleur siècle (2). » Jean Douza n'a pas mieux traité l'auteur du *Policratique :* il le compare à la corneille d'Horace, et, se chargeant de restituer à qui de droit le fruit de ses larcins, c'est à Pétrone surtout qu'il fait honneur des richesses d'emprunt qui décorent cet ouvrage (3).

Une appréciation équitable tiendrait, selon nous, le milieu entre ces divers jugements, dont les uns surfont Jean de Salisbury et son livre, dont les autres ne leur rendent pas la justice qu'ils méritent. Nous ne saurions, comme Pierre de Blois, nous extasier sur l'ordonnance d'une œuvre qui, nous l'avons déjà dit, semble surtout pécher par là ; et cette grande variété de pensées et d'objets, loin de nous paraître un heureux effet de l'art, ne vient, à notre avis, que de l'excessive précipitation d'une plume courant à l'aventure dans le premier chemin qui s'ouvre devant elle. A l'égard de l'érudition, nous avons également fait

(1) *Hist. litt.*, t. XIV, p. 112. Cette traduction est aujourd'hui introuvable; nous l'avons vainement cherchée dans les bibliothèques publiques de Paris.

(2) Juste-Lipse, *in Tacit. Ann.*, liv. XII : *In quo centone multos pannos purpuræ agnosco et fragmenta ævi melioris.*

(3) J. Douza, *Præcid. in Petron.*, liv. III, c. IX, cité par Bayle, *Diction. crit.*, t. V, p. 55.

par avance nos réserves : elle est un peu exubérante parfois ; ce n'est pas à dire cependant qu'elle fasse à elle seule tous les frais de l'ouvrage, et que le meilleur du *Policratique* doive faire retour aux écrivains anciens, mis à contribution par l'auteur. Que Juste-Lipse et Douza aient retrouvé dans ce livre maint passage de connaissance, on n'en saurait douter ; mais qu'on mette à part tout ce que l'antiquité a pu prêter à Jean, il restera encore à son avoir bien des pensées fines et élevées, bien des observations justes et quelquefois profondes, un sens droit, un esprit aimable et souvent délicat, une âme sensible, sincère et comme naturellement tournée vers ce qui est bon et vrai ; il lui restera aussi un style singulièrement élégant pour l'époque, où se mêle sans doute plus d'un terme introduit dans la langue de Cicéron par la barbarie des temps (1), mais qui d'ordinaire, soit par le choix des expressions, soit par le tour des phrases, tranche d'une manière frappante sur le jargon obscur et prétentieux de la plupart des écrivains de cet âge. Il est à regretter seulement que, parlant si bien la langue des anciens, Jean de Salisbury n'ait pas plus exactement formé son goût sur le leur : à moins toutefois que l'exemple même de quelques-uns d'entre eux, et des plus grands, comme Cicéron, ne l'aient égaré sur cette pente des jeux de mots où il se laisse trop fréquemment glisser. Sans doute il avait lu dans le second livre du *de Oratore* qu'un des genres de plaisanterie fort en usage chez les Romains, chez les Grecs aussi, qui le désignaient sous le nom de *pa-*

(1) Par exemple, le mot de *guerra*, perpétuellement employé pour désigner la guerre.

ranomase, consistait à altérer légèrement un mot, en y changeant par exemple une seule lettre. C'est ainsi que Caton appelait M. Fulvius *mobilior* au lieu de *nobilior* (1). A l'imitation de Caton et sur le précepte de Cicéron, Jean, voulant parler des généraux qui trahissent leurs devoirs, les qualifie de chefs de malice plutôt que de milice (*non tam militiæ quam malitiæ principes* (2). D'autres fois ces traits de bel esprit, semés à profusion dans le *Policratique*, ne sauraient passer dans notre langue : s'agit-il de faire l'éloge des lettres, Jean nous dit que les jouissances qu'elles procurent sont solides et durables, et que les trésors qu'on acquiert par l'étude sont placés hors des atteintes de la corruption. Ainsi traduite, la pensée ne peut paraître que naturelle et vraie ; elle semble subtile et affectée jusqu'à la puérilité, quand on lit en latin : *res scitu dignas situ aboleri non patiuntur* (3). Nous n'avons heureusement qu'à tourner la page pour rencontrer des idées justes, parées d'une expression simple. Il n'en pouvait être autrement. Louer les lettres, n'était-ce point, pour Jean de Salisbury, célébrer l'une des grandes affections de sa vie, ce qui avait été le charme et l'utile emploi de ses jeunes loisirs, ce qui était maintenant le dédommagement et la consolation des fatigues et des peines de sa vie militante ? On a toujours assez de goût quand c'est l'âme qui parle : « Les lettres, » dit-il, « elles sèchent nos larmes dans l'affliction, réparent nos forces après le travail ; elles font la joie du pauvre dans son indigence, elles enseignent la modération au riche au sein

(1) Cicéron, *de Oratore*, II, LXIII.
(2) Salisb., *Policrat.*, VI, II ; t. II, p. 10.
(3) Ibid., I, prolog. ; t. I, p. 11.

de l'abondance et des délices. Le meilleur moyen de s'affranchir des passions, de se fortifier contre l'adversité, c'est de s'appliquer à lire ou à écrire quelque chose d'utile. Passez en revue toutes les occupations humaines, vous n'en trouverez pas de plus douce ni de plus profitable, si vous exceptez cependant les entretiens que la prière nous ménage avec Dieu, lorsqu'il se rend présent à notre cœur touché de componction ou dilaté par la charité, et qu'il nous devient sensible à ce point dans la méditation que nous touchons pour ainsi dire du doigt ses perfections infinies. Croyez-moi, au prix de ces jouissances, tous les plaisirs du monde ne sont qu'amertume (1). » Tout est vrai, tout part du cœur dans ces lignes. Jean a droit d'en appeler à sa propre expérience : il avait pu mettre en balance les bruyants divertissements des cours et les joies calmes de l'étude ; c'est pour fuir les premiers qu'il se réfugie dans la composition de ses ouvrages et retourne aux études de ses premières années. Il aurait pu dire alors ce que Daguesseau devait écrire un jour à son fils : « On aime à revoir les lieux qu'on a habités dans son enfance. Une ancienne habitude y fait trouver des charmes qu'on ne goûte point ailleurs ; et c'est ce que j'éprouve aujourd'hui en rentrant avec vous comme dans ma patrie, c'est-à-dire dans la république des lettres, où je suis né, où j'ai été élevé et où j'ai passé les plus belles années de ma vie (2). »

(1) Salisb., *Policrat.*, I, prolog.; t. I, p. 12.

(2) Daguesseau, *Instructions sur les études propres à former un magistrat*, IIIe instruction.

CHAPITRE IV

SES PRINCIPAUX OUVRAGES

(LE MÉTALOGIQUE.)

Des titres de Jean de Salisbury. — Origine du *Métalogique*. — Les Cornificiens : leur doctrine, leur histoire; les Cornificiens et les sophistes de la Grèce. — Esprit et opinions de Jean de Salisbury : son prétendu scepticisme; son attitude dans la querelle des universaux; son orthodoxie; qu'il n'est pas un philosophe.

La dernière page du *Policratique* était à peine achevée, que Jean, sans quitter la plume, se mit à écrire un nouvel ouvrage, le *Métalogique* (1). Pline et Aulu-Gelle (2) se raillent de la coquetterie raffinée que les écrivains des siècles de décadence, les Grecs surtout, mettaient dans le choix de leurs titres. Pareils à des marchands qui veulent attirer les chalands par les couleurs voyantes d'une enseigne, ils s'efforçaient de piquer la curiosité des lecteurs, en parant le

(1) Il nous apprend, en effet, qu'il le termina pendant que la guerre de Toulouse durait encore. *Metal.*, IV, XLII. *Saresb. Opp.*, éd. Giles, vol. V, p. 205.

(2) Pline, *Hist. nat.*, préface; Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, préface.

frontispice de leurs livres des noms vagues et affectés de *Ruche*, de *Prairie*, de *Corne d'abondance.* Les titres où se complaît Jean de Salisbury nous offrent des images moins riantes, mais ne présentent guère des idées plus précises. Il semble avoir pris à tâche de nous proposer des énigmes en tête de ses trois principaux écrits : le *Policratique,* le *Métalogique*, l'*Enthétique.* De ces trois titres, le second, il est juste de le reconnaître, tient notre esprit moins longtemps en suspens que les autres, et paraît bien, à première vue, nous annoncer ce que nous réserve la lecture de l'ouvrage, des discussions philosophiques (1).

Le *Métalogique* est une œuvre de circonstance, presque une improvisation, jetée sur le papier au courant de la plume ; on peut même dire qu'il fut en quelque sorte parlé avant d'être écrit. Jean nous raconte lui-même (2) que, dans les années de sa vie de courtisan, il se rencontrait souvent, soit à la cour du roi, soit chez l'archevêque de Cantorbéry (3), avec un personnage singulier, grand disputeur et sectateur zélé des Cornificiens : peut-être même était-ce le chef de l'école en personne (4). Cet homme ne manquait jamais de le provoquer à la lutte, le harcelant par de perpétuelles railleries à l'adresse des logiciens et de la vanité de leur art. Il fit tant, qu'à la fin Jean perdit patience et releva le gant. Les témoins de cette joute dialectique le

(1) *Metalogicus*, de μετά et λογική.

(2) *Metal.*, I, prolog., p. 8.

(3) On ne peut décider lequel des deux, Jean se servant du mot *curia* pour désigner indifféremment le palais du roi et celui de l'archevêque.

(4) Nous le soupçonnons, sans pouvoir l'assurer avec certitude.

pressèrent d'en fixer par écrit le souvenir; il obéit et fit le *Métalogique*, mais avec la précipitation que lui imposait les occupations les plus multipliées et les plus graves, dictant, pour ainsi dire d'abondance (1), des pensées ébauchées, dans un style imparfait, et prenant pour cela sur les heures du sommeil ou des repas.

N'espérons pas toutefois rencontrer dans le *Métalogique* le caractère vivant et dramatique d'un duel oratoire, pris sur le fait et reproduit sous le coup des émotions du combat. Si l'on reconnaît dans ce livre quelques traces de son origine, c'est à la disposition plus arbitraire que méthodique des matières, c'est à leur choix même, qui semble dicté par le hasard bien plus que par le désir de présenter une apologie complète de la science mise en question. Aussi n'était-ce point là le but de l'auteur, qui se borne, il nous en prévient, à repasser par les principales péripéties de la lutte, à suivre son antagoniste pied à pied, à parer les coups qu'il lui portait, sans s'écarter du terrain où il l'avait appelé (2). L'ouvrage a donc emprunté au débat d'où il est sorti son désordre et ses limites; rien d'ailleurs qui rap-

(1) *Tumultuario sermone. Metal.*, I, prol., p. 8.

(2) *Metal.*, ibid. — Ce que nous venons de rapporter de l'origine du *Métalogique* ne nous permet pas de penser, selon l'opinion du docteur Petersen (*Entheticus*, p. vij), que ce livre ait été composé dans une école, à Paris ou à Oxford. Il ressort, au contraire, du prologue, sur lequel cependant s'appuie le docteur Petersen, que l'auteur écrivait à la cour et parmi les courtisans. Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que Jean n'avait pu mettre à exécution son dessein de se retirer de la cour; nous verrons plus tard qu'à l'époque de sa première disgrâce il conçut le même projet, sans pouvoir y donner plus de suite. Il nous paraît donc certain que Jean ne quitta la cour que lorsqu'il quitta l'Angleterre pour prendre le chemin de l'exil.

pelle, même de loin, les dialogues de Platon : le lieu de la scène n'est pas décrit(1), de manière que nous puissions nous y transporter en esprit; les champions ne sont pas là, debout devant nous, avec leur physionomie, leur attitude, leur geste; nous entendons leurs paroles, mais non pas le son de leur voix ni l'accent que lui donnaient les accidents, les alternatives du combat.

Cependant, à défaut de personnages vivants et animés, nous trouvons dans le *Métalogique* assez de traits épars pour essayer de faire, au moins en partie, ce que l'auteur a négligé d'exécuter lui-même. Nous pouvons tenter d'esquisser, sinon la figure des deux adversaires, du moins l'esprit, le caractère des Cornificiens et de leur chef, comme aussi la doctrine, ou plutôt les penchants philosophiques de Jean de Salisbury.

C'est à Jean de Salisbury que les Cornificiens doivent leur nom. Désireux de concilier les égards qu'il devait aux personnes avec la sévérité que méritait l'erreur (2), Jean ne voulut pas désigner le chef de la secte autrement que sous le voile d'un pseudonyme. L'antiquité profane, qu'une longue habitude lui avait rendue familière, lui fournit le nom de guerre qu'il prête à son antagoniste pour l'attaquer plus à l'aise. Cornificius, ce détracteur de Virgile, dont le biographe Donat nous fait connaître le méchant caractère et les âpres censures (3), c'est, aux yeux de Jean, le type

(1) A tel point que le docteur Petersen a pu s'y tromper.

(2) Salisb., *Metal.*, I, II, p. 14 : « Indulgendum esse personæ credidi, dum tamen non indulgeatur errori. »

(3) Donat, *Vita Virgilii*, LXVII, *Biblioth. class. de Lemaire*, t. XXIII, p. 286 : « Cornificius ob perversam naturam illum non tulit. » — Cf. id., ibid., LXXVI, ed. cit., p. 288.

de la médiocrité jalouse, et ce nom est devenu, sous sa plume, comme une appellation générique, propre à une infirmité intellectuelle et morale. C'est ainsi qu'il fut le parrain de ces pseudo-philosophes de son temps, qu'il poursuivit à l'exemple de tous les bons esprits du siècle (1), mais qui sans lui n'auraient aucune place dans l'histoire, et qui n'ont plus d'autre nom que celui qu'il leur a infligé comme un premier châtiment.

Il faut le reconnaître, en taisant les noms propres, Jean a sauvé du ridicule les personnes, du moins après leur mort et aux regards de la postérité : car il est difficile de supposer que la précaution dont il se fait honneur leur ait profité beaucoup de leur vivant. Sous prétexte qu'il a fait la part de l'indulgence et de la charité, il n'a plus aucun scrupule à décrire, à bafouer Cornificius et les siens, au risque de rappeler les originaux à tous ceux qui verront les images, et de mettre sur les lèvres de tous ses lecteurs les noms propres qu'il se refuse à écrire de sa main. Un chapitre est intitulé : « Description de la personne, moins le nom, qu'on a supprimé (2). » Rien n'y manque, en effet, que le nom. C'est un signalement complet, au physique et au moral, mais où la flatterie n'a point de part : car le sujet ainsi dépeint est laid, sot et méchant. Ce corps, cette âme, cet esprit, ont été faits l'un pour l'autre. Cornificius est obèse ; il est aussi tout bouffi d'orgueil. Avare et débauché, ses mains sont aussi rapaces que sa bouche est licencieuse. Quant à ses mœurs, elles feraient honte à un pourceau d'Épicure ; et,

(1) Salisb., *Metal.*, I, v, p. 21.
(2) *Descriptio personæ suppresso nomine. Metal.*, I, II, p. 14.

pour l'impertinence, il passe de bien loin le Cornificius de l'antiquité (1).

Si Cornificius n'avait eu que ces travers et ces vices, ce n'eût pas été la peine, croyons-nous, d'écrire tout un livre contre lui ; mais il les couronnait par l'ignorance, une ignorance systématique, érigée en doctrine, et dont il tenait école. Pour être éloquent, pour devenir philosophe, pas n'était besoin, à l'entendre, de se livrer à de longues études; il avait trouvé, pour vous mener au but, un chemin très-court, très-facile (2). Et de fait, il ne retenait pas de nombreuses années sur les bancs ses élèves, lesquels ne mettaient pas, à parcourir le cercle entier de leurs études, plus de temps qu'il n'en faut aux petits oiseaux pour avoir des plumes et commencer à voler. Ceux-ci ne quittaient pas plus promptement leur nid que ces maîtres improvisés leur école (3). Aussi n'y apprenaient-ils qu'une chose : à mépriser toutes les branches des connaissances humaines. Poëtes et historiens étaient, parmi eux, également décriés, et qui s'arrêtait encore à les lire était montré du doigt, traité d'âne d'Arcadie; mieux que cela, d'esprit obtus, plus lourd que la pierre et le plomb (4). Ils mutilaient la grammaire, défiguraient la dialectique et supprimaient la rhétorique. Pour les arts compris dans le *quadrivium*, ils leur donnaient l'exclusion, et ne leur permettaient pas de franchir le seuil du sanctuaire de la philosophie nouvelle. Là on entendait, à tout moment, retentir les mots de *con-*

(1) *Metal.*, I, II, p. 14.
(2) Ibid., I, III, p. 15.
(3) Ibid., p. 17.
(4) Ibid., p. 16.

venance et de *raison :* les ayant toujours à la bouche, maîtres et élèves se croyaient suffisamment raisonnables et trouvaient leurs discours assez concluants. Ils se contentaient de l'étiquette, et ne pouvaient s'en passer. Ils n'eussent pas fait un argument sans dire au préalable : « Je fais un argument. » Ils étaient hommes à ne point reconnaître des vers dans un poëme où l'auteur aurait négligé d'écrire : « Je fais des vers. » Et qui sait ce qu'ils eussent pensé d'un menuisier qui aurait fait un escabeau et n'eût pas dit : « Ceci est un escabeau (1) ? » Pour suppléer aux questions d'ordinaire agitées dans les écoles et impitoyablement bannies de la leur, les Cornificiens instituaient des discussions du genre de celle-ci : Quand on mène un porc au marché, est-il conduit par la corde ou par l'homme qui la tient ? A quoi, dit-on, Cornificius et ses adeptes ne purent jamais trouver de réponse. Autre problème, pareillement insoluble : Celui qui achète une chape, achète-t-il du même coup le chaperon ? Il paraît qu'en argumentant sur ces graves sujets, les Cornificiens multipliaient à tel point les particules négatives que, pour savoir si elles ne se détruisaient pas mutuellement, si elles étaient en nombre pair ou impair, on les comptait avec des pois ou des fèves (2). Somme toute, cet enseignement consistait en un vain fatras de paroles sonores et vides, de déclamations gonflées de vent, dont le maître essayait de vous étourdir ; que si quelqu'un l'interrompait par une objection, il s'emportait ou se prenait à rire, et, au lieu de répondre, déclarait

(1) *Metal.*, I, III, p 17
(2) Ibid., p. 16.

qu'il ne jetterait jamais ses perles aux pourceaux (1).

Après avoir perdu leur temps à ces frivoles arguties, les sectateurs de Cornificius entraient dans les différentes carrières qui s'ouvraient devant eux, persuadés qu'ils étaient prêts à les fournir avec honneur et succès. Une fois munis du secret de leur maître, ils se croyaient propres à tout, comme s'ils se fussent trouvés en possession de *l'outil universel*, si plaisamment défini par Lesage et si habilement manié par son héros (2). Les uns se faisaient moines, mais non par humilité et par détachement, car ils portaient dans le cloître les prétentions et toute l'enflure de leur fastueuse ignorance. « Entrez dans les couvents, » dit Jean de Salisbury (3), « observez les mœurs des frères : vous leur trouverez l'orgueil de Moab, mais son orgueil seulement, sans sa valeur. Et vous serez tout étonné de voir des loups sous la peau des agneaux, la morgue et l'arrogance sous le froc et sous la tonsure. » D'autres partirent pour Salerne ou Montpellier, étudièrent la médecine, et, comme ils avaient été d'emblée improvisés philosophes, on les vit, du jour au lendemain, s'ériger en médecins. De retour en leur pays, ils se mettaient à exercer leur art. Sans cesse ils faisaient résonner le nom d'Hippocrate et celui de Galien, et rebattaient de pompeux aphorismes, exprimés en termes inintelligibles. Dans le nombre, il en est deux que leur mémoire avait fidèlement gardés et dont ils faisaient le plus grand usage. Le premier est d'Hippocrate, qui le prenait, à la vérité, dans un autre sens : *Dans le cas d'indigence, inutile*

(1) *Metal.*, I, III, p. 15.
(2) Lesage, *Gil Blas*, VIII, IX.
(3) *Metal.*, I, IV, p. 18.

de donner vos soins. Maxime qu'ils observaient avec scrupule, se gardant bien de porter secours aux indigents et à qui ne pouvait ou ne voulait reconnaître leurs bons offices autrement qu'en paroles. Voici l'autre aphorisme, qui n'est pas d'Hippocrate, chez qui du moins Jean ne l'a jamais rencontré : *Quand le malade souffre, c'est le moment de recevoir.* Quelle occasion plus favorable, en effet, que ces crises où, le mal étant à son comble, les alarmes du patient conspirent à merveille avec l'avarice du médecin ? Au surplus, jamais leur science n'était prise en défaut, et ils triomphaient toujours, soit que le malade revînt à la santé, car alors c'était l'effet de leurs soins ; soit qu'il mourût, car ils l'avaient prévu et annoncé d'avance à quelque confident. — Mais ce n'est pas seulement dans le cloître ou au chevet des malades qu'on retrouvait les adeptes de la secte nouvelle ; on les voyait partout : à la cour, où leur frivolité semblait marquer leur place ; dans le commerce et dans les emplois lucratifs, où bon nombre d'entre eux, à l'exemple, paraît-il, du chef de l'école, mettaient à profit l'axiome antique : « Faites fortune, honnêtement si possible ; sinon, usez de tout moyen, mais faites fortune. »

. . . . Rem facias, rem,
Si possis recte; si non, quocumque modo rem (1).

Ces Cornificiens qui, au sortir de l'école, pouvaient indifféremment devenir moines, médecins, courtisans ou négociants, ne rappellent-ils pas le sophiste Hippias, dont l'uverselle aptitude embrassait tous les arts, toutes les scien-

(1) *Metal.*, I, IV, p. 18-20.

ces, tous les métiers ? Poëte et philosophe, géomètre et musicien, il parut un jour aux jeux olympiques, vêtu d'une tunique dont la pourpre deux fois teinte avait été tissée de ses mains, chaussé de sandales qui étaient son propre ouvrage, et portant au doigt un anneau d'or artistement travaillé, dont il avait, disait-il, arrondi le cercle, scellé le chaton et gravé la pierre (1). Hippias est, en effet, l'ancêtre de Cornificius et de sa secte, en qui nous ne devons point voir comme un accident isolé de l'histoire de la philosophie, mais un rejeton d'une famille nombreuse, qui représente une disposition trop commune de l'esprit humain, et dont on peut suivre les rameaux, dans le passé, depuis Lucien (2) jusqu'à Platon et Aristote. Ne sont-ce point les Cornificiens de son temps que Platon traquait comme un gibier, les enserrant dans le cercle de plus en plus étroit de ses distinctions, et les enveloppant dans les filets de ses raisonnements invincibles (3) ? Ne sont-ce point les adversaires de Jean de Salisbury qu'Aristote a définis par avance, lorsqu'il a dit : « La sophistique est une sagesse apparente, nullement réelle, et le sophiste est celui qui tire profit de cette vaine apparence de sagesse (4) ? »

Au douzième siècle, les Cornificiens n'ont plus affaire à des Platon et à des Aristote. Ce n'étaient pas cependant de méprisables antagonistes que les Guillaume de Champeaux

(1) Cicéron, *de Oratore*, III, xxxii, éd. Nisard, t. I, p. 312. — Apulée, *les Florides*, c. ix, éd. Nisard, p. 116.

(2) Lucien, *Fugitivi*, x, éd. Tauchnitz, t. IV, p. 175.

(3) Platon, *Sophista*, xxiii, ed. Tauchnitz, t. II p. 26.

(4) Aristote, *de Sophisticis Elenchis*, I, vi, éd. cit., t. VIII, p. 280 : ἔστι γὰρ ἡ σοφιστικὴ φαινομένη σοφία, οὖσα δὲ μή· καὶ ὁ σοφιστὴς χρηματιστὴς ἀπὸ φαινομένης σοφίας, ἀλλ᾽ οὐκ οὔσης.

et les Abélard, les Bernard de Chartres et les Robert Pullus, lesquels, sans distinction d'école ni de parti, s'allièrent contre l'ennemi commun (1). Il était temps : la contagion gagnait de proche en proche. Déjà même, dans les rangs des meilleurs esprits et des professeurs les plus en renom, on avait vu, sinon d'entières défections, du moins des compromis regrettables. Deux maîtres de Jean de Salisbury, Guillaume de Conches et Richard l'Évêque, ne s'étaient pas enrôlés sous le drapeau du novateur ; ils lui avaient fait pourtant la concession d'alléger le programme de leur enseignement et d'abréger pour leurs élèves le temps des études (2). Mais, grâce aux efforts conjurés des plus célèbres docteurs du temps, la secte ne fit guère de recrues en dehors de la foule des étourdis et des sots (3). Bientôt même elle essuya une première défaite au lieu de sa naissance, dans les écoles de Paris, où elle avait d'abord vu le jour. Cornificius eut beau redoubler d'insolence et de grossièreté, et traiter ses adversaires de bœufs d'Abraham, d'ânesses de Balaam (4) : le bon sens triompha de ses sophismes ; les bonnes études reprirent faveur, et sa ridicule entreprise, dit Jean de Salisbury, s'évanouit en fumée (5). Toutefois les Cornificiens ne mouraient en France que pour revivre en Angleterre, où ils firent invasion vers l'an 1145 (6), et faillirent un instant ébranler

(1) Salisb., *Metal.*, I, v, p. 21-22.
(2) Id., ibid., I, xxiv, p. 60.
(3) Id., ibid, I, ii, p. 14.
(4) Id., ibid., I, v, p. 22.
(5) Id., ibid., p. 21.
(6) Wood, *Hist. et Antiquit. Univ. Oxon.*, p. 51.

la restauration littéraire et scientifique récemment accomplie à Oxford par le cardinal Robert Pullus. Mais là comme à Paris leur succès fut de courte durée; Sans doute Jean de Salisbury leur porta le dernier coup. du moins ne retrouve-t-on plus, après lui, leur trace dans l'histoire des lettres et de la philosophie au moyen âge, et si le *Métalogique* n'acheva pas leur ruine, aucun livre postérieur ne viendra nous apprendre qu'ils existent encore.

Après le portrait et l'histoire des Cornificiens, ce qui nous intéresse le plus dans le *Métalogique*, c'est l'image que l'auteur y a tracée de lui-même. Quel fut son esprit, quelles furent, sinon ses doctrines (il n'en eut point à proprement parler), du moins ses préférences philosophiques et les habitudes de sa pensée : c'est ce que nous apprenons à la lecture de ce livre; c'est ce que nous saurons mieux encore si nous complétons les données qu'il nous fournit, par les renseignements contenus dans le *Policratique*. Ces deux écrits ne sauraient se contredire : ils se suivent de si près, qu'on serait tenté de les rapporter à la même date, et que les opinions de Jean n'eurent pas le temps de changer de l'un à l'autre (1).

Nous avons eu l'occasion déjà de voir Jean de Salisbury

(1) C'est ce qui nous empêche d'admettre cette assertion de M. Hauréau (*Biog. univ.*, t. XXVI, p. 531) : « L'esprit de ce livre (*le Métalogique*) paraît, au premier abord, tout autre que l'esprit du livre précédent. Loin d'y favoriser le scepticisme, Jean de Salisbury y combat en plusieurs rencontres les sceptiques de son temps, auxquels il donne le nom de Cornificiens. » — Nous essayons d'établir que les Cornificiens ne sont pas les sceptiques, mais les sophistes du douzième siècle.

donner la main aux sceptiques de l'Académie (1) : une fois même, nous l'avons surpris se qualifiant d'académicien flottant à tout vent de doctrine (2). A mainte reprise, dans le courant de ses œuvres, il montre son penchant pour cette école et nous apparaît comme un esprit plus enclin à douter que prompt à affirmer (3). Mais alors de quel droit rompre tant de lances contre les sophistes de son temps? — Disons-le tout d'abord : fallût-il le prendre au mot, fût-il plus sceptique encore qu'il ne le donne à penser, et plus voisin de Pyrrhon qu'il ne l'est de Cicéron, il aurait été parfaitement fondé à s'élever contre les Hippias du douzième siècle. Sceptiques et sophistes sont peut-être de même famille ; mais la parenté qui les unit est, à coup sûr, fort éloignée. On appelle sophistes, dit Cicéron (4), ceux qui s'adonnent à la philosophie par vanité ou pour l'amour du gain. Si l'intérêt est le mobile du sophiste, qui ne voudra croire au désintéressement de Pyrrhon, le père des sceptiques, lui qui savait, au péril de sa vie, mettre sa conduite en accord avec sa doctrine, et qui, sous prétexte qu'il ne faut pas ajouter foi au témoignage des sens, marchait toujours tout droit devant lui, sans se détourner, quelque obstacle qui se trouvât sur son chemin, chariots, chiens ou

(1) V. plus haut, ch. III, et Salisb., *Policrat.*, II, XXII, t. I p. 115.
(2) V. plus haut, ch. II, et Salisb., ep. 59, t. I, p. 70.
(3) V. notamment *Policrat.*, I, prol., t. I, p. 15; VII, I, t. II, p. 84.
(4) Cicéron, *Orat.*, éd. Didot, t. III, p. 458 : « Sic enim appellabantur ii, qui ostentationis aut quæstus causa philosophabantur. » — Diogène de Laërte, *Vie des philosophes*, IX, VIII, où il dit de Protagoras : « Il est le premier qui ait exigé pour ses leçons un salaire de cent mines. » Trad. Zévort, t. II, p. 216.

précipices (1)? Pas plus que son désintéressement, la loyauté du sceptique ne saurait faire question. A la différence du sophiste, qu'il faut définir un charlatan, au dire de Platon, et qui veut nous persuader que les simulacres qu'il nous montre sont la vérité même (2), le sceptique déclare ouvertement que l'apparence est reine et maîtresse du monde (3), qu'il ne voit la certitude nulle part, la vraisemblance partout. Enfin, quoi de plus opposé que ces deux hommes, dont l'un va répétant qu'il sait tout, dont l'autre professe hautement qu'il ne sait rien? Ainsi donc, à supposer qu'il fût un Pyrrhonien décidé, Jean de Salisbury n'aurait pas fait preuve d'inconséquence en attaquant des sophistes dont le caractère devait lui répugner tout autant que l'esprit.

Mais le rangerons-nous parmi les sceptiques, lui qui ne comprend pas qu'on hésite sur tout, qu'on ne se fixe à rien, et qu'on prétende au nom de philosophe; lui qui affirme que mettre toute chose en doute et ne tenir aucune vérité pour certaine, c'est s'éloigner de la science non moins que de la foi (4)? « Si l'homme, » ajoute-t-il, « l'emporte sur les autres animaux, c'est par l'intelligence et la raison : car pour ce qui est des sens, il est aisément vaincu, et doit le céder au lynx pour la pénétration du regard, au sanglier

(1) Diogène de Laërte, IX, II, trad. Zévort, t. II, p. 222.
(2) Platon, *Sophista*, XXII, éd. Tauchnitz, t. II, p. 25.
(3) Diogène de Laërte, loc. cit., p. 243.
(4) Salisb., *Policrat.*, VII, II, t. II, p. 85 : « Quid enim ineptius, quam fluctuare in singulis, et nullius rei habere certitudinem, et nomen Philosophi profiteri? Nam qui de omnibus dubitant, eo quod nihil habeant certum, tam a fide quam a scientia alieni sunt. »

pour la finesse de l'ouïe, au vautour et au chien pour la puissance de l'odorat, au singe pour la délicatesse du goût, à l'araignée pour le sens du toucher. Mais, s'il en est ainsi, ne descend-il pas au-dessous de la brute, l'homme qui ne se sert ni de sa raison pour discerner le vrai, ni de son intelligence pour le comprendre (1)? » Allant plus avant, il distingue trois fondements de la certitude : les sens, la raison, la révélation. « De même, » dit-il, « que certains objets s'imposent à nos sens et ne sauraient leur échapper, tandis que d'autres ont besoin, pour être perçus, qu'on les considère ou qu'on les palpe avec attention : semblablement il est des vérités si évidentes par leur propre clarté, qu'elles ne peuvent se dérober à la vue de la raison et qu'elles sont communément reçues de tous les hommes ; et il en est d'autres, au contraire, dont la possession est le fruit de l'étude et de la recherche, mais qui sont tellement liées aux premières, d'où elles dérivent, qu'elles ne restent pas longtemps cachées à qui les poursuit avec soin. Mais par-delà les unes et les autres, il est encore des vérités, qui les précèdent en quelque sorte, que la raison pose comme les bases de la connaissance, nous demandant pour elles un acte de foi gratuit, et nous promettant de grands profits en échange. C'est ainsi que la géométrie nous présente d'abord, comme les premières assises de la science, les axiomes sur lesquels s'élève tout l'édifice de ses démonstrations. Et telle est la conformité de ces premiers principes avec la raison, qu'on ne saurait sans folie les contester même à un ennemi. Qu'on le remarque, il n'est pas ici question des

(1) Salisb., *Policrat.*, VII, II, t. II, p. 85.

objets de la foi religieuse, lesquels excèdent la portée de la raison humaine. Ceux-là, si la raison ne nous demande pas d'y croire, la piété nous en fait un devoir. Par ses bienfaits sans nombre, par ses incomparables miracles, le Christ a mérité notre assentiment : le lui refuser serait aussi impie qu'il serait insensé de nier les axiomes. Quand on bâtit, on ne peut se passer d'un fondement fixe et stable, capable de porter le poids de la construction à élever ; de même, quand on veut apprendre, il faut partir d'un point ferme et inébranlable : la saine raison l'exige impérieusement. Autrement tout ce qu'on essayera d'édifier croulera : autant vaudrait bâtir sur le sable mouvant ou écrire sur l'eau courante d'un fleuve (1). »

Où trouver un langage plus empreint de dogmatisme ? Non, Jean de Salisbury n'est pas sceptique. Mais alors, comment le concilier avec lui-même ? comment accorder ce ton si affirmatif, avec les éloges qu'il prodigue à l'Académie, son école de prédilection, disait-il, au sein de laquelle il semblait désirer d'être admis ? La contradiction n'est qu'apparente et se peut aisément effacer. Jean ne se rétracte pas, en effet : il s'explique ; il marque la mesure de son doute, et détermine les limites où il le veut circonscrire. Rien ne sera capable d'ébranler sa foi au triple témoignage des sens, de la raison et de la révélation. Mais en dehors de leur domaine, s'étend, suivant lui, un vaste pays, abandonné par la Providence aux disputes des hommes, où ces trois flambeaux nous manquent à la fois, où ils ne projettent plus du moins que d'incertaines lueurs. Ici le doute reprend

(1) Salisb., *Policrat.*, VII, VII, t. II, p. 102-103.

ses droits. En présence de tant d'affirmations contradictoires, qui toutes ont leurs preuves et leur fondement, le mieux est de s'abstenir. Le bon sens et la modestie sont du côté des académiciens, qui suspendent leur jugement; l'imprudence et la témérité, du côté des dogmatiques, impatients de prendre parti pour ou contre (1).

On le voit, Jean de Salisbury fait au scepticisme sa part : elle est encore assez belle; elle l'est même trop selon nous : car au nombre des questions insolubles, dont l'investigation est aussi vaine que la recherche des sources du Nil, Jean met le problème qui porte en lui la scolastique tout entière, et sur quoi repose, à le bien prendre, la philosophie même : le problème des universaux (2).

Ce n'est pas le moyen âge qui l'inventa; l'antiquité le lui avait transmis dans une phrase de Porphyre, conservée sous le latin de Boëce. Voici ce qu'on lit, en effet, dans l'introduction de Porphyre aux *Catégories* d'Aristote : « Chrysaore, puisqu'il est nécessaire pour comprendre la doctrine des *Catégories* d'Aristote de savoir ce que c'est que le genre, la différence, l'espèce, le propre et l'accident, et puisque cette connaissance est utile pour la définition, et en général pour la division et la démonstration, je vais essayer, dans un abrégé succinct et en forme d'introduction, de parcourir ce que nos devanciers ont dit à cet égard, m'abstenant des questions trop profondes et m'arrêtant même assez peu sur les plus faciles. Par exemple, je ne rechercherai point si les genres et les espèces existent par

(1) Salisb., *Policrat.*, VII, II, t. II, p. 87-88.
(2) Id., ibid.

eux-mêmes ou seulement dans l'intelligence, ni, dans le cas où ils existeraient par eux-mêmes, s'ils sont corporels ou incorporels, ni s'ils existent séparés des objets sensibles ou dans ces objets et en faisant partie : ce problème est trop difficile et demanderait des recherches plus étendues (1). »

On le voit, si Porphyre se refuse à l'examen de cette question, ce n'est point qu'il la dédaignât, qu'il y attachât peu d'importance ou y trouvât peu d'intérêt : il recule au contraire, effrayé de la grandeur et de la portée du problème. Les universaux existent-ils à part des individus, ou ne sont-ils rien en dehors de ceux-ci, que de simples mots ou de pures abstractions de notre esprit ? Les deux plus grands représentants de la raison antique s'étaient emparés de cette question ; ils se partagèrent, pour ainsi dire, les deux solutions opposées, auxquelles leur nom reste encore attaché. Platon distingue deux ordres de choses : les unes, individuelles, visibles, composées et périssables ; les autres, universelles, invisibles, simples et immortelles ; en d'autres

(1) Cité par M. Cousin, *Fragments de Philosophie du moyen âge*, p. 67, et par M. Hauréau, *de la Philosophie scolastique*, c. II, t. I, p. 34. Nous croyons devoir transcrire ici, dans la traduction latine de Boëce et dans le grec de Porphyre, la phrase la plus importante de ce morceau : « Mox de generibus et speciebus illud quidem sive subsistant sive in solis nudis intellectibus posita sint, sive subsistentia corporalia sint an incorporalia, et utrum separata a sensibilibus an in sensibilibus posita et circa hæc consistentia, dicere recusabo. Altissimum enim negotium est hujusmodi, et majoris egens inquisitionis. » Αὐτίκα περὶ γένωντε καὶ εἴδων, τὸ μὲν εἴτε ὑφέστηκεν εἴτε καὶ ἐν μόναις ψιλαῖς ἐπινοίαις κεῖται, εἴτε καὶ ὑφεστηκότα σώματά ἐστιν ἢ ἀσώματα, καὶ πότερον χωριστὰ ἢ ἐν τοῖς αἰσθητοῖς καὶ περὶ ταῦτα ὑφεστῶτα παραιτήσομαι λέγειν· βαθυτάτης οὔσης τῆς τοιαύτης πραγματείας, καὶ ἄλλης μείζονος δεομένης ἐξετάσεως.

termes, les individus et leurs types généraux. « La première chose que nous devons nous demander à nous-mêmes, » dit Socrate dans le *Phédon*, « c'est à quelle nature de choses il appartient de se dissoudre, pour quelle sorte de choses nous devons craindre cet accident, et à quelles choses cet accident n'arrive pas... — Cela est très-vrai. — Ne semble-t-il pas que c'est aux choses composées ou qui sont de nature à l'être qu'il appartient de se résoudre dans les éléments qui ont fait leur composition, et que s'il y a des êtres qui ne soient pas composés, ils sont les seuls que cet accident n'atteint pas ? — Cela me paraît très-certain, dit Cébès. — Les choses qui sont toujours les mêmes et de la même manière, n'y a-t-il pas bien de l'apparence qu'elles ne sont pas composées? et celles qui changent toujours et qui ne sont jamais les mêmes, ne paraissent-elles pas composées nécessairement? — Je le trouve comme toi, Socrate. — Allons tout d'un coup à ces choses dont nous parlions tout à l'heure, et de l'existence véritable desquelles nous avions dit que nous convenions toujours dans nos demandes et dans nos réponses : ces choses-là sont-elles toujours les mêmes, ou changent-elles quelquefois? l'égalité, la beauté, la bonté, et toute existence essentielle reçoivent-elles jamais aucun changement, si petit qu'il puisse être, ou chacune d'elles, étant pure et simple, demeure-t-elle ainsi toujours la même en soi, sans jamais recevoir la moindre altération ni le moindre changement? — Il faut nécessairement, répondit Cébès, qu'elles demeurent toujours les mêmes, sans jamais changer. — Et toutes ces choses, reprit Socrate, hommes, chevaux, habits, meubles, et tant d'autres choses de même nature, restent-elles tou-

jours les mêmes, ou sont-elles entièrement opposées aux premières, en ce qu'elles ne demeurent jamais dans le même état, ni par rapport à elles-mêmes ni par rapport aux autres ? — Elles ne demeurent jamais les mêmes, répondit Cébès. — Or ce sont des choses que tu peux voir, toucher, percevoir par quelque sens ; au lieu que les premières, celles qui sont toujours les mêmes, ne peuvent être saisies que par la pensée ; car elles sont immatérielles et on ne les voit jamais. — Cela est très-vrai, Socrate, dit Cébès. — Veux-tu donc, continue Socrate, que nous posions deux sortes de choses ? — Volontiers, dit Cébès. — L'une visible, et l'autre immatérielle ? celle-ci toujours la même, celle-là dans un continuel changement ? — Je le veux encore, dit Cébès (1). » Veut-on voir la contre-partie de la thèse que Platon vient de soutenir sous le nom de Socrate : qu'on lise ces phrases de la *Métaphysique* d'Aristote : « L'homme, le cheval, tous les universaux résident dans les individus ; la substance n'est pas quelque chose d'universel (2)... Il est évident que rien d'universel n'a une existence isolée des êtres particuliers (3). » Ce n'est point par hasard et en passant que les deux illustres chefs d'école ont abordé cette controverse et se sont prononcés sur son

(1) Platon, *Phédon*, trad. Grou, éd. Chauvet et Saisset, III[e] série, t. I, p. 50, cité par M. Hauréau, *de la Philosophie scolastique*, ch. III, t. I, p. 63.

(2) Aristote, *Métaphysique*, VII, x, trad. Pierron et Zévort ; t. II, p. 37.

(3) Id., ibid., VII, XVI, trad. cit., t. II, p. 59. Cette phrase et la précédente sont citées par M. Hauréau, *de la Philosophie scolastique*, ch. III, t. I, p. 65.

objet. Selon M. Cousin (1), « Platon est tout entier dans la théorie des *Idées*, et l'on peut dire avec une rigueur parfaite que la *Métaphysique* d'Aristote est une polémique perpétuelle contre cette théorie. Ce n'est pas là, » ajoute excellemment M. Cousin, « une querelle de détail ; c'est toute la différence qui sépare ces deux grands hommes, car c'est là le problème même de la philosophie. Les expressions de ce problème varient suivant les diverses époques de la philosophie et de la civilisation. Les données en sont plus ou moins nettement posées, les conséquences plus ou moins rigoureusement tirées ; mais le problème est toujours celui qui, à toutes les époques, tourmente et féconde l'esprit humain, et, par les diverses solutions qu'il soulève, engendre toutes les écoles. Il se teint en quelque sorte de toutes les couleurs du temps où il se développe ; mais partout il est le fond duquel partent ou auquel aboutissent les recherches philosophiques. Il a l'air de n'être qu'un problème de psychologie et de logique, et en réalité il domine toutes les parties de la philosophie : car il n'y a pas une seule question qui, dans son sein, ne contienne celle-ci : tout cela n'est-il qu'une combinaison de notre esprit faite par nous à notre usage, ou tout cela a-t-il, en effet son fondement dans la nature des choses ? »

L'importance de ce débat, qui divisa les philosophes anciens et troublait de son temps les écoles du moyen âge, semble avoir échappé à Jean de Salisbury. Aussi se tient-il à l'écart de tous les partis, et conserve-t-il envers les deux grands maîtres dont se réclamaient les factions rivales une

(1) *Fragments de philosophie scolastique*, p. 70.

impartialité qui paraît prendre sa source dans une indifférence presque absolue pour les questions qui s'agitaient sous leur nom. Il sent bien qu'on ne peut accorder Aristote et Platon, et il ne laisse pas de sourire de la chimérique entreprise de Bernard de Chartres et de ses sectateurs, lesquels s'efforçaient de réconcilier, après leur mort, des philosophes qui, de leur vivant, n'avaient cessé de se faire la guerre (1). Cependant il se fait l'apologiste des deux adversaires à la fois, et, en vantant leur génie, il semble craindre avant tout que la balance ne penche d'un côté plutôt que de l'autre. Pour lui, Aristote est le philosophe par excellence, et il n'est pas surpris que les plus grands esprits de tous les temps se soient fait gloire de baiser la trace de ses pas (2). D'autre part, Platon s'est élevé si haut par la vigueur de son génie, l'étendue de ses connaissances, la grâce et l'abondance de sa parole, qu'il a en quelque sorte pris possession du trône de la sagesse, d'où on le voit commander en maître aux philosophes de tous les siècles, à ceux qui l'ont précédé comme à ceux qui sont venus après lui (3). Ailleurs, parlant de la mort de Platon : « Le soleil, » s'écrie-t-il, « parut tomber du ciel le jour où ce prince des philosophes quitta la terre, et on le pleura comme si le monde allait être replongé dans la nuit (4). » Mais aussitôt il ajoute : « Aristote, disciple de Platon, lui succéda comme un nouveau soleil levant, et, par l'immense variété de son

(1) Salisb., *Metal.*, II, XVII, p. 92.
(2) Id., ibid., II, XVI, p. 88.
(3) Id., *Policrat.*, VII, V : t. II, p. 93.
(4) Id., *Policrat.*, VII, VI ; t. II, p. 99.

savoir, éclaira l'univers de mille rayons de sagesse (1). »

Fervent admirateur de Platon et d'Aristote, Jean de Salisbury a peu de goût pour leur postérité, ou du moins pour les philosophes de son temps, qui se prétendaient issus de l'enseignement de ces grands hommes. Réalistes et nominaux essuient tour à tour ses critiques. A la vérité, il ne donne pas à l'une de ces écoles le droit d'être jalouse de sa rivale, car il les répudie toutes deux avec la même impartialité qu'il met à louer leurs ancêtres. A l'en croire, c'en est fait pour jamais de Roscelin et de sa doctrine (2). Quant à la théorie opposée, Jean ne s'en dissimule pas la grandeur : il reconnaît qu'elle est propre à séduire les esprits élevés et familiarisés avec les hautes spéculations métaphysiques; mais il déclare en même temps qu'elle ne saurait tenir contre les réfutations d'Aristote (3). Il était encore une troisième école, qui s'annonçait comme un compromis entre les deux camps opposés, l'école conceptualiste, laquelle ne voyait dans les universaux ni des êtres réels ni de purs noms, mais des conceptions de l'esprit humain qui, observant dans les individus des qualités générales, communes à chaque espèce, à chaque genre, les considère à part, en forme des êtres abstraits, et leur donne une sorte d'existence rationnelle. C'est l'école d'Abélard, qui, au témoignage de Jean de Salisbury, comptait alors bon nombre de sectateurs. « Ces philosophes, » dit-il, « sont

(1) Salisb , *Policrat.*, VII, vi; t. II. p. 99.
(2) Salisb., *Metal.*, II, xvii, p. 90. Cf. *Policrat.*, VII, xii; t. II, p. 127.
(3) Id., ibid., p. 92.

mes amis (1). » Et de fait, il n'eût peut-être pas répugné à incliner vers le conceptualisme, qu'il expose complaisamment, en le mettant sous le patronage d'Aristote (2), mais pour lequel d'ailleurs il n'a garde de se compromettre : car, en terminant le chapitre qu'il consacre à cette théorie : « Je la recommande, » dit-il, « à ceux qui entreprennent l'étude d'Aristote, non qu'elle soit plus vraie que les autres, mais parce qu'elle est mieux accommodée à la doctrine péripatéticienne (3). »

Si Jean de Salisbury s'abstient, comme nous venons de le voir, des plus hautes spéculations de la philosophie de son temps, ce n'est pas uniquement par dédain ; c'est aussi, je le crois, par un scrupule d'orthodoxie et de peur des témérités d'une raison trop curieuse. Il n'y avait pas longtemps que la dialectique avait fait invasion dans l'enseignement religieux, et que la théologie scolastique était née de l'emploi de la méthode péripatéticienne dans la démonstration des dogmes chrétiens (4). Cette nouveauté ne fut pas sans porter ombrage aux docteurs attachés à la tradition, et l'on vit une levée de boucliers contre les esprits indiscrets qui se jetaient dans une route inconnue, au péril d'y rencontrer l'erreur et d'y corrompre l'intégrité de la foi. Gautier, prieur de Saint-Victor, écrivit contre eux tout un traité, où il prend surtout à partie quatre philosophes

(1) Salisb., *Metal.*, II, xvii, p. 90.
(2) Id., ibid., II, xx, p. 94 et sq.
(3) Id., ibid., p. 112 : « Ei qui Peripateticorum libros aggreditur, magis Aristotelis sententia sequenda est : forte non quia verior, sed plene quia his disciplinis magis accommoda est. »
(4) *Hist. litt.*, t. IX, p. 207 et sq.

illustres, Abélard, Gilbert de la Porrée, Pierre Lombard et Pierre de Poitiers, qu'il appelle les quatre labyrinthes de France et qu'il taxe formellement d'hérésie (1). Un autre écrivain contemporain, l'intime ami de Jean de Salisbury, Pierre de Celle, ne voulait pas qu'on plantât la forêt d'Aristote auprès de l'autel du Seigneur, dans la crainte de voir les mystères de la foi s'obscurcir sous les ombres d'une infinité de recherches inutiles et dangereuses (2). Sans doute Jean de Salisbury, admirateur du philosophe de Stagyre, adversaire des Cornificiens, contre lesquels il plaida si vivement la cause de la dialectique, n'aurait pas voulu fermer la bouche aux modernes tenants du péripatétisme, encore moins anticiper les exécutions dont fut témoin le siècle suivant et livrer aux flammes les écrits d'Aristote (3). Il n'en est pas moins prompt à s'alarmer des allures indépendantes de quelques docteurs d'alors, ni plus tolérant pour leurs entreprises sur le terrain de la foi. Selon lui, quiconque met en question l'existence de Dieu, mérite d'être ramené à la vérité par le châtiment (4). Il y a un sanctuaire des vérités surnaturelles dont l'abord est défendu à la raison humaine, où la foi règne en maîtresse, et où l'on doit entrer, non avec un esprit de curiosité et de contention, mais avec un cœur humble et soumis aux enseignements de l'autorité. Prenez, par exemple, le dogme de

(1) Duboulai, *Hist. Univ. Paris.*, t. II, p. 629.
(2) *Hist. litt.*, t. IX, p. 23.
(3) Jourdain, *Recherches critiques...*, c. v, p. 187.
(4) Salisb., *Policrat.*, VII, vii; t. II, p. 102 : « Qui vero an Deus sit deducit in quæstionem, et an idem potens, sapiens sit, an bonus, non modo irreligiosus, sed perfidus est, et pœna docente dignus est instrui. »

la Trinité : admettez-vous la distinction des personnes? à moins de vous réfugier dans la lumière et dans l'humilité de la foi, comment échapperez-vous aux piéges d'Arius? Vous attachez-vous maintenant à la simplicité et à l'unité de substance? si la foi ne vient à votre secours, comment éviterez-vous de tomber aux mains de Sabellius? Ces dogmes n'en sont pas moins vrais cependant, pour être en butte aux assauts de l'hérésie. La sagesse divine, ajoute Jean de Salisbury, s'est bien rendue visible aux yeux de notre chair dans le mystère de l'Incarnation, mais jusqu'à un certain point seulement, sans devenir pleinement accessible aux prises de notre intelligence, ni nous permettre d'embrasser toute l'étendue de son être et d'en mesurer au juste la longueur, la largeur, la sublimité et la profondeur (1). L'exemple sur lequel Jean raisonne ici n'est pas indifférent : car les écoles retentissaient encore des querelles soulevées par les hardiesses d'Abélard, et l'on n'avait pas oublié les persécutions qu'il s'était attirées pour avoir disserté avec plus de subtilité que de prudence touchant le dogme de la Trinité. Ce n'est donc pas sans intention, semble-t-il, que l'auteur du *Policratique* a choisi ce mystère, parmi les vérités révélées, qu'il faut croire sans les comprendre. Par là il se sépare de son maître Abélard; et, sans prendre ouvertement parti contre lui et ses pareils, à l'exemple de Gautier de Saint-Victor, pourtant il paraît se ranger à l'avis de ce dernier. Si l'on voulait donc l'enrôler dans l'une des écoles de son temps, lui qui, par l'originalité et la libre impartialité de son esprit, résiste à toute incorporation de

(1) Salisb., *Policrat.*, II, XXVI; t. I, p. 134.

ce genre, il faudrait le compter au nombre des disciples de saint Bernard, c'est-à-dire des partisans de la théologie positive, de celle qui se fonde sur l'autorité de l'Écriture, des Pères et des Conciles, et ne recourt qu'avec discrétion aux lumières de la raison naturelle, à la différence de la théologie scolastique, plus contentieuse, plus raisonneuse du moins, qui prend surtout son point d'appui dans l'art de la dialectique, et dont le chef avoué, au douzième siècle, était Abélard (1). Il convient, en tous cas, de voir en lui un esprit circonspect, ami de la paix, respectueux pour l'autorité, trouvant sa nourriture dans la vérité révélée et son repos dans une foi humble et soumise ; nullement tenté d'ailleurs de s'engager, sur les pas de tant de philosophes, qu'il estimait ou qu'il aimait pour la plupart, dans les aventures d'une recherche épineuse, pleine d'obscurités et de périls, dont le terme était trop souvent l'erreur, et la récompense une vie troublée par les querelles et parfois flétrie par les condamnations les plus graves.

Un autre motif détournait Jean de Salisbury de gravir les cimes des spéculations métaphysiques ou de s'enfoncer dans le dédale des subtilités dialectiques. Non-seulement il redoutait les faux-pas où l'on s'expose dans ces routes escarpées, mais celles-ci ne conduisent pas, selon lui, au vrai but de la sagesse, qui est la vertu. Il ne fait nul cas des livres, des études qui ne sauraient aider à l'amendement de la vie, et traite d'inutile toute philosophie qui n'apporte aucun profit moral et pratique (2). La vraie phi-

(1) Voir, sur la différence et l'histoire de ces deux méthodes, l'*Histoire littéraire*, t. IX, p. 207 et sq.

(2) *Metal.*, prol., p. 9.

losophie, à son sens, est celle qui nous mène à l'amour de Dieu (1), unique foyer de toutes les vertus, qui, semblable au soleil, dont les rayons se peignent des couleurs des objets qu'ils rencontrent, prend les nuances les plus variées et devient tour à tour, suivant les temps et les personnes, prudence, courage, tempérance et justice (2). Toutefois, en assignant pour terme aux efforts de son philosophe, l'amour de Dieu, Jean a soin de le mettre en garde contre la chimère d'un mysticisme nuageux et stérile. La charité ne s'endort pas dans l'extase : elle s'exprime par les œuvres ; elle est agissante et prend corps, en quelque sorte, dans des actes de vertu (3).

Jean de Salisbury n'est donc pas un philosophe mystique, mais est-il un philosophe? Nous ne le croyons pas. Son indifférence à l'égard des graves débats qui partageaient les meilleurs esprits de son siècle, son dédain pour les recherches purement spéculatives et qui ne visent directement à aucune utilité pratique, nous empêcheraient de lui ouvrir les rangs des illustres docteurs, ses contemporains, qu'il a si bien connus, dont il a tracé des portraits si fidèles, mais auxquels on dirait qu'il craignit lui-même de se voir associé. Jean était un esprit brillant, studieux et savant, au fait des différents systèmes produits et débattus de son temps, singulièrement habile à en découvrir le faible, mais par cela même, et plutôt par excès de clairvoyance que par trop de timidité, incapable de prendre pied dans une doctrine, de

(1) *Policrat.*, VII, II ; t. II, p. 121.
(2) *Policrat.*, V, III; t. I, p. 267.
(3) *Policrat.*, V, III ; t. I, p. 268.

l'accepter pour sienne, de la défendre envers et contre tous. Au reste, les goûts et les besoins de son âme ne le portaient-ils pas vers d'autres objets? Sans doute il était, comme Platon l'exige de son philosophe, ami de la grâce et de la mesure; mais la pente de sa nature l'entraînait-elle, comme le veut encore Platon, à la contemplation de l'essence des choses (1)? S'il avait pu, vers le milieu de sa carrière, se retirer dans la solitude, où il rêvait alors de cacher et de finir sa vie, il eût sans doute ajouté son nom à la liste des auteurs spirituels : il n'aurait pas grossi le nombre des écrivains scolastiques; et, plus soucieux d'édifier les âmes que d'éclairer les esprits, il n'aurait certes pas préludé à la *Somme* de saint Thomas d'Aquin; il aurait peut-être donné au douzième siècle le livre de *l'Imitation de Jésus-Christ*, où devait plus tard s'épancher la foi ardente et pieuse des âmes, sœurs de la sienne, si nombreuses au moyen âge, dont « toute la science était d'obéir à la loi de Dieu (2), » et qui savaient que « les hautes pensées ne font pas les saints, mais qu'une vie pure est agréable au Seigneur (3). »

(1) Platon, *de Republica*, VI, II, éd. Tauchnitz; t. V, p. 199.
(2) Salisb., *Policrat.*, VII, II; t. II, p. 121 : « Omnis doctrina illuc tendit, ut homo subjectus sit legi Dei. »
(3) *De Imitatione Christi*, I, I, 3 : « Vere alta verba non faciunt sanctum et justum; sed virtuosa vita efficit Deo charum. » — Le livre de *l'Imitation* ne parle-t-il pas des problèmes des universaux dans les mêmes termes que Jean de Salisbury : *Et quid curæ nobis de generibus et speciebus?*

CHAPITRE V

SES PRINCIPAUX OUVRAGES

(L'ENTHÉTIQUE.)

Première édition de l'ouvrage; date probable de sa composition. — Les Cornificiens attaqués de nouveau sous un autre nom — Les écoles de l'antiquité : portrait de Socrate. — Érudition de Jean de Salisbury : savait-il le grec? dans quelle mesure il connaissait Platon et Aristote : des écrivains anciens cités par lui et aujourd'hui perdus. — Jugement sur l'*Enthétique.*

A la suite des deux ouvrages que nous venons d'étudier, il convient de placer un autre écrit de Jean de Salisbury, un poëme de plus de dix-huit cents vers, composé dans le même temps, publié depuis peu, et qui a pour titre *Entheticus de dogmate philosophorum* (1). C'est en 1843 qu'il vit le jour pour la première fois. Jusque-là on n'en connaissait que le titre et tout au plus les deux ou trois premiers mots, grâce aux compilateurs qui avaient dressé le

(1) Voici comment Petersen (*Entheticus*, *Proœm.*, p. 13) explique ce titre : « *Entheticus* bonæ notæ est vocabulum, quod vocabulo λογός suppleto, *substituens*, *suppeditans*, *instruens*, *insinuans* significat. » Le titre entier pourrait donc se traduire : *Discours propre à*

catalogue des œuvres de Jean (1). Deux exemplaires manuscrits du poëme subsistaient, à la vérité, qui se trouvent aujourd'hui, l'un au Musée britannique de Londres, l'autre dans la bibliothèque de Cambridge (2). Mais à peine en soupçonnait-on l'existence, et Labbe déclarait qu'il les avait en vain cherchés (3). Un de ses contemporains, mieux instruit et plus à portée de l'être, Patrick Young, préposé à la bibliothèque royale de Londres, sous les règnes de Jacques I[er] et de Charles I[er], avait projeté cependant une édition de l'*Enthétique.* Dans ce dessein, il s'était mis à le transcrire; mais il n'eut pas le temps de mener son entreprise à fin. Sa copie, qu'il avait laissée inachevée, fut plus tard complétée par une main étrangère, puis, à la suite de maintes vicissitudes, après avoir souvent changé de possesseur, finit par prendre place dans la bibliothèque publique de Hambourg (4). C'est un professeur du gymnase de cette ville, Christian Petersen, qui, de nos jours, publia e premier l'*Enthétique*, sur la transcription de Young, collationnée à l'original de Londres (5).

enseigner les opinions des philosophes. — *Entheticus* est le titre du manuscrit de Londres; celui de Cambridge porte *Eutheticus*, mot forgé probablement par l'auteur, que Petersen (loc. cit.) dérive de εὐθετέω, *bene disponere, se commendare*, et qui signifierait *qui bene disponere, se commendare, benevolentiam alicujus sibi reconciliare possit.* — *Eutheticus* est le titre authentique de la dédicace en vers, mise en tête du *Policratique;* il semble que *Enthéticus* convient mieux au poëme dont il s'agit ici.

(1) Balée, *Illustr. Brit. Script. Catal.*, 1559, cent. 3, p. 211. — Leland, *Commentarii de Script. Bit.*, 1709, p. 206.

(2) Petersen, *Entheticus, Proœm.*, p. 13.

(3) Fabricius, *Bibl. med. et inf. lat.*, liv. IX, t. II, p. 131.

(4) Petersen, *Entheticus, Proœm.*, p. 15 et sq.

(5) *Johannis Sarisberiensis Entheticus de dogmate philosophorum*

imprimé si longtemps après le *Policratique* et le *Métalogique* (1), ce poëme date pourtant des mêmes années, et peut être considéré comme le fruit de la même inspiration. Ces ouvrages se tiennent, en effet, par plus d'un lien et ont entre eux plus d'un trait de ressemblance : à le bien prendre, ils forment, à eux trois, tout un ensemble, où *l'Enthétique* serait, en quelque sorte, le résumé et la conclusion des deux autres.

Comme ceux-ci, il fut composé sur les instances, presque sur l'ordre de Thomas Becket, et à ce titre lui fut également dédié. S'adressant à son livre, Jean lui dit : « Celui qui m'ordonne de t'écrire, veut faire aussi ta fortune. Heureux les auteurs qu'il protège : leur nom devient bientôt célèbre. C'est lui que Thibaud, aujourd'hui chef de l'Église de Cantorbéry, appelle de ses vœux et de ses prières à lui succéder sur le siège qu'il occupe (2) ». Ces derniers mots nous aident à fixer la date de notre poëme. Thomas Becket n'était pas encore archevêque ; et Thibaud, voyant venir sa fin, souhaitait de l'avoir bientôt pour héritier de sa dignité et de son pouvoir.

D'autres motifs nous autorisent à rapporter la composition de l'*Enthétique* à cette période de la vie de Jean de Salisbury. En l'écrivant, il se trouvait évidemment sous l'empire des idées qui le dominaient lorsqu'il travaillait à ses

nunc primum editus et commentariis instructus a Christiano Petersen. Hamburgi, 1843. — L'*Enthétique* est imprimé dans l'édition de Giles, vol. V, p. 239 et sq.

(1) Nous avons indiqué la première édition du *Policratique* à la fin du ch. III; la première édition du *Métalogique* est de 1513. V. *Hist. litt.*, t. XIV, p. 117.

(2) *Entheticus*, v. 1291, ed. Giles; t. V, p. 280.

deux premiers ouvrages. Les assauts qu'il livre, dans le *Policratique*, aux ridicules et aux vices des courtisans, il les renouvelle dans ses vers, où il nous montre Thomas Becket, seul tenant de la justice et de la vertu, au milieu de l'aristocratie dépravée qui l'entoure (1). La guerre que, dans le *Métalogique*, il fait au chef des sophistes de son temps, il la lui déclare ici de nouveau; seulement il lui donne, on ne sait pourquoi, un autre nom : ce n'est plus Cornificius, c'est Sertorius qu'il prend à partie. Au reste, sous cette appellation nouvelle, c'est le même caractère, ce sont les mêmes doctrines (2) : toujours le culte de la déclamation sonore et vide; toujours le mépris de la science et des livres qui la renferment. « Voilà, » dit Jean de Salisbury, s'adressant à son livre, « les leçons que Sertorius donne en nourriture à ses jeunes disciples. Lui dont le seul mobile est l'amour du gain, il leur apprend, en échange d'une large rétribution, à ne rien savoir. Il les tient dans une perpétuelle enfance, leur inculquant le dédain de la vieillesse et la crainte d'atteindre à la gravité de cet âge. Son école est pleine d'étrangers, venus

(1) *Enthet.*, v 1301-1462, p. 280 et sq.

(2) Nous ne saurions, à ce sujet, partager les scrupules du docteur Petersen, *Enthet.*, p. 80. Non-seulement l'ensemble des deux portraits, de celui de Cornificius, dans le *Métalogique*, et de celui de Sertorius, dans l'*Enthétique*, mais les moindres détails concordent exactement. Parlant des sarcasmes de Sertorius contre les partisans des bonnes études, Jean dit dans l'*Enthétique*, v. 95, p. 242 :

> Disceptaturus, qui dogmata prisca sequetur,
> In patriarcharum bobus habendus erit.

Cela ne rappelle-t-il pas le passage du *Métalogique* (I, v, p. 22) où Cornificius traite ses adversaires de bœufs d'Abraham et d'ânesses de Balaam?

des extrémités du monde, instruits à tout oser, sans aucun souci du devoir, asservis à l'intempérance, à la prodigalité, aux folles amours. Toi cependant, ô mon livre, arme-toi du bouclier et du glaive de la vertu, pour marcher à leur rencontre et abattre leur fureur (1). »

Aux sophismes de Sertorius et des siens Jean de Salisbury oppose le langage de la vraie philosophie. L'image qu'il trace de celle-ci n'est pas nouvelle pour nous; déjà nous l'avons vue dans le *Métalogique:* c'est toujours cette philosophie utile et pratique dont les leçons vont à épurer les âmes et à discipliner la vie. « Qu'est-ce que la philosophie, sinon la source, le chemin, le guide de la vertu? elle éclaire nos pas, règle notre conduite, nous mène à la paix et au bonheur. »

Philosophia quid est, nisi fons, via, duxque salutis,
Lux animæ, vitæ regula, grata quies? (2).

Dans ses vers comme dans sa prose, Jean prêche l'alliance de la philosophie et de la foi, l'intime union de la philosophie et de la charité, lesquelles ne sont, dit-il, qu'une seule et même chose : « Si en Dieu est la sagesse de l'homme, la philosophie n'est donc que l'amour de Dieu. Si rien en ce monde n'est plus grand que cet amour, si l'amour divin l'emporte sur tout ici-bas, concluez que la philosophie qui prend son point de départ dans la foi, s'élève au-dessus de cet horizon terrestre.

Si verus Deus est hominum sapientia vera,
Tunc amor est veri Philosophia Dei.

(1) *Enthet.*, v. 121, p. 242.
(2) Ibid., v. 277, p. 247.

At si mundanum nihil illo majus amore,
Et si divinus omnia vincit amor,
Collige, quod mundum transcendit Philosophia (1).

Mais faudrait-il consacrer un chapitre spécial à l'*Enthétique*, si l'on n'y trouvait que la traduction en vers des autres écrits de Jean de Salisbury? Ce qui assigne à ce poëme une place à part au milieu de ces ouvrages, c'est une série d'esquisses historiques, où sont dépeints à grands traits les principaux philosophes de l'antiquité grecque et latine (2). Déjà quelques pages du *Policratique* auraient permis de deviner dans Jean de Salisbury un historien de la philosophie, le seul, croyons-nous, de son temps (3); déjà même en louant dans ces pages Aristote et Platon, il s'était montré poëte par la pompe du style, par l'abondance et l'éclat des images (4). Mais les portraits de l'*Enthétique*, bien plus nombreux, sont plus fermes de dessin et plus vifs de couleur. C'est comme une galerie, très-complète pour l'époque, où nulle grande école n'est oubliée, où chacune est personnifiée dans ses plus illustres représentants. Parmi ces sages, il en est un qui voit tous les autres à ses pieds comme autant de disciples et d'adorateurs, et que la Grèce apprend à révérer comme un Dieu : c'est Socrate. « Mettre en question s'il fut le premier dans la science du vrai, s'il fut pur et saint dans sa vie, ce serait vouloir passer pour impie. D'autres supputent les nombres, mesurent, pèsent, analysent la matière; il en est qui

(1) *Enthet.*, v. 305, p. 248.
(2) *Enthet.*, v. 400-1270.
(3) *Policrat.*, VII, IV, V, VI; t. II, p. 91 et sq.
(4) V. les passages cités au chapitre précédent.

observent les astres, à l'effet de surprendre le secret des Parques, les mystères de l'avenir, les décrets de la divinité; ou bien ils fouillent les entrailles de la nature, s'attachent à l'enchaînement des causes et des effets, et vivent tout entiers dans le monde extérieur. C'est ainsi qu'ils usent leur intelligence et en dispersent les facultés au dehors. Cependant leur cœur demeure privé de lumière. Socrate méprise les vaines occupations des hommes, et nous avertit de scruter les replis de notre conscience. Il porte bien ses regards sur les objets extérieurs, mais pour en tirer profit, et n'estime chaque chose qu'à sa juste valeur. Il concentre sur lui-même tous les rayons de son intelligence. Pour lui l'âme est un Dieu; le monde, son temple (1); la chair, son esclave. Il fuit les coupables entraînements des sens, et tient la nature dépravée sous le joug de la raison. Il réforme les mœurs, calme les passions et nous apprend que la plus grande des vertus est de savoir souffrir. Si l'on pouvait mesurer ensemble l'âme humaine et l'univers, on verrait que la première est plus grande, le second plus petit; que celui-ci doit servir, celle-là commander. Le monde obéit à l'homme, l'homme à la raison, parcelle de l'intelligence de Dieu. Ainsi tout s'incline devant l'heureux Socrate, et lui que nul pouvoir ne peut dompter, se voit le maître du monde. »

Ante pedes Socratis humiles sternuntur alumni,
  Indigetemque Deum Græcia tota colit.
Quærere si cunctos præcessit vera docendo,
  Vixerit an sancte, creditur esse scelus.

(1) Nous demandons la permission de traduire par cet à-peu-près ces mots, qui ne nous représentent rien de bien clair : *mundus victima*.

Exercent alii numeros et pondera rerum,
  Quæ mensurandi regula, quive modi;
Parcarum mentem sunt qui speculentur in astris
  Et rerum motus, consiliumque Dei;
Sunt qui rimantur naturæ viscera, sunt quos
  Nexio causarum, signaque sola tenent :
Sic aciem mentis vexant et in extera spargunt;
  Et privata suo lumine corda manent.
At Socrates hominum curas comtemnit inanes
  Et latebras cordis quemque videre monet,
Extera cuncta notat et comtemplatur ad usum,
  Et, quanti novit singula, tanta facit.
Contrahit in sese mentis radios; Deus illi
  Est animus, mundus victima, serva caro;
Illicitos motus corruptæ carnis abhorret,
  Naturæque malum sub ratione domat,
Instituit mores vitamque serenat, eoque
  Judice virtutum maxima scire pati.
Si commetiri mentem mundumque liceret,
  Hæc major, minor hic; servit hic, illa regit.
Nam carni mundus, servitque caro rationi,
  Quæ pars est animi participata Deo.
Omnia sic læto Socrati famulantur eique,
  Quem vis nulla potest lædere, mundus obit (1).

Malgré l'emphase, par moments un peu obscure, de ce panégyrique, on y retrouve les traits essentiels du maître de Platon, de ce sage qui fit descendre la philosophie du ciel sur la terre et dont la méthode se peut résumer en un mot : *Connais-toi toi-même* (2). Même ressemblance dans les autres portraits, qui entourent celui de Socrate, comme pour lui faire cortége, et où l'on reconnaît, entre plusieurs,

(1) *Enthet.*, v. 773, p. 263.
(2) « Le *Connais-toi toi-même*, qui n'avait été jusque-là qu'un sage précepte, devint une méthode. » Cousin, *Hist. gén. de la philos.*, IIIe leçon, p. 116.

Pythagore et Zénon, Platon et Aristote, Varron, Cicéron et Sénèque(1). Où donc Jean de Salisbury avait-il puisé toute cette science? A l'égard des Latins, il possédait si bien leur langue, leurs écrits étaient si répandus de son temps, qu'il n'est pas douteux que son érudition concernant leur doctrine et leur personne fût de première main. Mais savait-il assez le grec, les bibliothèques de l'époque étaient-elles assez riches, pour qu'il ait pu, directement et sans intermédiaire, nouer commerce avec les Aristote et les Platon? Nous ne le croyons pas.

Quelques auteurs lui ont fait une réputation d'helléniste, qui paraît peu méritée. Fabricius le donne pour également habile dans les deux langues de l'antiquité classique. Balée et Leland, dont le premier semble, à la vérité, copier le second, font dater de lui je ne sais quelle restauration des études grecques en Angleterre. « L'un des premiers parmi nous, » disent-ils tous deux, « il rendit à la langue grecque et à la langue latine toute leur pureté, tout leur honneur (2), » Quel emploi fait-il donc du grec dans ses ouvrages? On y rencontre quelques mots isolés, perdus au milieu de sa prose et de ses vers, et qui, appartenant à la

(1) Fabricius, *Bibl. med. et inf. lat.*, l. IX, t. II, p. 131 : « utriusque linguæ peritum. »

(2) Balée, *Illustr. Max. Britann. Script. Catal.*, cent. III, p. 211 : « Ex primis unus fuit qui nostræ Britanniæ, post Theodori tempora, græcam et latinam linguam suæ puritati ac dignitati restituere laboravit. » — Leland, *Comment. de Script. Brit.*, c. CLXXVI, p. 206 : « Unus ex primis fuit qui nostræ Britanniæ, post Theodori, Cantiorum archiepiscopi, et Adriani Abbatis felicia tempora, græcam et latinam linguam cum sua puritate et dignitate restituit. »

terminologie de l'école (1), étaient sans doute en usage dans l'enseignement vulgaire, et n'exigeaient, pour être compris, aucune teinture de la langue. Au surplus, n'en trouverait-on pas tout autant chez Abélard, et M. Cousin n'a-t-il pas victorieusement démontré qu'il ne savait pas ou qu'il savait fort peu le grec (2) ? Nous pensons que Jean de Salisbury y était plus versé. Au temps de son exil, il entretint une correspondance littéraire avec l'helléniste le plus renommé du siècle, Jean Sarazin, moine de Saint-Denys, traducteur des œuvres connues sous le nom de l'Aréopagite (3). Ce savant religieux envoie ses traductions à Jean de Salisbury, et lui demande son avis, ses conseils, comme à quelqu'un de compétent. Il entre ensuite avec lui, sur la différence du génie des deux idiomes, sur la difficulté de faire passer dans le latin la grâce et la concision du grec, en des détails qui ne permettent guère de supposer son correspondant tout à fait étranger à l'une de ces langues (4). Mais Jean de Salisbury, très-apte sans doute à bien juger d'une traduction, ne pouvait s'en passer quand il avait à lire les philosophes de la Grèce. Veut-il étudier Aristote : il demande à ses amis, non le texte ori-

(1) Comme εἶδος (*Met.*, II, XVII, p. 92); εννόιας (ibid., II, XX, p. 96); ὕλην (ibid., p. 104); τόπους (ibid., III, IX, p. 145), etc... Quelquefois ces expressions sont latinisées; ex: *alethiæ* (Met., IV, III, p. 66), ou simplement écrites en caractères latins : *phronesin* (*Met.*, IV, XIV, p. 170).

(2) Cousin, *Fragm. de philos. au moyen âge*, p. 50 et sq.

(3) V. sur Sarazin, *Hist. litt.*, t. XIV, p. 191.

(4) Salisb., ep. 149, t. I, p. 238; ep. 230, t. II, p. 95. Quelques lignes de cette dernière lettre, où Jean Sarazin expose sa méthode de traduction, pourraient être rapprochées du ch. V du *de Optimo Genere dicendi*, de Cicéron.

ginal, mais la version latine des traités du Stagyrite ; il les prie d'y joindre des éclaircissements, des commentaires, propres à lui faciliter l'intelligence des passages obscurs ou mal rendus (1). Lui-même d'ailleurs ne fait nulle difficulté d'avouer son insuffisance en qualité d'helléniste. Consultant Jean Sarazin sur une page de saint Ambroise relative à la signification théologique du mot οὐσία : « Elle me paraît, » dit-il, « nuageuse et subtile, mais à moi seulement et à mes pareils : car, pour les Grecs et pour ceux qui possèdent à fond leur langue, je ne crois pas qu'il y ait rien là qui les puisse arrêter (2). » Après cela, quoi d'étonnant si, toutes les fois qu'il cite les Grecs, il les cite en latin, d'après des traductions qui ne sont évidemment pas son ouvrage ? car, pour quelques-unes dont nous ignorons l'origine, il en est un bien plus grand nombre dont nous sommes à même de nommer les auteurs (3).

Au reste, Jean de Salisbury eût-il été capable de comprendre sans interprète les manuscrits grecs, il n'en aurait sans doute pas trouvé beaucoup autour de lui. Les bibliothèques du temps, si riches en écrivains latins, semblent avoir été, en fait de littérature hellénique, dans le plus absolu dénûment. On serait tenté de croire qu'elles ne contenaient que les œuvres de Denys l'Aréopagite, les seules que nous sachions, de source certaine, avoir été lues

(1) Salisb., ep. 211, t. II, p. 54.
(2) Salisb., ep. 159, t. 1, p. 270.
(3) V. dans M. Jourdain le rapprochement établi entre plusieurs extraits d'Aristote, tirés du *Métalogique*, et la traduction de l'*Organum* de Boëce. Jourdain, *Recherches critiques*, note F, se rapportant à la page 26, p. 247 et sq.

dans l'original et mises en latin au douzième siècle, d'abord par Hugues de Saint-Victor (1), ensuite par Jean Sarazin. La Petite Chronique de Saint-Denys (2) mentionne, il est vrai, à la date de 1167, le retour dans cette abbaye, du moine Guillaume (3), qu'elle qualifie de médecin et qui revenait d'un voyage en Orient, rapportant de Constantinople des livres grecs. Ce religieux, habile dans l'art de la médecine, ne l'était pas moins, paraît-il, dans les langues anciennes; on le cite comme l'un des trois grands hellénistes du temps (4). Mais quels étaient ces ouvrages, qu'il montrait, à sa rentrée en France, comme le butin de sa lointaine expédition ? Nous ne le savons pas. Ce que nous savons, c'est que, sur deux traductions qui passent pour l'œuvre de Guillaume, il en est une qui a rapport à saint Denys l'Aréopagite : c'est son éloge, d'après le grec de Mi-

(1) V. *Essai sur la fondation de l'école de Saint-Victor*, thèse pour le doctorat ès-lettres, par l'abbé Hugonin, imprimée dans le *Cours de Patrologie* de Migne, en tête du CLXXV[e] vol., § 5, col. 187. — On lisait, à la vérité, les Pères grecs, mais dans des traductions. V. *Hist. litt.*, t. IX, p. 207. Il résulte même de ce passage que l'étude des Pères fut un peu négligée au douzième siècle. J. de Salisbury connaissait bien et cite souvent les Pères latins, saint Augustin surtout; il nomme plus rarement les Grecs, et, lorsqu'il lui arrive de leur faire quelques emprunts, c'est toujours d'après des traductions latines.

(2) Duboulai, *Hist. Univ. Paris.*, t. II, p. 348. — *Hist. litt.*, t. XIV, p. 375.

(3) Il s'appelait Guillaume de Gap, du lieu de sa naissance. On ne sait s'il fut médecin avant d'être moine; il devint dans la suite abbé de Saint-Denys. *Hist. litt.*, t. XIV, p. 374 et sq.

(4) Les deux autres étaient Jean Sarazin, dont nous avons déjà parlé, et Macaire, abbé de Fleury, auteur d'un glossaire grec-latin. Sa notice se trouve au tome XIII, p. 313 de l'*Hist. litt.* Cf. t. IX, p. 151.

chel Syncelle (1). Faudrait-il en inférer que les manuscrits dont Guillaume dota la bibliothèque de son monastère étaient plus propres à servir les religieux voués, comme Jean Sarazin, à la gloire de leur saint patron, qu'à venir en aide aux philosophes désireux de faire plus ample connaissance avec les grandes écoles de l'antiquité païenne ? Quoi qu'il en soit, nous ne voyons point qu'à partir du voyage de ce moine helléniste en Orient, les études grecques aient fait le moindre pas dans l'Europe occidentale, ni qu'un nouveau traité d'Aristote ou de Platon ait été mis dès lors à la disposition des étudiants ou des maîtres en philosophie.

Concluons donc, sans hésiter, que Jean de Salisbury ne possédait, qu'il n'avait lu des grands représentants de la raison ancienne, que les ouvrages ou fragments d'ouvrages déjà traduits en latin, et qui avaient cours de son temps.

A ce compte, il n'avait eu entre les mains qu'un seul traité de Platon, le *Timée*, et encore dans l'incomplète version de Chalcidius. Ce livre avait été introduit en France, au dixième siècle, par le moine Gunzon. Fort maltraité par un religieux de Saint-Gal et même chassé de l'abbaye pour un solécisme, Gunzon écrivit une longue lettre à sa décharge, où, en preuve de son savoir, il rappelle que les Français lui doivent la connaissance du *Timée* de Platon, qu'aucun d'eux avant lui ne s'était avisé de citer (2). Longtemps

(1) *Hist. litt.*, t. IX, p. 94-151 ; t. XIV, p. 376. L'autre était une vie anonyme du philosophe Secundus.

(2) Petit Radel, *Recherches sur les bibliothèques*, IIe section, p. 80. — *Hist. litt.*, t. VI, p, 389-393; cf. ibid., p. 65.

l'auteur du *Phèdre* et du *Banquet* ne survécut, en Occident, que dans ce seul dialogue, le moins dramatique peut-être de tous ceux qu'il nous a laissés. Abélard n'en connaissait pas d'autre (1), et rien dans les écrits de Jean de Salisbury ne nous donne à penser qu'il fût, en ce point, plus avancé qu'Abélard (2). Par contre, il avait eu sous les yeux quelques traités d'Aristote, inconnus à celui qu'il se plaît à nommer le péripatéticien palatin. Il avait lu, par exemple, il examine et apprécie fort au long les *Topiques* et les *Analytiques* (3), ouvrages qu'Abélard n'avait jamais rencontrés (4), bien que Boëce les eût traduits l'un et l'autre. Gardons-nous de croire cependant que Jean de Salisbury possédât dans sa bibliothèque les œuvres complètes du Stagyrite.

(1) Cousin, *Philosophie scolastique*, p. 55.

(2) Ici encore nous croyons devoir nous séparer du professeur Petersen, lequel pense (*Enthet.*, p. 93) que Jean de Salisbury connaissait les *Lois* et la *République* de Platon. Il est vrai que Jean mentionne plusieurs fois ces traités; il établit même un parallèle entre la *République* de Platon et celle de Cicéron (*Policrat.*, VI, XXI, t. II, p. 52); mais tout cela paraît tiré de Cicéron, d'Apulée, de Macrobe, de saint Augustin, etc., bien plutôt que puisé dans une étude directe des ouvrages en question. D'ailleurs, comment Jean de Salisbury aurait-il pu se les procurer? Petersen s'appuie sur une assertion de l'*Histoire littéraire* (t. IV, p. 246), d'après laquelle un certain Mannon, moine philosophe du neuvième siècle, aurait composé « des commentaires sur les *Lois* et la *République* de Platon, et d'autres sur les livres du ciel et du monde et la morale universelle d'Aristote. » — Mais le savant éditeur de l'*Enthétique* n'a pas fait attention que cette affirmation, qui se rencontre dans un discours préliminaire, où les points de détail sont nécessairement moins étudiés que dans les notices spéciales, se trouve très-sérieusement mise en doute dans la notice relative à Mannon qui est au volume suivant, p. 658.

(3) *Metal.*, liv. III et IV.

(4) Cousin, *Philosophie scolastique*, p. 58.

Même parmi les traités qu'il cite, il en est plus d'un dont il ne parle que sur la foi d'autrui et qu'il ne connaissait que par ouï-dire (1). Les seuls qu'il eût directement étudiés sont les traités dialectiques, fort répandus au moyen âge, à dater du douzième siècle surtout, grâce aux traductions de Boëce. C'est par l'intermédiaire de ces traductions qu'il s'était familiarisé avec Aristote et sa doctrine. Toutes les fois qu'il l'analyse avec quelque détail, qu'il le cite avec quelque étendue, on est sûr qu'il s'agit des traités mis en latin par Boëce, et l'on peut affirmer, avec M. Jourdain (2), qu'il n'avait vu de ses yeux et feuilleté de ses mains que ceux-là.

Ainsi le *Timée* de Chalcidius, l'*Organum* de Boëce, voilà tout ce que Jean de Salisbury avait pu lire des grands philosophes de la Grèce.

Où donc avait-il puisé tant de renseignements précis sur les écoles de l'antiquité, sur leurs chefs et leurs principaux représentants ? Sans doute il avait beaucoup appris de Cicéron, d'Apulée, d'Aulu-Gelle, de Macrobe et de saint Augustin. Mais il fallait qu'il eût d'autres sources d'information. Nulle part il ne nomme Diogène de Laërte, et il semble bien qu'il ne lui a fait aucun emprunt (3). Il cite une fois Satyrus (4), ce péripatéticien du temps des Ptolémées,

(1) Par exemple, l'*Éthique à Nicomaque*, *Policrat.*, VIII, II; t. II, p. 205; t. VIII, p. 245.

(2) Jourdain, *Recherches critiques*, p. 30, 247 et sq.

(3) Petersen, si enclin à étendre au-delà de ses limites l'érudition de Jean, déclare qu'il n'a rien trouvé dans ses livres qui indiquât la moindre connaissance de Diogène. *Enthet.*, p. 96.

(4) Salisb., *Policrat.*, V, XVII; t. I, p. 332.

l'un des premiers historiens de la philosophie, que Diogène a pris souvent pour guide (1), et que saint Jérôme qualifie de très-docte personnage (2). Mais c'est justement à saint Jérôme qu'il doit de connaître Satyrus et d'avoir pu reproduire un fragment de ses vies d'hommes illustres. Ce fragment, il l'avait lu dans le second livre contre Jovinien (3), d'où il l'a transcrit mot pour mot, sans y rien changer, pas même les quelques lignes d'introduction qui le précèdent dans le texte de saint Jérôme. Il n'avait donc pas ces biographies en sa possession, et ce n'est pas là qu'il a trouvé de quoi suppléer à l'insuffisance de ses lumières touchant la vie, la doctrine, les œuvres des philosophes anciens. Mais on peut croire qu'il avait entre les mains un autre livre du même genre, aujourd'hui disparu, et sans doute perdu pour toujours, dont il nomme volontiers l'auteur et d'où il a tiré le meilleur de son érudition : le livre de Flavianus, intitulé *de Vestigiis philosophorum* (4). Notons-le en passant, Jean de Salisbury s'est approprié ce titre, que nous retrouvons en tête du *Policratique*. Quel est ce Flavianus ? On a cru reconnaître en lui (5), avec assez de vraisemblance, un in-

(1) Schœll., IV, XLIII; t. III, p. 349. Cf Fabricius, *Bibl. gr.*, t. III, p. 51-504.

(2) S. Jérôme, *de Viris illustribus*, prologue, éd. Migne, t. II, col. 603.

(3) S. Jérôme, *adv. Jovinianum*, II, XIV, éd. Migne, t. II, col. 304.

(4) Salisb., *Policrat.*, II, XXVI; t. I, p. 133 : « Hoc autem asserit Flavianus in libro qui de vestigiis Philosophorum inscribitur. » Cf. *Policrat.*, VIII, VIII; t. II, p. 271; XII, t. II, p. 281.

(5) Petersen, *Enthet.*, *corrigenda et addenda*, note se rapportant aux pages 91 et 95.

terlocuteur des *Saturnales* de Macrobe, introduit par Symmaque, et loué tout à la fois pour l'élégance de ses mœurs, la probité de son caractère, la profondeur et la variété de son savoir (1). Cette supposition une fois admise, on ne pourra se refuser à reconnaître également en lui un correspondant de Symmaque, celui à qui ce fameux orateur adresse le second livre de ses lettres (2). Là s'arrêtent les données que nous fournissent les écrivains anciens sur cet érudit (3), que personne, à coup sûr, ne se fût avisé de ranger parmi les historiens de la philosophie, si Jean de Salisbury ne l'avait plusieurs fois cité et plus souvent encore, on peut le croire, mis à contribution dans ses ouvrages.

C'est un fait curieux assurément qu'un livre placé dans les bibliothèques du douzième siècle se soit égaré depuis lors. Que serait-ce s'il s'agissait, non plus d'un seul volume, mais d'un grand nombre d'auteurs, que nous ne connaissons que par les titres de leurs écrits, tout au plus par quelques fragments, dont quelques-uns même nous seraient

(1) Macrob., *Saturn.*, I, v, éd. Nisard, p. 158 : « Flavianum, qui quanto sit mirando viro et venusto patre præstantior, non minus ornatu morum gravitateque vitæ, quam copia profundæ eruditionis asseruit. »

(2) Petersen, loc. cit. — Cf. Fabricius, *Bibl. lat.*, t. II, p. 168, qui ne veut pas confondre le Flavianus du *Policratique* avec celui des *Saturnales* et des lettres de Symmaque, et cela sans produire aucune preuve de son sentiment. — Petersen (loc. cit.) a cru reconnaître aussi le Flavianus du *Policratique* dans un certain Furvus, que Jean cite à côté de Martianus Capella au vers 198 de l'*Enthétique*. Cette conjecture a été adoptée par Schaarschmidt, *Johan. Saresbur.*, *nach leben und studien*, *etc.*, p. 105.

(3) Fabricius et Pétersen (loc. cit.) citent encore une vieille inscription où Flavianus est appelé *historicus disertissimus*.

tout-à-fait étrangers, au point que leurs noms seraient pour nous de véritables énigmes? Séduit évidemment par cette idée, M. de Pastoret s'est laissé entraîner à des erreurs surprenantes, et qu'on nous permettra de relever ici, d'autant qu'elles empruntent au recueil célèbre qui les abrite un crédit qui les rend plus dangereuses.

D'après M. de Pastoret, Jean de Salisbury possédait le traité de l'Analogie de César, dont nous n'avons conservé que de courts lambeaux, épars dans les compilateurs de l'antiquité, et la grande histoire de Trogue-Pompée, que nous ne lisons plus que dans l'abrégé de Justin (1). Mais c'est dans cet abrégé que Jean, lui aussi, l'avait lue, comme il a pris soin de nous le dire formellement (2); et lorsqu'il invoque l'autorité de Trogue-Pompée, c'est au travail de Justin qu'il nous renvoie (3). De même pour le Traité de l'Analogie, qu'il mentionne deux fois, la première pour en citer quelques lignes (4). Ces lignes, nous les retrouvons dans Aulu-Gelle et dans Macrobe (5), où Jean les avait rencontrées et d'où il les a transportées dans son *Métalogique* (6).

(1) *Hist. litt.*, t. XIV, p. 161.

(2) Salisb., *Policrat.*, V, xii; t. I, p. 312 : « Trogo Pompeio vel Justino compendiario ejus, si mavis, auctore revolvamus. »

(3) Salisb., *Policrat.*, VIII, v; t. II, p. 221. Cf. Justin, IX, vi, éd. Nisard, p. 433.

(4) Salisb., *Metal.*, I, xv, p. 41; I, xxi, p. 52.

(5) Aulu-Gelle, *Noct. att.*, I, x, éd. Nisard, p. 440; Macrob., *Saturn.*, I, v, éd. cit., p. 156.

(6) Nous ne croyons pas devoir revenir ici sur Satyrus, dont nous avons parlé plus haut, et que M. de Pastoret compte aussi parmi ces auteurs que Jean de Salisbury aurait cités de première main. Dans ce nombre il range aussi Cratinus, sous le nom du-

Mais que dire de la double méprise qu'il nous reste à signaler ? A en croire M. de Pastoret, Jean de Salisbury a inséré dans ses ouvrages les vers de deux poëtes qui lui semblent très-familiers et dont nous ne soupçonnions même pas l'existence : Photinus et Coquus (1). Or Photinus n'est pas un poëte, mais un personnage de la *Pharsale* (2), sur lequel nous croyons superflu d'insister, car M. Hauréau a péremptoirement rétabli son identité (3). Quant à Coquus,

quel Jean de Salisbury cite une maxime philosophique. (*Policrat.*, VII, VII; t. II, p. 102.) Mais nous ne voyons pas comment cette maxime aurait pu se trouver dans une comédie du prédécesseur d'Aristophane, et nous croirions volontiers à une erreur de copiste : on aurait écrit Cratinus pour Cratippus, et la maxime en question aurait été empruntée à la biographie de ce philosophe par Flavianus. — Mentionnons enfin une autre citation, que M. de Pastoret, à notre grande surprise, a passée sous silence, bien qu'elle fût de nature à prêter à sa thèse un appui plus spécieux que les autres. Il s'agit d'un passage de l'historien Claudius Quadrigarius. (*Policrat.*, V, VII; t. I, p. 290.) Le passage se trouve dans Aulu-Gelle (*Noct. att.*, III, VIII, éd. Nisard, p. 490), mais avec des variantes assez considérables et qui pourraient faire croire, au premier abord, que Jean avait puisé à une autre source. Nous pensons, quant à nous, que c'est bien dans Aulu-Gelle que Jean avait rencontré ce fragment, altéré seulement par l'infidélité d'un copiste. Le rapprochement des deux leçons de la première phrase peut nous en convaincre. Texte d'Aulu-Gelle : « Nos pro tuis injuriis continuo animo strenui, commoti inimiciter, tecum bellare studemus; sed communis exempli et fidei ergo visum est uti te salvum velimus. » Texte de Jean de Salisbury : « Nos pro tuis injuriis continuo animo commoti, inimiciter tecum bellare studemus, sed cum muniis (?) exempli et fidei. Ergo visum est ut te salvum velimus. »

(1) *Hist. litt.*, t. XIV, p. 160-161.

(2) *Pharsale*, VIII, v. 484, éd. Nisard, p. 150.

(3) *Biographie univers.*, art. Jean de Salisbury. Jean cite les vers de Lucain dans sa CLXXXVI[e] lettre, t. I, p. 325.

ce n'est pas là le nom d'un poëte inconnu, mais le surnom d'un poëte que nous pouvons lire tous les jours, de Martial (1), qui tenait cette appellation soit de la profession de son père, qu'il aurait peut-être exercée lui-même dans sa jeunesse, soit plutôt de l'inadvertance d'un copiste, qui aurait altéré une phrase de Lampride, où l'auteur des Épigrammes est ainsi désigné pour la première fois (2). Jean de Salisbury cite, sous le nom de Coquus, deux épigrammes (3), que M. de Pastoret eût aisément retrouvées, l'une au premier livre (4), l'autre au quatrième (5) du recueil de Martial.

Mettons fin maintenant à cette digression, qui nous a menés assez loin de notre poëme. Nous n'avons pas dessein toutefois de rentrer dans l'examen de l'*Enthétique*, lequel ne nous offrirait plus, dans les allusions qu'il renferme aux mœurs et aux personnages du temps, que des problèmes insolubles, que la curiosité et l'érudition du premier éditeur ont vainement remués, sans y pouvoir porter un peu de lumière (6). Le mérite littéraire de cette œuvre ne sau-

(1) Cette erreur n'a encore été relevée, que nous sachions, par aucun écrivain français. Schaarschmidt, qui ne prend pas M. de Pastoret à partie, s'est bien gardé de tomber dans son erreur. V. *Johan. Saresb., nach leben und studien, etc.*, p. 100 et 106.

(2) Lampride, *Alexandre Sévère*, xxxvii, éd. Nisard, p. 468 : « Ut Martiali Coci epigramma significat. » *Coci* (*coqui*) pour *Coce* (*quoque*). V. sur toutes ces hypothèses *M. Val. Martialis vita auctore Matth. Radero*, ap. Lemaire, *Bibl. class. lat.*, t. LXVIII, p. 16.

(3) Salisb., *Policrat.*, VII, xii, t. II, p. 128; VIII, xiii, t. II, p. 287.

(4) Martial, *Epigr.*, I, 69, éd. Nisard, p. 351.

(5) Ibid., IV, 56, éd. Nisard, p. 398.

(6) Petersen, *Enthet.*, p. 111 et sq.

rait non plus nous retenir. Jean de Salisbury n'est guère, dans ses vers, qu'un habile écolier, qui possède ses auteurs et les imite aver dextérité (1). Lorsqu'il commença d'écrire l'*Enthétique*, il n'était pas obsédé du démon de la poésie; il cherchait à se distraire des soucis et des dégoûts qui le tourmentaient. S'il se fit poëte un instant, ce n'était pas par vocation, mais plutôt par désœuvrement et par ennui (2).

(1) Surtout Perse et Juvénal. Petersen a rapproché plusieurs passages de ces satiriques des vers de Jean de Salisbury.

(2) Nous ne croyons pas devoir consacrer une étude spéciale au petit poëme intitulé : *de Membris conspirantibus*, qui n'est qu'une amplification, spirituelle d'ailleurs, de la fable de Ménénius Agrippa. — Il sera question, dans les chapitres suivants, des *Lettres* de Jean, ainsi que de ses *Vies* de saint Anselme et de saint Thomas de Cantorbéry. — L'édition de Giles contient encore un traité en prose qui a pour titre : *de Septem Septenis*. Heureusement pour les commentateurs de Jean, il est plus que probable que ce livre, fort obscur, n'est pas de cet auteur. Les arguments dont se sert M. Hauréau (*Biogr. univers.*, art. J. de Salisb.) pour le lui contester, nous ont paru assez concluants pour nous autoriser à passer cet opuscule sous silence. Quelques critiques attribuent en outre à Jean de Salisbury un commentaire sur les Épîtres de saint Paul (*Hist. litt.*, t. XIV, p. 119), imprimé à Paris en 1700, lequel ne nous a paru présenter aucun intérêt et auquel le docteur Giles n'a pas donné place dans son édition. On attribue aussi à notre écrivain un *Pénitenciel* (ibid., p. 157), que le docteur Giles restitue à son auteur, Jean d'Oxford, doyen de Salisbury, au douzième siècle. (Giles, *J. Saresb., opp.*, vol. I, préface, p. XIV et sq.)

CHAPITRE VI.

COMMENCEMENT DE SA DISGRACE.

Les Lettres de J. de Salisbury. — Ses ennemis à la cour d'Henri II; cause de sa défaveur; sa réconciliation momentanée avec le roi. — Mort de l'archevêque Thibaud; Thomas Becket lui succède; premières relations de J. de Salisbury avec le nouveau primat; son influence sur lui; sa nouvelle disgrâce; son exil.

Nous venons de voir les principaux ouvrages que Jean de Salisbury avait composés sur le conseil du chancelier d'Angleterre et dans l'espoir d'y trouver une utile diversion aux fatigues et aux dégoûts qu'il éprouvait à la cour. Mais, suivant jusqu'au bout les prescriptions de Thomas Becket, Jean ne se contentait pas d'écrire, il cherchait encore dans de nombreuses lectures un remède à son ennui. Sa correspondance en fait foi. Dans plusieurs lettres datées de ces années, il prie l'abbé de Moûtier-la-Celle de lui envoyer des livres : tantôt c'est un traité de théologie, introuvable en Angleterre (1); tantôt ce sont les lettres de saint Ber-

(1) Salisb., ep. 75, t. I, p. 101.

nard (1) : par où nous voyons qu'on en faisait déjà des recueils. Avec les lettres, il voudrait avoir « quelques fleurs des pensées » du bienheureux (2) : il appelait ainsi, on n'en saurait douter, des sentences extraites des ouvrages de ce Père, et pareilles à celles que l'édition de Mabillon nous présente à la suite des sermons, sous le titre de *Flores seu sententiæ.* Se défiant du goût des copistes, Jean prie son ami de diriger leur travail, de faire en sorte que dans leur choix ils aient égard au sens encore plus qu'au son ; qu'ils ne recherchent pas l'éclat de la fleur au détriment de la saveur du fruit (3).

De la part de Jean de Salisbury, faut-il le dire? de tels scrupules de goût ne sont pas sans nous surprendre. D'autant que ces traits de bel esprit, dont il sut trop peu se défendre dans les écrits qu'il destinait au public, il les a semés à pleines mains dans les lettres familières, qu'il adressait à ses amis. Envoie-t-il en présent à Pierre de Celle une salière d'argent, relevée d'ornements en or, il épuisera sa subtilité à démontrer les secrètes convenances d'un pareil choix : « Vous avez en abondance, » dit-il, « ce sel dont la loi nous ordonne d'assaisonner nos sacrifices. De plus vous offrez au Seigneur l'argent sans alliage d'une prière pure, et l'or de vos vertus reluit aux yeux de tous dans le miroir de vos discours et de vos œuvres. Enfin, par sa figure, cette salière, de forme ronde, n'est-elle pas l'emblème de votre

(1) Salisb., ep. 96, t. I, p. 143; ep. 97, t. I, p. 146.
(2) Id., ibid. : *flores aliquot verborum ejus*. V. *Hist. litt.*, t. XIII, p. 195. Cf. Migne, *Patrol.*, t. CLXXXIII, p. 1197 et sq.
(3) Ep. 96, t I, p. 143.

perfection (1) ? » A peine est-il besoin d'ajouter que ces enfantillages ne rencontraient en ce siècle que des admirateurs, et que Pierre de Celle ne tarissait pas à les louer dans un style qui renchérit encore sur l'afféterie mystique de celui de son ami. Voici, par exemple, ce qu'il lui écrivait un jour : « Ainsi qu'un voyageur altéré, au fort de la chaleur, après avoir longtemps cherché de quoi reprendre des forces en étanchant sa soif, saisit avidement le breuvage qu'on lui offre, j'ai reçu vos lettres comme on ferait une coupe remplie d'une liqueur délicieuse, je les ai relues maintefois, ou plutôt je les ai bues à petites gorgées, y trouvant à chaque reprise un nouveau goût, et j'ai fini par tout épuiser, jusqu'à la dernière goutte. Le plaisir du lecteur est doublé, triplé même lorsqu'au charme du sujet, au mérite du correspondant, se joignent les agréments du style et les grâces de la narration. Tout ce que vous écrivez est assaisonné du meilleur sel philosophique, paré des plus riches couleurs de la rhétorique, embelli des plus purs ornements de la morale ; vous y ajoutez ce que l'Évangile a de plus solide, et, ce qui est particulièrement sensible à vos amis, la douceur d'un cœur affectueux. Cherche-t-on de sages conseils, de l'érudition, la séduisante élégance de la diction ; cherche-t-on l'utile ou l'agréable : tout cela se trouve en abondance dans vos lettres. C'est un navire sur lequel on aime à s'embarquer, un jardin de délices où l'on aime à se promener, une table chargée de mets exquis où l'on aime à s'asseoir, un lit où l'on repose au milieu des fleurs, un gymnase où l'on peut philosopher à

(1) Salisb., ep. 75, t. I. p. 100.

loisir (1). » Nous n'aurions plus les lettres de Jean de Salisbury, nous ne serions plus à même de contrôler le jugement de son ami, que, loin de recommander à nos yeux un talent épistolaire si pompeusement vanté, de tels éloges nous inclineraient à le mettre en doute. C'est un mauvais signe pour un recueil de lettres qu'on puisse les louer en des termes qui conviendraient à un livre, et parler de leur auteur comme on ferait d'un écrivain de profession. En lisant cette page de Pierre de Celle, on comprend que les épîtres familières étaient tenues alors pour un genre littéraire où les plus savants se piquaient d'exceller, et l'on devine qu'il y avait dès ce temps un art épistolaire, qu'on réduisait en préceptes et dont on faisait des traités (2). Or, à notre sens, l'art épistolaire tue le genre. Si un œil sévère peut trouver jusque dans Mme de Sévigné quelques vestiges de précieux (3), traces mal effacées de son rapide passage à l'hôtel de Rambouillet, c'est que tout son bon esprit n'avait pas suffi à protéger son amour-propre contre le succès de tant de charmants billets qu'on s'arrachait, qu'on citait

(1) Pierre de Celle, ep. IV, 7. *Bibl. max. Patrum*, t. XXIII, p. 859.

(2) V. M. Egger, *l'Hellénisme en France*, xxe leçon, t. II, p. 153 : « L'*Ars dictaminis*, ou *Ars dictandi*, était un exercice favori dans les cloîtres latins. On y apprenait à écrire des lettres pour toutes les conditions et pour tous les devoirs de la vie publique ou privée. Cela était devenu une partie considérable des rhétoriques ». — Cf., sur le grand nombre de recueils épistolaires qui appartiennent à cette époque, *Hist. litt.*, t. IX, p. 159.

(3) Dans une lettre à sa fille en date du 24 avril 1671, elle dit : « Vous ne me parlez pas assez de vous : j'en suis nécessiteuse comme vous l'êtes de folies ». (Éd. des *Grands Écrivains de la France*, t. II, p. 183). Cf. lettre du 1er avril 1671, t. II, p. 139.

sous des titres spéciaux (1) comme une fable de La Fontaine ou une épître de Boileau ; c'est que, portée à son insu au rang d'auteur, elle avait voulu s'y soutenir et s'était fait à son usage une sorte de rhétorique épistolaire, dont elle pouvait plus tard tracer les règles à sa fille (2). Chez Mme de Sévigné, ces traits de coquetterie sont rachetés par des qualités que personne, à coup sûr, ne s'avisera de chercher dans les lettres de Jean de Salisbury. Celles-ci méritent cependant d'avoir encore des lecteurs, non-seulement parce que l'homme s'y montre souvent, sans morgue pédantesque, sans affectation de bel esprit, dans la charmante simplicité de son naturel aimable et bon (3), mais surtout parce qu'on y trouve une mine abondante de renseignements sur l'époque, sur les événements dont il fut témoin ou acteur, sur les personnages qu'il a connus et pratiqués, sur lui-même enfin et sur tous les accidents de sa vie si active et si remplie.

Dans une des lettres que nous citions tout à l'heure (4), nous apprenons par exemple que Jean n'avait pas seulement trouvé à la cour des hommes vains et légers, dont le commerce lui était à charge, mais aussi des ennemis qui l'avaient desservi auprès du roi. Celui qui s'était signalé entre tous par son animosité contre lui, était Arnoul, évê-

(1) V. Mme de Coulanges à Mme de Sévigné sur les lettres *du Cheval et de la Prairie;* 10 avril 1673, éd. cit., t. III, p. 198.

(2) V. Sévigné, lettres du 28 juin 1671, t. II, p. 256 ; du 9 mars 1672, t. II, p. 520; du 6 juin 1672, t. III, p. 103; du 5 janvier 1674, t. III, p. 350.

(3) Voir entre autres l'ép. 73, sur l'Amitié, t. I, p. 96.

(4) Ep. 96, t. I, p. 142.

que de Lisieux, qu'il appelle « un marteau d'iniquité, levé pour broyer l'Église de Dieu (1). » On avait profité de son absence, à l'époque de son dernier voyage en Italie (2), pour le discréditer dans l'esprit d'Henri II. Quels griefs alléguait-on contre lui ? Il paraît que son penchant pour l'observation et la critique des ridicules avait porté ombrage aux courtisans, blessés de se reconnaître dans les peintures du *Policratique*, dont quelques pages, nous l'avons déjà dit (3), avaient été répandues, sans son aveu et à mauvaise intention, par l'indiscrétion d'un confident indélicat. Il semble aussi que quelques-uns aient vu avec dépit son intervention dans les débats du schisme, et l'aient accusé de s'ériger indûment en légat du Souverain Pontife (4). Mais ce n'étaient point là les motifs principaux de sa disgrâce. Lui-même les cherchait ailleurs, et voici en quels termes il s'en explique, dans une lettre à son ami, l'abbé Pierre : « Notre sérénissime Seigneur, notre roi tout-puissant, notre invincible monarque s'est enflammé contre moi de la plus violente colère. Vous m'en demandez la cause. Peut-être lui ai-je été trop favorable, peut-être ai-je aidé plus qu'il ne fallait à son élévation (5) ; j'obéissais au plus vif désir de mon cœur : je le croyais banni par une injustice de la fortune ; je voulais que la miséricorde

(1) Salisb., ep. 121, t. I, p. 169. Cf. ep. 108, t. I, p. 158.
(2) Ep. 115, t. I, p. 164.
(3) Ch. III, p. 144.
(4) Pierre de Celle, ép. IV, 4. *Bibl. max. PP.* t. XXIII, p. 858.
(5) On voit par là quel devait être, dès cette époque, le crédit et l'influence de Jean de Salisbury.

divine le fit remonter sur le trône de ses pères. Dieu sans doute a résolu de punir l'indiscrétion de mes vœux. Telle n'est pas cependant la faute dont on m'accuse. Mais on dit que seul dans le royaume je porte atteinte à la majesté royale. Si quelqu'un en appelle au jugement de Rome, c'est à moi qu'on s'en prend. L'Église d'Angleterre ose-t-elle réclamer, soit pour ses élections, soit pour l'examen des causes ecclésiastiques, seulement une ombre de liberté, c'est à moi qu'on l'impute : comme si l'archevêque de Cantorbéry et les autres prélats avaient besoin de moi pour connaître leur devoir (1). » « Mon attachement à la liberté de l'Église et à la vérité, » écrit-il une autre fois à son ami, « voilà tous mes crimes. *Professio libertatis*, *veritatis defensio*, *crimina mea sunt* (2). » On reconnaît, dans les griefs du roi contre Jean de Salisbury, l'objet du grand débat qui ne tardera pas à s'ouvrir entre Henri II et saint Thomas Becket. Dès lors Jean devançait le saint archevêque dans la voie de courageuse indépendance où il acquit un si grand renom et à la fin rencontra le martyre. Il s'en fallut de peu que, dès lors aussi, il ne le précédât sur le chemin de l'exil. « On croit, » disait-il encore à Pierre, « que je suis menacé de la peine du bannissement. S'il le faut pour le triomphe de la justice, je le supporterai, non-seulement sans faiblesse, mais avec joie. Je compte, après les calendes de janvier, quitter l'Angleterre, et, après avoir pris conseil de vous, séjourner quelque temps en France, pour me rendre ensuite à Rome (3). » Il est permis de supposer, à voir avec

(1) Salisb., ep. 115, t. I, p. 164.
(2) Id., ep. 96, p. 142.
(3) Id., ep. 115, t. I, p. 165.

quel empressement il se soumet par avance au châtiment, que celui-ci ne lui aurait pas trop coûté. N'était-ce pas pour lui l'occasion de s'affranchir de la servitude de la cour? Et certes les nouveaux dégoûts dont il était abreuvé devaient lui faire sentir doublement le poids de ses chaînes, et le porter à ne rien négliger pour les rompre. Aussi conjure-t-il le chancelier Thomas Becket de ne s'opposer plus à son départ, de s'employer même à le faciliter, afin que, « libre de s'adonner aux lettres ou à tout autre genre d'études, il ne soit plus en butte à tant de soucis, de peines, de soupçons et de dangers (1). » Mais la sentence d'exil ne fut pas prononcée; et, quoique Jean trouvât peu de sécurité en Angleterre, il lui était impossible ou tout au moins fort difficile d'en sortir (2). Il envoie donc une nouvelle lettre à Pierre, qui attendait sa venue, et lui annonce qu'il a dû abandonner ou du moins différer ses projets. « Ma sortie de l'île, » dit-il, « aurait l'air d'une fuite ; me soustraire aux regards de mes calomniateurs serait m'avouer implicitement coupable : le témoignage de ma conscience, la volonté du Souverain Pontife, l'avis de prudents conseillers, les sollicitations de mes amis, tout me fait une loi de rester, d'attendre ici l'instruction, le jugement de ma cause (3). » Au surplus la reine d'Angleterre, le chancelier lui assuraient que l'orage commençait à se calmer et que le roi prenait à son égard des sentiments plus favorables (4).

(1) Salisb., ep. 113, t. I, p. 162.
(2) Id., ep. 108, t. I, p. 158.
(3) Id., ep 96, t. I, p. 143.
(4) Id., ibid.

Quelle fut l'issue de cette première rencontre d'Henri II avec le clergé de son royaume sur ce terrain des libertés ecclésiastiques, rencontre où l'avantage des armes était si peu du côté du roi (1), où l'enjeu du combat lui tenait tellement au cœur, qu'un simple prêtre suffisait à soulever à ce point son indignation et sa colère : comme s'il eût pressenti dans ce premier engagement la grande lutte de l'avenir, et deviné, derrière Jean de Salisbury, le formidable antagoniste avec lequel il allait se mesurer bientôt ? Il semble que Jean rentra en grâce auprès du roi, que celui-ci du moins consentit à oublier son ressentiment. Il n'est pas besoin pour cela de supposer que Jean dut désavouer sa conduite ou ses paroles, ni même renoncer à soutenir les droits de l'Église. Ne se peut-il qu'Henri, voyant Thibaud proche de sa fin et jetant déjà les yeux pour le remplacer sur son favori Thomas Becket (2), ait ajourné l'exécution de ses desseins, pour lesquels il avait tout lieu de se promettre l'adhésion, le concours du futur archevêque ?

D'ailleurs la cause de Jean fut plaidée devant le roi par des voix influentes. Il avait conservé l'affection de ses deux plus puissants protecteurs, le chancelier et le vieux primat. Ce n'est pas que le roi, paraît-il, n'ait essayé de le noircir à leurs yeux et de lui ravir leur confiance (3). Mais nous

(1) Voir à ce sujet les considérations et les exemples présentés par un protestant, le Dr Giles. *Vie de saint Thomas Becket*, trad. par Mgr Darboy, ch. xv, t. I, p. 427 et sq.

(2) Les intentions du roi à cet égard étaient connues longtemps avant l'élévation de Thomas. V. Willelm. fil. Steph., *Vit. S. Thomæ*. Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 118.

(3) Salisb., ep. 121, t. I, p. 170.

l'avons vu, au plus fort de sa disgrâce, recourir sans crainte à Thomas, et en recevoir des conseils et des encouragements (1). Quant à Thibaud, il ne cessa, jusqu'à sa dernière heure, de lui donner les marques d'un attachement tout paternel. Sentant venir la mort, il lui fit écrire, sous sa dictée et en son nom, une lettre où il le recommande au roi dans les termes les plus pressants. « Dernièrement, » lui dit-il, « je vous ai recommandé, il m'en souvient, tous mes serviteurs. Aujourd'hui je vous en recommande un seul par-dessus tous les autres, parce que plus que tous les autres il s'est consumé à mon service. Il n'a preque rien reçu de moi en retour de son affection et de son dévouement. Je me jette à vos pieds, et je vous supplie ardemment de le prendre sous votre protection et de me remplacer auprès de lui quand je n'y serai plus. Plaise à votre bonté qu'après m'avoir perdu, il se console en retrouvant en vous la tendresse d'un père. Ce serviteur, c'est Jean de Salisbury : je le recommanderais à un autre, si j'avais un ami, un maître plus puissant que vous (2) ». Lorsqu'après la mort de Thibaud, ôn lut ses dernières volontés, Jean de Salisbury figurait parmi les exécuteurs testamentaires : il était chargé de distribuer les aumônes de son maître (3).

De la part du nouvel archevêque, Jean reçut les mêmes témoignages de confiance et d'affcetion que lui avait donnés

(1) Salisb., ep. 113, t. I, p. 162; ep. 96, p. 143.
(2) Salisb., ep. 64, t. I, p. 80.
(3) Id., ep. 57, t. I, p. 60. Cf. *Anglia sacra*, t. II, p. xj, *præf.* « Johannem Theobaldus archiepiscopus testamenti sui supremi curatorem constituit. Testamentum in archivis Ecclesiæ Cantuariensis exstat. »

Thibaud, et qu'il devait attendre de l'ancien chancelier, à qui l'unissait « une liaison de vieille date, une amitié dès longtemps éprouvée (1). » Thomas, après sa consécration, l'envoya notifier au Pape, depuis peu réfugié à Montpellier. Jean de Salisbury, le représentant habituel de l'Angleterre à la cour pontificale, faisait partie de l'ambassade. C'est lui qui fut chargé par Alexandre de remettre au nouvel élu le pallium, insigne de la dignité archiépiscopale (2). Becket vint le recevoir dans la plus humble attitude, le front incliné, pieds nus, par respect pour les mystères dont cet ornement est l'emblème. De retour à Cantorbéry, Jean ne tarda pas à reprendre la plume de secrétaire, sur les ordres et pour le service de son nouveau maître. Un concile allait bientôt s'ouvrir à Tours. Thomas Becket désirait y introduire la cause de la canonisation de son prédécesseur Anselme. A cet effet, il chargea Jean de Salisbury

(1) Salisb., ep. 113, t. I, p. 161 « Si qua est antiquæ familiaritatis memoria, si spectatæ amicitiæ fides ». — Cf. Bayle, *Dict. crit.*, t. V, p. 55 : « Il reçut de grandes marques d'estime de Thomas Becket, grand chancelier du royaume. Ce chancelier gouvernait alors l'esprit de son maître Henri II ; et, comme il avait besoin de secours dans une charge si pesante, il se voulut servir des conseils de Jean de Salisbury, principalement pour la nourriture du fils aîné du roi et de plusieurs autres jeunes seigneurs d'Angleterre, qu'il avait entrepris d'élever dans les bonnes mœurs et dans les belles sciences. Il le pria encore d'avoir soin de sa maison tandis qu'il serait au voyage de Guyenne avec le roi son maître ».

(2) Guillaume fils d'Étienne, *Vita S. Thomæ*, ap. Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 123 et 124 : « Pallium pro aurea lamina est institutum, in qua Summus Pontifex in lege nomen Domini tetragrammaton in fronte sua præferebat inscriptum. Duæ lineæ propendentes sunt duæ leges, Christi passionem præferentes ; spinulæ sunt clavi, quibus corpus Christi cruci figitur ».

de tracer en quelques pages l'histoire des vertus de cet illustre et saint personnage (1). Il existait déjà une vie de saint Anselme, ouvrage de son conseiller intime, le moine Edmer. Jean ne fit que l'abréger, comme il nous en prévient dans sa préface (2). Au reste, son écrit, pieux et touchant, put bien édifier les lecteurs comtemporains ; mais il n'eut point, pour la gloire de saint Anselme, l'effet que s'en promettait Thomas Becket. On était à la veille du grand débat qui allait partager la catholicité entre le roi d'Angleterre et le primat de Cantorbéry. Tout entière au soin d'accorder les vivants, la cour de Rome n'avait guère le loisir de songer à la mémoire des morts. Trois siècles devaient encore s'écouler avant qu'Alexandre VI ouvrît à Anselme le catalogue des saints (3). Cependant Jean de Salisbury faisait chaque jour de nouveaux progrès dans la confiance de son maître, et tel fut bientôt son crédit, son ascendant sur lui, qu'un contemporain l'appelle « l'œil et le bras droit de l'archevêque (4) ». Ces expressions ont été

(1) *Anglia sacra*, t. II, p. xj, *præf.* : « Constat... Thomam Papæ in Concilio Turonensi an. 1163 obtulisse librum de vita et miraculis Anselmi, eo usum consilio ut Anselmus Sanctorum albo inscribi obtineret. »

(2) Salisb. op., éd. Giles, t. V, p. 306. — Cf. *Anglia sacra*, loc. cit. : « Librum, Thoma jubente, Johannes conscripsit, qui fere integrum ex Eadmeri libris de vita Anselmi et de miraculis ejus consarcinavit; iisdem etiam verbis plerumque usus ».

(3) *Anglia sacra*, loc. cit. : « Orto brevi post Concilium Turonense inter regem et Thomam dissidio, Anselmi canonisatio in medio relicta est. Eam demum perfecit Alexander VI Papa, bulla ad Johannem Cantuariensem Archiepiscopum, an. 1494 ».

(4) Pierre de Blois, ep. 22 : Vos qui estis manus Archiepiscopi et oculus ejus ». *Bibl. max Patrum*, t. XXIV, p. 952.

souvent citées (1). Peut-être n'ont-elles pas été assez présentes à la pensée des écrivains qui ont recherché les causes de la conversion de Thomas Becket et qui n'ont tenu aucun compte de l'influence de son secrétaire (2). Nous croyons la reconnaître dans l'esprit tout nouveau qui régit dès lors la conduite et inspira les actes du célèbre Primat.

Sa conversion fit grand bruit, et, au rapport des chroniqueurs qui en furent témoins, elle trompa les appréhensions des uns, les espérances des autres, en même temps qu'elle fut pour tous un sujet d'étonnement (3). A la vérité, il n'eut pas à revenir de fort loin, ni à réparer une vie marquée par de scandaleux désordres. Les contemporains rendent tout d une voix hommage à la gravité constante de ses mœurs (4). Mais des habitudes toutes mondaines, un extérieur, un train de maison qui annonçaient le courtisan,

(1) *Hist. litt.*, t. XIV, p. 95. — *Biog. univ.*, t. XXVI, p. 531.

(2) Il faut excepter cependant M. Hauréau (*Biog. univ.*, loc. cit.) : « Il n'est pas douteux qu'il ne l'ait encouragé dans sa résistance aux volontés du roi ». — M. de Pastoret (*Hist. litt.*, t. XIV, p. 95) s'était contenté de dire : « Il partagea les sentiments d'opposition que le nouvel archevêque montra ». — Ni Lingard, dans son *Histoire d'Angleterre ;* ni Augustin Thierry, dans son *Histoire de la Conquête ;* ni le Dr Giles, dans sa *Vie* si consciencieuse de saint Thomas, n'ont fait jouer à Jean de Salisbury le rôle qui lui revient, selon nous, dès le début de la querelle.

(3) Guillaume fils d'Étienne, *Vita S. Thomæ Cant.*, ap. Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 126 : « Contra spem regis et omnium ita sæculum deseruit, ita repente mutatus est... ut omnes mirarentur » — Cf. Giles, *Saint Thomas,* trad. cit., ch. x, t. I, p. 358 et 359.

(4) Willelm. fil. Steph., éd. Migne, col 115 ; Willelm. Cant., ibid., col. 235.

l'homme de guerre, nullement l'homme d'église (1), tout cela ne présageait guère les vertus austères d'un épiscopat couronné par le martyre, et ne justifiait que trop les espérances qu'Henri II fondait sur l'élection de son brillant favori.

On ne saurait plus expliquer ce brusque changement par la naissance de Thomas Becket, ni avancer que, le lendemain de son sacre, il sentit se réveiller en lui son patriotisme saxon, à la vue de la nouvelle dignité dont il était revêtu, de l'autorité qu'elle lui conférait et qui lui permettait de s'ériger en protecteur, en champion de ses frères conquis et opprimés (2). Thomas était Normand d'origine : deux historiens du temps l'affirment formellement (3) : il

(1) Willelm. fil. Steph., éd. Migne, col. 115-116. Id., ibid., col. 120-121.

(2) V., sur les corrections qu'Augustin Thierry se proposait de faire à son célèbre livre IX de l'*Histoire de la Conquête*, la note mise par les derniers éditeurs au n° 1 des Pièces justificatives de ce livre, t. III, p. 301.

(3) Willelm. fil. Steph., éd. Migne, col. 112 : *Præfatus Gilbertus cum domino archipræsule de propinquitate et genere loquebatur ; ut ille ortu Normannus : — Passio sancti Thomæ, auct. anonymo Lambethiensi*. Migne, même vol., col. 278 : *Gilbertus quidam, cognomento Becket, patria Rothomagensis*. — V. Giles, *Saint Thomas Becket*, trad. cit., ch. I, t. I, p. 262. Le Dr Giles est le premier qui ait démontré le peu de solidité de la thèse d'Augustin Thierry. — Ajoutons que Lingard (*Hist. d'Angl.*, éd. cit., t. II, p. 318) semble regarder Thomas comme étant d'origine normande. Il dit en effet de son père qu'il était « le compatriote et l'ami de Thibaud ». Or nous venons de voir sur ce dernier l'assertion de Guillaume fils d'Étienne. Elle concorde avec la mention que Duboulai fait de ce prélat au catalogue des académiciens du douzième siècle (*Hist. Univ. Paris.*, t. II, p. 775), où il l'appelle *Normanigena*. Nous ne comprenons donc pas les scrupules de l'auteur de l'article sur Thibaud, dans l'*Histoire littéraire*, t. XIII, p. 309, lequel article commence par ces mots : « Thibaud, né d'une famille noble (on ne dit pas qu'elle était cette famille ni si elle était normande)... »

ne devait donc éprouver pour les Saxons vaincus que cette compassion, cette sympathie, que l'esprit évangélique met au cœur d'un prêtre et d'un évêque pour les classes souffrantes et persécutées.

Dira-t-on qu'en embrassant d'un cœur si ferme et d'une volonté si résolue tous les devoirs de son ministère, Thomas, loin de se démentir, restait fidèle aux principes de loyauté, d'honneur, qui l'avaient toujours gouverné et qui respiraient dans ses paroles, lorsqu'aux prédictions de ses amis touchant son avenir, il ne craignait pas de répondre : « Je sais en Angleterre trois pauvres prêtres dont je souhaite la promotion mille fois plus que la mienne : car pour moi, si jamais je deviens archevêque, il me faudra perdre les bonnes grâces du roi mon maître, ou bien, ce qu'à Dieu ne plaise, sacrifier le service du Seigneur (1). » Becket avait, dans le caractère, beaucoup de droiture et d'élévation ; mais il était faible. On le vit bien à l'assemblée de Clarendon, où il fléchit un moment devant l'exaspération d'Henri II. Pour qu'il reprît pleine possession de son courage et recouvrât la claire vue de ses devoirs, il lui fallut les remontrances de ses clercs et les reproches plus zélés que respectueux de son porte-croix, lequel l'accusa d'avoir trahi sa conscience et déserté la bonne cause (2). D'ailleurs cet homme de cour, après avoir si longtemps vécu à l'écart de l'Église, en dehors de ses idées comme

(1) *Willelm. fil. Steph.*, éd, Migne, col. 118.

(2) Fleury, *Hist. eccl.*, LXXI, v, t. XV, p. 150; Lingard, éd. cit., t. II, p. 349; Augustin Thierry, *Histoire de la Conquête*, liv. IX, t. III, p. 97; Giles, *Saint Thomas Becket*, trad. cit., ch. XVII, t. I, p. 462. — Cf. Salisb., ep. 193, t. II, p. 10; ep. 225, t. II, p. 82.

de ses mœurs, n'était-il pas un peu dépaysé dans le rôle qui lui était si récemment échu ? ne pouvait-il douter par instants de lui-même et sentir son regard se troubler, au milieu de tant de contestations épineuses, toutes les fois qu'il ne rencontrait pas l'appui d'un fidèle et prudent conseiller ?

Celui qui, plus que tout autre, dut éclairer Thomas et affermir ses pas au début de sa nouvelle carrière, ce fut sans nul doute Jean de Salisbury. Plus d'une fois nous le voyons donner des avis à son maître du ton de douce autorité, de paternelle affection, réservé, semble-t-il, aux directeurs de conscience dans leurs rapports avec les âmes qu'ils conduisent. Jean, qui passe, aux yeux de quelques-uns, pour avoir été le confesseur d'un Pape, le devint-il plus tard du saint archevêque de Cantorbéry ? Nous n'avons garde de rien affirmer sur ce point ; il l'eût été cependant, qu'il n'aurait rien eu à changer aux exhortations qu'il adresse au Primat dans la lettre suivante : « Mon avis, mon désir, ce que je vous demande avant tout, c'est de vous tourner vers Dieu, de mettre toute votre confiance dans la prière. Il est écrit au livre des Proverbes : « Un rempart inexpugnable, c'est le nom du Seigneur ; « quiconque s'y abritera, sera sauvé de tout péril. » Oubliez pour un temps les autres préoccupations, autant du moins qu'il est en vous. Elles sont, je l'avoue, très-importantes ; celle que je vous engage à leur préférer, l'est beaucoup plus encore. Les lois, les canons ont leur utilité ; mais, croyez-moi, vous n'en tirerez, quant à présent, aucun profit.

Non hoc ista sibi tempus spectacula poscit.

« Ce sont choses qui entretiennent moins la dévotion que la curiosité. Il est écrit, l'avez-vous oublié? que, dans les malheurs publics, les prêtres avec leurs ministres se tiendront entre le vestibule et l'autel, pleurant et disant : Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple. Je descendais en moi, ajoute un prophète, je scrutais ma conscience au jour de la tribulation, et, tendant les mains, je cherchais Dieu. Nous voyons par là que les exercices spirituels, l'examen de notre âme en vue de la purifier, détournent la colère et attirent la miséricorde de Dieu. Quel est celui qui, au sortir de l'étude des lois ou des canons, s'est senti touché de componction? Je dis plus : les exercices de l'école, en augmentant la science, enflent le cœur; mais jamais, ou peu s'en faut, ils ne ravivent la piété. J'aimerais mieux vous voir approfondir les Psaumes ou feuilleter les sermons de saint Grégoire, que de vous entendre philosopher à la manière scolastique. Mieux vaudrait conférer sur la morale avec quelque homme spirituel, dont l'exemple vous porterait au bien, que de vous perdre en controverses, en discussions subtiles sur des sujets profanes. Dieu sait le zèle, l'attachement qui me dictent ces paroles. Vous en ferez le cas qu'il vous plaira. Mais, si vous en tenez compte dans votre conduite, Dieu vous sera en aide, et vous n'aurez rien à craindre des machinations de vos ennemis. Il n'ignore pas que, dans notre détresse présente, aucun secours ne peut nous venir de la part des hommes (1). » Cette lettre datée de l'exil, Jean l'adresse à son archevêque, exilé lui aussi. Mais auparavant, lorsque Becket était encore

(1) Salisb., ep. 138, t. I, p. 195.

chancelier, dans tout l'éclat de la faveur et de la puissance, son futur secrétaire le prenait déjà volontiers avec lui sur le ton du confident et du conseiller. Thomas, en devenant chancelier d'Angleterre, était demeuré archidiacre de Cantorbéry; du moins il conservait le titre et les avantages temporels de sa première charge (1), mais sans s'astreindre aux fonctions ni à la résidence qu'elle suppose. Il semble que Thibaud ait parfois souffert de son absence. Nous avons deux lettres signées de lui, l'une au roi, l'autre à Thomas (2), où il réclame son archidiacre et met tout en

(1) V. Giles, *Saint Thomas Becket*, trad. cit., ch. VIII, t. I, p. 336, et ch. XI, t. I, p. 370.

(2) Salisb., ep. 70, t. I, p. 93; 71, t. I, p. 94. Ni l'une ni l'autre de ces lettres ne se trouvent citées, que nous sachions, par les historiens qui ont parlé de saint Thomas. Nous ne conservons néanmoins aucun doute sur leur objet, encore que la première porte pour suscription ces mots seulement : *Ad regem*, et la seconde ceux-ci, qui nous semblent une erreur de copiste : *Ad R. archidiaconum*. Voici nos preuves. On ne peut élever aucun doute sur le destinataire de la lettre 78 (t. I, p. 105), qui porte comme suscription : *Ad cancellarium Angliæ*, et présente d'ailleurs dans sa teneur des indications assez claires sur le correspondant de Jean; témoin ces phrases : *Rex et tota curia adeo pendent de consilio vestro, ut nec spes pacis immineat, nisi eam vestra prudentia præfiguret... In aure et ore vulgi sonat vobis esse cor unum et animam unam, vel urgente familiaritatis amicæ stimulo idem velle, et idem nolle necesse sit vobis.* Or, 1° cette lettre désigne assez nettement les deux précédentes dans cette première phrase : *Litteras domini mei ad dominum regem et vos sub ea auctoritate conceperam, ut vobis redeundi festinata necessitas indiceretur, nisi crimen inobedientiæ malletis incurrere, et cum pœna anathematis dispendium bonorum, quæ a Cantuariensi Ecclesia habetis, sustinere.* 2° On lit vers la fin (p. 107) : *Ipse (Theobaldus) domino regi scribit, nihil ulterius petiturus est.* La lettre 70 au roi se termine par ces mots : *Audite si placet quod in isto tam affectuose postulamus articulo, fortasse nihil amplius petituri.* 3° Enfin les trois lettres n'ont qu'un seul et même objet et ne peuvent concerner qu'un seul et même personnage.

œuvre pour obtenir son retour, depuis les prières jusqu'aux menaces. Ces deux lettres, Jean de Salisbury les avait non-seulement écrites de sa main, mais composées lui-même; son témoignage en fait foi (1) : il les rappelle peu après au chancelier, lui écrivant en son propre nom ; il s'étonne de sa résistance aux désirs d'un père, aux volontés d'un maître ; il n'ordonne pas, menace moins encore, mais il conseille : « Faites-moi connaître, » dit-il en terminant, « ce qu'il vous a plu de résoudre ; mais sachez-le bien, il vous importe à tous égards de revenir avant la mort de l'archevêque notre maître (2). »

Nous trompons-nous? mais il nous semble que celui qui, dans ces différentes occasions, parlait comme on l'a vu, se croyait en droit de donner des avis et assez en crédit pour qu'on y déférât. En entrant dans le palais primatial de Cantorbéry, Thomas sans doute voulut voir tout d'abord le confident de son prédécesseur, et s'entretenir avec lui de ses nouveaux devoirs. Au surplus, est-il si téméraire de supposer qu'il ait réglé sa conduite sur les conseils de Jean, puisqu'il sut si bien la conformer à ses exemples ? On n'a pas oublié la disgrâce momentanée de Jean de Salisbury : elle précéda de bien peu le conflit que les mêmes causes soulevèrent entre Henri II et son ancien favori ; elle ne fut que le prélude de la nouvelle défaveur que Jean lui-même ne tarda pas d'encourir. Nous ne sommes pas le premier à reporter en partie sur le secrétaire la glorieuse responsabilité de la résistance de son maître. Le roi ne s'y trompa

(1) Salisb., ep. 78, t. I, p. 105.
(2) Id., ibid., p. 107.

point. L'année qui suivit le sacre de Thomas Becket (1), un an avant que celui-ci prît le chemin de l'exil, Jean de Salisbury fuyait devant le courroux royal prêt cette fois à sévir contre lui (2), et revenait banni, persécuté, dans cette France où, vingt-cinq ans plus tôt, il débarquait jeune, plein d'ardeur, ouvert à l'espérance et confiant dans l'avenir.

(1) En 1163. V. Giles, *Saint Thomas Becket,* trad. cit., c. XVI, t. I, p. 434.
(2) Salisb., ep. 136, t. I, p. 193.

CHAPITRE VII.

SON EXIL.

Arrivée de Jean de Salisbury en France; premières impressions; Paris au douzième siècle. — Entrevue de Jean avec le roi de France et le Souverain Pontife. — Il devient l'hôte de Pierre de Celle à Reims; l'abbaye de Saint-Remi; l'archevêque Henri de France. — Études de Jean de Salisbury à Reims. — Son voyage à Rome. — Lettres datées de l'exil; portraits de Louis-le-Jeune, du Pape Alexandre, d'Henri II et de Thomas Becket; parallèle de Thomas Becket et de Jean de Salisbury. — Conférence d'Angers; réconciliation de Fréteval. — Jean précède l'archevêque en Angleterre et préside en son nom le synode de Cantorbéry. — Son séjour auprès de sa mère. — Meurtre de Thomas Becket; rôle de Jean de Salisbury dans cet événement. — Ses lettres concernant la canonisation de Thomas Becket.

En mettant le pied sur le sol français, nous ne voyons pas que Jean fût pris d'un vif regret de sa patrie, et les premiers sentiments qu'il exprime ne sont guère ceux d'un exilé : « A peine avais-je franchi la mer, » écrit-il bientôt à son maître, « il me sembla respirer un air plus doux, et, au sortir des orages, déchaînés contre moi, je goûtai tout le charme de l'abondance, du repos, de la prospérité dont jouit cette nation. (1) » C'est qu'il voyait dans la France

(1) Salisb., ep. 134, t. I, p. 187.

bien moins un lieu d'exil qu'une seconde patrie, à laquelle il tenait par de nombreux et chers souvenirs ; qu'une terre hospitalière, où il fut tout d'abord accueilli par la bienveillance et la sympathie des personnages les plus considérables. Avant d'arriver à Paris, où il ne tarda pas à se rendre, il avait pris langue avec le comte Philippe de Flandre, dont il lui importait de connaître les dispositions à l'endroit de Thomas Becket. Il l'avait rencontré sur le bord du grand chemin, chassant les oiseaux sauvages le long des rivières et des étangs. S'arrêtant dans le feu de son divertissement favori, ce seigneur l'avait longuement interrogé sur l'état de l'Angleterre, et, à la nouvelle des démêlés de l'archevêque et du roi, avait compati aux épreuves du premier et promis de lui venir en aide (1). Mais c'est à Paris que Jean sentit se réveiller tous ses souvenirs, et, loin de trouver quelque amertume à descendre l'escalier de l'étranger, il ne songea qu'à célébrer le port où il lui avait été donné d'abriter sa vie. « Dans cette ville, » dit-il, « le bien-être, la gaieté partout répandus, la gravité du clergé, la dignité, l'illustration de cette Église, la studieuse activité des écoles, tout cela me frappa d'admiration et me rappela l'échelle de Jacob, dont le sommet touchait le ciel et par où montaient et descendaient les anges. Ravi de l'heureuse issue de mon voyage, je ne pus me tenir de m'écrier : « Vraiment Dieu est ici et je ne le savais pas. » Le poëte me revint aussi en mémoire, et je répétai ce vers :

Heureux sont les proscrits qu'on exile en ces lieux (2)! »

(1) Salisb., ep. 134, t. I, p. 187.
(2) Id., ibid., p. 189.

C'est à Thomas Becket que Jean écrivait en ces termes ; sans doute, il adressa vers le même temps à son vieil ami Pierre de Celle une lettre semblable, que nous aurons perdue, et à laquelle celui-ci répondit par ces lignes : « En vérité, mon cher ami, vous avez fait choix du plus délicieux séjour pour y passer votre exil. Là surabonde la joie, mais la joie mondaine, il le faut avouer. La chère y est plus délicate, les vins plus généreux et moins rares qu'en votre pays. Vous y trouverez beaucoup d'amis, une société nombreuse et agréable. Mais quel homme sous le soleil ne serait d'accord avec vous pour appeler Paris un jardin de délices, pour en louer les séductions et l'abondance? Tout en riant, je vous dirai pourtant la vérité. Là où nulle jouissance n'est refusée au corps, l'âme est vraiment en exil; là où règne le luxe, l'âme est dans la misère et la servitude. O Paris, que tu es habile à séduire et à fasciner les âmes! L'esprit du mal te fait tendre mille piéges à la vertu, et arme tes mains de flèches mortelles dont tu perces les cœurs. Ainsi pense mon cher Jean, et voilà pourquoi il t'appelle un lieu d'exil. Plaise à Dieu cependant qu'il pense sérieusement ainsi, et que vous retourniez, mon ami, dans votre patrie, non-seulement en esprit et en discours, mais de fait et en vérité (1) ! » Curieux témoignage de l'antique renommée comme aussi de la corruption précoce de Paris! Ainsi donc, au douzième siècle, dans son étroite enceinte, toute sillonnée de rues obscures et tortueuses, c'était déjà la grande ville, le rendez-vous

(1) Pierre de Celle, Ep. IV, x, *Bibl. max. PP.*, t. XXIII, p. 861.

des hommes de plaisir aussi bien que des hommes d'étude, où l'on n'entendait pas seulement le son des cloches et les cris de l'école, mais aussi le bruit des fêtes et les joyeux éclats des divertissements mondains.

Toutefois les séductions de Paris ne captivèrent pas l'esprit de Jean de Salisbury au point de lui faire oublier les graves intérêts qu'il avait à servir. A son arrivée, il s'était mis en quête d'un asile, et, après l'avoir trouvé, y avait disposé ses modestes bagages (1). Ce fut l'affaire de quelques jours, au bout desquels, suivant les instructions de son maître, il partit pour Laon, où séjournait le roi de France, l'attira à la cause de Thomas Becket, et en obtint des témoignages de sympathie et des promesses d'assistance. Il est probable aussi que, malgré ses préventions contre la cour romaine, il ne fut pas longtemps sans tenir la promesse qu'il avait faite à l'archevêque d'aller trouver Alexandre dans sa résidence de Sens (2). Son séjour à Paris fut, comme on voit, coupé de plus d'une absence ; il fut au reste d'assez courte durée.

Pierre de Celle ne cessait de l'exhorter au départ. Mais, comprenant que le ressentiment d'Henri II lui fermait pour longtemps l'accès de sa patrie, il ne l'engageait plus à retourner en Angleterre ; il le pressait de venir auprès de lui, de partager une seconde fois sa table et son toit. Il le fait dans une lettre empreinte à la fois de mysticité, de tendresse et de bel esprit : « Ne craignez pas de venir là où vous cesserez de craindre. Il n'est rien que le diable

(1) Salisb., ep. 134, t. I, p. 189.
(2) Id., ibid., p. 190-191.

craigne, haïsse, évite autant que la solitude du cloître... C'est dans la solitude que s'amassent les mérites ; la solitude, c'est le camp où l'on s'exerce aux combats du Seigneur ; c'est le filet où se prennent les âmes ; c'est un paradis terrestre ; c'est le gymnase où l'on enseigne la divine philosophie : quoi de plus? c'est le jardin où Dieu aime à se promener (1). »

Cette solitude que Pierre vantait à son ami, ce n'était pas l'abbaye de Moutier-la Celle. Pierre l'avait quittée depuis un an. Il était venu à Reims prendre le gouvernement du monastère de Saint-Remi, où il fallait tout réformer, la discipline qui s'était relachée, l'administration du temporel qu'on avait laissé dépérir. Le zèle et la vigilance du nouvel abbé eurent bientôt ramené la régularité dans la vie des religieux et l'ordre dans les affaires du couvent (2). Aussi aimait-il à faire à ses hôtes les honneurs d'une maison si bien restaurée par ses soins : « Venez, » leur écrivait-il, « vous trouverez chez nous des bâtiments tout neufs, une abondance sans faste et sans luxe, beaucoup de livres, beaucoup de loisirs (3). » Il pouvait leur promettre aussi qu'ils n'auraient sous les yeux que d'édifiants exemples. Jean se rendit donc à l'appel de son ami.

Nous ne savons s'il voulut se dérober aux périls dont Pierre le voyait entouré, et dont le défendait assez, croyons-nous, sa vertu solide et sa grande piété. Il est plus proba-

(1) Pierre de Celle, Ep. IV, XII, *Bibl. max. BP.*, t. XXIII, p. 862.

(2) *Hist. litt.*, t. XIV, p. 238.

(3) Pierre de Celle, Ep. V, IV, *Bibl. max. PP.*, t. XXIII, p. 864.

ble qu'il cédait à l'attrait d'une vieille affection, au désir de reprendre avec son meilleur ami cette vie en commun où ils avaient déjà trouvé l'un et l'autre tant de charme et de profit. Il semble d'ailleurs que des considérations où le sentiment n'était pour rien et avec lesquelles, trop souvent dans sa vie, il lui fallut compter, lui faisaient une nécessité d'accepter l'hospitalité qu'on lui offrait à Reims. Il était encore une fois pressé par le besoin. Dès son arrivée à Paris, il s'était ouvert à son archevêque de l'embarras de ses finances, et cela dans une lettre qui nous révèle chez cet esprit si fin et si élevé certains côtés positifs que peut-être on était loin de soupçonner. Il y pousse l'exactitude des calculs et le soin du détail pratique à tel point qu'on croirait ces lignes signées d'un intendant plutôt que d'un philosophe. On regrette même que la vue de sa détresse et l'effroi des créanciers le fassent un moment douter du succès de la bonne cause, et qu'il attache au nerf de la guerre un prix vraiment exagéré, jusque-là qu'il conseille à Thomas Becket, s'il ne peut se procurer des ressources, de songer sérieusement à la paix. « Dieu m'est témoin, » lui dit-il, « que lorsque je vous quittai, je n'avais pas à moi douze deniers... J'empruntai douze marcs; mais, avant mon départ de Cantorbéry, l'achat des objets nécessaires au voyage, l'équipement de mes compagnons de route, m'en avaient déjà coûté trois. Je reçus aussi de votre libéralité sept marcs, avec la promesse que vous m'en feriez tenir trois autres, que je n'ai jamais vus; mais à coup sûr ce n'est point votre faute. Venant à Paris, d'après vos instructions et pour un temps assez long selon toute apparence, je dus louer un logement convenable; mais, avant d'y entrer, j'a-

vais dépensé déjà douze livres : car je ne pus m'en faire ouvrir les portes qu'en payant d'avance le loyer d'une année entière. Je me suis donc défait de mes chevaux, résolu de m'établir à demeure où j'étais et de renoncer aux voyages. Je ne puis donc entreprendre les courses que vous me prescrivez, et qui nécessitent des frais, surtout de la part d'un ecclésiastique, que son titre oblige ainsi que sa notoriété... J'exécuterai toutefois vos ordres dans la mesure de mes moyens...; mais il me semble que la prudence humaine vous conseille deux choses : la première, de vous tirer à tout prix des filets des créanciers ; la seconde, de faire en sorte, sans vous relâcher de ce que vous devez à Dieu, de rentrer en grâce auprès du seigneur roi (1). » Sans doute, à l'expi-

(1) Ce fragment de lettre manque dans toutes les éditions de Jean de Salisbury. Il a été publié par Brial, dans les *Notices et extraits de la Bibliothèque nationale*, t. IX, IIe partie, p. 117. Il le donne comme le *post-scriptum* de la lettre publiée sous le n. 134 dans l'édition du Dr Giles. Nous croyons devoir joindre ici le texte des lignes que nous avons traduites : « Deus mihi testis est quod, quando recessi a vobis, duodecim denarios in toto mundo non habebam... Accepi ergo duodecim marcas mutuas ; sed antequam egrederer Cantuaria, in sarcinulis et instructione clientum tres earum expendi. Deinde per manus Willelmi filii Pagani liberalitatis vestræ septem marcas accepi, tres adhuc, ut jusseratis, accepturus : quod enim minus factum est, vobis nequaquam imputandum est. Veniens ergo Parisius juxta instructionem vestram, pro tempore, ut videtur, commodum conduxi hospitium et antequam illud ingrederer duodecim fere libras expendi : neque enim introitum potui obtinere, nisi in annum totum pretio prærogato. Equos itaque distraxi, et me disposui ad resistendum potius quam ad peregrinandum. Unde et imparatior sum ad circuitus quod præscribitis faciendos, qui non possunt sine sumptibus fieri, præsertim ab homine ecclesiasticum habente officium notitiamque multorum... Et tamen quantum expensæ permiserint undecumque quæsitæ, quod jusseritis exequar... Nihil mihi videretur consul-

ration de son bail, Jean ne put le renouveler, ni satisfaire aux exigences d'un propriétaire du douzième siècle : Thomas Becket n'était pas à même de lui venir en aide ; réfugié à son tour sur le sol français, il recevait le vivre et le couvert de la charité des moines de Pontigny. Ce fut alors, au bout d'une première année d'exil, que Jean de Salisbury se rendit à Saint-Remi.

Il s'y fixa ; son séjour dans ce monastère se prolongea jusqu'à son retour en Angleterre (1), et ne fut interrompu que par de courtes absences, que nécessitait le service de son maître. Tandis que celui-ci vivait en reclus à l'abbaye de Pontigny et donnait, sous l'habit de simple religieux, l'exemple de toutes les vertus monastiques (2) ; Jean de son côté, semble s'être rangé, sous la discipline de Pierre, qu'il appelle « son abbé (3), » aux observances du cloître. Du moins sa constance à supporter les épreuves (4), la vive et tendre piété qui animait sa vie comme elle respire dans ses écrits, furent un sujet d'édification pour ses hôtes, pour l'abbé surtout, qui, dans une lettre de ce style mystique où se complaisait sa plume, se compare à l'apôtre saint Pierre, son ami à saint Jean, et lui cède le pas, lui abandonne la

tius in mundanis quam duabus rebus operam dare : altera quidem est, ut eximatis vos utcumque a laqueis creditorum ; altera ut domini regis, quatenus secundum Deum fieri potest, quæratis gratiam ». (Brial, vol. cit. *Notices de deux manuscrits latins de la Bibl. contenant les lettres de Jean de Salisbury*, mss. 8625, 8562).

(1) Pierre de Celle, Ep. V, xiv, *Bibl. max. PP.*, t. XXIII, p. 869. — Salisb., ep. 300, t. II, p. 241.

(2) Roger. Pontiniac., *Vita S. Thomæ*, Migne. *Patrol.*, t. CXX, col. 94.

(3) Ep. 182, t. I, p. 302.

(4) Pierre de Celle, Ep. VII, ii, *Bibl. max.*, t. XXIII, p. 884.

première place auprès du Sauveur, dans l'espérance de s'asseoir à la seconde (1). A Saint-Remi, Jean n'était pas seulement entouré de la fraternelle affection de Pierre de Celle et des attentions empressées des moines ; il avait su se concilier la bienveillance de l'archevêque de Reims, Henri de France, frère du roi Louis le Jeune (2). Aussi l'excepte-t-il, lui et son entourage, du jugement assez sévère qu'il porte sur les habitants de la ville épiscopale. « Vous auriez pitié de moi, j'en suis sûr, » écrit-il à un de ses correspondants, « si vous pouviez savoir les soucis qui me tourmentent ; et toutefois, Dieu m'en est témoin, ce n'est pas mon sort, encore que je sois condamné à vivre parmi des gens au cœur dur, c'est bien plutôt le sort de mes amis qui m'inquiète... Sachez en effet, si vous l'ignorez encore, que la seconde Belgique, aujourd'hui nommée le pays rémois, est qualifiée chez les anciens historiens de province des cœurs durs (*Duricordium*), quoiqu'eu égard à quelques habitants, on pût aussi l'appeler province des cœurs tendres (*Mollicordium*) : car on ne saurait taxer de dureté de cœur ni l'archevêque ni aucun de ses familiers (3). » Jean ne tarda pas à voir ce peuple de Reims en révolte contre son archevêque. En dépit de ses sentiments personnels pour le Prélat, il est fort loin de lui donner le beau rôle et de met-

(1) Pierre de Celle, Ep. VI, xvi, p. 876.
(2) Salisb., ep. 286, t. II, p. 205.
(3) Salisb., ep. 168, t. I, p. 267. Brial fait observer (*Hist. Fr.*, t. XVI, p. 526, note C.) que, pour le plaisir de jouer sur les mots, Jean de Salisbury commet ici, à bon escient sans doute, une légère inexactitude. En effet, on appelait le pays rémois non pas *Duricordium*, mais *Durocortorum provincia*. Cf. César, *Bell. gall.*, VI, xliv.

tre le bon droit de son côté, dans le récit qu'il nous à laissé de cette querelle. On dirait d'ailleurs qu'il fût dans la destinée de ce Prélat d'avoir des luttes à soutenir contre ses diocésains. C'était pourtant un homme d'une haute vertu ; né sur les marches du trône, il ne fut pas plus tôt destiné à l'Église, qu'on l'accabla de bénéfices. Avant d'être sorti de l'enfance, il était archidiacre d'Orléans, chanoine de l'Église de Paris, trésorier de Saint-Martin de Tours, abbé de Notre-Dame d'Étampes, de Corbeil, de Poissy, de Mantes, de Saint-Denis de la Chartre, de Saint-Mellon de Pontoise, de Saint-Martin de Champeaux. Mais un jour il s'était démis de toutes ses dignités, renonçant d'un même coup aux honneurs que lui promettait l'avenir, et avait été s'enfermer dans une cellule de Clairvaux. Il y vécut trois ans, dans la pratique des plus grandes austérités. L'obscurité dont il avait voulu couvrir son nom et ses vertus, n'empêcha pas le peuple et le clergé de Beauvais de se souvenir de lui à la mort de leur évêque, et de le choisir d'une commune voix pour premier pasteur. Dès le début de son épiscopat, il se brouilla avec la noblesse du pays. Ses prédécesseurs avaient accordé à celle-ci certaines redevances, qu'on appelait « bénéfices de deniers ». Henri, les regardant comme un abus, résolut de les abolir. Le clergé et le peuple de Beauvais se déclarèrent en sa faveur, mais le roi prit parti pour la noblesse. Pour mettre fin à ces démêlés et apaiser les troubles qui s'ensuivirent, il fallut l'intervention de Suger et l'influence du Souverain Pontife (1). A Reims au contraire, les adversaires d'Henri furent les bourgeois de la

(1) *Histoire littéraire*, t. XIII, p. 541-542.

ville ; il est vrai que les nobles firent pour la plupart cause commune avec eux. Laissons la parole à Jean de Salisbury, qui fut témoin des événements et les raconta fort au long et sur le moment même à l'évêque de Poitiers. « Les collisions qui ont troublé le royaume, » lui dit-il, « et les périls qui nous menaçaient, m'ont forcé de laisser reposer ma plume et d'attendre pour vous écrire un temps plus favorable. Le tumulte des armes a retenti presque tout l'été, et fermé tous les chemins aux correspondances. Il s'est élevé à Reims une sédition, qui a tellement ébranlé la province, qu'il n'y avait aucune sécurité à entrer dans la ville ni à en sortir. Les bourgeois avaient en effet conspiré contre l'archevêque, à l'instigation du clergé et avec l'appui de la noblesse. L'archevêque voulait imposer à la cité de nouvelles servitudes, injustes et insupportables. Les séditieux s'emparèrent des tours des églises, des maisons où ils pouvaient le mieux se fortifier, chassèrent de la ville les officiers et les amis de l'archevêque, et ne lui épargnèrent pas les injures. Dans le premier moment, ils lui avaient fait leurs soumissions, s'offrant, dit-on, à verser deux mille livres dans son trésor, à condition qu'il reconnaîtrait leurs droits et leur permettrait de vivre selon les coutumes dont la cité n'avait cessé de jouir depuis le temps de saint Remi apôtre des Francs. Ils s'étaient adressés aussi au roi très-chrétien, mais n'avaient pu, par son entremise, fléchir la rigueur de l'archevêque. Ils se réfugièrent donc sur les terres d'Henri, comte de Champagne, qui leur conseilla de céder au roi, que l'archevêque avait appelé pour briser, par le secours de son bras, la résistance de la ville. Le roi, à contre-cœur, mais par complaisance pour son frère, fit

raser environ cinquante maisons et se retira. Trois jours après, les bourgeois revinrent, et, à la vue des ruines de leurs maisons, détruisirent de fond en comble celles des gentilshommes qui tenaient pour l'archevêque, savoir du vidame et d'un autre qui avait été gouverneur de la ville. Cette fois l'archevêque implora le secours du comte de Flandre, et l'amena à Reims, avec mille soldats, qui devaient passer les habitants au fil de l'épée ou les jeter dans les prisons, pour qu'on les mît à la torture et qu'on en tirât de fortes rançons. Mais ils prévinrent l'arrivée du comte, se retirèrent de nouveau, emportant avec eux toutes les subsistances, si bien que les Flamands, affamés, ne purent demeurer dans la ville plus d'un jour et d'une nuit. Cependant l'archevêque, prévoyant qu'après le départ de ces troupes, les bourgeois reviendraient aussitôt, fit sa paix avec eux, par l'intermédiaire du comte Robert, son frère, et à l'insu des Flamands. Il accepta quatre cent cinquante livres, en réparation des dommages qu'il avait éprouvés, et qui, sans compter les insultes et les avanies, dépassaient des trois quarts l'indemnité proposée. Il leur laissait d'ailleurs la jouissance de leurs anciennes coutumes. Après avoir conclu avec les bourgeois cette paix préjudiciable et honteuse, l'archevêque est encore en guerre avec son clergé et ne cesse de vexer des églises qui s'offrent à reconnaître ses droits (1). »

Dans ces lignes, dans les dernières surtout, Jean de Salisbury se met peu en peine d'épargner au Prélat dont il se louait si fort, les dures vérités, les leçons sévères, que les

(1) Salisb., ep. 222, t. II, p. 77-78. Cf. ep. 225, p. 83.

événements, il faut le dire, portaient en eux-mêmes. Mais il écrivait sous l'émotion de ces querelles, provoquées par Henri de France, et dont le contre-coup s'était fait sentir dans la vie de notre pacifique exilé. Le moyen de comprimer tout mouvement d'humeur? Il était venu chercher, à l'ombre du cloître, le calme et la sécurité; et voilà que le tumulte des armes l'atteignait au fond de sa retraite, et venait l'arracher à ses chères études, auxquelles plus que jamais il demandait l'oubli de ses épreuves. Sa correspondance, en effet, nous le montre à cette époque plus adonné aux lettres qu'en aucun temps de sa vie. D'abord, en acceptant la généreuse hospitalité de Pierre de Celle, il n'avait pas prétendu être à charge au couvent que dirigeait son ami : il ne s'était pas cru dispensé de gagner sa vie par son travail : il donnait donc des leçons, qui lui permettaient de pourvoir à ses dépenses personnelles (1). D'ailleurs, à défaut des nécessités de la vie, le penchant naturel et l'activité de son esprit, comme aussi le besoin de se distraire de tant de préoccupations fâcheuses (2), l'auraient forcément ramené à l'étude. Aussi le voyons-nous à Saint-Remi entouré de livres (3) et toujours occupé à résoudre quelque question d'Écriture sainte, d'histoire ou de philosophie (4). Non content de cette riche bibliothèque dont

(1) Salisb., ep. 168, t. I, p. 266, Cf. ep. 190, t. I, p. 335.

(2) Id., ep. 168, t. I, p. 267.

(3) Id., ep. 188, t. I, p. 329 : « Si de me, paucis respondeo, quia est bona librorum, Domino propitio, et

Provisæ frugis in annum

copia. »

(4) Salisb., ep. 284, t. II, p. 194 et sq.; ep. 148, t. I, p. 207 et sq.; ep. 169, t. I, p. 268 et sq.

Pierre de Celle faisait fête à ses invités, Jean écrivait au loin pour avoir quelques-uns de ses auteurs de prédilection. Un jour, c'est Quintilien, dont il voudrait une copie d'une correction parfaite (1) ; une autre fois, ce sont les Épîtres de saint Jérôme, qu'il a réclamées à plusieurs reprises et qu'il redemandera à satiété, jusqu'à ce qu'on ait fait droit à sa requête (2). Il ne s'en tient pas aux latins ; il lit aussi les grecs, mais au travers des traductions et avec le secours de ses amis. C'est ainsi qu'il prie son ancien maître, Richard l'Évêque, de lui adresser les livres d'Aristote qu'il peut avoir en sa possession. Il lui demande aussi de joindre au texte quelques commentaires de sa main, qui éclaircissent les passages difficiles et suppléent à l'insuffisance des traductions alors connues, lesquelles, au témoignage de Jean, étaient plus éloquentes que fidèles (3). C'est aussi durant son exil que Jean entretint un commerce de lettres assez suivi et tout littéraire avec le premier helléniste du temps, Jean Sarazin, religieux de Saint-Denys (4). Ce moine avait entrepris de traduire les œuvres que le douzième siècle attribuait encore à saint Denys l'Aréopagite (5). Il avait fait hommage à Jean de Salisbury de son premier essai en ce genre, de sa version de la *Hiérarchie céleste*. Il le priait de comparer son travail avec celui de Jean Scot, et de lui en dire son sentiment. « Si

(1) Salisb., ep. 274, t. II, p. 183.
(2) Ep. 283, t. II, p. 193.
(3) Ep. 211, t. II, p. 54. — Cf. *Hist. litt.*, t. IX, p. 152, 184.
(4) V. sa notice au tome XIV de l'*Hist. litt.*, p. 191.
(5) V. sur cette question de l'authenticité des ouvrages de S. Denys une courte et substantielle dissertation dans le *Manuel de Patrologie* du Dr Alzog, IIe période, ch. III, p. 442 et sq.

je reçois vos encouragements, » ajoutait-il, « vous pourrez obtenir de moi que je traduise aussi la *Hiérarchie ecclésiastique* (1). » Les encouragements de Jean de Salisbury ne firent point défaut à Sarazin. Jean se plaint même, à plusieurs reprises, que le traducteur tarde beaucoup à tenir sa promesse (2). Celui-ci finit cependant par dégager sa parole et par mettre en latin, non-seulement la *Hiérarchie ecclésiastique*, mais aussi le *Traité des noms divins* (3).

Ne croyons pas cependant, à voir Jean de Salisbury accumuler autour de lui les livres et s'enfermer dans l'étude, que ce fût au détriment des devoirs d'un ordre supérieur, qui réclamaient, qui avaient toujours la meilleure part de son temps et de ses soins. Bien souvent, pour défendre la cause à laquelle il avait sacrifié son repos, il quitta son nouvel asile et s'arracha aux jouissances que procure à tout esprit studieux et éclairé le doux commerce des lettres. Il allait alors frapper à la porte du roi de France (4), à celle du Pape (5), à celle même du roi d'Angleterre, lorsqu'il était de passage sur le continent, au risque d'essuyer mille affronts et de se voir impitoyablement refuser une audience (6). Ce n'est pas seulement à Sens, au temps où la cour romaine y recevait l'hospitalité du roi de France, que Jean alla plaider devant le Pape en faveur de Thomas Becket et de ses serviteurs, enveloppés dans sa disgrâce. Lorsqu'Alexandre, après la mort

(1) Salisb., ep. 149, t. I, p. 238.
(2) Id., ep. 147, t. I, p. 233; ep. 169, t. I, p. 269.
(3) Id., ep. 229, t. II, p. 94; ep. 230, t. II, p. 95.
(4) Id., ep. 138, t. I, p. 194; ep. 176, t. I, p. 285.
(5) Id., ep. 138, t. I, p. 194.
(6) Id., ep. 151, t. I, p. 241.

de l'antipape Victor, regagna Rome et y rétablit, pour un peu plus d'une année, son trône et son autorité (1), Jean de Salisbury reprit le chemin qui avait vu passer si souvent l'ambassadeur d'Étienne et d'Henri II, entouré de toutes les marques de la faveur royale. Ce n'était plus maintenant le même équipage ni le même cortége. Peut-être doit-on inférer d'une de ses lettres (2) que, pour échapper aux agents du roi d'Angleterre, ou bien encore à ceux de l'empereur, qui pouvait poursuivre en lui un adversaire de sa politique ambitieuse et l'un des premiers partisans d'Alexandre, il fut obligé de voyager sous un nom supposé, et poussa la précaution jusqu'à quitter ses vêtements d'homme d'Église et à prendre l'habit et les armes d'un chevalier. Il lui aurait été difficile, en tout cas, de choisir un travestissement plus capable de donner le change à ses ennemis sur sa personne et sur son caractère (3).

(1) Fleury, LXXI, xx; t. XV, p. 185 et sq. Cf. *Art de vérifier les dates*, t. I, p. 289.

(2) Salisb., ep. 234, t. II, p. 100.

(3) Cette interprétation de la 234e lettre de Jean de Salisbury, interprétation que nous donnons sous toute réserve, tiendrait le milieu entre celle qu'a adoptée M. de Pastoret et celle que propose Brial. Le premier (*Hist. litt.*, t. XIV, p. 149) semble croire que Jean de Salisbury avait pris, non-seulement le costume, mais le métier de soldat, et qu'il s'était enrôlé dans les armées du Pape. Quant au second (*Notices et Extraits de la Biblioth. nat.*, t. IX, 2e part., p. 106), il s'exprime ainsi : « Tout cela prouve que cette lettre fut écrite sous des noms supposés, parce qu'on ne permettait pas aux Anglais d'avoir aucune communication avec leurs compatriotes retirés en France et qu'ils étaient surveillés ». C'est aussi l'opinion d'Augustin Thierry (*Conquête d'Angleterre*, liv. IX, t. III, p. 127) : Il est certain en effet qu'on ne pouvait, sans courir de grands dangers et

Dans l'intervalle de ses voyages, il voulut que ses loisirs ne fussent point stériles et tournassent au profit de son maître et de ses compagnons d'exil. Toujours il avait la plume à la main pour écrire au Pape, aux cardinaux, aux évêques de France et d'Angleterre, à ses amis, n'ayant point de cesse qu'il n'eût gagné les dissidents, affermi les courages chancelants ou les esprits indécis, réveillé les indifférents. L'oreille ouverte aux moindres bruits, l'œil attentif aux plus petits événements, il a tout consigné dans ses lettres, qui suffiraient à composer l'histoire de cette lutte mémorable, Ce qui nous intéresse le plus dans cette correspondance, ce n'est pas le récit des faits : sur ce point, à défaut du témoignage de Jean, nous aurions celui des chroniqueurs du temps, tout aussi abondants en détails. Lui,

s'exposer à des peines sévères, correspondre avec les proscrits. Les lettres de Jean de Salisbury en font foi. V. ep. 145, t. I, p. 221 ; ep. 228, t. II, p. 89 ; ep. 229, t. II, p. 94 ; ep. 273, t. II, p. 181 ; ep. 274, t. II, p. 182. Mais nous croyons que la 234e lettre dit quelque chose de plus. Et quoique un goût très-sévère ne dirige pas toujours notre auteur dans ses jeux d'esprit, l'allégorie nous paraîtrait vraiment trop prolongée, s'il s'agissait d'un simple changement de nom dans la suscription d'une lettre. Il nous semblerait difficile, dans cette hypothèse, d'expliquer certaines phrases, comme celle-ci : *Si me mutato nomine audieris in Italia militare, non obstupescas* (p. 101). Nous croyons donc 1° que le pseudonyme sous lequel Jean de Salisbury écrivit cette lettre, était celui sous lequel il voyageait lui-même en Italie ; 2° qu'il faisait le voyage, non-seulement sous un faux nom, mais sous un costume d'emprunt ; ce qui ne veut pas dire qu'il ait porté l'épée autrement que pour la forme, ni qu'il l'ait jamais tirée du fourreau. — Jean de Salisbury s'était aussi rendu à Saint-Gilles en Languedoc, vers la mi-carême de l'année 1168. (Ep. 245, t. II, p. 141.) Mais on ignore l'occasion et le résultat de ce voyage (*Hist. litt.*, t. XIV, p. 95) ; ce qui fait que nous avons cru ne devoir le mentionner que dans cette note.

d'ailleurs, raconte le plus souvent sur la foi d'autrui : il n'avait pas assisté aux conférences qui se tinrent en vue d'amener un accommodement entre les deux parties (1). Il semble que la prudence de l'archevêque en ait éloigné ses chapelains et ses secrétaires (2) : peut-être ne voulut-il point les exposer aux périls que l'on courait toujours à affronter les emportements du violent Henri II (3). Mais, si d'autres historiens peuvent être consultés sur les faits, nous ne savons pas de peintre qui nous fasse mieux connaître les personnes, à commencer par les deux rivaux, Thomas Becket et le monarque anglais, et leurs seconds dans ce long et émouvant duel, le roi de France et le pontife Alexandre.

Dans ces lettres, Louis le Jeune nous apparaît, en fin de compte, comme le protecteur et l'ami de l'archevêque et des siens. On se rappelle le favorable accueil qu'il fit à Jean de Salisbury lorsque celui-ci, dès son arrivée en France, alla lui demander son appui (4). On ne peut pas dire que ces dispositions se démentirent dans la suite ; une fois ou deux seulement elles semblèrent un peu ébranlées, sous l'influence des entours du roi. Son échanson avait été, pa-

(1) Salisb., ep. 145, t. I, p. 226 ; ep. 202, t. II, p. 38. C'est gratuitement, croyons-nous, que M. de Pastoret avance (*Hist. litt.*, t. XIV, p. 146), que Jean de Salisbury se trouva à la conférence de Gisors. Jean dit seulement qu'on y vit *dominum Cantuariensem et nonnullos de coexulibus suis*. (Ep. 227, t. II, p. 85). Nul doute que, s'il eût été du nombre, il ne se fût désigné d'une manière plus précise.

(2) Id., ep. 286, t. II, p. 205.

(3) V. Giles, *Saint Thomas Becket*, c. XXXI, t. II, p. 297. Cf. Aug. Thierry, *Conquête d'Angl.*, liv. IX, t. III, p. 118.

(4) Salisb., ep. 134, t. I, p. 189.

raît-il, gagné par Henri II (1). Celui-ci trouvait un agent de plus haut rang et de plus grand crédit dans la personne de Robert, comte de Dreux, frère de Louis, ou plutôt dans celle de la comtesse, « femme prudente, » au dire de Jean de Salisbury, et qui avait plus d'un motif de tenir à la bienveillance du prince anglais. Elle en recevait en effet, elle et son mari, d'assez nombreux présents. De plus, comme elle avait beaucoup d'enfants et qu'elle songeait dès lors à leur établissement, elle espérait qu'Henri voudrait bien y pourvoir et leur procurer des alliances avec de nobles maisons de ses états. Elle voulait donc que Robert entretînt par ses services une amitié si précieuse, tandis que, de son côté, elle répondait aux bontés du roi par des cadeaux, où présidait une magnificence un peu bourgeoise, mais qui, selon toute apparence, ne choquait en rien les usages du temps. C'étaient, par exemple, trois cents aunes de toile de Reims pour faire des chemises (2). Sans doute les vues intéressées du comte Robert et de sa femme leur firent déployer, pour circonvenir leur frère, beaucoup d'ardeur et d'habileté. Ils ne purent exercer sur son esprit qu'un ascendant bien passager. Après s'être laissé surprendre un moment, Louis le Jeune reprenait toujours, à l'égard de l'archevêque persécuté, les sentiments qu'il avait marqués dès l'origine de la querelle. C'est ce que l'on vit à la suite de la conférence de Montmirail, où le roi de France avait semblé pencher en faveur d'Henri II, et laissé échapper d'assez dures paroles à l'adresse de Thomas Bec-

(1) Salisb., ep., 138, t. I, p. 195,
(2) Id., ep., 130, t. I, p. 195.

ket (1). Quelques jours après, l'archevêque était à Sens et s'apprêtait à quitter cette ville, où, depuis quatre ans, il recevait l'hospitalité du roi de France, lorsque ce prince le fit appeler, lui demanda pardon à genoux de son injustice et de son aveuglement, et lui promit de lui prêter à l'avenir un fidèle concours et de ne se régler plus que d'après ses avis (2). A part ces rares instants d'hésitation, Louis le Jeune fut donc le plus constant comme le plus ferme soutien de Thomas Becket, qu'il aimait, dit Jean de Salisbury, à l'égal d'un frère (3) ; et sa conduite confirma de tout point cette noble parole qu'il avait dite un jour aux messagers de l'archevêque : « C'est un des plus beaux fleurons de la couronne de France, que les exilés trouvent dans le royaume sécurité et protection contre leurs persécuteurs (4). »

Il faut aussi ranger parmi les défenseurs de Thomas Becket le Pape Alexandre. Pourtant, si l'on s'en rapportait aux lettres de Jean de Salisbury, l'attitude du Souverain Pontife en face des deux adversaires eût été empreinte de plus de prudence que de zèle pour la cause que le primat soutenait aux dépens de son repos et au péril de sa vie. Henri II n'était pas si dévoué au parti d'Alexandre qu'il n'en pût être aisément détaché, pour peu que le Pape mît trop de hauteur ou de sévérité dans ses rapports avec lui.

(1) Giles, *Thomas Becket*, c. XXXI, t. II, p. 299; Aug. Thierry, *Conquête d'Angleterre*, liv. IX, t. III, p. 125.

(2) Giles, *Thomas Becket*, c. XXXII, t. II, p. 308; Aug. Thierry, *Conquête d'Angleterre*, liv. IX, t. III, p. 130.

(3) Salisb., ep. 145, t. I, p, 230. Cf. ep. 151, t. I, p. 241; ep. 165, t. I, p. 259.

(4) Roger. Pontiniac., *Vit. S. Thomæ.* Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 91. Cf. Giles, *Thomas Becket*, c. XXI, t. II, p. 43; Aug. Thierry, *Conquête d'Angleterre*, liv. IX, t. III, p. 113.

La crainte de le voir passer dans les rangs des tenants de l'antipape avait trop de part, au gré de Jean de Salisbury, dans les résolutions adoptées par la politique pontificale (1). De plus il ne croit pas l'intégrité romaine à l'épreuve des présents de l'Angleterre. On se souvient qu'il faisait peu de fond sur le désintéressement des cardinaux qu'il avait vus auprès d'Adrien. Les ministres et les conseillers d'Alexandre ne lui inspirent pas plus de confiance ; il craint que, devant un tel tribunal, le parti le plus riche ne soit aussi le plus fort. A son arrivée en France, il avait différé quelque temps d'aller trouver le Pape pour lui exposer sous son vrai jour la rupture de l'archevêque et d'Henri II. Voici en quels termes il rend lui-même raison de ce retard à Thomas Becket : « Je ne vois pas bien ce que j'irais faire là-bas. Tout vous y est contraire, ou peu s'en faut. De grands seigneurs viendront, qui répandront de l'argent à profusion, et c'est un argument que Rome n'a jamais méprisé. Ils en imposeront, non-seulement par leur autorité personnelle, mais aussi par celle de leur roi, que la cour craindra d'offenser. Ils se prévaudront en outre des priviléges de l'Église romaine, qui, dans ces sortes de conflits, n'a que bien rarement donné gain de cause à un évêque. Dans le présent débat, le seigneur Pape s'est constamment déclaré contre nous ; il ne cesse pas de reprocher à son prédécesseur Adrien son trop d'affection pour l'Église de Cantorbéry. Ajoutez à cela que nous sommes pauvres... Vous m'écrivez de promettre deux cents marcs. Vos adversaires en donneront trois ou quatre cents. Et je réponds que les Romains,

(1) Salisb., ep. 138, t. I, p. 195.

par amour pour le roi d'Angleterre et par égard pour ses ambassadeurs, préféreront recevoir davantage plutôt que d'espérer moins (1). » Supposé qu'Alexandre méritât tous ces reproches, il souffrait du moins qu'on les lui adressât en face, et se rapprochait par là d'Adrien, que Jean de Salisbury paraissait regretter tout à l'heure. Celui-ci en effet put user plus d'une fois, en écrivant à Alexandre, de cette liberté de langage, dont il ne s'était jamais déshabitué dans ses relations avec son ancien ami de Saint-Ruf. « Il est juste, » disait-il au nouveau Pape, « de faire entendre une voix sincère aux oreilles de celui qui est le représentant et le défenseur de la vérité. Le prophète pardonna à la veuve la vivacité de ses plaintes, que n'excusait que trop l'amertume où la plongeait la perte récente de son enfant. Et nous, pourrons-nous mettre plus de mesure dans nos plaintes, nous qui sommes en danger de perdre la liberté, l'honneur, la vie ; nous qui sommes en proie à la faim, à la soif, à la plus grande misère ; nous que mille calamités pressent de toutes parts? Puissiez-vous écouter les vœux du roi de France et des grands de son royaume! Ignorez-vous les insultes que vous prodiguent les ennemis de l'Église, et le blâme dont votre conduite est presque universellement l'objet? Et en vérité, s'il faut ajouter foi aux bruits qui courent dans le public, je ne vois pas quelle excuse on peut faire valoir à votre décharge. Sans doute, je le reconnais, tout est permis au pontife romain, dans les limites toutefois que le droit divin a fixées à l'autorité ecclésiastique. Il vous est loisible de promulguer des lois

(1) Salisb., ep. 134, t. I, p. 190.

nouvelles, d'abroger les anciennes, mais à condition que vous ne porterez aucune atteinte à la parole de Dieu ni à l'Évangile. Je ne crains pas de dire que saint Pierre lui-même ne pourrait absoudre un pécheur qui persévérerait volontairement dans son crime, et qu'il n'a point reçu les clefs du ciel pour en ouvrir la porte aux impénitents. On dit, mais ce sont nos ennemis ou plutôt les vôtres, que vous avez prolongé d'une année notre exil et conclu à ce prix un accord avec le roi d'Angleterre. Mais qui donc peut être assuré d'une année de vie? Ne savez-vous pas que les adversaires de la liberté de l'Église, les alliés de l'empereur schismatique appellent de tous leurs vœux votre mort, que je prie Dieu d'ajourner longtemps encore? Voyez donc tous les périls que cache ce délai, à la faveur duquel l'audace de nos ennemis va s'accroître et la condition de l'Église s'aggraver. Il ne faut pas faire le mal en vue d'obtenir le bien. J'ai passé toute mesure et j'ai trop oublié à qui je m'adressais; mais un cœur si profondément blessé n'est point maître de sa douleur, surtout à la vue des progrès de nos adversaires ou plutôt des vôtres, et de la lassitude de nos bienfaiteurs, dont la libéralité s'endort ou s'éteint même tout à fait, à l'exception du roi de France et d'un petit nombre de ses sujets, dont la compassion s'augmente en raison de nos malheurs (1). » En dépit des scrupules que laissent paraître ces dernières lignes, nous n'avons rien à reprendre dans l'accent justement hardi de ces libres remontrances. Nous blâmerions plutôt le ton de quelques autres lettres qui, sans s'adresser à Alexandre, ne lui épar-

(1) Salisb., ep. 198, t. II, p. 26 et sq. Cf. ep. 219. t. II, p. 68 et sq.

gnent pas des reproches, où l'on ne peut plus voir des représentations courageuses, mais seulement des accusations peu mesurées. Par exemple, avant d'écrire que le roi d'Angleterre « tenait le seigneur Pape et les cardinaux dans sa bourse (1); » Jean de Salisbury n'aurait-il pas dû se souvenir des conseils pleins de sagesse et de modération que, peu de jours auparavant (2), il opposait à l'impatience de Thomas Becket : « Quoi qu'il arrive, » lui disait-il, « nous devons savoir gré au Pape des bons procédés dont il use encore à notre égard. Ne brave-t-il pas toute les menaces qui grondent sur sa tête, toutes les promesses que l'on met en œuvre pour le séduire ? Voyez-vous qu'il en soit ébranlé? Je crois bien plutôt qu'il ne cherche qu'à éluder par son habileté les artifices de nos ennemis et qu'à briser leur fureur par sa prudence. Je ne veux pas cependant chanter dès à présent ses louanges. J'attends que la persévérance finale ait couronné ces heureux commencements. D'ici là expliquons tout en bonne part, surtout lorsqu'il s'agit de notre Père et Seigneur (3). » En somme, si, en appréciant la conduite de Rome, Jean cède parfois à l'impatience d'un esprit aigri par l'exil, souvent aussi il ne s'inspire que de la plus stricte équité, tempérée même par le respect auquel un père a toujours droit. Sans se dissimuler les faiblesses, il ne prend pas plaisir à les mettre à nu ; il cherche à tenir compte des circonstances atténuantes. Ses divers jugements

(1) Salisb., ep. 239, t. II, p. 114.

(2) Les deux lettres portent, dans les manuscrits, la date de 1168, et le Dr Giles a cru devoir les placer, dans son édition, fort près l'une de l'autre.

(3) Salisb., ep. 237, t, II, p. 107.

se compensent donc et se corrigent mutuellement : il en résulte une image fidèle, ni flattée, ni chargée du caractère d'Alexandre et de son entourage. Si le bon droit, malgré son évidence, eut tant de peine à triompher, ce fut la faute peut-être de leurs hésitations et de leurs vues trop humaines ; ce fut aussi, ce fut surtout celle des ennemis qu'ils eurent à combattre, des difficultés de tout genre qu'ils eurent à surmonter. Le Pape avait beau recourir à toutes les armes, prier, exhorter, menacer. On n'était pas touché de ses prières, on restait sourd à ses exhortations, on méprisait ses menaces (1). « A y regarder de près, » écrivait Jean lui-même, comme s'il eût voulu conclure sur ce point délicat, « bien que le Pontife romain se soit laissé quelquefois circonvenir, on ne peut nier qu'il ne soit resté fidèle à la cause de l'Église et à la vôtre (2). »

C'est surtout dans les lettres qui ont trait à Henri II qu'on admire cette sage mesure, cette adresse à tenir la balance égale entre le bien et le mal, entre la critique et l'éloge, dont Jean de Salisbury, nous venons de le voir, avait déjà fait preuve en jugeant Alexandre et sa cour. Lui qui avait tant de griefs contre le monarque, loin de lui lancer l'anathème, c'est à peine s'il le blâme : il le plaint plutôt. « Qui ne déplorerait, » dit-il, « le malheur d'un si grand prince, si utile à l'Église de Dieu, qui, sous l'em-

(1) Salisb., ep. 151, t. I, p. 241.

(2) Id., ep. 204, t. II, p. 43. V. l'apologie d'Alexandre et des cardinaux dans Baronius, *Annal. eccl.*, an. 1167 ; t. XIX, p. 302 et sq. C'est la contre-partie de certaines lettres un peu trop partiales de Jean de Salisbury ; mais on y remarque peut-être aussi un peu de parti pris en sens contraire.

pire de conseils pervers, se précipite à sa ruine, entraînant avec lui ses enfants (1) ? » « C'est un homme, » écrit-il une autre fois au même correspondant, à l'évêque de Poitiers, « c'est un homme dont le mérite surpasserait tout éloge, s'il témoignait plus de déférence à l'Église de Dieu, s'il usait de plus de modération envers ses adversaires, s'il cherchait à les vaincre par la raison plutôt que par la violence, s'il savait maîtriser sa langue et l'empêcher de sortir de la dignité convenable à un roi. D'ailleurs, la nature et la grâce l'ont orné l'une et l'autre de tant de belles qualités, qu'on trouverait bien peu de princes, si l'on en trouvait, dignes de lui être comparés (2). » C'est beaucoup sans doute que Jean de Salisbury n'ait pas fermé les yeux sur les mérites qui se mêlaient aux défauts dont plus que personne il avait eu à souffrir. Ce qui ne nous frappe pas moins, c'est qu'il soit aussi réservé dans la louange qu'éloigné de tout excès dans la censure. Ce n'était pas chose facile, en effet : car, en dépit de ses vices et de ses fautes, tels étaient les brillants dehors de ce prince et les séductions de sa personne, que plus d'un contemporain, parmi les gens d'Église eux-mêmes et les moines suspects, n'a pu se dérober au charme et a poussé de bonne foi l'adulation jusqu'à la puérilité. L'archevêque de Palerme, désireux de savoir si les vertus d'Henri II répondaient à sa renommée, s'était adressé à Pierre de Blois. Celui-ci lui envoya un panégyrique, où sont célébrées à l'envi les perfections physiques et morales du monarque : « L'Écri-

(1) Salisb., ep. 245, t. II, p. 139.
(2) Id., ep. 287, t. II, p. 208.

ture, » dit-il, « voulant louer la beauté de David, nous apprend qu'il était roux. Les cheveux du Roi mon maître étaient à peu près de cette couleur avant que la vieillesse ne fût venue les blanchir. Il est de taille moyenne, ni trop petit ni trop grand. Sa tête a la forme d'une sphère, comme il convient au siége d'une si haute sagesse, au sanctuaire d'une si rare prudence. Cependant la dimension en est admirablement proportionnée à celle du cou et du corps tout entier. » Vient ensuite l'éloge de son infatigable activité. « Toujours debout, à la messe, au conseil, il ne s'assied jamais qu'à table ou à cheval. » Puis c'est le tour de sa prudence, de son éloquence qui coule comme un torrent, de sa fermeté au milieu des périls, de sa modération dans la prospérité, de sa constance dans le malheur, de sa générosité qui récompense tous les mérites et soulage toutes les infortunes. « Mais quelle tâche ai-je entreprise sur vos instances ! » ajoute en terminant Pierre de Blois. « A peine un Cicéron, un Virgile pourraient-ils y suffire ; ils n'en viendraient à bout qu'au prix de bien des peines, de bien des sueurs. Du moins, à côté de tous les tributs de louanges payés chaque jour par tant d'hommes illustres aux vertus d'un si grand roi, j'ai voulu, comme la veuve de l'Évangile, verser moi aussi mon humble obole (1). » Ce n'est pas Jean de Salisbury qui serait pris de semblables scrupules ni troublé à ce point par l'éclat des vertus d'Henri II. Il fait de sang-froid la part du bien et du mal. En réunissant les traits épars dans ses lettres, on aurait de ce prince une

(1) Pierre de Blois, ep. 66. *Bibl. max. PP.*, t. XXIV, p. 985.

image qui rappellerait assez la statue que Babouc, dans le conte de Voltaire, fit faire par le meilleur fondeur de Persépolis, qui était « composée de tous les métaux, des terres et des pierres les plus précieuses et les plus viles, » et que ce Scythe impartial porta à Ituriel en lui disant : « Casserez-vous cette jolie statue parce que tout n'y est pas or et diamants? (1) »

Si indulgent qu'il se montre à l'égard d'Henri II, Jean de Salisbury ne laisse pas, dans ses lettres, de donner le beau rôle à qui de droit, à l'indomptable champion, au noble martyr de la cause de l'Église. Dans les premiers jours de son exil, frappé dans ses biens (2), menacé dans sa liberté, il avait cédé un moment au choc de ces épreuves, et, tenté de découragement, il avait adressé à Thomas Becket, on s'en souvient, des conseils inspirés par une prudence un peu trop terrestre. Il se releva bientôt, et dès lors il ne cessa d'approuver, de seconder pour sa part la résistance de l'archevêque aux entreprises du roi. Rappelant les persécutions que le Primat soutient sans fléchir, il fait honte de tant d'héroïsme aux évêques timides ou infidèles, qui ont trahi ou qui n'osent avouer leur chef. « Seul, » dit-il, « il combat pour le salut de l'Église d'Angleterre (3). » Mieux vaut mille fois, selon lui, que l'exil de Thomas Becket, que le sien par conséquent, soient perpétuels, plutôt que d'en obtenir la fin au prix d'une faiblesse. « Je

(1) Voltaire, *le Monde comme il va, vision de Babouc, écrite par lui-même.*

(2) Tous ses bénéfices avaient été confisqués au profit de la Couronne. Salisb., ep. 180, t. I, p. 294.

(3) Salisb., ep. 270, t. II, p. 179; ep. 290, t. II, p. 215.

réponds,» dit-il encore, «que l'archevêque de Cantorbéry, mon maître, ne retournera dans sa patrie qu'après avoir affranchi l'Église, qu'il ne conclura qu'une paix utile à ses successeurs et capable de l'honorer aux yeux de ses contemporains et de la postérité (1). »

Toutefois, autant Jean de Salisbury réprouve toute concession dictée par la faiblesse, autant prise-t-il la modération, qui ménage les personnes sans rien relâcher des principes. Thomas Becket, dont la droiture manquait un peu de souplesse, n'était que trop enclin aux mesures de rigueur et aux violences de langage. Plus d'une fois son secrétaire dût le rappeler à la patience et à la charité. Dès le début de la querelle, l'archevêque avait voulu excommunier Henri II; Jean, craignant à juste titre qu'on n'eût lieu bientôt de regretter tant de précipitation, obtint, par ses conseils et ses prières, que la sentence fût différée (2). Il eut moins d'empire sur son maître dans une autre occasion, et, cette fois, ses avis, tout aussi judicieux, ne furent pas aussi efficaces. Le Pape venait d'envoyer en Angleterre deux légats, chargés de prononcer, au nom du Saint-Siége, entre les deux rivaux. De ces légats, l'un, le cardinal Guillaume de Pavie, favorisait ouvertement Henri II; il avait été nommé sous l'influence du roi et par les intrigues de ses émissaires (3). En entrant en charge, il écrivit au Primat, pour lui notifier sa venue, et lui faire connaître la mission et

(1) Salisb., ep. 291, t. II, p. 217; ep. 298, t. II, p. 238. — Cf. ep. 193, t. II, p. 10, et 225, t. II, p. 82, où il condamne formellement a faiblesse que Thomas Becket montra à Clarendon.

(2) Id., ep. 145, t. I, p. 227.

(3) Giles, *Vie de S. Thomas Becket*, c. XXVIII, t. II, p. 216.

les pouvoirs dont il était investi (1). Dans sa réponse, Thomas donna libre cours à son humeur, et ne prit nullement la peine de la contenir dans les limites de la courtoisie et de la prudence. La lettre fut communiquée à Jean de Salisbury, qui la désapprouva en ces termes : « Je ne me permets pas de blâmer vos sentiments; mais ne pouviez-vous en atténuer l'expression? Vos paroles respirent peu l'humilité, et n'annoncent pas un homme qui se rappelle cette exhortation de l'Apôtre aux disciples du Christ : Que votre modestie paraisse aux yeux de tous. Pesez tous les termes de votre lettre : ils semblent partir d'un cœur aigri par le ressentiment bien plus que d'une âme où règne la vraie charité (2) ». L'archevêque consentit, il est vrai, à rédiger une seconde lettre; mais elle répétait probablement la première sous une forme très-peu adoucie. « Votre seconde lettre, » écrivait bientôt après Jean de Salisbury, « ne me plaît pas plus que la première : elle contient beaucoup trop de soupçons injurieux pour le légat, et vous avez tort de l'y déchirer ainsi à belles dents (3). » Nous ne ferons nulle difficulté de partager l'avis de Jean de Salisbury, s'il faut reconnaître cette nouvelle épreuve de la réponse de Thomas Becket à Guillaume de Pavie dans ce billet, qui n'est pas la pièce la moins curieuse de la correspondance du Primat : « A Guillaume de Pavie, salut et courage contre l'insolence des princes. La lettre de Votre Éminence nous est récemment parvenue. Le commencement distille le miel ; le mi-

(1) Giles, *Vie de S. Thomas Becket*, c. XXIX, t. II, p. 245.
(2) Salisb., ep. 220, t. II, p. 72.
(3) Id., ep. 232, t. II, p. 97.

lieu recèle un poison subtil ; la fin a la douceur onctueuse de l'huile. Vous nous apprenez que vous venez dans nos contrées pour mettre un terme au différend qui divise le roi d'Angleterre et nous, et que vous devez trancher suivant votre bon plaisir. Nous ne croyons pas que tel soit l'objet de votre voyage. Nos soupçons reposent sur de nombreuses raisons ; mais ce n'est ni le lieu ni le temps de les énumérer. Si cependant nous obtenions par votre moyen le bienfait d'un peu de tranquillité, nous en rendrions grâce à Dieu et à vous-même (1) ». Jean, comme s'il eût voulu joindre l'exemple au précepte, écrivit de son côté au légat. Il faut mettre sa lettre en regard de celle que nous venons de citer ; nous sentirons mieux, à la lumière de ce rapprochement, l'opposition des deux esprits et des deux caractères : l'un, d'une rigidité inflexible et chez qui la franchise se confond avec la brusquerie ; l'autre, à qui l'habitude des cours et la pratique de la diplomatie ont enseigné l'art de dire la vérité sans blesser, et de glisser sa pensée tout entière sous les formes les plus polies, quoique les plus transparentes. « La renommée, » dit Jean de Salisbury à Guillaume, « m'a appris qu'à la prière du roi d'Angleterre notre maître, et sur l'ordre du seigneur Pape, vous venez en Aquitaine, vous et le cardinal Othon, pour rendre, s'il plaît à Dieu, à l'Église d'Angleterre, l'indépendance qui lui est due et rétablir la paix et la concorde entre le monarque et l'archevêque de Cantorbéry. — Des personnes considérables et dignes de foi nous assurent que le seigneur roi a en vous

(1) Thomas Cantuar., ep. 64, ap. Migne, *Patrologie*, t. CXC. col. 452.

pleine confiance, et s'en remet sur toutes choses à votre décision. Cela m'a causé le plus vif plaisir et inspiré la pensée de m'adresser à vous et de vous promettre une entière soumission, sauf le devoir de ma conscience et l'honneur de mon ordre. J'ai en effet la confiance que vous ne ferez point acception de personnes, et qu'il n'y a pas de présents capables de vous porter à blesser les droits de l'Église, à scandaliser le monde, à ternir l'éclat de votre nom : car c'est là qu'en viendraient ceux qui ignorent les lois ou qui méprisent celles de Dieu. Il n'en sera pas ainsi de vous, dont Dieu a distingué la foi et la prudence, puisqu'il vous a placé sur le chandelier d'or aux sept branches, comme une lumière qui doit éclairer notre route. Tous les yeux sont fixés sur vous. Quelques-uns craignent que Lucifer ne succombe encore une fois à la tentation, qu'il ne s'obscurcisse et ne tombe ; ils tremblent que cette étroite amitié que vous avez contractée, dit-on, avec le roi, ne vous soit une occasion de chute. Pour moi, j'espère que cette intimité, suspecte à plusieurs, sera profitable à l'Église, qu'elle nous est nécessaire, qu'elle deviendra enfin salutaire au roi et glorieuse pour vous (1). » Nous n'en sommes qu'au début de la lettre ; et déjà conseils, avertissements, reproches, tout y est, sous l'apparence d'un compliment pompeux jusqu'à l'emphase et qui pourrait bien tromper un regard inattentif ou prévenu (2). C'est le miel que Thomas avait trouvé dans la lettre du légat, c'est l'huile aussi et encore le poison ; mais à cette dose et grâce au

(1) Salisb., ep. 221, t. II, p. 74.
(2) Il a trompé M. de Pastoret. V. *Hist. litt.*, t. XIV, p. 149.

mélange, le poison ne fait pas de mal et se tourne en remède.

On voit maintenant ce qui rapprochait, ce qui divisait Thomas Becket et Jean de Salisbury. L'ardeur et la sincérité de leur foi, la générosité de leur âme les unissaient dans un égal dévouement à la même cause. La trempe diverse de leur caractère les empêcha souvent de se rencontrer dans les jugements et dans les résolutions de chaque jour. Jean de Salisbury ne nous eût pas mis au fait de leurs dissentiments, nous les aurions devinés : nous aurions pensé qu'il reprocha plus que personne à l'archevêque ce zèle inconsidéré qui, faute de savoir se plier aux circonstances, provoquait tout le monde et envenimait toutes les passions (1) ; nous aurions supposé aussi qu'il ne négligea rien, ni les prières ni les remontrances, pour convertir son maître à des procédés plus sages et mieux concertés, qu'enfin ses efforts demeurèrent la plupart du temps inutiles et n'eurent point de prise sur cette volonté de fer (2). La politique de Jean, de cet esprit dont le trait dominant était la justesse et la mesure, se peut résumer en un mot : le juste-milieu. Lui-même en a tracé la théorie et a fixé les règles qui dirigeaient sa conduite et auxquelles il aurait voulu que Thomas Becket soumît aussi la sienne : « Je désirerais », dit-il en parlant de l'archevêque, « que, dans ce conflit entre la force et le droit, il marchât avec tant de modération, sous la conduite d'une raison soumise à la loi et soutenue de la grâce, qu'il n'encourût ni le reproche de té-

(1) Salisb., ep. 141, t. I, p. 203. Cf. ep. 142, t. I, p. 204.
(2) Id., ep. 207, t. II, p. 47.

mérité, en bravant un pouvoir établi de Dieu, ni celui de faiblesse, en tremblant devant ceux qui ont en main la puissance ou en marquant trop d'attachement pour les biens terrestres : car, s'il consentait par intérêt à l'amoindrissement de l'Eglise, il déserterait son devoir, profanerait sa dignité et trahirait la justice. Vous me direz peut-être qu'il est facile de donner des préceptes, et difficile de les mettre en pratique ; ce qui est vrai surtout de l'art de bien vivre, l'art des arts, qui surpasse infiniment tous les autres en difficulté comme en utilité. Vous ajouterez, avec le comique, que, bien portants, nous donnons aux malades des conseils que nous oublions lorsqu'à notre tour nous sommes pris de maladie. Je vous répondrai que, sans savoir me tenir moi-même à cette médiocrité dorée (1) que je prêche, je puis du moins remplir l'office de la pierre à aiguiser dont parle le poëte :

. . . . . . Fungens vice cotis, acutum.
Reddere quæ ferrum valet, exsors ipsa secandi (2). »

Jean de Salisbury se défie trop, croyons-nous, de ses lu-

(1) Salisb., ep. 179, t. I, p. 291. *Licet hanc auream mediocritatem, quam præscribo, servare non noverim.* Bossuet a plus d'une fois employé le mot de *médiocrité* dans ce sens : « Aveugles enfants d'Adam, que le désir de savoir a précipités dans un abîme d'ignorance, ne trouverez-vous jamais la médiocrité, où la justice, où la vérité, où la droite raison a posé son trône? » *Oraison funèbre de Nicolas Cornet*, éd. Vivès, t. XII, p. 669. — « Il n'est rien ni de plus puissant devant Dieu, ni de plus inutile selon le monde, que cette médiocrité tempérée en laquelle la vertu consiste ». *Premier Sermon pour la fête de la Visitation*, IIIe partie ; éd. Vivès, t. XI, p. 213.

(2) Id., ibid.

mières et de ses forces. Il observe à merveille dans sa conduite les maximes qu'il énonce si bien dans ses lettres. Ce discernement net et ferme qui lui dictait cette consultation judicieuse, il le retrouvait dans le gouvernement de sa vie, qu'il ne laissa jamais dévier de cette ligne précise hors de laquelle on tombe dans un excès ou dans l'autre, faute de dignité ou de prudence. Pourtant, s'il lui était arrivé quelquefois de prêter un peu trop l'oreille à la voix de la prudence, n'aurait-il pas dû trouver en nous des juges indulgents ? Son exil lui devait peser doublement : car il n'était pas seul à en souffrir, et ses maux retombaient sur des êtres qui occupaient une large place dans son cœur, dont il parle souvent et toujours avec tendresse, ses frères et sa vieille mère (1). L'un de ses frères, proscrit comme lui, partageait avec lui l'hospitalité de l'abbé de Saint-Remi (2). L'autre resta en Angleterre avec sa mère quelques années encore après leur départ (3) ; mais il n'était pas le moins à plaindre. Tous les bénéfices de Jean avaient été confisqués (4), et les revenus qu'il possédait, notamment dans son diocèse natal de Salisbury, ne pouvaient plus profiter à ceux de ses parents, qui séjournaient en cette contrée et paraissent avoir été réduits alors à la plus extrême misère (5). « Le sort de mon

(1) Salisb., ep. 179, t. I, p. 290, 293.
(2) Id., ep. 148, t. I, p. 237. Cf. Pierre de Celle, Ep. v, 14. *Bibl. max. PP.*, t. XXIII, p. 871.
(3) Il dut prendre à son tour le chemin de l'exil vers 1167, probablement après que la tentative de réconciliation racontée plus bas eut échoué. V. Salisb., ep. 184, t. I, p. 309.
(4) Salisb., ep. 180, t. I, p. 294.
(5) Id., ep. 140, t. I, p. 200.

frère, » dit Jean lui-même, « est bien plus digne de compassion que le mien. Le plus malheureux des exilés, c'est celui qui souffre l'exil dans sa demeure. Plus il est doux et avantageux de prospérer, de vivre entouré de considération dans sa patrie ; plus il est pénible de tomber dans l'indigence et le mépris parmi ses concitoyens (1). » On le voit, Jean de Salisbury devait désirer la fin de sa disgrâce, par affection pour les siens non moins que par intérêt personnel. En l'année 1167, la quatrième de l'exil de Jean, Louis le Jeune et les principaux membres de la noblesse de France résolurent de s'employer auprès d'Henri II pour que du moins les clercs et les compagnons du Primat fussent admis à réconciliation, rappelés dans leur patrie et réintégrés dans leurs biens (2). Loin de marquer la moindre répugnance à se rapprocher de son persécuteur, Jean de Salisbury accueillit ces ouvertures avec empressement, protesta de sa soumission à la légitime autorité de son souverain et de son respect pour sa personne, et déclara qu' « il faudrait être fou pour se refuser à une paix honorable (3) ». Mais il voulait que cette paix fût honorable en effet, qu'elle « pût se conclure dans le Seigneur, » et que, pour être durable, elle ne coûtât nul sacrifice à la conscience et ne portât nulle atteinte à la justice (4). Il se rendit donc avec joie à l'entrevue que lui accordait Henri II; mais sitôt qu'il connut les véritables dispositions du roi, sitôt qu'il le vit mettre

(1) Salisb., ep. 155, t. I, p. 246.

(2) Guillaume fils d'Étienne, ap., Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 161.

(3) Salisb., ep. 168, t. I, p. 264.

(4) Id., ibid.

son pardon au prix d'une défection, il lui résista en face, et se résigna à porter encore le poids de son exil et des souffrances de ses proches. Empruntons le récit de cette scène à un contemporain, qui fut lui aussi clerc et commensal de Thomas Becket (1), à Guillaume, fils d'Étienne : « Le roi d'Angleterre, » raconte ce chroniqueur, « ayant accédé à ces propositions de paix, délivra aux clercs un sauf-conduit qui devait les protéger dans leur voyage, durant leur séjour sur ses terres, ainsi qu'à leur retour. — Ils vinrent donc à Angers pendant les solennités pascales, le dimanche appelé *in albis* : c'est dans cette ville que le roi avait assisté aux fêtes de l'Église et qu'il avait fait ses pâques. L'un des jours suivants, il tint séance au milieu des officiers de sa cour, et donna audience aux clercs de l'archevêque. Le premier qu'on introduisit fut Jean de Salisbury : ayant salué le roi, il lui demanda la paix et la restitution de ses bénéfices ecclésiastiques, ajoutant que jamais il ne l'avait sciemment offensé, et lui promettant à l'avenir dévouement, soumission et fidélité comme à son maître temporel, sauf l'honneur de son ordre. On lui répondit, au nom d'Henri, que, né sur les terres du roi, il y avait été nourri, lui et ses proches ; que les bienfaits du roi l'avaient élevé aux honneurs et aux richesses : qu'il devait donc, en sa qualité de sujet du monarque, lui être fidèle, fût-ce même contre l'archevêque et contre tous les hommes. Puis on lui proposa une formule de serment, par laquelle il s'engageait à servir le roi à la vie, à la mort, à défendre son honneur envers et contre

(1) Guillaume fils d'Etienne, ap. Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 103.

tous, à respecter les coutumes écrites et les prérogatives de la Couronne, en dépit du seigneur Pape, de l'archevêque et de son évêque. Lui, accordant tout le reste, refusa de passer outre sur le point des coutumes, disant qu'il avait vécu dès l'adolescence aux dépens de l'Église de Cantorbéry, et juré obéissance au seigneur Pape et à son archevêque; qu'il ne pouvait manquer à l'Église de Cantorbéry et à l'archevêque son maître, ni promettre d'observer aucune coutume contre leur gré et contre celui du seigneur Pape; mais qu'il agirait toujours de concert avec eux, recevant tout ce qu'ils recevraient, repoussant tout ce qu'ils repousseraient. Le roi désapprouva ce langage, et Jean eût ordre de se retirer (1). » Deux autres ecclésiastiques l'avaient accompagné : Herbert de Boseham et Philippe de Calve. L'exemple qu'il venait de leur donner, ne fut pas perdu pour le premier, qui tint ferme, lui aussi, contre les offres et les menaces du roi; quant à l'autre il ne fut pas soumis aux mêmes épreuves : on l'avait exilé et dépouillé de ses biens parce qu'il était de la maison de l'archevêque, et quoique sa mauvaise santé, qui le condamnait à la retraite, l'eût empêché de tremper de sa personne dans la querelle de son maître; on le trouva moins compromis : il fut dispensé du serment, rentra en grâce et recouvra ses revenus (2). Jean ne lui porte pas envie; et, s'il regrette de voir échouer les efforts de ses nobles protecteurs, il ne se repent nullement de n'avoir pas été plus loin dans la voie des concessions. « Lorsque je me rendis à la cour du roi, »

(1) Guillaume fils d'Étienne, *S. Thom. Cant. Vit.*, ap. Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 161.

(2) Id., ibid., col. 162-163.

écrivait-il peu après l'entrevue d'Angers, « ne lui ai-je pas offert satisfaction en toute humilité et autant que le permettait la justice? Pourquoi donc ai-je été exclu de la paix, que maître Philippe a pu seul obtenir ? Afin de racheter des possessions que j'ai perdues pour la cause de Dieu et par la violence d'hommes cruels, devais-je consentir à un honteux trafic et vendre mon honneur? fallait-il jurer d'observer des coutumes condamnées par la loi de Dieu et renier mon archevêque, à qui j'ai promis obéissance? Toutefois je ne refuserai pas de retourner vers le roi, si Dieu m'en offre de nouveau l'occasion, si, comme je l'espère, je vois jour à conclure une paix qui ne coûte rien à ma conscience et à ma réputation. Mais plaise au Seigneur Jésus de m'envoyer la mort, si je dois l'offenser à bon escient pour rentrer en grâce et en faveur auprès d'un homme (1) ! » L'événement ne devait pas justifier l'espoir qui perce à travers ces dernières lignes. Jean lui-même ne semble pas s'y être arrêté longtemps. Ce qu'il avait surtout rapporté d'Angers, c'était la connaissance des sentiments et des projets d'Henri II, et la résolution de ne plus se laisser prendre à ses trompeuses avances. « Désormais, » disait-il au retour, « je n'aurai garde de me mettre en route pour aller faire ma paix à la cour, à moins que le succès ne soit à peu près assuré d'avance. L'exiguité de mes ressources et les devoirs de l'enseignement, d'où je tire mes meilleures consolations et ma subsistance, m'interdisent les grandes dépenses et les absences trop prolongées. Ce voyage d'Angers, cette conférence royale des fêtes de Pâ-

(1) Salisb., ep. 180, t. I, p. 294

ques, tout cela m'a coûté treize livres, plus deux autres livres que j'ai dépensées pour louer un cheval ; et je ne mets pas en compte les fatigues, les ennuis, les dégoûts qu'il me fallut essuyer en pure perte (1). »

Jean ne revit sa patrie qu'en 1170, époque où il fut compris dans la décevante réconciliation de Fréteval, qui rouvrait les portes de l'Angleterre à Thomas Becket et à ses serviteurs (2). On sait le sort qui attendait le Primat à son retour dans son diocèse ; il l'avait prévu, mais n'avait pas voulu que le troupeau restât plus longtemps sans pasteur. Moins exposés que lui, ses compagnons n'étaient pas cependant à l'abri du péril, et il leur fallut du courage pour traverser le détroit sous les menaces de l'avenir et en dépit des orages qu'il semblait recéler ; il en fallut surtout à Jean de Salisbury, qui pouvait moins que personne se nourrir d'illusions. En effet, comme, après l'entrevue de Fréteval, Henri tardait à remplir ses promesses touchant les domaines de l'Église de Cantorbéry et à donner par là des gages de ses nouveaux sentiments pour l'archevêque, celui-ci résolut d'envoyer vers lui pour le presser de tenir sa parole. « Il fit choix pour cette mission, » raconte Herbert de Boseham, « de Jean de Salisbury, de sainte mémoire, depuis évêque de Chartres, et de celui de ses disciples qui écrit ces lignes. Nous partîmes et trouvâmes le roi en Normandie. Mais depuis quelques jours il souffrait de la

(1) Salisb., ep. 168, t. I, p. 266.

(2) Id., ep. 299, t. II, p. 239. Cf. Fleury, LXXII, XXIII, t. XV, p. 293 ; Lingard, t. II, c. V, p. 379 ; Augustin Thierry, *Conquête d'Angleterre*, liv. IX, t. III, p. 143.

fièvre ; ce qui fait que notre séjour dans son palais dût se prolonger au-delà de notre attente. Lorsqu'il fut rétabli, nous eûmes permission de l'aborder ; mais, ayant entendu l'objet de notre démarche, il ajourna l'entretien qu'il voulait avoir avec nous, puis le différa de nouveau, et l'aurait éternellement renvoyé sans nos pressantes instances. Il consentit enfin à nous donner audience, et, s'adressant spécialement à maître Jean, qui avait exposé les réclamations de l'archevêque : « O Jean, » dit-il, « je ne vous rendrai aucun de ces domaines, que vous n'ayez auparavant changé « de conduite à mon égard. » Puis il nous congédia, nous donnant assez à entendre qu'il ne serait guère prudent, en de telles conjonctures, de nous rendre en Angleterre, comme nous en avions reçu l'ordre. Nous revînmes donc en France, auprès de l'archevêque, qui, apprenant ce qui s'était passé, s'éleva avec force contre l'astuce et la déloyauté de cet homme (1). »

Quelques jours plus tard, soit qu'il eût changé d'avis, soit qu'il obéît à une nouvelle injonction de son maître, Jean de Salisbury s'embarquait pour l'Angleterre, où il devançait l'archevêque et devait lui préparer les voies (2). S'il avait pu s'aveugler encore sur le véritable état des choses, il eût suffi, pour le détromper, des spectacles qu'il rencontra presque à chaque pas, depuis le moment où il prit terre jusqu'à son entrée dans la ville de Cantor-

(1) Herbert de Boseham, *Vita S. Thomæ*, V, II, Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 1252.

(2) Roger de Pontigny, *Vita S. Thomæ*, ap. Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 96.

béry (1). En traversant les domaines de l'archevêque, il ne voyait de tous côtés que maisons pillées et presque en ruines, greniers mis à sec et terres dévastées (2). Tous les revenus avaient été perçus au nom du roi jusqu'au terme de Noël, et pourtant la conclusion de la paix remontait à la Sainte-Madeleine. Divers bénéfices qu'on avait formellement promis de rendre à leurs possesseurs ecclésiastiques, ne laissaient pas d'être détenus par les officiers de la Couronne. Dans le nombre se trouvait une église dont Jean était le titulaire et qui rapportait à son prédécesseur quarante marcs par an. Ajoutez qu'une fois en Angleterre, Jean n'en pouvait plus sortir ni faire passer de ses nouvelles sur le continent : car on faisait bonne garde dans tous les ports, afin d'intercepter les communications entre l'archevêque et ses amis présents dans l'île. Il se voyait prisonnier de fait ; il perdait le peu d'espoir qu'il avait conservé jusque-là : cette paix n'était décidément qu'un leurre, et l'on commençait autour de lui à ne plus croire au retour de l'archevêque. Cependant il sut dévorer ses chagrins et ses déceptions, et il entra dans Cantorbéry avec un visage calme et riant. Le peuple et le clergé le vinrent chercher en grande pompe et l'accueillirent comme l'ange du Seigneur (3). A sa vue on reprenait confiance,

(1) Salisb., ep. 300, t. II, p. 240 : *Mihi in ipso navis egressu nova et stupenda rerum facies occurrit.*

(2) Id., ibid. : *domos vacuasex magna parte consumptas, et horrea demolita et areas nudas.*

(3) Id., ibid., 241 : *vultu hilari et animo constanti Cantuariam petii, ubi a clero et populo cum magno honore et quasi angelus Domini receptus sum.*

et l'on ne pouvait penser que l'archevêque l'eût laissé partir s'il n'avait dû le suivre de près. On était dans l'Octave de la Saint-Martin, où l'on avait coutume à Cantorbéry de célébrer chaque année un synode solennel (1). Jean l'ouvrit au nom de l'archevêque et le présida en son absence. Il se rendit ensuite à Londres, auprès du jeune prince Henri, qui partageait depuis peu la couronne et l'autorité royale avec son père et que celui-ci avait fait sacrer quelques mois auparavant par l'archevêque d'York, au mépris des droits de l'Église primatiale de Cantorbéry (2). Le nouveau roi fit assez bon visage au visiteur (3), en qui cependant il ne pouvait voir un ami : car ses conseillers ne lui avaient pas laissé ignorer combien la paix était éphémère et illusoire entre deux rivaux dont le plus puissant suspendait un moment les effets de sa rancune, mais la gardait toute vive au fond du cœur et prête à éclater à la première occasion (4). De son côté, Jean sut prendre sur lui de dissimuler ses trop justes défiances, et à la bienveillancc étudiée du jeune prince il répondit par une attitude et un langage qui auraient permis de croire que tout succédait à ses vœux (5). Ainsi donc à Cantorbéry

(1) Salisb., ibid. Cf. Roger de Pontigny, Migne, t. CXC, col. 96.

(2) Lingard, t. II, c. v, p. 376; Aug. Thierry, *Conquête d'Angl.*, l. IX, t. III, p. 137; Giles, *Saint Thomas Becket*, c. XXXV, p. 383 et sq.

(3) *Ad novum regem provectus sum et satis humane receptus.* Salisb., ep. 300, t. II, p. 241.

(4) Salisb., ep. 300, t. II, p. 241 : *Suspicantes p cem nobiscum non simpliciter factam esse, sed rancoris palam remissi firmius hærere radices.*

(5) Id., ibid.

pour relever les courages, et à Londres pour se conformer aux usages des cours, il lui fallut se contraindre et refouler tant d'émotions qui débordaient de son âme. Nous le connaissons assez pour concevoir ce qu'il lui en coûtait de se faire ainsi violence. Mais il ne tarda pas à pouvoir, dans les libres épanchements de la famille, s'ouvrir de tout ce qui pesait à son cœur, et donner cours aux sentiments de la nature, sans nul souci des convenances de son rôle. Au sortir du palais de Londres, il partit en toute hâte pour aller embrasser sa mère, qu'il trouva malade depuis deux années, exténuée qu'elle était de vieillesse et d'infirmités. Après qu'elle l'eut vu, lui et un de ses frères qui était aussi du voyage (1), elle déclara qu'elle attendrait désormais avec joie qu'il plût à Dieu de la rappeler à lui. Elle n'avait plus rien à demander au ciel, le Saint-Esprit ayant tenu la promesse qu'il lui avait faite en réponse à ses prières, de ne lui point envoyer la mort avant le retour de ses enfants (2).

Lorsqu'il revint à Cantorbéry, Jean y trouva probablement (3) l'archevêque, dont l'arrivée avait mis toute la ville en fête (4) et que bien peu de jours séparaient de son

(1) Salisb., ep. 300, t. II, p. 242; Pierre de Celle, Ep. v, 14, *Bibl. max. PP.*, t. XXIII, p. 879.

(2) Tout le récit qui précède est presque littéralement traduit de la lettre 300 de Jean de Salisbury (t. II, p. 240 et sq.), à laquelle nous avons plusieurs fois renvoyé dans le courant de cette narration même.

(3) Jean paraît dire (ep. 300, t. II, p. 242) que ce fut pendant les événements que nous venons de raconter que s'effectua le retour de Thomas Becket en Angleterre.

(4) Salisb., ep. 300, t. II, p. 243. *Plebs sic de recepto pastore gavisa est, ac si de cœlo Christus inter homines ipse descenderet.*

martyre (1). Dans cette funeste soirée du 29 décembre 1170, au moment où les quatre assassins firent irruption dans l'appartement de Thomas Becket, Jean était avec lui, en compagnie des autres clercs du palais, prenant part à l'entretien qui réunissait d'ordinaire après le dîner toute la maison du Primat (2). Il fut témoin de l'insolence des chevaliers et de l'héroïque fermeté de son maître. Il le vit soutenir jusqu'au bout sans plier l'assaut de leurs violences, et, à la fin, se frapper la tête de la main à plusieurs reprises, en disant : « C'est là, là que vous porterez vos coups ; je sais bien que vous êtes venus pour me tuer, mais je ne veux d'autre bouclier que Dieu seul. » Dnrant cette scène, Jean semble avoir été plus effrayé des périls où s'exposait le prélat, que touché du courage dont il les affrontait : car, lorsque Thomas, qui s'était levé en même temps que ces hommes et les avait suivis, comme pour les braver, jusqu'à la porte de la salle, rentra et vint se rasseoir au milieu de ses clercs, Jean de Salisbury, prenant la parole : « Voilà comme vous êtes », dit-il avec vivacité : « fidèle à votre habitude, vous n'agissez, vous ne parlez qu'à votre tête. » — « Quoi donc ? » répondit l'archevêque ; « qu'y a-t-il, maître Jean ? » — « Vous deviez réunir votre conseil :

(1) Thomas Becket débarqua à Sandwich le 3 décembre (Giles, *Saint Thomas Becket*, c. xxxvii, t. II, p. 427); il fut assassiné cinq jours après Noël, le 29 du même mois. (Ibid., c. xxxviii, p. 446 et sq.)

(2) Roger de Pontigny, *Vita S. Thomæ*, ap. Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 98. On peut lire cette scène dans Lingard, t. II, c. v, 385; dans le Dr Giles, *S. Thomas Becket*, c. xxxviii, p. 447, et surtout dans l'incomparable récit d'Augustin Thierry, *Conquête d'Angl.*, l. IX, t. III, p. 153.

ignorez-vous que ces soldats ne cherchent qu'une chose, l'occasion de vous faire périr? » — « Nous avons tous à mourir », reprit le saint (1); « et il ne faut point, par crainte du trépas, dévier de notre devoir : pour moi, si ces hommes sont prêts à me donner la mort, je suis plus prêt encore à la recevoir pour l'honneur de Dieu et de la justice et pour la liberté de l'Église. » — « Mais nous », dit Jean, « nous sommes des pécheurs, peu disposés à mourir, et je ne vois personne ici qui veuille perdre gratuitement la vie, si ce n'est vous. » Mais l'archevêque l'interrompit en disant : « Que la volonté de Dieu soit faite (2) ». Cette fois, la sagesse de Jean de Salisbury se trouvait en défaut; ou plutôt il la faisait parler à tort là où elle n'avait rien à voir et quand il fallait, non de la circonspection pour éluder un danger, mais de l'abnégation pour remplir un devoir (3). Il est en effet, dans la vie des hommes publics, des circonstances où l'on est mieux guidé par son cœur que par sa raison, où l'entier oubli de soi-même est préférable à tous les calculs d'un égoïsme avisé, où enfin la meilleure règle de conduite est d'obéir à la parole divine : « Qui veut sauver son âme doit sacrifier sa vie (4). » Thomas Becket, en se

(1) Dans ce récit, Roger de Pontigny appelle constamment l'archevêque *vir sanctus*.

(2) Roger de Pontigny, *Vita S. Thomæ*, ap. Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 100. — Cf. Pierre de Peterborough, *Vita S. Thomæ*, ibid., col. 272.

(3) Nous devons dire que le Dr Giles (c. XXXVIII, t. II, p. 467) juge moins sévèrement le langage de Jean de Salisbury et semble presque se ranger à ses prudents avis.

(4) Matth., X, 39; XVI, 25. — Marc., VIII, 35. — Luc., IX, 24; XVII, 33. — Joan., XII, 25. — Chose singulière ! Jean de Salisbury, en 1166, rappelait ce texte à Thomas Becket et le commentait

dévouant à la mort, ne fit pas seulement un grand acte de vertu; il servit sa cause autant qu'il l'honorait, et il en avança le triomphe, plus peut-être qu'il n'aurait pu faire en luttant, de longues années encore, contre l'ennemi des libertés ecclésiastiques. Son martyre ne lui mit pas seulement une auréole au front; il assura sa victoire et porta un coup mortel à ses adversaires (1).

Nous ne serons pas surpris si la contenance de Jean de Salisbury, à l'heure décisive et au moment du meurtre, ne fut que trop en accord avec le langage qu'il venait de tenir à son maître. Il convient toutefois de se rappeler tout ce qu'il avait fait et souffert depuis bientôt dix années qu'on l'avait toujours vu sur la brèche, à la suite et même en avant de l'archevêque, s'offrant au courroux et à la vengeance du roi, embrassant l'exil et la pauvreté, ne comptant point avec les fatigues et les troubles de cette vie militante, d'autant plus courageux que son caractère était plus calme, son jugement plus rassis, et qu'il se gouvernait d'ordinaire par réflexion plutôt que par entraînement.

dans toute sa rigueur, en des termes qui ressemblent à une exhortation au martyre : « Vix tanti debetis facere animam vestram, ut non pro salute ipsius animæ et liberatione Ecclesiæ naufragantis accedatis ad colloquia persecutorum ». Ep. 182, t. I, p. 301. Il est plus explicite encore dans une des lettres précédentes : « Sed arguet quis fortasse temeritatem hujus consilii (il l'engageait à retourner coûte que coûte dans son diocèse), quia ex conscientia peccatorum nondum apti estis martyrio. Ad quod ego : Nemo non aptus est, nisi qui non vult pati pro fide et operibus fidei; parvulus sit an adultus, Judæus an Gentilis, Christianus an infidelis, vir an mulier, non refert. » Ep. 175, t. I, p. 278.

(1) Voir, sur les conséquences du meurtre de Thomas Becket, Lingard, c. v, t. II, p. 388; Giles, *Saint Thomas Becket*, c. XLI, t. II, p. 48 et sq.

Pendant son martyre, Thomas Becket fut abandonné de tous ses clercs, à l'exception d'un seul, qui, paraît-il, était depuis peu de temps à son service (1). Dans le premier moment, au bruit des armes et à l'aspect des meurtriers s'avançant dans la nef l'épée hors du fourreau, l'épouvante avait pris tous les assistants, prêtres et fidèles, qui s'enfuirent (2), sauf un chanoine du nom de Robert et deux chapelains du Primat, Guillaume, fils d'Étienne, et Édouard Grim (3). Jean de Salisbury figure, il faut le dire, à cet endroit du drame, dans un récit contemporain (4). Il est même le seul qu'on ait cité nommément parmi la foule des clercs qui sortirent alors de la cathédrale. Est-ce malice de la part du vieux chroniqueur, lequel pourtant ne témoigne nulle part ailleurs aucune animosité contre lui (5)? Nous croyons plus volontiers que la réputation et la dignité de Jean, l'élevant au-dessus des autres, le mettaient plus en vue et désignaient tout particulièrement son nom aux historiens de ces événements. C'est pour nous un nouveau motif de regretter que, tenant de plus près à la personne

(1) *Qui novus ad eum venerat.* Guillaume fils d'Étienne, *Vita S. Thomæ*, ap. Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 184. Cette assertion probablement fondée du chroniqueur ne nous permet pas d'adopter l'opinion d'Aug. Thierry, qui reconnaît dans ce fidèle clerc le porte-croix qui avait si courageusement repris Thomas Becket au sortir de l'assemblée de Clarendon. V. Aug. Thierry, *Conquête d'Angl.*, l. IX, t. III, p. 156.

(2) Ed. Grim, *Vita S. Thomæ*, ap. Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 46.

(3) Guill. fils d'Étienne, ibid., col. 184.

(4) Id., ibid., col. 183.

(5) C'est même à Guillaume que nous devons le récit de l'entrevue d'Angers, où Jean de Salisbury joua un rôle si honorable.

de l'archevêque, il ait cédé à un nouveau venu l'honneur d'être le dernier à le quitter. Peu d'instants après son départ, Robert et Guillaume prirent sans doute la fuite, et rejoignirent ceux qui avaient cherché un asile au pied des autels ou s'étaient mis à l'abri dans quelque cachette (1) ; car Thomas Becket, en tombant, ne vit plus à côté de lui que le brave et fidèle Édouard Grim (2), qui s'efforçait de le couvrir de son corps (3), et qui, en parant les coups dirigés contre son maître, eut le bras presque emporté (4). L'un des jours suivants, comme les assassins conversaient ensemble, se vantant chacun de la part qu'ils avaient eue au crime et se faisant gloire des coups qu'ils avaient portés, Guillaume de Tracy dit qu'il avait blessé au bras Jean de Salisbury. Le moine à qui nous devons cette anecdote, a soin de nous avertir que ce chevalier se trompait, qu'il avait pris un autre clerc, c'est-à-dire Édouard Grim, pour

(1) Guillaume fils d'Étienne, ap. Migne, t. CXC, col. 184 : *et se in tuto collocare curantes, relicto ipso, petiverunt alii altaria, alii latibula.*

(2) D'après une phrase de Guillaume (loc. citat.), phrase assez obscure à la vérité, l'on pourrait supposer que les deux autres clercs se trouvaient encore là au moment où Thomas reçut les premiers coups ; mais tous les autres chroniqueurs disent formellement qu'Édouard Grim resta seul après tous les autres. V. Ed. Grim, ibid., col. 47 ; Roger de Pontigny, col. 102, *qui solus ex omnibus cum eo remanserat ;* Herbert de Boseham, *Vita S. Thomæ,* VI, IV ; ap. Migne, ibid., col. 1270.

(3) *Inter ulnas complexum tenuit.* Ed. Grim, ibid, col. 47.

(4) Bien que Grim lui-même (loc. cit.) se serve de l'expression *præcisa,* il ne semble pas qu'il ait eu le bras tout à fait coupé, mais seulement grièvement blessé, comme le font assez entendre les autres récits : *brachium fere penitus abscissum est.* Roger de Pontigny, col. 102. — *In brachio graviter est vulneratus.* Guill. fils d'Ét. col. 184.

Jean de Salisbury, qu'il ne connaissait que de nom (1). Peut-être est-ce là l'origine d'une fable que Bayle a mentionnée dans son Dictionnaire, qu'il a même le tort, selon nous, d'adopter en partie, après l'avoir soigneusement purgée de tout caractère merveilleux (2). Comment s'est-elle formée et sur quelle autorité repose-t-elle? Nous l'ignorons. Nous en trouvons la première trace dans la préface anonyme de la plus ancienne édition du *Policratique*, édition qui remonte au quinzième siècle (3). L'auteur inconnu de

(1) Guillaume fils d'Étienne, *Vita S. Thomæ*, ap. Migne, t. CXC, col. 252. « Willelmus de Traci cooperantibus suis apud castrum, Salwode quantum quisque sævisset in martyrem referentibus, scelusque suum jactantibus, dixit se etiam brachium Joannis Saresberiensis præcidisse. Sed et unus de fratribus, circa patrem studio compassionis obversatus, ictum pertulit ». — Leland semble avoir adopté, au sujet du rôle de Jean de Salisbury dans cette circonstance, une version qui tiendrait le milieu entre l'erreur de Guillaume de Tracy et la tradition commune : « in quo tumultu, cum videret Edwardum Grimferum, alias Grimœum, archiepiscopi cruciferum, altero brachio graviter vulneratum, tacitus sed mœrens, cruentæ turbæ continuo se subduxit ». (Leland, *Comment. de Script. Britann.*, t. CLXXVI; éd. 1709, p. 206.) — C'est évidemment par métaphore que Pierre de Celle, faisant l'éloge de Jean de Salisbury, le dit *pretioso sanguine beati Thomæ pontificis et martyris intinctus.* Petr. Cell., Ep. VII, 8. *Bibl. max. PP.*, t. XXIII, p. 887.

(2) Bayle, *Dict. hist. et crit.*, t. V, p. 55. « Jean de Salisbury, *voulant parer un coup qu'un des assassins portoit sur la teste de son maître, le reçut sur le bras; la playe fut si grande, que les chirurgiens, l'ayant pansé près d'un an, désespéroient de sa guérison.* On prétend qu'il fut guéri par un miracle de Thomas Becket ». Peut-être les mots soulignés dans le texte de Bayle sont-ils empruntés à cette introuvable traduction de Mézeray qui avait sans doute reproduit la préface des premières éditions latines.

(3) Cette édition ne porte pas de date; on s'accorde à la rapporter à l'année 1475. V. *Hist. litt.*, t. XIV, p. 111. Il s'en trouve un exemplaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Cette

ce morceau ne nous donne pas une haute idée de sa critique et partant ne nous incline pas à faire grand fond sur sa parole, lorsqu'il cite pêle-mêle et sans mettre la moindre différence entre eux les témoignages de la valeur la plus diverse, lorsqu'il place, par exemple, sur la même ligne Pierre de Blois, dont la correspondance est une source de renseignements précieux et véridiques, et le chroniqueur Bernard Guidonis, connu surtout par ses erreurs en tout genre et sa crédulité singulière (1). Aussi est-ce uniquement pour mémoire et à titre de simple curiosité que nous lui empruntons cette histoire, qu'il a cru devoir nous con-

préface se peut lire aussi en tête des deux éditions suivantes, imprimées l'une à Lyon, en 1513, l'autre à Paris, la même année. (*Hist. litt.*, ibid.) Sur la première page de l'édition de Paris, dont il y a un exemplaire à la Bibliothèque nationale et un autre à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, on lit qu'elle fut publiée *procurante gravissimo doctissimoque Patre confessore Regio.*

(1) Sur Bernard Guidonis, V. *Hist. Fr.*, t XII, *préf*, p. XIV : « Ses ouvrages prouvent qu'il avait plus de lecture que de critique. » — *Hist litt.*, t. XVI, p. 12 : « Il se trompe grossièrement, même en décrivant les Gaules. » — *Notices et Extraits des mss. de la Biblioth. du Roi*, t. II, p. 1-19 : « On a droit de lui reprocher d'avoir compilé les faits sans choix et sans discernement, d'avoir adopté des fables puériles, tirées de livres apocryphes, d'avoir accueilli sans discussion des opinions populaires dénuées de vraisemblance. » Nous avons transporté en français, sans y rien changer, le nom latin de Bernard, et nous nous sommes gardé d'entrer dans les discussions soulevées à ce sujet et exposées dans la notice que nous venons de citer. M. de Bréquigny, l'auteur de cette notice, pense que la désinence de ce nom indique assez qu'il est au génitif, et dénote, par suite, l'origine aristocratique de Bernard. Aussi l'appelle-t-il Bernard de Gui. D'autres, comme les auteurs du *Gall. christ.*, Moréri, Vaissette, l'ont appelé de la Guionie. Par contre, Fleury le traite en simple roturier et le nomme Bernard Guyon.

server, mais sans nous apprendre où il l'avait puisée (1). S'il faut l'en croire, « lorsqu'il plut au Seigneur de couronner les travaux de son fidèle champion par une mort glorieuse, lorsqu'un soldat impie fendit le chef sacré du pieux Thomas, Jean eut le bras presque emporté du même coup. Or, comme au bout d'une année le médecin désespérait de guérir la blessure, il arriva qu'une nuit le saint martyr apparut à son fils, lui prit le bras, l'entoura d'une compresse de toile de lin et lui dit : « Va, tu es guéri (2). » Il ne tiendrait pas au naïf écrivain qu'à défaut de la palme du martyre, Jean n'eût au moins sa légende.

Jean de Salisbury n'a pas imité un héroïsme qu'il avait

(1) Comme l'anonyme en question cite Bernard Guidonis dès le début de sa préface, nous avions cru un moment que c'était à lui qu'il avait emprunté tous ses renseignements, et notamment la légende qui nous occupe. Nous avons parcouru les manuscrits de Bernard, et nous n'y avons trouvé sur Jean de Salisbury que cette simple mention, à la date de sa mort : « Johannes Carnotensis Episcopus tam sapientia quam animi strenuitate famosus ab hac vita recedit. Il le fuit socius sancti Thomæ Cantuariensis, cujus vitam et passionem descripsit ; scripsit etiam librum quem intitulavit *de Curialibus Nugis*, in quo, de divinis ethnicisque scripturis affatim testimonia congerens, satis innotuit quam fuit ipse sapientia affluens, quam venusto eloquio, quamque præclara doctrina. » Biblioth. nat., mss. 4976, p. 77, verso, col. 1 ; — 498, p. 177 ; — 4985, p. XVI, recto, col. 2. L'ouvrage de Bernard est intitulé : *Flores chronicorum*.

(2) Cum autem complacuit Domino Salvatori labores unici propugnatoris sui morte compensare victoriosa, dum pius Thomas ab impio milite cæderetur in sacro capite, Joannis hujus brachium fere simul præcisum est. De cujus consolidatione cum medicus fere post annum desperaret, nocte quadam astitit dicto filio suo martyr venerabilis et apprehendens brachium madida panniculi ceda (pour *scheda*. V. Ducange. *Dict. med. et inf. lat.*,) linei involvit dicens, Vade sanus es. »

presque déconseillé ; mais il a su l'admirer, et, au lendemain de l'événement, il songe moins à pleurer qu'à vénérer comme un saint celui qui est mort pour l'honneur de l'Église et le service de Dieu ; il lui tarde de le voir élever sur les autels ; il craint de lui faire injure en priant pour lui, et de marquer trop peu de foi en n'osant appuyer sa dévotion sur tant de signes éclatants de sainteté. Pourtant le Souverain Pontife ne s'est pas encore prononcé ; mais tant d'obstacles entravent toujours les communications avec Rome, qu'on peut se croire fondé, semble-t-il, à présumer les intentions du Pape et à prévenir la canonisation officielle. C'est dans cet esprit que Jean écrit à l'évêque de Poitiers : « Éclairez-moi, » dit-il, « et décidez si l'on peut, en dehors d'un décret pontifical et en sûreté de conscience, lui donner place dans le catalogue des martyrs, et implorer sa protection dans les prières publiques et au saint sacrifice de la messe. Après tant de miracles dont Dieu a honoré son tombeau, il ne conviendrait guère de le confondre, dans les suffrages de l'Église, avec la foule des pécheurs défunts (1). » Une fois la cause portée à Rome, il est des plus ardents à la soutenir et des plus prompts à accuser les lenteurs de la cour pontificale. « Je serais étrangement surpris, » écrit-il à Guillaume, archevêque de Sens et légat du Saint-Siége, « que le seigneur Pape ne lui eût pas encore ouvert le catalogue des martyrs, si je ne me rappelais ce que j'ai lu dans l'histoire ecclésiastique : Pilate ayant envoyé demander à Tibère s'il fallait adorer comme un dieu le Christ, auteur de tant de prodiges et qui comptait déjà un

(1) Salisb., ep. 304, t. II, p. 258.

grand nombre de fidèles, le sénat, consulté par l'empereur, répondit qu'on lui aurait décerné les honneurs divins si les provinces n'avaient pris sur elles de le faire sans l'autorisation de l'assemblée. C'est Dieu sans doute qui leur suggéra cette réponse, de peur que la divinité du Christ, dont les Juifs et les Gentils devaient entendre prêcher le nom, ne parût obligée de son triomphe aux pouvoirs de la terre et ne passât pour avoir mendié leur faveur. De même la Providence a voulu que la gloire de notre martyr ne reposât point sur un décret du Souverain Pontife ou sur un édit du prince, mais dût tout son éclat à Jésus-Christ, pour lequel il a vécu et dont il s'est efforcé d'étendre le règne et de sauvegarder l'honneur. Et le Christ ne l'aurait pas payé de retour! Non, les promesses de la vérité ne trompent point. On lit dans les Actes que plusieurs disciples avaient reçu l'Esprit-Saint avant le baptême et sans l'intervention des Apôtres. Le sénat apostolique a-t-il protesté? A coup sûr, là où Dieu se déclare, il n'est pas besoin d'une sanction supérieure. Si quelqu'un veut effacer la gloire d'un si grand martyr, quel qu'il soit, avant qu'on croie en lui, qu'il le surpasse, qu'il l'égale tout au moins dans ses miracles. Autrement, nous dirons qu'il pèche contre le Saint-Esprit, dont il ne craint pas de décrier les œuvres (1). » Baronius n'a pas de peine à montrer ce qu'une orthodoxie scrupuleuse aurait à reprendre dans quelques-unes des assertions et des plaintes de Jean de Salisbury. Tout en concédant que les vertus et les miracles des saints les désignent d'avance à nos hommages, il revendique à juste titre pour l'Église

(1) Salisb., ep. 306, t. II, p. 263-264.

le droit d'examiner leur vie et de connaître des prodiges qu'on leur attribue, afin de nous mettre en garde contre l'imposture ou la crédulité. Il a raison d'ajouter que l'impatience de Jean ne lui permet pas d'être assez impartial, et qu'il taxe injustement de lenteur la sage prudence de la cour romaine (1). Nous aimons mieux remarquer le noble et touchant sentiment qui anime cette lettre et passionne par instants la voix, d'ordinaire si douce et si calme, de Jean. Lui qui avait associé sa fortune à celle de Thomas, il ne lui fut pas infidèle après la mort; et cet attachement que, du vivant de son maître, il avait montré pour sa personne, se changea désormais en une tendre et profonde piété pour sa mémoire.

(1) Baronius, *Ann. eccl.*, an. 1173, t. XIX, p. 400-401.

CHAPITRE VIII.

SON ÉPISCOPAT.

Jean de Salisbury écrit la *Vie de saint Thomas de Cantorbéry ;* jugement et conjecture sur cet ouvrage. — Vains efforts du clergé d'Angleterre et de Jean pour donner un successeur à Thomas Becket; élection de Richard. — Les députés du chapitre de Chartres à Cantorbéry. — Sacre et intronisation de Jean de Salisbury. — Il assiste au Concile de Latran. — Principaux actes de son administration. — Critiques dont il est l'objet et dont Pierre de Celle se fait l'interprète. — Sa mort ; son testament. — Conclusion.

Après le meurtre de Thomas Becket, Jean de Salisbury ne quitta point l'Angleterre, et se fixa de nouveau à Cantorbéry (1). Il ne devait pas tarder à rentrer en possession

(1) Oudin seul contredit ce fait, mis suffisamment hors de doute par les textes que nous aurons à produire dans les pages suivantes. S'appuyant je ne sais sur quelle autorité, il affirme jusqu'à deux fois que Jean de Salisbury, aussitôt après la mort de Thomas Becket, retourna en France et ne repassa jamais plus le détroit. V. Oudin, *Comment. de Script. eccl.*, t. II, col. 1506, 1518.

de ses bénéfices et en jouissance de ses revenus. Pour obtenir l'absolution d'un crime commis par des mains qu'il n'avait peut-être pas dirigées, mais que les plus indulgents l'accusaient d'avoir au moins armées par ses imprudentes paroles (1), Henri II fut obligé de se soumettre aux conditions dictées par le Saint-Siége (2). L'une des premières était la restitution de leurs biens à tous les exilés. Cette fois le roi tint ses engagements ; et, afin qu'on les exécutât sans retard, il donna ses instructions à l'évêque Barthélemy d'Excester, qui semble avoir exercé, durant ces années, au sein de l'Église d'Angleterre, une sorte de primatie de fait. C'était un homme politique, habile à se ménager entre les partis, que Thomas et les siens traitaient en allié, et qu'Henri voyait d'un œil favorable (3). Comme il avait des intelligences, sinon des affections, dans les deux camps, et qu'il ne comptait d'ennemi dans aucun, personne ne pouvait travailler avec plus de succès à rapprocher les adversaires et à ramener l'ordre et la paix dans un clergé troublé par de si longues et si graves dissensions. Le roi lui écrivit donc: « Sachez que j'ai rendu mes bonnes grâces à tous ceux qui ont quitté l'Angleterre à la suite et pour la cause de Thomas de Cantorbéry ; je les rétablis aussi dans tout ce qu'ils possédaient au moment de leur départ, en y joignant les bénéfices que l'archevêque a pu leur conférer depuis lors. Faites donc en sorte que leur retour s'effectue en toute

(1) V. Lingard, c. v, t. II, p. 384 ; Aug. Thierry, liv. IX, t. III, p. 181 ; Giles, *Saint Thomas Becket*, c. xxxvii, t. II, p. 442.
(2) V. Giles, c. xli, t. II, p. 503.
(3) *Hist. litt.*, t. XIV, p. 335.

sécurité, qu'ils recouvrent leurs biens et ne soient plus inquiétés à l'avenir (1). »

Sans doute la faveur royale ne revint pas à Jean de Salisbury en même temps que le repos et l'aisance. Du moins nous ne le voyons pas reprendre à cette époque le rang qu'il occupait autrefois à la cour, ni la part qu'il avait eue aux affaires religieuses ou politiques de son pays. Mais il se tenait peut-être volontairement à l'écart, soit dégoût du monde, soit fatigue du bruit, ou bien encore par respect pour son maître, dont il voulait porter le deuil et honorer la mémoire dans le silence de la retraite. Il semble en effet que son esprit fût alors tout particulièrement occupé de la pensée du saint martyr et du souvenir de ses vertus : car c'est vers ce temps (2) qu'il dut écrire ces quelques pages d'une élo-

(1) Cette lettre se trouve parmi celles de Jean de Salisbury, sous le n° 308, t. II, p. 266. La suivante est aussi d'Henri à Barthélemy, et traite du même sujet. Comment ces deux lettres se sont elles égarées dans ce recueil? Ce n'est ni en raison du signataire, qui est Henri II, ni par égard pour le destinataire, qui n'est pas Jean de Salisbury. Elles éclairent cependant la biographie de ce dernier, et viennent suppléer à propos à son silence sur la situation qui lui fut faite après la catastrophe de Cantorbéry. A ce titre, elles méritaient de trouver place dans sa correspondance.

(2) Il les écrivit certainement avant son épiscopat : car Pierre de Blois lui en parle dans la lettre où il le félicite de son élection « Illud autem noveritis quod de mandato Domini archiepiscopi scribere triumphum B. Thomæ martyris attentassem, nisi aliud mihi scriptum fortuitus obtulisset eventus, in quo elegantia styli ingenium Magistri Joannis Saresberiensis exprimebat et linguam. Admirans ergo gratiam, quæ diffusa est in labiis vestris substiti ne laudes quas lingua erudita dictaverat, indoctis humanæ sapientiæ verbis et stylo degeneri deturparem, et injurius fierem martyri, qui per insufficientiam rudis ingenii tantæ magnificentiæ præconia decurtassem ». Petr. Bles., ep. 114. *Biblioth. max. PP.*, t. XXIV, p. 1029.

quence douce et pieuse, qu'il a intitulées : *Vie de saint Thomas de Cantorbéry* (1). Il ne se proposait pas seulement, en dépeignant cette grande âme, d'édifier ses lecteurs; il avait en vue, on n'en saurait douter, de travailler à cette canonisation qu'il appelait si impatiemment de ses vœux. C'est ainsi que, dans son intention, la biographie de saint Anselme, composée, on s'en souvient, à la demande de Thomas lui-même, devait faire ajouter un nouveau nom au catalogue des Saints. Mais, si l'on peut assigner la même destination à ces deux écrits, ils diffèrent profondément par le caractère et l'étendue des développements. La vie de saint Thomas est moins un récit de ses actes et des accidents de sa carrière, qu'un panégyrique oratoire de ses mérites. La narration y tient beaucoup moins de place que l'éloge, et les faits ne sont guère rappelés que sous forme d'allusion, et pour servir de thème et de point de départ à des digressions morales et mystiques, où l'on reconnaît le prédicateur bien plus que l'historien. Aussi, lorsqu'à quelque temps de là, Alain de Tewksbury réunit les lettres de Thomas Becket, et mit à la tête du recueil, en manière de préface, l'opuscule de Jean, il se crut obligé d'en combler les lacunes et d'y joindre maint détail, que l'auteur, disait-il, avait omis à dessein pour ne pas excéder les limites de

(1) Salisb. Opp., éd. Giles, t. V, p. 359-380. — Cette vie fut imprimée d'abord dans le *Quadrilogus*, ou biographie en quatre parties de l'archevêque de Cantorbéry, où l'on avait réuni les travaux de Guillaume de Cantorbéry, d'Alain de Tewksbury, d'Herbert de Boseham et de Jean de Salisbury. Cette compilation fut faite au quatorzième siècle par ordre de Grégoire IX. V. *Hist. litt.*, t. XIV, p. 118; Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 253.

son cadre ni s'écarter de son but (1). Son but, c'était de nous faire lire dans l'âme du saint : il l'ouvre donc à nos yeux et en même temps nous laisse entrevoir, à son insu, la sienne propre : car, pour être à ce point ami de la vertu, il devait être vertueux lui aussi, et il fallait de la piété pour parler de celle d'autrui avec cette religieuse admiration. Voici, par exemple, en quels termes il raconte la conversion du nouveau Primat : « A peine eut-il reçu l'onction sainte, il dépouilla le vieil homme et se revêtit du cilice et de l'esprit du moine ; il attacha sa chair à la croix avec ses vices et ses concupiscences. N'oubliant pas qu'il était à la fois docteur et pasteur du troupeau, il s'acquittait avec soin du ministère de la prédication ; tout le temps que ses fonctions lui laissaient, il le consacrait à la prière ou à l'étude. Lorsqu'il se trouvait seul, il avait le don des larmes à un degré qui tenait du prodige. Telle était sa contenance à l'autel, qu'on aurait dit qu'il voyait de ses yeux se renouveler en sa présence la passion du Sauveur. Le respect avec lequel il traitait les divins sacrements ravivait la foi et la piété des fidèles. Ses mains ne reçurent jamais un présent, et il sut éloigner de lui et de toute sa maison le moindre soupçon d'avarice. Il cachait soigneusement sous l'éclat des vêtements convenables à sa dignité la pauvreté d'un soldat du Christ : car il craignait qu'un mouvement de vaine gloire ne vînt amoindrir ses mérites. Il ne prenait jamais ses repas avant d'avoir fait ouvrir les portes de son palais à la foule des pauvres ; et, afin qu'ils fussent mieux nourris des restes de sa table, il voulait qu'on la servît avec

(1) Alain de Tewksbury, ap. Migne, t. CXC, col. 193, 209.

abondance et profusion. De tous ces mendiants qu'on voit se traîner de porte en porte, pas un ne s'éloigna de sa demeure les mains vides. Il envoyait ses serviteurs à la recherche des malades et des infirmes; il les visitait par ses bienfaits, pourvoyant chaque jour à la subsistance et à l'entretien d'un grand nombre. Son prédécesseur Thibaud, de pieuse mémoire, avait voulu que ses aumônes fussent deux fois aussi abondantes que celles de ses devanciers; lui, touché d'une religieuse émulation, augmenta encore du double les aumônes de Thibaud. Et dans cette vue, il mettait de côté le dixième de tous les revenus qu'il percevait, à quelque titre que ce fût. Tous les jours, dans une salle retirée du palais, il se mettait à genoux devant treize pauvres, et leur lavait les pieds, en mémoire du Christ; puis, après qu'ils avaient pris un copieux repas et rassasié entièrement leur faim, il leur donnait à chacun quatre pièces d'argent (1). »
Telle est la matière, tel est le ton de ce pieux écrit, tout oratoire, selon nous, par la forme, le choix des pensées, l'étendue et l'ordonnance de l'ensemble. Il est à remarquer en effet que la phrase de Jean, d'habitude courte et rapide, se déroule ici et se déploie en périodes larges et sonores; que les réflexions édifiantes débordent à tout moment le récit, sans que les proportions du tout dépassent la mesure ordinaire d'un discours; que l'auteur enfin, dont l'œuvre offre plus d'unité que n'en comporte le développement ondoyant et varié d'une existence humaine, ne nous montre guère, dans l'homme, que le saint, et, dans le saint, que le martyr, fixant pour ainsi dire son héros dans une at-

(1) Salisb., *Vit. S. Thomæ*, p. 364.

titude suprême, où se résument son caractère et sa vie. Ces pages ont-elles donc été composées en vue de la chaire? Les contemporains de Jean les ont-ils entendues de sa bouche, avant de les lire en manuscrit? Nous n'osons rien affirmer. Nous avons été frappé seulement d'y reconnaître tous les procédés du style et de la composition oratoires. Supposez qu'un jour, dans la cathédrale de Cantorbéry, solennellement réconciliée, au bout d'une année, en réparation du crime qui l'avait profanée, et rendue enfin aux pompes du culte et à la célébration des saints mystères (1), Jean de Salisbury ait été prié, à l'occasion de cette cérémonie (2) ou à l'un des anniversaires suivants, de faire le panégyrique de son ancien maître (3), n'aurait-il pu débuter par ces paroles, qui ouvrent sa *Vie de saint Thomas:* « La très-sainte Église est depuis longtemps en butte aux assauts de l'ennemi ; mais le Fils de Dieu, qui l'a rachetée de son sang, veut que le sang de ses membres achève de l'affranchir et de la rendre vraiment libre. C'est l'œuvre du

(1) Ed. Grim, *Vit. S. Thomæ,* ap. Migne, t. CXC, col. 51: « Per anni circulum, conticuit in ea divina laus et missarum solemnia cessaverunt ». — Cf. Baronius, *Ann. eccl.*, an. 1172; t. XIX, p. 396.

(2) Il y eut un discours prononcé en cette circonstance, mais il le fut par Barthélemy d'Excester; c'est du moins le seul dont l'histoire ait gardé le souvenir. V. *Hist. litt.*, t. XIV, p. 336.

(3) L'oraison funèbre était un genre très-cultivé au douzième siècle ; tombé en discrédit depuis le cinquième siècle, il reprit faveur sur la fin du onzième, où l'éloge de Guillaume le Conquérant fut prononcé par Gilbert d'Évreux. Depuis lors on pourrait citer quantité d'oraisons funèbres prononcées sur la tombe des plus grands personnages du douzième siècle par les plus beaux génies du temps. V. *Hist. litt.*, t. IX, p. 179.

chœur glorieux des apôtres, de la troupe empourprée des saints martyrs : unies dans leur foi, affermies par leur exemple, cimentées par leur sang, les pierres vivantes dont se compose le corps du Christ, croissent en nombre et en force, et forment peu à peu le temple spirituel du Seigneur. Mais, si tous les martyrs ont part à la gloire éternelle, ceux-là y ont un titre particulier et doivent porter une couronne plus brillante, qui, par un double privilége, ont mérité de remplir l'office de docteurs, et qui, après avoir été par leurs vertus le modèle du troupeau, ont su, le moment venu, quitter la vie pour leurs brebis : car, de même qu'une étoile diffère en clarté d'une autre étoile, pareillement les justes, après la résurrection, luiront comme des astres, chacun selon son mérite ; et ceux qui auront instruit leurs frères à bien vivre, resplendiront au firmament dans les siècles des siècles. C'est dans leurs rangs qu'il convient de placer le saint archevêque de Cantorbéry, Thomas, lui qui, associé à leurs tribulations pour l'amour du Christ, doit être avec eux son héritier dans la gloire (1). » D'après quelques témoignages, Jean aurait laissé des sermons recommandables, dit-on, par l'élégance du style (2). Nous n'en n'avons pas retrouvé la trace. Mais, si Jean de Salisbury prédicateur semble aujourd'hui perdu pour nous, ne pourrait-on du moins prendre de lui quelque idée dans cette *Vie de saint Thomas*, dont la diction brillante ne démentirait pas l'éloge qu'on a fait de ses discours ?

(1) Salisb., *Vita S. Thomæ*, prol., p. 359.

(2) Balée, *Illust. Maj. Brit. Script. Catal.*, c. III, 12, éd. de 1559, p. 211 : *sermones elegantes*. — Cf. *Hist. litt.*, t. XIV, p. 657.

L'Église de Cantorbéry partageait, dans ces années, avec son dernier archevêque, le cœur et la pensée de Jean. Nous venons de voir comment il s'acquitta envers la mémoire de l'archevêque ; il ne s'employa pas avec moins de zèle à abréger le veuvage de cette Église. Trois années, ou peu s'en faut (1), s'étaient écoulées depuis la mort de Thomas Becket, et le siége qu'il avait illustré par son martyre était toujours vacant. Sans doute Henri II se rappelait ce que lui avait autrefois coûté son empressement à nommer le successeur de Thibaud (2). Il devait craindre qu'un nouveau choix, s'il ne prenait soin de le mûrir, ne lui donnât un nouvel adversaire à combattre (3). Mais il n'avait pas seulement à vaincre ses propres hésitations ; il lui fallait lutter aussi contre l'opposition de son fils aîné, le jeune roi, comme on l'appelait (4), alors en révolte ouverte contre lui, et qui n'était que trop disposé à le traverser dans tous ses desseins.

On sait en effet qu'après le tragique dénoûment de la querelle de Thomas et d'Henri II, celui-ci ne jouit pas d'un

(1) Richard avait été élu au mois de juin 1173 ; mais l'opposition du jeune Henri différa son sacre, qui n'eut lieu qu'au mois d'avril de l'année suivante. V. Fleury, liv. LXXII, XLV, t. XV, p. 341 : liv. cit., XLIX, même tome, p. 346.

(2) Il y eut, à la vérité, un an d'intervalle entre la mort de Thibaud et l'élection de Thomas; mais, selon la remarque du Dr Giles, c'était bien peu, eu égard aux habitudes intéressées des rois d'Angleterre, qui prolongeaient la vacance des siéges pour s'en attribuer les revenus. V. Giles, *Saint Thomas Becket*, c. IX, t. I, p. 341.

(3) V. Fleury, LXIII, XLV, t. XV, p. 340.

(4) Salisb., ep. 308, t. II, p. 282.

long repos et en vint bientôt aux mains avec ses propres enfants, avec la reine elle-même, irritée de l'abandon de son volage époux et résolue à en tirer vengeance. La jalousie d'Éléonore avait aisément fait cause commune avec l'ambition de son fils aîné, ambition que le vieux roi avait eu le tort d'éveiller en le décorant de la couronne, sans la satisfaire par la cession d'une part de ses états. Le rebelle était soutenu par deux de ses frères, Richard et Geoffroy, les seuls qui fussent alors en âge de prendre parti dans la lutte, par le roi de France, celui d'Écosse, le comte de Flandre et la plupart des vassaux d'Angleterre et de Normandie (1). Il ne semble pas que Jean de Salisbury ait souhaité la victoire aux princes révoltés contre leur père ; mais il ne marque pas non plus une grande compassion pour le vieil Henri, attaqué par ses enfants et aux prises avec de si nombreux et si redoutables ennemis. Il ne voit dans cette guerre, qui fut au moment d'ébranler le trône et mit en feu une partie du royaume, qu'un châtiment de Dieu et la rançon du sang du prophète répandu entre le temple et l'autel, comme aussi des persécutions endurées par les défenseurs de l'Église, spoliés, jetés en prison ou condamnés à l'exil (2). Mais lorsque les conséquences de cette rivalité atteignirent l'Église de Cantorbéry et entravèrent l'élection du nouvel archevêque, Jean ne put rester indifférent, et se déclara, sinon pour Henri II, du moins pour le candidat

(1) V. Lingard, *Hist. d'Angl.*, c. v, t. II, p. 431 et sq. — Aug. Thierry, *Conquête d'Angl.*, l. X, t. III, p. 226 et sq. — Giles, *Saint Thomas Becket*, c. XLII. t. II, p. 526.

(2) Salisb., ep. 322, t. II, p. 288. Cf. Ed. Grim, *Vita S. Thomæ*, ap. Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 51.

qui avait son appui. Ce fut pour lui l'occasion d'essayer encore une fois son influence, sans rentrer pourtant dans la vie publique ni se départir de cette obscurité où il paraît s'être enfermé jusqu'à son retour définitif en France.

Au mois de juin 1173, les évêques anglais, qui s'étaient déjà réunis plusieurs fois en concile pour essayer de remplir le siége primatial, y nommèrent enfin Richard, moine bénédictin et prieur de Douvres. Ce choix fut agréé par Henri II; on dit même qu'il l'avait conseillé. On allait sacrer le nouvel élu dans sa cathédrale, lorsque survint une lettre du jeune roi, adressée au chapitre de Cantorbéry : « J'ai appris », disait le prince, « que mon père prétend établir dans votre Église et dans celles de la province des personnes peu convenables : et, parce qu'on ne le peut faire sans mon consentement, puisque je suis sacré roi, j'en ai appelé au Saint-Siége, et dénoncé mon appel aux cardinaux légats Albert et Théoduin, qui comme personnes prudentes y ont déféré ; j'ai aussi signifié mon appel aux évêques de Londres, d'Excester et de Worcester, et je le réitère en votre présence » (1). Cet appel fit ajourner la cérémonie du sacre, et l'Église de Cantorbéry se trouva de nouveau sans pasteur.

Jean de Salisbury se souvint alors du crédit que sa parole avait souvent obtenu à la cour pontificale : il écrivit au Pape Alexandre une lettre destinée à balancer l'effet de l'appel d'Henri le Jeune. L'accent ému de cette lettre décèle le

(1) Fleury, *Hist. eccl.*, l. LXXII, XLV, t. XV, p. 342. — Cf. Salisb., ep. 313, t. II, p. 281.

trouble profond qui résultait pour tout un diocèse d'une vacance aussi prolongée, en même temps qu'il nous montre combien Jean était attaché de cœur à cette illustre Église, qu'il avait longtemps servie et qu'il nomme sa mère. « Des extrémités de la terre, » dit-il, « vous entendez crier vers vous dans sa détresse l'Église anglicane, l'une des premières que le sang des martyrs a fondées en Occident, et qui s'est accrue et dilatée au milieu des combats rendus par ses confesseurs. Elle vous supplie d'abréger ses épreuves, en confirmant le choix qu'elle a fait avec l'agrément de vos légats, et en autorisant le sacre du nouvel élu, qui ne peut, sans cela, exercer son pouvoir. C'est le vœu des évêques et des abbés, du clergé et du peuple ; j'ose joindre à toutes ces voix mon humble suffrage. L'élection s'est faite dans toutes les formes, comme vous l'avez vu par la lettre du chapitre de ma sainte mère l'Église de Cantorbéry. Les évêques étaient là, ainsi que les ecclésiastiques chargés de régir l'Église pendant la vacance du siége. Tous ont émis leur vote et donné leur avis. Quant au mérite de l'élu, il vous a été attesté par les témoins les plus considérables, si bien que ni la personne de l'élu ni le caractère de l'élection ne sauraient soulever la moindre objection. Ainsi l'élection est canonique, et l'élu, digne à tous égards : pourquoi donc la consécration est-elle ainsi retardée, si ce n'est afin que l'adhésion de Votre Sainteté y ajoute plus d'éclat et d'autorité ?... Plaise au Saint-Esprit d'éclairer votre piété et de vous porter à répondre comme il convient au désir de notre Église !... Si ma plume, Très-Saint Père, a été trop loin, la faute en est, non pas à celui qui écrit, mais à la nécessité, qui ne se plie pas à toutes les convenances : car nos an-

goisses dépassent vraiment toute mesure (1) ». Jean écrivit dans le même temps à Guillaume, archevêque de Sens et légat du Saint-Siége, pour le prier de s'entremettre en faveur de Richard. « Je me jette à vos pieds », lui dit-il, « et je vous supplie instamment de lui donner aide et conseil. » Et il ajoute : « Je mets d'autant plus d'empressement à vous adresser cette prière, que des ennemis n'ont pas craint d'avancer, au mépris de toute vérité, que j'avais dessein de faire obstacle, auprès de vous et par vous, à la consécration de Richard. Mais Dieu sait que rien n'est plus faux (2). »

La voix de Jean ne fit-elle aucune impression sur le Pape et sur son légat? On a peine à le croire. Il fallut cependant que Richard se rendît lui-même à Rome et y plaidât sa cause en personne. C'est là qu'il fut enfin sacré, l'année qui suivit son élection (3). Mais quelle qu'ait été, en cette circonstance, l'influence de Jean de Salisbury, il n'eut pas lieu de regretter plus tard d'avoir pris en main les intérêts d'un prélat qui, une fois à la tête de son diocèse, parut s'inspirer des exemples de son illustre prédécesseur. Richard n'eut pas à lutter contre Henri II, lequel n'avait plus ni la volonté ni la force de nuire à l'Église ; mais il se rencontra avec un autre adversaire de Thomas Becket. De tous les ennemis de celui-ci, le plus ardent peut-être et à coup sûr le premier en date était l'archevêque d'York, Roger de Pont-l'Évêque. Leur inimitié re-

(1) Salisb., ep. 313, t. II, p. 273.
(2) Id., ep. 312, t. II, p. 275. — Cf. ep. 321, p. 287.
(3) Fleury, LXXII, XLIX, t. XV, p. 346.

montait à l'époque où ils se trouvaient l'un et l'autre au service de l'archevêque Thibaud, en qualité de simples clercs. La faveur naissante de Thomas avait porté ombrage à Roger, dont l'aversion s'accrut avec la fortune de son rival (1). Dans la querelle du Primat et du Roi, Roger, déjà promu à l'archevêché d'York, embrassa le parti d'Henri II, moins sans doute par attachement pour ce prince que par rancune contre Thomas Becket, en haine de sa personne comme aussi des prérogatives dévolues à son siége (2). Celles-ci, en effet, blessaient profondément l'orgueil jaloux de Roger. C'est pour n'avoir pas voulu les reconnaître qu'il en vint aux prises avec Richard, auquel il disputa la préséance dans un concile de Londres, en présence d'Henri II, du jeune roi son fils, et du légat du Saint-Siége, qui présidait l'assemblée. Richard, ne consultant que la dignité de son Église, s'assit à la droite du président, et Roger, qui prétendait se mettre entre deux, prit le parti de s'asseoir sur les genoux du Primat. A cette vue, des évêques, des clercs et des laïques se saisirent de celui qui causait un tel scandale, et le jetèrent par terre, en dépit des efforts de Richard, qui voulait le retenir et ne put le préserver des coups de poings, des coups de bâtons qui mirent sa chape en lambeaux. Dès qu'il put se dégager

(1) *Rogerus ille Thomæ successibus et favoris ejus primitiis invidens*. Guillaume fils d'Étienne, *Vita S. Thomæ,* ap. Migne, *Patrol.* t. CXC, col. 112. — Cf. Giles, *Saint Thomas Becket*, c. III, t. I, p. 280.

(2) Sur Roger d'York, v. Fleury, liv. LXXIII, c. XXXIV, t, XV, p. 433; *Hist. litt.*, t. XIV, p. 616. Cet article, écrit dans un esprit de partialité évidente en faveur d'Henri II et de ses adhérents, donne naturellement le beau rôle à Roger.

de leurs bras, Roger se jeta aux pieds du roi, lui demandant justice. Mais mille voix s'élevèrent, qui criaient : « Va, traître, va, tes mains sont encore teintes du sang de saint Thomas. » Le roi se prit à rire, et la séance fut levée (1). Ce n'est pas Jean de Salisbury qui aurait conseillé à Richard de céder aux prétentions de l'archevêque d'York. Outre qu'il devait se rappeler avec quelle fermeté Thomas Becket avait toujours maintenu la suprématie de son siége, avec quelle vigueur il avait notamment protesté contre l'usurpation de Roger, qui, au mépris d'un privilége dont l'Église de Cantorbéry était en possession depuis plus de quatre-vingts ans, avait couronné de ses mains le jeune Henri (2), Jean de Salisbury semble avoir éprouvé pour l'archevêque d'York une antipathie toute personnelle : sentiment qui ne serait que trop justifié d'ailleurs par les charges que Jean a portées contre ce Prélat. Il aurait eu le courage de poursuivre la mémoire de Thomas Becket, dont la fin si tragique n'avait pu suffire à désarmer sa haine. De plus, sa vie privée aurait été entachée de si honteuses faiblesses, qu'on voudrait croire, pour l'honneur du siècle même où il vécut, que Jean s'est fait l'écho d'imputations plus malveillantes que fondées (3). Quoi qu'il en soit, Jean ne devait pas communiquer à ceux qui l'entouraient des dispositions favorables à Roger. Mais quel fut

(1) Fleury, liv. LXXII, c. LVII, t. XV, p. 358.

(2) Thomas Becket, ep. 25, ap. Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 476-477. Cf. Lingard, t. II, c. v, p. 376 ; Aug. Thierry, *Conquête d'Angl.*, l. IX, t. III, p. 137 ; Giles, *Saint Thomas Becket*, c. XXXV, t. II, p. 383 et sq.

(3) Salisb., ep. 305, t. II, p. 260-261. — Cf. ep. 307, p. 264.

son ascendant sur le nouveau Primat? Nous savons qu'il demeura auprès de lui en qualité de secrétaire (1). Mais, s'il conserva le titre qu'il tenait de Thibaud et de Thomas, dont il avait été l'ami plus encore que le serviteur, occupa-t-il la même place dans la confiance et l'affection de leur successeur? Nous l'ignorons. Toujours est-il que son nom, si souvent uni à celui de ces deux grands archevêques, ne figure pas une seule fois, dans les récits du temps, à côté de celui de Richard. L'histoire du douzième siècle doit pourtant nous parler encore de Jean de Salisbury. Mais ce n'est pas en Angleterre qu'il nous faut désormais le suivre : c'est en France, où il avait acquis ce merveilleux savoir qui faisait l'admiration de ses contemporains, où il s'était concilié l'estime de tous par son courage à supporter l'exil, où il revint enfin pour y recevoir l'onction épiscopale et y terminer sa carrière.

Le 22 juillet 1176, fête de sainte Madeleine, arrivèrent à Cantorbéry le doyen, le chantre et le chancelier de la cathédrale de Chartres. Ils venaient, au nom de cette Église, au nom du roi de France lui-même, demander Jean de Salisbury pour évêque. En l'absence de Richard, le chapitre se réunit; on célébra la messe, et, devant une nombreuse assistance d'hommes d'église et de laïques de distinction, le doyen de Chartres lut à haute voix la lettre suivante, adressée par les chanoines ses collègues au nouvel élu (2) :

« Tout ce qui est né de la chair est chair, et tout ce qui

(1) *Angl. sacra.*, t. II, præf., p. xj.

(2) Raoul de Diceto, cité par Pagi, ap. Baronius, *Ann. eccl.*, an. 1176, t. XIX, p. 433, note x. — Cf. Bul., t. II, p. 394.

est né de l'esprit est esprit. Aussi notre âme glorifie le Seigneur et notre esprit est ravi de joie en Dieu : car ce n'est pas la chair et le sang qui nous a inspiré de vous choisir pour notre pasteur, mais c'est notre Père qui est aux cieux et qui nous a visités par sa grâce. Sans doute les opinions si discordantes des hommes et leurs inclinations si différentes n'ont pu se rencontrer dans un même vœu que sous l'empire de l'Esprit d'unité : d'où il suit manifestement que celui que nous a révélé cet Esprit est bien l'élu du ciel. Nous ne doutons pas que la cour céleste ne ressente une grande joie de ce que l'Église de la bienheureuse vierge Marie, concevant par l'opération du Saint-Esprit, a enfanté un pasteur chéri de Dieu et des hommes. Les vœux de tous vous appellent ; l'Église de Chartres est impatiente de recevoir celui qu'elle a élu ; l'épouse brûle du désir d'embrasser son époux. Qu'il se sente pressé de l'amour du Christ, celui que la fille du roi veut recevoir dans ses bras ; qu'il éprouve le désir salutaire de donner des fils à Dieu, celui que le Christ a choisi pour son gendre. Qu'il ait honte d'entrer seul dans le royaume céleste, celui qui peut se promettre l'honneur d'une nombreuse postérité spirituelle. Vous pouvez partager avec une descendance sans fin la couronne d'or que vous méritez par vos vertus. Nous envoyons donc vers vous les principaux dignitaires de notre chapitre, le doyen, le chantre et le chancelier : ils vous portent les vœux du corps tout entier ; ils vous diront de vive voix quel est notre désir de vous posséder et de vous voir venir au milieu de nous (1). »

(1) Salisb., ep. 324, t. II, p. 291.

Moins naïve, mais non moins flatteuse est la lettre que Louis le Jeune écrivait en même temps à Jean de Salisbury, et dont le doyen de Chartres donna aussi publiquement lecture :

« Le chapitre de Chartres, sur le conseil du seigneur archevêque de Sens et plus encore sous l'inspiration de l'Esprit divin, vous a choisi pour pasteur et pour maître, d'un accord unanime et selon les règles canoniques. Nous avons cette élection pour agréable et nous la ratifions, tant par égard pour le bienheureux martyr Thomas, dont vos mérites vous avaient valu l'amitié, qu'en considératiou de vos vertus et de votre savoir. Nous vous conseillons donc et nous vous prions instamment de donner votre consentement à l'élection dont vous avez été l'objet, et de répondre promptement au solennel et louable appel de cette grande Église. Ne tardez pas à remplir notre vœu, celui aussi de l'archevêque de Sens, qui s'est employé dans cette affaire de tout son zèle et de tout son crédit ; enfin ne faites pas languir l'Église de Chartres dans une trop longue attente (1). »

Après la lettre des chanoines, après celle du roi de France, il paraît qu'on en lut une troisième de l'archevêque de Sens (2), l'un des principaux auteurs, au témoignage de Louis le Jeune, de l'élévation de Jean de Salisbury. C'est du reste à ce Prélat que Jean était appelé à succéder sur le siége de Chartres. Guillaume aux Blanches-Mains, fils de Thibaud le Grand, comte de Chartres, de Blois et de Champagne, et beau-frère du roi Louis, avait été nommé à l'é-

(1) Salisb., ep. 323, t. II, p. 291.
(2) Raoul de Diceto, loc. cit.

vêché de Chartres, à un âge qui ne lui permettait point encore de recevoir la consécration pontificale. Quatre ans plus tard, il devenait archevêque de Sens; mais il ne se démit pas alors de son premier évêché, qu'il continua d'administrer, huit années durant (1), jusqu'au jour où il jeta les yeux sur Jean de Salisbury et le désigna au choix du chapitre et du clergé de ce diocèse. Nous n'avons pas la lettre qu'il écrivit pour appuyer la démarche des chanoines de Chartres auprès de l'Église de Cantorbéry et auprès de Jean de Salisbury lui-même; mais nous pouvons lire celle que, vers le même temps, l'abbé Pierre de Saint-Remi adressait à Guillaume pour le féliciter d'avoir eu la main si heureuse en se donnant un successeur. Nous y voyons à merveille quelle part l'archevêque de Sens eut à cette élection et quels motifs principalement la dictèrent.

« En permettant l'élection de maître Jean au siége de Chartres, » disait l'ancien protecteur, l'ancien hôte du nouvel élu, « Dieu a tiré de ses trésors un astre brillant pour le produire à la lumière. Un nouveau Pontife nous est né, et dans cet enfantement éclate la sagesse du Seigneur, qu l'avait décrété d'avance, et son assistance, qui l'a préservé de tout avortement. A Dieu louanges et actions de grâces; à vous, seigneur archevêque, reconnaissance et éternelle récompense. A quelle époque, en quel lieu du royaume de France a-t-on vu jusqu'ici une élection épiscopale où l'on ait évité jusqu'à la moindre apparence de simonie, où l'on n'ait tenu aucun compte des présents ou des flatteries, où l'on n'ait consulté que l'honneur de Dieu et le salut de son

(1) *Hist. litt.*, t. XV, p. 507.

peuple ? Père bien-aimé, il faudrait écrire en caractères ineffaçables sur vos vêtements pontificaux que, dans le choix des vicaires de Pierre, vous n'avez pu être mû par aucune considération humaine, par la faveur, l'affection ou l'intérêt. C'est vous qui avez désigné, qui avez sacré l'évêque de Troyes, lequel honore son ministère. L'Église de Meaux vous a dû successivement trois évêques, qui ont jeté sur elle le plus grand éclat, le cardinal, maître Pierre et l'archidiacre Simon. Enfin vous venez de vous surpasser vous-même en allant chercher à l'étranger, sous la conduite de l'Esprit de Dieu, un évêque pour l'Église de Chartres. Partout où l'on portera cette bonne nouvelle, on dira que vous êtes vraiment l'ami de l'Époux, vous qui avez mis tant de zèle et de fidélité, non point à chercher l'épouse d'Isaac, mais à trouver Joseph, l'époux de Marie. Marie est honorée en effet d'une manière spéciale dans l'Église de Chartres. Maître Jean, sur qui a coulé le sang précieux du bienheureux Thomas, pontife et martyr ; maître Jean, si profondément versé dans la loi divine, si recommandable par ses vertus et ses services, devient, pour l'honneur de Dieu et à votre louange éternelle, une colonne de l'Église du Seigneur (1). »

Cette lettre ne peut-elle, en quelque manière, suppléer à celle qu'avait écrite Guillaume aux Blanches-Mains et qui ne nous est point parvenue ? Cet accent mystique et pieusement enthousiaste n'aurait pas déparé, à coup sûr, la cérémonie religieuse, où l'on avait lu les missives du chapitre de Chartres et du roi de France.

(1) Petr. Cell., Ep. VII, 8. *Bibl. max. PP.*, t. XVIII, p. 886.

Durant cette triple lecture, le clergé de Cantorbéry ne dut pas écouter sans fierté tant d'éloges qui, adressés à l'un de ses membres, rejaillissaient sur le corps entier et remontaient jusqu'à son dernier chef, le glorieux champion des libertés ecclésiastiques. Ce qui valait surtout à Jean la distinction dont il se voyait l'objet, c'est qu'il avait été le secrétaire de Thomas Becket et son compagnon d'exil. On se souvient que Louis le Jeune regardait comme un de ses principaux titres à l'épiscopat cette intimité dont l'avait honoré le saint martyr (1). Lui-même n'avait garde de s'y tromper, et il est permis de croire que, s'il reçut avec quelque joie la députation du clergé de Chartres, c'est qu'il comprit qu'on voulait rendre hommage, en sa personne, à la mémoire de son ancien maître (2). Aussi, par une dérogation bien touchante au style convenu des chancelleries épiscopales, prit-il l'habitude de mettre en tête de ses lettres et de ses actes la formule suivante : « Jean, par la grâce de Dieu et les mérites de saint Thomas, évêque de Chartres. » *Joannes, divina dignatione et meritis sancti Thomæ, Carnotensis Ecclesiæ minister humilis* (3).

(1) Voir la lettre citée plus haut.

(2) Ce fut bien là, on n'en saurait douter, l'intention de l'archevêque de Sens, l'un des plus fermes appuis de Thomas Becket dans sa lutte contre Henri II. V. Jean de Salisbury, ep. 305, t. II, p. 259 ; *Vita S. Thomæ*, p. 373. C'est à ce titre sans doute que Jean faisait tant de cas et écrivait un si bel éloge de Guillaume : *Non est in clero Franciæ, ut ex animi sententia loquar, qui eum prudentia et eloquentia antecedat.* Salisb., ep. 245, t. II, p. 141.

(3) Salisb., ep. 325, t. II, p. 293; ep. 326, p. 294; ep. 327, p. 296. — Cf. d'Achery, *Spicil.*, t. X, p. 391 ; Herbert de Boseham, *Vita S. Thomæ*, VII, I; ap. Migne, *Patrol.*, t. CXC, col. 1286; *Gall. christ.*, t. VII, p. 1146.

Après qu'on eut terminé, dans l'assemblée de Cantorbéry, la lecture des trois lettres dont nous avons parlé, le chapitre de la métropole, au nom de l'archevêque absent, délia Jean de Salisbury des engagements qu'il avait contractés envers cette Église, et le remit libre et exempt de toute sujétion aux mains des députés de Chartres. Ceux-ci le reçurent avec de grandes démonstrations de joie, l'emmenèrent sur-le-champ, et traversèrent avec lui le détroit par un temps si calme, qu'il semblait, dit le chroniqueur, qu'il commandât aux vents et à la mer (1).

Jean fut sacré le 8 du mois suivant, dans la cathédrale de Sens, par Maurice de Sully, évêque de Paris (2). Le choix du prélat consécrateur, s'il fut fortuit, ne laissait pas d'être heureux. Plus d'une ressemblance dans leur destinée unissait d'avance l'évêque de Paris et le nouvel élu de Chartres. Parlant de Maurice de Sully, une chronique du temps dit que sa prudence, sa grande littérature, sa singulière éloquence, l'élevèrent du dernier degré de la misère aux honneurs de l'épiscopat (3). Les assistants ne durent-ils pas faire un curieux rapprochement en voyant ces deux enfants du peuple, de naissance obscure et de pauvre condition, le front ceint de la mitre pontificale, dans la cathédrale de Guillaume de Champagne, lequel, comme

(1) Raoul de Diceto, loc. cit.

(2) Id., ibid. Cf. *Gall. christ.*, t. VII, p. 1146; Fleury, *Hist. eccl.*, LXXII, LIX, t. XV, p. 360.

(3) *Hist. litt.*, t. XV, p. 150. *Floret Mauritius episcopus, qui, ob industriam ac litteraturam eximiam et dissertitudinem linguæ præcipuam, de infimo magnæ paupertatis ad pontificalis evectus est apicem dignitatis.* (Chronique de Robert, chanoine de Saint-Marien d'Auxerre).

beaucoup de ses pareils, s'était vu porter de plain pied, à peine sorti de l'enfance, aux plus hautes dignités de l'Église ?

Le dimanche qui suivit son sacre, jour de l'Assomption de Notre-Dame, Jean de Salisbury fit son entrée solennelle dans sa cathédrale et prit possession de son diocèse (1).

Dès lors sa vie va s'achever, tranquille et presque ignorée, dans l'exercice des devoirs de sa charge et la pratique des vertus et de la piété chrétiennes. Chose singulière ! à dater du moment où son rang s'élève, sa personne paraît s'effacer et son rôle se restreindre. Tout entier aux soins de son troupeau, il renfermera désormais son action dans les bornes de son diocèse. On aurait dit qu'il ne demandait à l'épiscopat, dont tant d'autres s'étaient fait un moyen de domination et de renommée, que la paix et l'obscurité d'une condition privée.

Une fois cependant il reparut à Rome (2). Ce fut en 1179, lors du onzième concile général, tenu dans l'église de Latran, sous la présidence du Pape, et où Jean assista, avec plusieurs autres prélats français (3). Il y trouva l'occasion de témoigner de son respect pour les traditions du passé et de son éloignement pour l'esprit d'innovation. On proposait à la sanction du concile un certain nombre de dé-

(1) Raoul de Diceto, loc. cit. — *Gall. christ.*, loc. cit. — Fleury, loc. cit.

(2) Il paraît qu'il fut présent lorsque Louis le Jeune et Henri II s'engagèrent par serment, en 1177, à se rendre en Terre-Sainte. V. *Gall. christ.*, t. VIII, p. 1147. Sur cet engagement des deux rois, v. *Hist. litt.*, t. XIV, p. 503.

(3) Baronius, *Ann. eccl.*, an. 1179, t. XIX, p. 493. — Fleury, *Hist. eccl.*, liv. LXXIII, c. xx, t. XV, p. 406.

crets nouveaux : « A Dieu ne plaise, » s'écria-t-il, « que nous établissions de nouvelles lois, que nous abrogions ou que nous accommodions à notre guise les coutumes des anciens ! Nous plions sous le poids des prescriptions que chaque jour voit éclore. Il faudrait même ajourner quelques mesures utiles, de peur de nous accabler de leur nombre. Il vaudrait mieux mettre tous nos soins à faire observer l'Évangile, qui n'a plus que bien peu de disciples à présent. Craignons que le Seigneur ne nous dise : Vous énervez le commandement de Dieu, pour faire prévaloir votre tradition. Ceux qui en usent ainsi, ajoute le Seigneur, m'honorent en vain (1). » L'âge ne devait pas ravir à l'évêque de Chartres ce bon sens prudent et avisé, qui avait toujours fait le fond de son caractère et la règle de sa conduite.

Quant aux actes qui marquèrent son administration, ils ne sont pas de ceux que l'histoire se plaît à enregistrer. Quelques priviléges concédés ou continués à des congrégations religieuses ; la paix rétablie entre un abbé et des chanoines, grâce à une sage et habile intervention (2) ; l'excommunication portée contre un seigneur ami d'Henri II, le comte de Vendôme, coupable de concussions et d'injustices envers une église, et bientôt après (3) absous sur les instances de son royal protecteur ; enfin plusieurs légations exercées au nom du Saint-Siége, avec

(1) Pierre le Chantre, *Verbum abbreviatum,* c. LXX, ap. Migne, t. CCV, col. 235.

(2) *Gall. Christ.,* t. VIII, p. 1147-1148. — D'Achery, *Spicil.,* t. X, p. 391.

(3) *Gall. christ.,* t. VIII, p. 1148. — Salisb., ep. 326, 327, t. II, p. 294, 296.

plus de fruit que d'éclat (1) : tout cela pouvait assurer à Jean la reconnaissance et les bénédictions de ceux qui avaient ressenti les effets de son zèle, mais ne devait point attirer l'attention de la postérité. Deux faits cependant méritent d'être tirés de pair et mentionnés, à l'honneur de Jean de Salisbury : il avait demandé et obtenu le droit d'affranchir les serfs de son Église, toutes les fois qu'il le jugerait nécessaire ou seulement opportun, et cela sans que le pouvoir séculier y pût mettre obstacle par la force ; en vertu d'un autre privilége, dû également à ses efforts, les prêtres de Chartres déférés aux tribunaux ecclésiastiques ou laïques étaient dispensés de l'épreuve par le duel, le fer chaud et l'eau ; il leur suffisait d'en appeler au témoignage de deux ou trois personnes (2). Cette double exception aux tristes préjugés de son siècle, laquelle, paraît-il, se maintint après lui dans son diocèse, y dut perpétuer le souvenir de la générosité de son cœur et des lumières de son esprit.

Nous pouvons ajouter, sans craindre de nous tromper, que Jean a bien mérité aussi de cette célèbre école de Chartres, dont la prospérité était l'œuvre, non-seulement de maîtres fameux, comme Bernard le grammairien, mais aussi des grands évêques qui l'avaient dirigée, comme saint Yves (3). Nous aurions voulu que les récits du temps nous fissent voir Jean de Salisbury au milieu des disciples et des professeurs,

(1) *Gall. christ.*, t. VIII, p. 1147. — V. la sentence qu'il rendit comme légat du Saint-Siége entre l'évêque de Meaux et les moines de Saint-Maur des Fossés, dans le *Bulletin des comités*, t. II, p. 31, où elle a été publiée pour la première fois par M. Hauréau.

(2) *Gall. christ.*, t. VIII, p. 1148.

(3) *Hist. litt.*, t. IX, p. 58

excitant les uns, applaudissant les autres, les encourageant tous, et tenant à honneur de ne laisser pas dépérir entre ses mains un enseignement qu'il avait si souvent loué dans ses livres. Malheureusement, l'absence de tout document précis ne nous permet, à cet égard, qu'une induction, à la vérité bien légitime. Lui qui avait toujours si ardemment défendu les bonnes études contre les périls que leur faisaient courir l'ignorance ou l'indifférence, les aurait-il délaissées, alors qu'il pouvait mettre à leur service, avec les ressources de son talent, l'autorité qui lui conférait sa dignité nouvelle?

Malgré le zèle et les vertus qu'il déploya dans le gouvernement de son diocèse, Jean ne fut pas sans avoir des ennemis; peut-être quelques-unes de ses décisions firent-elles des mécontents : il se vit en butte à leurs critiques, on peut même dire à leurs calomnies. L'écho en vint aux oreilles de Pierre de Celle, qui, alarmé pour la réputation de son cher évêque, et craignant, au premier abord, qu'il n'eût donné quelque prise à ces attaques, lui écrivit en toute hâte : « Notre vieille amitié me fait un devoir de vous adresser mes remontrances en toute humilité et sans détour. Cette amitié même est cause que, sitôt qu'on a quelque grief contre l'évêque de Chartres, on vient trouver l'abbé de Saint-Remi et on le prend pour arbitre et pour juge. L'évêque, dit-on, fait ceci et cela; il tient tel langage; il commet telle faute; il manque à ses promesses, se dément à tout moment lui-même dans ses discours et dans ses actes; il ne sait pas payer un bienfait de retour, et s'emporte pour un rien; sans prévoyance et sans fermeté, il se laisse mener par un ambitieux dépourvu de jugement. Voilà les chefs d'accusation énoncés contre vous. O mon ami, qu'avez-vous à

répondre? Si vous êtes tel qu'on vous dépeint, vous n'êtes donc plus le même homme? Oui, vous étiez tout autre quand je vous connaissais, quand je vivais avec vous et que je faisais partout votre éloge. Notre archevêque, dont vous savez la prudence et la pénétration, s'était fait une bien autre idée du disciple de saint Thomas, après vous avoir observé par lui-même et longtemps fréquenté. Loin de moi, loin de moi d'ajouter foi à de pareils rapports! mais il me faudrait des preuves pour mettre à néant ces mensonges et ces calomnies (1). » Il paraît que Jean fit un assez mauvais accueil au porteur de cette lettre (2). Sans doute il était blessé de voir que des attaques auxquelles il ne répondait que par le mépris, eussent trouvé accès dans l'esprit de Pierre de Celle. Toujours est-il qu'il dédaigna de se justifier lui-même; c'est un de ses amis qui, passant chez l'abbé de Saint-Remi, se chargea de dissiper ses alarmes. On dirait qu'il n'y réussit qu'à moitié, et la rétractation de Pierre laisse encore percer quelque défiance: « Je n'ai pas de peine à croire », écrit-il d'un ton légèrement soupçonneux, « ce que je désire si ardemment: je me rends donc à la parole de qui m'apporte une si grande joie (3). »

Si les conseillers de Jean exercèrent parfois trop d'empire sur lui, il n'eut jamais de faiblesse pour ses proches et ne se rendit pas suspect de népotisme. Sur ce point il semble

(1) Pierre de Celle, Ep. VII, 22. *Bibl. max. PP.*, t. XXIII, p. 890.
(2) Id., ibid., VIII, 5, p. 891.
(3) Pierre de Celle, Ep. VIII, 5. *Bibl. max. PP.*, t XXIII, p. 891 : *Non difficile credo quod multum desidero. Verbis illius credo et valde congaudeo.*

même avoir poussé la délicatesse jusqu'au scrupule. Il avait un neveu du nom de Robert, à qui il refusait obstinément un bénéfice, aimant mieux le donner à un étranger moins digne, plntôt que de céder, à son insu, à un sentiment trop humain de complaisance pour sa famille. « Je vous en prie, » lui écrit à ce sujet Pierre de Blois, « ne préférez pas à votre neveu, homme de grande honnêteté et très-apte aux offices de l'Église, un personnage qui ne l'égale ni en talent ni en vertu. Il vous est honorable, dit-on, de faire passer avant vos parents, dans la collation des bénéfices, de pauvres étrangers. Ceux qui tiennent ce langage sont d'hypocrites adulateurs et des sépulcres blanchis. Ne vous souvient-il pas que Jean l'évangéliste, bien qu'il fût parent du Sauveur, obtint cependant la première place dans son affection (1) ? »

Quatre années seulement s'étaient écoulées depuis le sacre de Jean de Salisbury, lorsqu'il mourut, le 25 octobre 1180. Le nécrologe de l'abbaye de Josaphat, où il fut enterré, mentionne, à la date du huitième jour des calendes de novembre, « l'inhumation du seigneur Jean, évêque de Chartres, homme illustre par sa profonde doctrine et ses grandes vertus. » « Son corps, » y est-il dit, « repose au milieu de nous, dans la chapelle de la bienheureuse Marie. Avant son élévation à l'épiscopat, il fut chapelain de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, et eut part au martyre que son maître souffrit en Angleterre (2). » On lit aussi, à

(1) Pierre de Blois, ep. 70. *Bibl. max. PP.*, t. XXIV, p. 990. Jean paraît s'être rendu, au bout de quelque temps, aux représentations de Pierre de Blois. V. Pierre de Blois, ep. 130, ibid., p. 1042.

(2) *Gall. christ*, t. VIII, p. 1148.

la même date, dans le nécrologe de la cathédrale de Chartres : « En ce jour mourut notre père, Jean, de pieuse mémoire, d'abord secrétaire du bienheureux Thomas de Cantorbéry, archevêque et martyr, puis vénérable évêque de l'Église de la très-miséricordieuse Mère de Dieu, homme de grande religion, brillant de tous les rayons du savoir. Son éloquence, sa conduite et ses vertus le rendirent aimable à tous. Il n'éprouva de rigueurs que de lui-même : car, pour crucifier sa chair, il portait constamment un cilice, qui lui couvrait tout le corps, jusqu'aux pieds (1). »

Par son testament, il léguait à sa cathédrale nombre d'ornements de grand prix, et, outre plusieurs autres vases sacrés, un reliquaire enrichi de pierreries et contenant quelques gouttes du sang de saint Thomas Becket. Il fit aussi don à son église de sa belle bibliothèque, où les saints Pères se rencontraient avec les représentants les plus illustres de l'antiquité profane, où l'on voyait saint Jérôme à côté de Cicéron, Sénèque auprès de saint Augustin (2). Nous croyons enfin qu'une dernière disposition de son testament avait pour objet le choix de son successeur : car ce successeur fut Pierre de Celle, son ami de tous les temps, en dépit du léger nuage qu'une affection trop inquiète avait seule soulevé, le compagnon des mauvais jours comme des temps prospères, toujours attentif à lui prêter assistance à l'heure de l'épreuve comme à se réjouir des progrès de sa fortune, dont il était l'un des premiers artisans et dont il allait recueillir l'héritage.

(1) *Gall. christ.*, t. VIII, p. 1148.
(2) Ibid., p. 1148-1149.

Lorsqu'on étudie, en historien pour la raconter ou en simple curieux pour s'en instruire, l'histoire du douzième siècle, on est d'abord comme perdu dans l'infinie variété des objets qui vous frappent; et l'attention, sollicitée en tous sens, ne sait où se fixer, parmi tous ces personnages illustres, hommes de guerre et hommes de science, princes de l'Église ou princes temporels, diversement mais également intéressants, parmi ces événements qui se succèdent coup sur coup et dont on ne sait lequel est le plus important, lequel sera le plus décisif : tant il y a de sève, de fécondité, de vie, dans cette originale et attachante époque ! Mais peu à peu tout se range, s'ordonne et prend sa place ; la lumière se dégrade en quelque sorte, et deux points, plus en vue que les autres, attirent et retiennent surtout notre regard : c'est la querelle des deux pouvoirs, un moment circonscrite entre deux champions fameux : Henri II et Thomas Becket ; c'est d'autre part le mouvement des études et des esprits, qui a son centre dans les écoles de Paris.

Or, parmi les témoins de ce grand duel et de cette grande activité intellectuelle, il en est un qui nous paraît digne entre tous d'être consulté, non-seulement parce qu'il a vu de ses yeux les événements et les hommes, mais parce qu'il les a bien vus et que ses yeux étaient singulièrement vifs et pénétrants : c'est Jean de Salisbury. Veut-on s'asseoir un instant au pied de la chaire de ces professeurs célèbres, dans la foule si animée de ces étudiants de toutes langues et de tous pays : on ne peut choisir de meilleur introducteur, de meilleur guide que Jean de Salisbury, qui, dans ses trois principaux ouvrages, a tout décrit, systèmes, docteurs et élèves, bafouant les ignorants et les sots, exaltant les hommes de savoir et de génie, appréciant tout le monde

et assignant à chacun sa place avec un tact si sûr, qu'on ne saurait mieux faire encore aujourd'hui que de traduire et de répéter ses jugements. Veut-on suivre le démêlé du primat et du roi d'Angleterre depuis son origine jusqu'à son sanglant dénoûment : un des meilleurs historiens à interroger, c'est encore Jean de Salisbury, qui, dans ses lettres, ne nous retrace pas seulement les différentes péripéties de la lutte, mais fait revivre à nos yeux les principaux personnages, qu'il a peints avec une vérité, une sagacité et une mesure qu'il serait difficile de surpasser et que nous ne voyons, quant à nous, atteintes par aucun des chroniqueurs ses contemporains.

Mais Jean de Salisbury n'est pas seulement un témoin qu'il faut entendre sur les autres et qui nous aide à connaître son temps : il est digne d'être étudié pour lui-même ; car il mérite, lui aussi, d'être connu. Dans cette histoire des idées et des événements du douzième siècle, il a sa place et il a son rôle. Écrivain original, l'un des plus variés, le plus élégant et peut-être le plus érudit de cette époque, son nom ne doit pas manquer à la liste des esprits d'élite qui, au moyen âge, ont influé sur le développement des études et le progrès de la pensée. Conseiller de Thomas Becket et compagnon de son exil, nous croyons avoir montré qu'il fut pour quelque chose dans le parti aussi courageux qu'inattendu que prit ce grand homme dès le début de son épiscopat ; et l'on sait que, dans la suite, il l'aida plus d'une fois de ses avis, et le servit en mille manières, par la parole, par la plume, par tant de démarches auprès des personnages de qui dépendait l'adoucissement de son sort ou le succès de sa cause.

Jean de Salisbury a donc compté parmi ses contempo-

rains, mais non pas, il faut le dire, parmi les premiers ni les plus grands ; et la place que nous revendiquons pour lui dans l'histoire de son siècle, nous n'avons garde de la vouloir marquer au-dessus du second rang. Avec tout son esprit et toute son activité, il n'eut jamais, pas plus dans les lettres que dans la politique, l'éclat ni l'importance d'un personnage principal. Ce fut peut-être le plus brillant élève des écoles de Paris ; mais il ne devint jamais un maître : à peine monté dans la chaire du professeur, il se hâta d'en descendre et de se mêler de nouveau à ses anciens condisciples, comme s'il se fût reconnu incapable d'enseigner en son nom, lui qui excelle non-seulement à traduire, mais encore à juger les enseignements d'autrui. Si nous le suivons sur une autre scène, il y remplit un rôle qui semble à quelques égards subalterne : nous le retrouvons dans l'entourage ou plutôt dans la suite de Thomas Becket, se tenant toujours derrière lui, et, sur la fin, à une assez grande distance.

C'est que Jean de Salisbury, si délié, si souple et si mesuré, se sentait peut-être dépaysé dans ce monde robuste, au milieu de ces hommes de haute taille, à l'esprit indomptable et au caractère d'acier. C'était le temps des convictions plus fermes que tolérantes, où l'on ne poursuivait pas la conciliation des doctrines, où chacun luttait pour asseoir le triomphe de la sienne sur les ruines de toutes les autres. C'était aussi le temps où l'on mettait au service du devoir et du droit une volonté incapable de plier sous l'épreuve, qui se roidissait devant la persécution et s'obstinait jusqu'au martyre. A côté de ces vigoureux lutteurs, dont quelques-uns nous apparaissent comme des géants, notre aimable et spirituel érudit se trouve un peu écrasé, et parfois, à le

voir en si imposante compagnie, on dirait d'un représentant égaré d'un autre âge.

Nous nous sommes demandé souvent comment il conviendrait de peindre Jean de Salisbury, si l'on voulait reproduire ses traits sur la toile. L'artiste qui songerait avant tout au savant et à l'écrivain, devrait nous le montrer assis au pied d'une chaire, prenant des notes et s'inspirant de la parole du maître, d'Abélard ou de Robert Pullus. Celui qui aurait plus à cœur de nous faire voir l'homme d'église et l'homme d'action, devrait lui mettre à la main un de ses mandements épiscopaux, où il se disait évêque de Chartres par la grâce de Dieu et les mérites de saint Thomas de Cantorbéry. Nous aurions ainsi le disciple et l'interprète des grands philosophes du temps, le confident et l'ami du saint Primat d'Angleterre, c'est-à-dire Jean de Salisbury presque tout entier. Mais son esprit vif et sensé, son âme droite et bonne, son savoir si étonnant pour l'époque, c'est dans ses livres qu'il les faut chercher; c'est là qu'on le connaîtra lui-même et qu'on apprendra bientôt à l'aimer.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

SES ÉTUDES

CHAPITRE II.

SA VIE POLITIQUE

CHAPITRE III.

SES PRINCIPAUX OUVRAGES.

(LE POLICRATIQUE.)

CHAPITRE IV.

SES PRINCIPAUX OUVRAGES

(LE MÉTALOGIQUE)

CHAPITRE V.

SES PRINCIPAUX OUVRAGES

(L'ENTHÉTIQUE.)

CHAPITRE VI.

COMMENCEMENT DE SA DISGRACE.

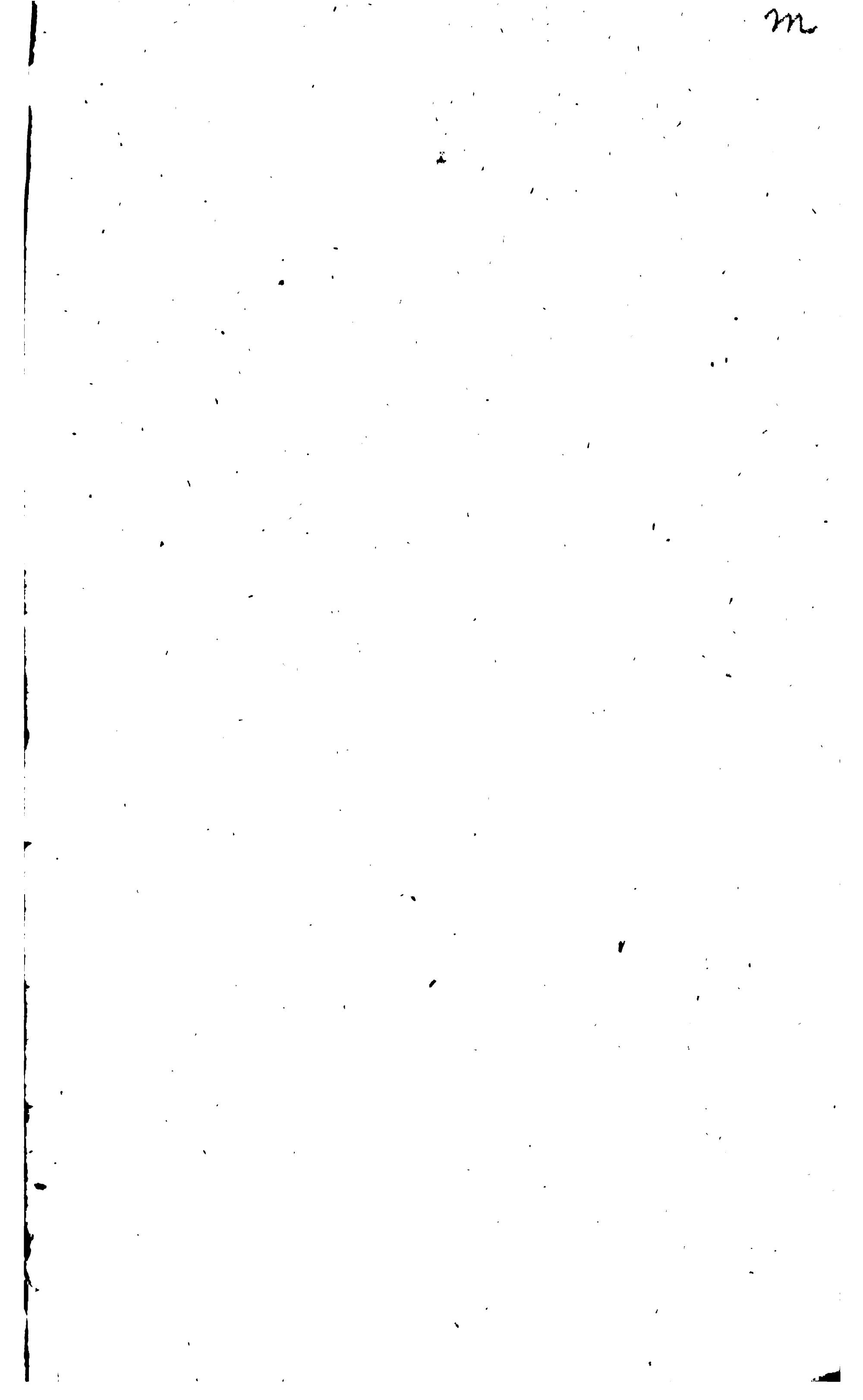
CHAPITRE VII.

SON EXIL.

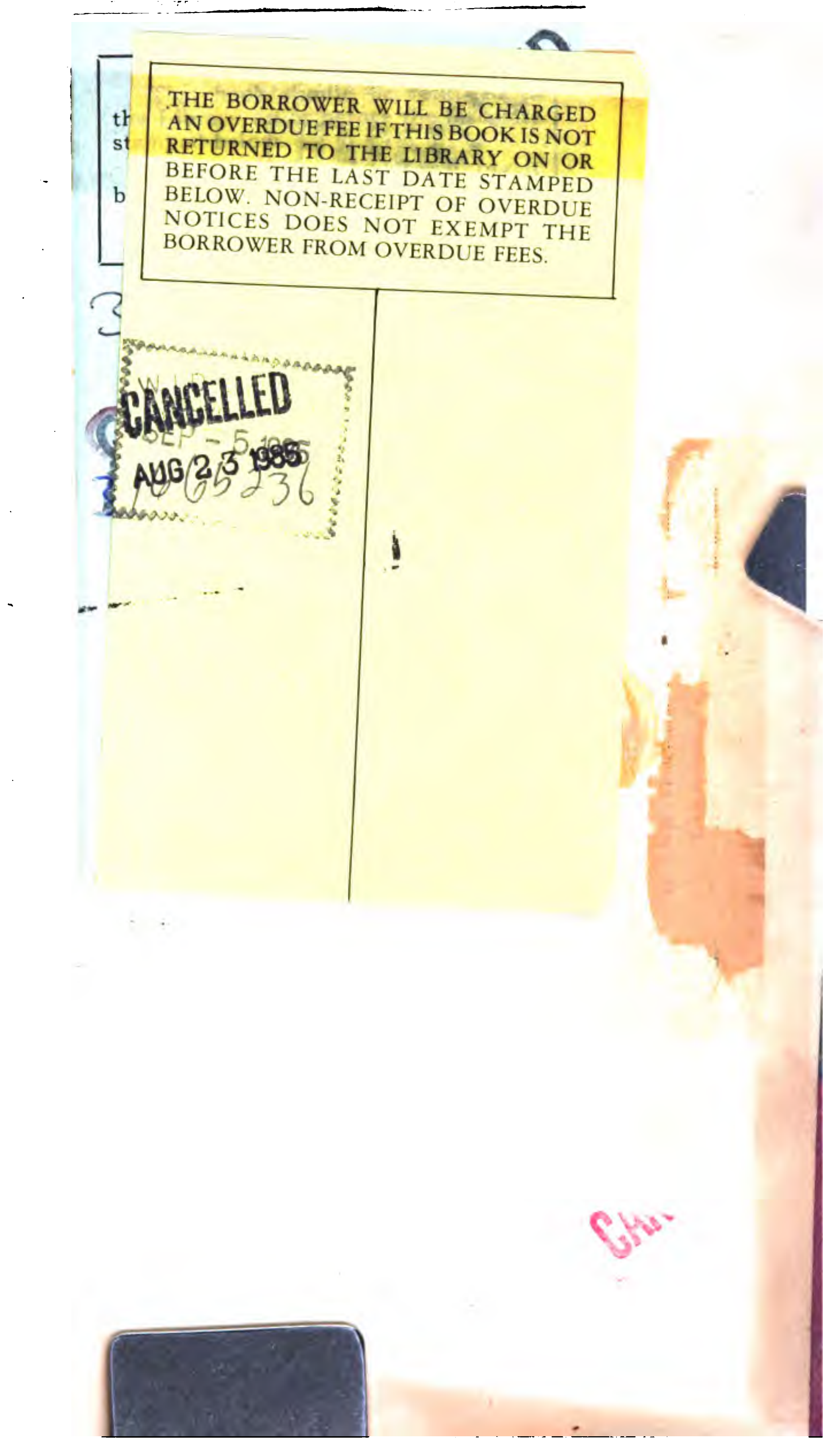
CHAPITRE VIII.

SON ÉPISCOPAT.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.



Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.


THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.
CANCELLED
AUG 2 3 1985


Jean de Salisbury,
Widener Library
002889396
3 2044 081 742 017